Le Monde des livres/Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15010 7 F – DIMANCHE 2 – LUNDI 3 MAI 1993 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les choix du gouvernement face aux échéances européennes, à la récession économique et aux problèmes de société

Schengen en panne

LE report *sine die*, par la France, de la mise en place de l'espace Schengen, qui unit neuf des douze pays de la Communauté européenne (la Grande-Bretagne, le Danemark et l'Irlande *restant à l'écart*), représente un nouveau revers pour l'Europe. Déjà, la fameuse date du 1er janvier 1993, qui devait voir l'instauration de la libre circulation des personnes au sein du grand Marché unique, n'a pas été respectée. Seuls les capitaux, les services et les marchandises jouissent de cette faculté depuis le début de l'année.

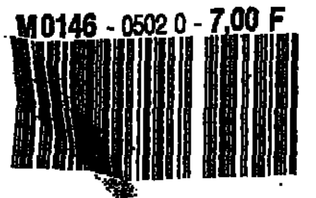
Faute de mieux, les signataires du traité international de Schengen s'étaient consolés en annonçant qu'ils feraient à neuf ce que *la Communauté ne pouvait* encore faire à douze, notamment à cause des réticences britanniques. Le ministre des affaires européennes, Alain Lamassoure, vient donc d'enterrer cet espoir pour cause de protection sécuritaire imparfaite aux frontières des «Neuf».

LES arguments du ministre pour souligner les difficultés de la mise en œuvre du traité ne sont pas nouveaux. Ils furent déjà exposés dans le passé aussi bien par M. Lamassoure lui-même – lorsqu'il n'était encore que simple député – et par Paul Quilès, à l'époque ministre de l'intérieur : difficultés parlementaires et constitutionnelles pour la ratification en Allemagne, perméabilité de certaines frontières (notamment de l'Italie et de la Grèce), retard dans la mise en place du Système d'information Schengen (S.I.S.) chargé de centraliser les données sur les personnes «indésirables», problèmes posés par la dépénalisation des drogues douces chez certains de nos partenaires.

L'immigration «sauvage» et la drogue pourraient donc trouver *dans un environnement* aussi imparfait de multiples fissures où s'infiltrer. Déjà, à la fin de l'an dernier, le sénateur Gérard Larcher avait rendu public un rapport d'information accablant sur la progression du trafic de drogue dans le futur espace Schengen (plus de la moitié des arrestations en Europe seraient liées à la drogue).

SI les justifications avancées par le ministre des affaires européennes sont fondées, il est difficile de ne pas voir aussi dans sa décision un gage accordé à la politique sécuritaire du gouvernement. Ce proche de Valéry Giscard d'Estaing risque fort d'être accusé de jouer contre son camp en apportant de l'eau au moulin des eurosceptiques de la majorité. Un appel au sursaut pour «sauver» Schengen, avant la mise en place prévue pour juillet, aurait sans doute été plus conforme aux attentes de ses amis de l'UDF. Car, venant dans un climat d'euroscepticisme et à quelques jours d'un référendum danois déterminant pour le traité de Maastricht, ces déclarations jettent un doute sur les chances de voir l'espace Schengen se réaliser dans un proche avenir.

Lire l'article de PHILIPPE BERNARD et PIERRE SERVENT page 7



Edouard Balladur s'inquiète d'une situation plus «dégradée» que prévu

Les accords de Schengen, qui prévoient la libre circulation des personnes au sein de neuf pays européens, ne seront pas mis en œuvre par la France, comme prévu, en 1993. A cette décision, annoncée jeudi 29 avril, s'est ajoutée le même jour le vote, par la commission des lois de l'Assemblée nationale, de la réforme du code de la nationalité. Avant de faire connaître, le 5 mai, par quels moyens il compte résorber les déficits sociaux, stabiliser le chômage et relancer l'économie, M. Balladur a indiqué qu'il ne s'attendait pas à trouver «une situation aussi dégradée».

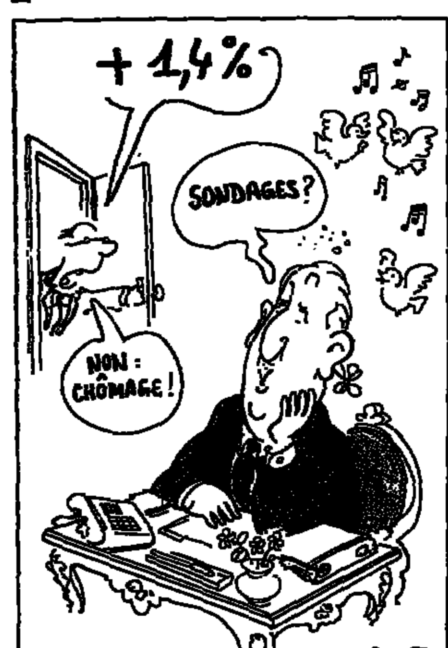
● **Un entretien avec Pierre Méhaignerie.** – Le garde des sceaux, affirme sa volonté de rompre avec tout interventionnisme politique dans les «affaires». Souhaitant réconcilier les Français avec leur justice, il plaide pour un «pragmatisme» modéré dans les réformes de la procédure pénale, des contrôles d'identité et du code de la nationalité. Page 12

● **CSG : vers les 2,1 %.** – Parallèlement à la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG), qui devrait être portée de 1,1 % à au moins 2,1 %, le gouvernement s'apprête à annoncer des économies sur les dépenses de santé. Page 29

● **Bâtiment : des droits de succession allégés.** – Afin de relancer l'activité du bâtiment, le gouvernement va exonérer, sous conditions, les droits de succession des propriétaires de logements neufs et permettre aux bailleurs de déduire de leurs revenus une partie de leurs déficits fonciers. Page 29

● **Chômage : très forte hausse en mars.** – Avec 3 066 400 demandeurs d'emploi en données corrigées en mars, le chômage connaît une nouvelle et très forte aggravation en un mois, avec 42 400 chômeurs supplémentaires. M. Balladur rappelle qu'il s'était engagé, au mieux, à stabiliser le chômage à la fin de l'année. Page 31

● **Déficits publics : une dérive confirmée.** – La commission Raynaud rendra, lundi 3 mai, son rapport sur l'évaluation des déficits publics. Celui-ci confirmera l'ampleur du déficit des comptes de l'Etat (330 milliards de francs prévisibles en 1993) et des régimes sociaux. Page 29



Lycée : continuité et concurrence

François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a présenté, jeudi 29 avril, les grandes orientations de son action et les mesures immédiates de réaménagement de la réforme du lycée.

par Gérard Courtois

Depuis vingt-cinq ans, au bas mot, l'école est, en France, le lieu privilégié des affrontements idéologiques et des soubresauts sociaux. D'un côté d'incessantes réformes et l'édification de *«cathédrales législatives»*, selon l'expression de M. Bayrou. De l'autre, des explosions brutales et imprévisibles, de mai 68 au mouvement étudiant de 1986 en passant par la guerre de l'école privée.

Lire la suite et l'article de CHRISTINE GARIN page 13

A nos lecteurs

Comme le veut la tradition, *le Monde*, ainsi que l'ensemble des journaux quotidiens, ne paraît pas le 1er mai. Ce fait, auquel s'ajoutent les conséquences de la grève déclenchée par la CGT le 29 avril, nous a conduits à modifier la formule du présent numéro. Il comprend «le Monde des livres» et le supplément radio-télévision. Nous sommes contraints de renoncer à la publication du «Monde sans visa» et des pages «Espace européen» ainsi qu'à «Heures locales».

Lire page 27

Sommet sur la Bosnie à Athènes
La réunion «de la dernière chance»
Lire page 3 l'article d'AFSANÉ BASSIR POUR

M. Léotard veut construire un second porte-avions
Le ministre de la défense, François Léotard, proposera d'inscrire dans la programmation présentée au Parlement la mise en chantier d'un second porte-avions nucléaire sur le modèle du *Charles-de-Gaulle*, qui sera lancé l'année prochaine.
Page 14

La lutte de Boris Eltsine contre le Congrès
Le président russe a rendu public son projet de Constitution
Lire page 4 les articles de JAN KRAUZE et JOSÉ-ALAIN FRALON

Les négociations israélo-arabes
Les délégués palestiniens se montrent optimistes
Page 5

Premiers contacts directs entre Chinois et Taïwanais
Plusieurs accords concrets signés à Singapour
Lire page 7 l'article de FRANCIS DERON

LE MONDE DES LIVRES
■ La méditation musicale de Claude Lévi-Strauss ■ Le feuilleton de Pierre Lepape : René de Obaldia ■ La chronique de Nicole Zand : Le yiddish, langue assassinée
Pages 15 à 22

RADIO-TÉLÉVISION
Le renouveau de la fiction

Le sommaire complet se trouve page 36

Un gouvernement italien mort-né

Les députés ayant refusé de lever l'immunité parlementaire de Bettino Craxi pour certains délits, les ministres ex-communistes ont décidé – définitivement ? – de claquer la porte

ROME

de notre correspondante

Ce devait être, avait assuré Carlo Azeglio Ciampi, le gouvernement le plus rapide, le plus novateur. Le nouveau président du Conseil a tenu parole, au-delà même de ses espérances : constituée *en un temps record*, à peine plus de quarante-huit heures, avec une méthode inédite – aucune consultation «directe» des partis, mais des contacts personnels, le plus souvent par téléphone – et la participation de ministres ex-communistes, la nouvelle équipe prêtait serment, jeudi 29 avril, dans la matinée.

Mais, à 10 heures du soir, elle avait *déjà perdu l'appui de trois* formations politiques et quatre des ministres fraîchement en place rédigeaient leur lettre de démission ! Précisément ceux dont l'arrivée donnait une réelle bouffée d'oxygène à la vieille majorité sortante. Il y a Francesco Rutelli – *lui* aussi un nouveau, – ministre «vert» de l'environnement.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Lire la suite page 4

Les cent jours de Bill Clinton

La cote de popularité du président des Etats-Unis connaît des variations qui reflètent ses propres hésitations

WASHINGTON

de notre correspondant

On pourrait appeler cela la présidence *en dents de scie*. Dans une ville – Washington – où les cotes et les réputations durent le temps d'un orage de printemps, Bill Clinton tangue au gré des sondages et des commentaires. Comme s'il n'avait toujours pas réussi à imposer une image ferme de sa personne et de son programme, le jeune président démocrate (quarante-six ans) est *tantôt loué tantôt malmené*, souvent donné pour politiquement *«mort»* puis aussitôt *«ressuscité»*. *«L'éternel revenant»* a franchi vendredi 30 avril le cap des cent jours à la Maison Blanche – traditionnellement l'occasion de commentaires médiatiques aussi rapides que changeants – avec un bilan pour le moins mitigé.

En ces temps de faible consensus national, les sondages ont, ces derniers jours, accordé à M. Clinton une popularité particulièrement élastique : 49 % de satisfaits au début de la semaine dans le *Wall Street Journal*, puis 55 % dans une étude CNN-*USA Today* et, jeudi, 59 % pour le *Washington Post*-ABC News. Quel que soit le chiffre retenu, cela le met à l'avant-dernière place (devant Gerald Ford) par rapport à ses huit prédécesseurs à la date des cent jours. Si l'on avait choisi d'établir la comparaison à la mi-février, au lendemain de la présentation du programme économique du président, M. Clinton aurait sans doute caracolé en tête de liste...

Au-delà de l'extrême volatilité de l'opinion, cette instabilité chronique de la cote de popularité de M. Clinton reflète tout de même quelque chose : les contradictions du programme et du personnage. La plupart des commentateurs s'accordent pour dire que M. Clinton a fait passer au Congrès (*à majorité démocrate*), en un temps record, un substantiel programme budgétaire : diminution, relative, des dépenses *publiques et augmentation*, massive, des impôts pour aboutir en 1997 à la *première véritable et* sérieuse réduction du déficit budgétaire américain. *Cela lui a valu* des commentaires flatteurs et, *cette semaine encore, un satisfecit* public de la part du FMI. *Cela a entraîné une formidable* baisse des taux d'intérêt, venue conforter la relance de l'activité.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 6

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal, 180 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Un entretien avec Jeannine Augé

La grande maîtresse de la Grande Loge féminine de France rompt pour la première fois le silence sur les préoccupations de son obédience maçonnique

La Grande Loge féminine de France (GLFF) et la Grande Loge de France (GLF) ont organisé en commun, pour la première fois, samedi 24 avril, à Paris, un colloque consacré à l'espace dans trois dimensions : l'espace urbain, l'espace planétaire, l'espace sacré.

Enseignante, ancien principal de collège, ancienne militante du Parti socialiste, dont elle s'est retirée en 1982, la grande maîtresse de la GLFF, Jeannine Augé, qui exerce sa charge depuis deux ans, nous a accordé en cette circonstance un entretien dans lequel elle explique pourquoi son obédience maçonnique – créée en 1901 et forte de près de neuf mille membres répartis en deux cent cinquante loges exclusivement féminines – a décidé de rompre le silence qu'elle observait jusqu'à présent.

« Pour la première fois de son existence, la Grande Loge féminine de France décide aujourd'hui, par votre intermédiaire, d'intervenir publiquement sur certains sujets d'actualité. Pourquoi ?

– Pendant près de cinquante ans, la Grande Loge féminine de France a fonctionné en parfaite indépendance en observant strictement sa règle d'absolue discrétion parce que nous rassemblons trop de sensibilités et de croyances différentes – à l'exception des extrémismes ou intégrismes – pour exprimer des positions politiques. Certaines de nos sœurs sont plus portées vers l'ésotérisme ; d'autres le sont vers l'action dans la société. Mais chacune d'entre nous fait ce qu'elle doit en tant que citoyenne dans la cité et beaucoup de maçonnes sont à l'œuvre dans le mouvement associatif.

» Mais il a été décidé, lors de notre convent de 1991, de ne plus travailler en circuit fermé et d'autoriser les sœurs dûment mandatées à s'exprimer chaque fois qu'il s'agit de défendre les préceptes de tolérance et de liberté qui sont les nôtres. Maintenant, devant ce qui se passe dans le monde, et en particulier dans l'ex-Yougoslavie, nous nous adressons aussi à la presse parce que, lorsqu'on représente une école de pensée qui forme des profanes à une attitude d'écoute et de respect des autres, l'on ne peut pas rester muet devant les crimes perpétrés sous nos yeux. Etant petite fille, j'ai vu anéantir les juifs ; puis j'ai vu anéantir le Biafra ; je vois aujourd'hui anéantir la Bosnie. Je me demande jusqu'où on va aller dans l'acceptation de tout cela. J'aimerais que quelqu'un pose sérieusement la question : qui veut-on laisser survivre et qui veut-on éradiquer de la planète ? Qui osera le mettre noir sur blanc pour qu'on le sache ?

» On ne peut plus se payer de mots. Nos travaux, qui abordent le symbolisme et la philosophie, doivent déboucher quelque part. Sinon, nous serions stériles. Cela ne signifie pas que nous allons rompre notre silence sur des prises de position politiques ; nous ne pouvons pas nous payer le luxe, en ce domaine, de faire état de divergences entre nous. Mais nous voulons intervenir ouvertement dans l'action humanitaire.

– Comment ?

– Nous sommes profondément troublées par l'attitude de beaucoup d'organisations qui se comportent comme si l'action humanitaire constituait une chasse gardée et qui privilégient surtout l'action médiatique. Par exemple, des sœurs appartenant à notre comité de liaison internationale de la maçonnerie féminine, le CLIMAF, qui regroupe les grandes loges féminines de tous les pays, se proposaient de faire venir des enfants bosniaques en France au mois d'août. L'administration a avancé que si nous demandions des visas pour accueillir ces enfants en France ils auraient ensuite beaucoup de difficultés à retourner chez eux. Alors, des sœurs ont envisagé d'aller elles-mêmes sur place ; il nous a été dit : *« Mais, vous n'y pensez pas ! C'est la dernière chose à faire. Vous gêneriez ! »* Chaque fois qu'on veut faire concrètement quelque chose au grand jour, il y a quelqu'un pour dire que cela est utopique. C'est assez décourageant, et nos sœurs locales, qui se sentent sûrement lâchées par les Occidentaux, n'en seront que plus amères...

– Vous voulez participer à l'action humanitaire à l'extérieur de notre pays. Cela signifie-t-il qu'à votre avis il n'existe pas d'action humanitaire à mener à l'intérieur de notre pays ?

– Non, mais l'action humanitaire à l'intérieur de notre pays relève plus de notre action directe dans le monde profane que de déclarations publiques. Là où nous pouvons appliquer nos principes nous agissons sans nous exprimer en tant que maçonnes. Là où physiquement nous ne pouvons pas être présentes, nous affirmons nos principes. Comprenez aussi que nos sœurs ne peuvent pas toujours se dévoiler sans prendre des risques personnels. Dans le Sud-Est, dans le Centre, certaines reçoivent des menaces depuis que pèse le contexte du Front national.

– Quel regard portez-vous sur la société française d'aujourd'hui ?

– L'affaire du sang contaminé par le virus du sida est typique. Elle montre ce qui peut se produire dans une société dominée par le pouvoir de l'argent et une bureaucratie tellement lourde que toutes les responsabilités s'y diluent. Personne, à notre époque, ne veut plus assumer ses responsabilités jusqu'au bout. C'est la même chose pour la drogue. Il y a trop de désengagements, trop de démissions individuelles et collectives. Je pense au système éducatif, qui est devenu insuffisant dans sa formation d'individus qui seront des citoyennes et des citoyens. Nous avons la chance de vivre dans une démocratie, avec des valeurs démocratiques et un système qui permet de les appliquer. Or, ce qui est enseigné aux enfants, c'est davantage un savoir, des programmes. Il n'y a plus de formation à la démocratie à proprement parler. Regardez ce qu'est devenue l'instruction civique. Qui s'en soucie aujourd'hui à part quelques enseignants qui ont à cœur de développer chez les jeunes ce qu'est le civisme et de les habituer à la responsabilité ? Vous savez, pour garantir à nos enfants une vie meilleure et plus juste, dans laquelle ils auront un rôle à jouer, il est indispensable de les ouvrir à certaines valeurs, de leur enseigner de manière vivante et non livresque le fonctionnement de nos institutions.

– Vous avez été très longtemps principal de collège. Comment adaptez-vous personnellement les principes humanistes de la maçonnerie aux réalités du système éducatif, qui se caractérisent aujourd'hui, notamment, par la montée de la violence à l'intérieur même des collèges et les lycées ?

– Le discours maçonnique peut s'adapter à n'importe quelle situation. Personnellement, je n'étais pas un principal très facile, mais j'ai appris que les enfants réagissent très bien à des choses que les parents, pas plus que certains juges, ne cherchent plus du tout à leur imposer. Avec les enfants, il faut dialoguer, mais parfois aussi il faut pratiquer la pédagogie du « coup de pied aux fesses ».

» Un exemple : un jour, un père est venu se plaindre dans mon bureau de ce que son fils lui avait volé de l'argent. C'était un homme pauvre et modeste mais il dialoguait beaucoup avec son gamin qui était venu avec lui et nous narguait littéralement. J'ai dit au père : je vois que vous discutez tout le temps avec votre fils, mais est-ce que de temps en temps il ne vous arrive pas de souhaiter lui donner une bonne gifle ? Le père me répond : *« Oh ! si... »* Alors je lui ai demandé : *« M'autorisez-vous à la lui donner ? »* Un peu étonné, il m'a dit *« Oui »*. Je me suis levée et tranquillement j'ai donné au gamin une gifle « magistrale ». Le père a été un peu sidéré, le gosse m'a regardée un peu effaré, mais nous avons pu poursuivre la conversation et je peux vous assurer que cet enfant a été ensuite le plus gentil du collège...

– Préconisez-vous donc la manière forte ?

– Non. Au-delà de cette anecdote je veux dire que ce n'est pas le comportement de la jeunesse qui me préoccupe, c'est celui des adultes. Ce sont les parents qui me font peur. Ils sont inconscients. Les jeunes, nous les récupérerons parce qu'ils sont les premiers à comprendre et à juger ce qui se passe. Il faut que chacun prenne ses marques. Au risque de vous surprendre, je suis une incorrigible optimiste. Notre société a perdu ses repères, c'est vrai. Elle est en complète mutation, mais il faut prendre conscience que l'époque que nous vivons ne représente qu'une mesure infime sur l'échelle du temps. La vie obéit à un mouvement pendulaire : nous sommes en train de passer d'un extrême à l'autre, mais le pendule reviendra à une position d'équilibre et la franc-maçonnerie peut beaucoup en ce sens. On dit beaucoup de mal de notre époque, mais c'est quand même une époque extraordinaire...

– Malgré la Bosnie ?

– Je dis cela parce qu'il faut aussi savoir s'accorder de temps en temps des plages de repos et de réflexion. La science a été mise à notre portée, comme l'a écrit Jean Charon : *« L'esprit est entré dans le laboratoire. »* Je crois que c'est la vision planétaire des choses qui sera un jour le remède à tous nos problèmes.

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT

Le cinéma américain et le cinéma français

Une réponse de Jack Valenti

A la suite des nombreuses réactions critiques parues dans nos éditions du 24 mars, après l'entretien qu'il nous avait accordé sur les relations entre le cinéma américain et le cinéma français à propos des négociations du GATT, le président-directeur général de la Motion picture association of America, Jack Valenti, nous a envoyé la lettre suivante, adressée à ses censeurs :

François Marie Arouet, plus connu sous le nom de Voltaire, est l'un de mes écrivains préférés. L'une des nombreuses fois où il eut à subir une rafale de critiques, il répondit : *« Si je n'avais pas mis en valeur le sujet, personne n'aurait été scandalisé. Mais personne ne m'aurait lu non plus. »* Les propos que j'ai tenus dans les colonnes du *Monde* le 25 février dernier n'avaient peut-être pas de valeur mais ils ont scandalisé. Pour paraphraser Voltaire, ils montrent à l'évidence que j'ai été lu.

Primo, je voudrais d'abord que tout le monde sache que je porte ostensiblement et avec fierté la Légion d'honneur qui récompense mon action de longue date en faveur de la promotion du cinéma français aux Etats-Unis. Je demeure profondément reconnaissant au gouvernement français de l'honneur qu'il m'a fait.

Secundo, je suis convaincu qu'à l'avenir le marché du film européen aux Etats-Unis va s'accroître, et ce dans des proportions insoupçonnées. Ce marché sera nourri par la magie de la technologie, la sorcellerie du transport et de la compression numériques, l'éblouissement de la fibre optique. En d'autres termes, l'autoroute électronique à laquelle seront connectés tous les foyers des Etats-Unis multipliera les choix visuels des Américains. A toutes les heures de la journée, chacun aura accès à des centaines de possibilités pour se distraire, se former et s'éduquer. Les nouvelles technologies de la télévision, du câble, de la vidéo et du satellite créeront un besoin illimité de produits cinématographiques de première catégorie.

Nous devons cependant garder à l'esprit qu'aux Etats-Unis il n'y a pas d'interventionnisme gouvernemental dans le cinéma, ni de barrières. D'aucune sorte. Cela signifie que les entreprises européennes désireuses de porter sur le marché américain les films et les programmes de télévision qu'elles ont produits découvriront qu'il existe un besoin croissant pour des histoires racontées sur pellicule ou sur cassette. Leur apport ne sera limité que par la qualité de leur investissement marketing.

J'ai dit à de nombreuses reprises que l'Europe est peuplée d'artisans et d'artistes de très haut niveau, et leur qualité dans le secteur du cinéma reste inégalée. Il y a quelques semaines, le film français *Indochine* a conquis un Oscar et son audience s'élargit tous les jours. Les professionnels américains du cinéma ont appris et apprendront encore beaucoup des artistes européens.

Tertio, contrairement à ce qu'affirment certains commentateurs de mes propos, je ne fais ni ne déclare la « guerre ». Ce serait indigne et inutile. J'ai seulement dit que le monde se développait en fonction de trois pôles, la Communauté européenne, l'Asie et les Etats-Unis. J'ai ajouté que la guerre froide était terminée et que, Dieu merci, la compétition commerciale lui avait succédé. Sur les marchés de l'avenir, les produits de l'esprit et du corps se battront avec pour armes la qualité, le coût et l'innovation.

Enfin, je prie pour qu'il y ait un accord au GATT entre Européens et Américains. Nous avons besoin que des discussions sages et approfondies dégagent les bases communes de nos relations commerciales, que les préoccupations des Européens et des Américains soient traitées sérieusement, avec tact mais aussi dans l'intérêt à long terme de la concurrence sur un marché ouvert à tous et où tout ce qui compte est la qualité, la différence et le style, toutes choses dans lesquelles les Européens excellent.

C'est ce pour quoi je prie. En tant qu'adepte de l'histoire européenne et plus particulièrement de l'art et de la littérature français, je serais plus qu'heureux de contribuer à l'avènement d'un tel accord.

Société

Recréer une vraie ville

par Patrick Devedjian

DANS l'histoire de l'Europe occidentale, la ville est liée à l'idée du progrès et de la civilisation. Les cités grecques, Rome, Venise, les villes « franches » au Moyen Age, les métropoles industrielles marquent les unes et les autres de nouvelles relations entre les hommes et, quoi qu'en disent les éternels nostalgiques du retour à la terre, de nouveaux progrès dans les libertés et dans les modes de vie. Ce n'est certes pas idyllique et souvent inhumain quand on voit les immenses bidonvilles criminogènes du tiers-monde, mais c'est inévitable : quand les hommes ont les moyens de se déplacer, ils se rassemblent et ils doivent trouver une nouvelle organisation sociale équilibrée.

La France aujourd'hui est ouverte sur le monde : la facilité d'aller et venir, les retransmissions instantanées de ce qui se passe à l'autre bout de la terre, l'importance des migrations humaines ont façonné de nouvelles mentalités, plus tolérantes et plus angoissées. Comme toujours, c'est dans les villes que le mouvement est le plus visible, le plus rapide et que les adaptations à la nouvelle situation sont les plus urgentes. Comment recréer avec de nouveaux habitants, nouveaux par l'âge, par l'origine, par la culture et le mode de vie familial, une vraie communauté urbaine, une vraie ville ?

La ville, c'est d'abord le contraire du ghetto, c'est la rencontre de la diversité sociale : les commerçants et les clients, les bourgeois et les ouvriers, les artistes et les étudiants, le lieu du travail, du plaisir et de la reconnaissance sociale. Ni Versailles ni la zone. Au dix-neuvième siècle, cette « mixité » sociale est bien illustrée à Paris par la répartition des classes sociales dans le même immeuble : au rez-de-chaussée la boutique, à l'entresol les concierges ou l'habitation des employés du commerce, puis les étages « nobles » bourgeoisement habités, de moins en moins bourgeois jusqu'aux « chambres de service » sous les toits. La deuxième partie du vingtième siècle a malheureusement voulu « spécialiser » ses quartiers urbains : le travail d'un côté, le résidentiel de l'autre, les « centres commerciaux » séparés des « bases de loisirs » ou des « lieux culturels », les universités à la campagne et les quartiers riches protégés des quartiers pauvres. Tous aujourd'hui, sociologues, urbanistes, historiens et politiques, s'accordent pour dénoncer cette absurdité.

Pourquoi ? Parce que les gens, ne se rencontrant plus, s'ignorent ou se craignent ; parce que l'équilibre d'une ville se fait dans la diversité des activités : les rencontres au marché et à l'école, la connaissance des métiers et des entreprises qui sont toutes proches, les fêtes communes et les malheurs du voisinage. Si l'on ne s'ouvre pas aux autres grâce à cette vie quotidienne de la ville, aux jeunes quand on est âgé, aux pauvres quand on est riche, aux malades quand on va bien, on risque de se replier sur ses seuls problèmes individuels vite insolubles : le chômage, la délinquance, le sida, sont des facteurs d'angoisse et de rejet s'ils ne sont pas pris en charge collectivement. Maintenant il faut recréer impérativement la mixité sociale dans nos villes.

Des HLM à Passy

Comment ?

1) En diversifiant l'habitat : toutes les mesures qui peuvent favoriser la diversité des types de logements, HLM et privés, copropriété et locatifs, doivent être examinées ; aujourd'hui la situation semble bloquée par le prix du foncier mais on pourrait le corriger par le barème des prêts et subventions de l'Etat au logement social ; oui, il faut des HLM à Passy !

2) En favorisant systématiquement l'implantation d'activités là où il y a des logements et donc des employés potentiels : c'est vrai de région à région, et c'est ce qu'avait commencé de faire si maladroitement le gouvernement Cresson ; c'est vrai à l'intérieur de chaque région ; il faut de l'imagination et le progrès technique doit y aider, par exemple avec le télé-travail.

3) En continuant à revitaliser les centres-villes, ce qui veut dire aussi l'abandon de projets ambitieux et déséquilibrants que ce soit en matière de centres commerciaux et de centres culturels.

Nous nous heurtons à plusieurs dysfonctionnements majeurs dans les villes, et pas seulement dans les banlieues. Il y a le plus visible, l'insécurité quotidienne, qui est le plus mal supporté. Il y a les difficultés de cohabitation entre des familles de culture différente. Il y a la mauvaise intégration de jeunes dans une société où le chômage est envahissant. Il y a la mutation de notre société et l'adaptation de notre système éducatif à ce changement. Il y a le marché de la drogue qui se nourrit de tous ces dysfonctionnements. On ne changera pas la société par décret, mais on peut lutter de très près contre ce qui ne va pas, expérimenter des solutions, trouver des équilibres et des dynamismes locaux. Dans tous les domaines, il faut une gestion de proximité.

1) Pour la sécurité :

– accroître l'autorité et la responsabilité des commissaires de police, leur donner plus d'autonomie dans la répartition et dans les missions de leurs effectifs, établir une vraie relation avec les élus locaux non de subordination mais de coresponsabilité ;

– rapprocher l'autorité judiciaire : pourquoi ne pas affecter un magistrat du parquet à chaque commissariat de district ? Pourquoi ne pas utiliser davantage et bien plus rapidement, les travaux d'intérêt général pour les jeunes délinquants en programmant des « audiences pénales » dans les commissariats ?

– la délinquance des jeunes demande un gros effort d'encadrement de la part des villes, et la sanction collective qui voudrait frapper l'ensemble d'une famille en lui supprimant des prestations sociales risque d'en aggraver la marginalité ; elle est en tout cas contraire aux principes fondamentaux de notre droit.

Le rôle d'intégration de l'école

2) Pour l'habitat :

– créer une commission locale d'attribution des logements sociaux, sous l'autorité du maire mais comprenant l'opposition et le représentant du préfet, qui prenne en compte l'équilibre des immeubles et des quartiers, les droits des réservataires (1 % patronal, fonctionnaires, caisses d'allocations familiales, mal-logés, etc.) et les priorités des demandes ;

– déconcentrer (voire municipaliser) la gestion des offices d'HLM, de façon que l'organisme de gestion connaisse les immeubles, les gardiens et les demandes des locataires ; comment est-ce possible lorsqu'on doit entretenir et réhabiliter des dizaines de milliers de logements répartis sur des dizaines de communes ?

3) Pour l'enseignement et la formation :

– donner une grande autonomie aux chefs d'établissement scolaire dans le recrutement des enseignants, dans la répartition des moyens et l'organisation des enseignements ; contrairement à ce que beaucoup disent, l'école joue aujourd'hui encore un rôle irremplaçable d'intégration et s'il y a des échecs, il y a de nombreuses réussites stimulantes ; elle est aussi le premier lieu de rencontre avec les familles et les chefs d'établissement sont souvent le mieux à même d'évaluer l'opportunité locale de telle ou telle mesure, de telle ou telle sanction ;

– favoriser tout ce qui peut mieux faire connaître aux élèves le tissu économique local (stages, visites, journées-informations, etc.) et, le plus tôt possible, l'enseignement en alternance, financé et contrôlé par les chefs d'établissement avec l'aide des collectivités locales.

Ce sont les réflexions, les convictions d'un maire de « banlieue », amoureux de sa ville, de sa diversité et de sa spécificité, solidaire de chacun de ses habitants, malheureux de ses maux. Ce pourrait être celles d'un principal de collège ou d'un commissaire de police, de tous ceux qui vivent dans la ville et qui s'en sentent responsables. La politique de la ville, sa réussite, passent par eux, leur énergie et leur imagination.

▶ Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, est maire d'Antony.

BOSNIE-HERZÉGOVINE : tandis que les Américains se préparent à lancer un ultimatum aux Serbes

Le sommet « de la dernière chance » va réunir les belligérants à Athènes

Un sommet « de la dernière chance » sur la Bosnie-Herzégovine devait se dérouler, samedi 1er et dimanche 2 mai à Athènes. Cette réunion, à laquelle participeront tous les protagonistes du conflit, y compris les dirigeants de Belgrade (1), est organisée par les coprésidents de la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie. La conférence, dont l'hôte est le premier ministre grec, Constantin Mitsotakis, suscite d'énormes espoirs à l'ONU. Pour la première fois, les médiateurs internationaux, lord Owen et Cyrus Vance, semblent totalement optimistes quant aux résultats de ce sommet.

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Les médiateurs ont pris cette initiative à la suite d'une conversation téléphonique, jeudi, avec le président serbe, Slobodan Milosevic. Ce dernier a annoncé que le Parlement de la « République serbe de Bosnie » (autoproclamée) a décidé de se réunir, mercredi 5 mai, afin de *« réexaminer »* le plan de paix, qu'il avait rejeté le 26 avril dernier.

Selon le porte-parole de la conférence internationale, M. Fred Eckhard, l'objectif est de donner à toutes les parties en conflit, et particulièrement aux Serbes, *« une idée claire de la façon dont le plan de paix prend en compte leurs préoccupations de sécurité »*. Des propositions susceptibles d'apaiser les inquiétudes particulières des Serbes de Bosnie seront discutées à Athènes. Il s'agit notamment du projet de création d'un corridor démilitarisé de 10 kilomètres de large dans le nord-est de la Bosnie, qui, selon M. Fred Eckhard, pourrait finalement *« satisfaire »* les Serbes de Bosnie. L'idée, contenue dans le plan Vance-Owen, d'un contrôle international s'exerçant sur les voies de circulation qui traversent la Bosnie et vont au-delà sera également évoquée.

Bill Clinton maintient la pression

La réunion d'Athènes aura lieu alors que l'administration Clinton poursuit préparatifs et consultations en vue d'une éventuelle action militaire contre les Serbes. Le président américain devait arrêter ce week-end – sans doute samedi – une décision de principe et en faire part à ses alliés européens. Le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, n'a cependant pas confirmé qu'il viendrait en Europe la semaine prochaine, comme l'avait annoncé précédemment un haut fonctionnaire américain. Après cette consultation des alliés, les mesures envisagées devraient faire l'objet d'une annonce publique, vraisemblablement sous la forme d'un ultimatum adressé aux Serbes.

A propos de la réunion d'Athènes, M. Clinton a indiqué qu'elle ne modifiait pas ses plans. *« Si les Serbes sont sincères cette fois, tant mieux. Nous verrons. Nous les jugerons sur leurs actes, pas sur leurs paroles. »*

Les deux options militaires les plus souvent citées à Washington sont des bombardements aériens sélectifs sur les positions d'artillerie serbes et la levée de l'embargo militaire sur les armes à destination des Musulmans. Cependant les Etats-Unis n'entendent pas agir unilatéralement : toute décision sera prise en accord avec les Européens. Or les Britanniques ont de nouveau rejeté, jeudi, catégoriquement l'idée d'une levée de l'embargo sur les armes *(voir ci-contre)*.

Le fait que la Maison Blanche ait si volontiers rendu publiques, jeudi 29 avril, ses délibérations sur une éventuelle option militaire, fait à l'évidence partie d'une stratégie de pression sur les Serbes. Aux menaces venues de Washington s'ajoute l'entrée en vigueur depuis mardi dernier des sanctions contre la Serbie et le Monténégro.

A l'ONU, les diplomates rappellent que si le plan de paix – déjà accepté par les Croates et les Musulmans – est signé par les Serbes, l'engagement sérieux des Occidentaux *« ne fera que commencer »*. Ces derniers se sont en effet engagés à envoyer des dizaines de milliers d'hommes en Bosnie pour le faire appliquer. Pour sa part, le Conseil de sécurité devait se réunir, vendredi, pour entamer l'examen d'un projet de résolution des pays no alignés sur la création de cinq zones de sécurité en Bosnie-Herzégovine.

AFSANÉ BASSIR POUR

(1) Sont attendus à Athènes – outre David Owen, Cyrus Vance et son successeur à la coprésidence de la conférence, le Norvégien, Thorvald Stoltenberg – Alija Izetbegovic (Bosnie), Franjo Tudjman (Croatie), Slobodan Milosevic (Serbie), Dobrica Cosic (président de la nouvelle Yougoslavie), Moimir Balatovic (Monténégro), ainsi que le leader des Croates de Bosnie, Mate Boban, et le dirigeant des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic.

Les Britanniques n'excluent aucune option sauf une levée de l'embargo sur les armes

Lors d'un débat exceptionnel, à la Chambre des communes, consacré à la Bosnie, le premier ministre britannique, John Major, a assuré qu' *« aucune option n'avait encore été exclue »*. Mais il a rappelé avec vigueur sa volonté de *« minimiser par tous les moyens les risques encourus »* par les quelque 2 500 soldats britanniques déployés sur le terrain sous l'égide de l'ONU.

M. Major a souligné *« l'intensité »* des consultations actuellement en cours entre Londres et Washington. Il a en même temps assuré *« partager l'inquiétude »* du chef de l'opposition travailliste, John Smith, sur les dangers d'une levée de l'embargo sur les armes. Selon des sources proches du gouvernement citées, jeudi, par la presse, la Grande-Bretagne serait prête à aller jusqu'à utiliser son droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU si Washington réclamait une levée de l'embargo.

La classe politique britannique semble en revanche beaucoup plus divisée sur l'opportunité de lancer des raids aériens ciblés pour couper les lignes d'approvisionnement des Serbes. Le travailliste John Smith en a soutenu l'idée en estimant que *« les dangers de raids aériens limités sont en train de devenir moins importants que ceux suscités par l'inaction internationale »*. Sans en exclure l'éventualité, M. Hurd a répondu qu'il fallait au préalable *« bien définir la stratégie et arrêter les scénarios de désengagement »* des troupes déployées sur place. – *(AFP.)*

□ Un convoi français attaqué. – Un convoi de camions militaires français a été attaqué à l'arme légère, mercredi 28 avril, dans le centre de la Bosnie-Herzégovine, a annoncé, jeudi, le porte-parole de la Force de protection des Nations unies en Bosnie-Herzégovine à Sarajevo, le commandant Barry Frewer. Des « casques bleus » canadiens qui escortaient ce convoi à bord de transports de troupes blindés ont riposté à ces tirs qui ont eu lieu près du village de Gomionica, dans les environs de Kiseljak, à l'ouest de Sarajevo. – *(AFP.)*

□ Un Bosniaque s'est immolé par le feu à Londres. – Un réfugié bosniaque s'est immolé par le feu, jeudi 29 avril, devant la Chambre des communes, à Londres, au moment où s'y déroulait un débat sur la Bosnie. Il est décédé peu après son entrée à l'hôpital, a annoncé Scotland Yard. L'homme, dont l'identité n'a pas été revélée, faisait partie d'un groupe de réfugiés bosniaques de plusieurs religions qui s'étaient rassemblés devant la Chambre des communes en début d'après-midi pour réclamer aux Occidentaux de mettre fin à la guerre en Bosnie. – *(AFP.)*

Les accusations de M. Léotard contre l'ONU

La France a évacué ses « casques bleus » de Serbie

Le ministre de la défense, François Léotard, a menacé, mercredi 28 avril, à l'Assemblée nationale, de revoir tout ou partie du dispositif militaire français en ex-Yougoslavie si l'ONU ne définit pas plus clairement l'emploi qu'elle en fait. En moins de sept jours, c'est la deuxième fois (*le Monde* du 24 avril) que M. Léotard s'en prend à l'imprécision des missions « onusiennes » et à l'inadaptation de la chaîne de commandement propre aux Nations unies, comme si le ministre d'Etat voulait préparer l'opinion à un retrait – voire à un allègement – et une modification, en tout cas, du déploiement des « casques bleus » français qui, en réalité, a commencé sur le terrain.

En effet, la France a, jeudi 29 avril, replié à Zagreb les trois cent trente-cinq « casques bleus » qu'elle maintenait, aux côtés de soldats belges et luxembourgeois, à Pancevo, à quinze kilomètres au nord de Belgrade, et qui servaient à ravitailler les contingents « onusiens » de la Bosnie. Elle avait laissé présager cette initiative (*le Monde* du 23 avril), qui aboutit au fait qu'il n'y a plus de « casques bleus » en Serbie. C'est une section de « casques bleus » suédois qui tiendra le dépôt ainsi évacué. Il est probable que, leur mission devenue sans objet, les soldats français devraient quitter l'ex-Yougoslavie dans quelques semaines. De même, la France a abandonné plusieurs de ses positions isolées en Krajina pour mieux rassembler son dispositif et éviter qu'il soit dans une situation intenable.

« Si des questions aussi fortes et simples que celles de la définition des missions, de la clarté dans le commandement et de l'adéquation du financement ne sont pas résolues, a déclaré M. Léotard aux députés, *le gouvernement français tirera un certain nombre de conclusions de cette opacité ou de cette obscurité venant de l'Organisation des Nations unies. Il n'y a aucun droit de tirage automatique sur les forces nationales françaises et, si ces questions-là ne sont pas résolues, nous reverrions tout ou partie de notre dispositif »*. Le ministre de la défense a alors ajouté : *« La France est la seule des grandes puissances à être présente par ses gendarmes sur le Danube, par ses marins en Adriatique, par ses aviateurs dans la zone d'exclusion aérienne en Bosnie et par ses fantassins au sol. Cela lui donne des devoirs et notamment vis-à-vis de la sécurité de ses soldats. C'est mon obsession quotidienne. Cela lui donne aussi des droits et notamment vis-à-vis de l'ONU. »*

M. Léotard s'est, de toute évidence, inspiré des réflexions qui sont en cours au sein du gouvernement et des états-majors, et qui portent, d'une manière générale, sur le fonctionnement – jugé défectueux, lent, cher ou inadéquat – des Nations unies dans la gestion des crises. Il reprend aussi des inflexions données par Pierre Joxe, du temps où il était au ministère de la défense et où il avait déjà eu à s'opposer à l'ONU tant pour le stationnement, l'équipement et, donc, les missions des « casques bleus » français dans les zones où ils sont déployés.

D'une manière générale, les critiques des responsables de la défense en France, outre qu'elles portent sur le retard, voire l'absence de remboursement par l'ONU des dépenses de chaque pays ayant fourni des « casques bleus », concernent plus gravement le fait que les soldats français (qui sont les plus nombreux, avec environ 5 000 hommes, soit le quart des effectifs en ex-Yougoslavie) forment un corps de « supplétifs » qui reçoit ses ordres d'états-majors « onusiens » jugés incompétents. La France a cherché récemment à remédier à cette situation en détachant à l'ONU des officiers comme conseillers, pour tenter d'influer sur la préparation et sur l'exécution des plans militaires.

J. I.

□ CHYPRE : l'ancien président George Vassiliou crée le Mouvement des démocrates libres. – Les partisans de l'ancien président de la République chypriote, George Vassiliou, battu à l'élection de février, ont annoncé jeudi 29 avril la fondation du Mouvement des démocrates libres. M. Vassiliou a déclaré que *« le nouveau parti* (est ouvert) à *« tous ceux, parmi les milieux de droite et du centre, qui ont approuvé »* sa politique entre 1988 et 1993. Sur la question de la partition de fait, depuis l'invasion turque de 1974, le parti militera *« dans le sillage de la politique déjà suivie par M. Vassiliou et fondée sur l'application des résolutions de l'ONU »*, en vue de réunifier l'île. – *(AFP.)*

□ GÉORGIE : M. Chevardnadze menace de bombarder les Abkhazes. – Le président géorgien, Edouard Chevardnadze, a averti, jeudi 29 avril, les séparatistes abkhazes que l'armée géorgienne *« commencerait des bombardements massifs »* des villes qu'ils contrôlent si eux-mêmes ne cessent pas les bombardements de Soukhoumi, la capitale abkhaze tenue par les Géorgiens. Trois obus ont explosé, jeudi, tout près de M. Chevardnadze alors qu'il visitait Soukhoumi, contraignant ses gardes du corps à le plaquer au sol. – *(AFP, Reuter.)*

□ GRANDE-BRETAGNE : Buckingham Palace va être ouvert au public. – La reine Elizabeth II a décidé d'ouvrir au public, pour 8 livres l'entrée (environ 67 francs), Buckingham Palace, sa résidence londonienne, pour aider à la restauration du château de Windsor, en partie ravagé par un incendie en novembre 1992, ont annoncé, jeudi 29 avril, le ministre du patrimoine national, Peter Brooke, et le grand chambellan, lord Airie. Le palais de Buckingham, qui n'avait jamais été ouvert au public, pourra être visité dès cet été, en août et septembre, les deux mois où la reine est en vacances à Balmoral, en Ecosse. – *(AFP.)*

□ TADJIKISTAN : nomination d'un envoyé de l'ONU. – L'ancien ambassadeur irakien, Ismat Kittani, a été nommé, jeudi 30 avril, envoyé spécial des Nations unies au Tadjikistan, avec la mission de tenter d'obtenir un cessez-le-feu entre les forces gouvernementales et islamistes. M. Kittani a récemment achevé une mission en Somalie, où il était représentant du secrétaire général Boutros Boutros-Ghali. – *(AFP, Reuter.)*

ESPAGNE : la campagne en vue des élections législatives

Le juge le plus prestigieux du pays rejoint le PSOE

Felipe Gonzalez, président du gouvernement espagnol, a lancé la campagne du Parti socialiste (PSOE), mercredi 28 avril, pour les élections législatives anticipées du 6 juin. Secoué par des affaires de corruption, le PSOE a reçu le renfort appréciable du juge Baltasar Garzon, qui incarne en Espagne l'indépendance de la justice.

MADRID

de notre correspondant

« Je présente des excuses pour tout ce que nous avons pu faire de mal », a déclaré, mercredi soir, Felipe Gonzalez aux téléspectateurs, en annonçant qu'il fallait en finir avec les affaires de corruption et de justice. Le PSOE est accusé depuis des mois de financements occultes. M. Gonzalez, qui accordait son premier entretien télévisé depuis la convocation, le 12 mars, d'élections anticipées, a expliqué que l'Espagne, transformée durant la décennie quatre-vingt grâce aux socialistes, avait encore d'autres défis à relever – dont celui de la modernisation – pour être pleinement intégrée dans le projet européen. *« Lors des élections de 1989*, a-t-il ajouté, *j'avais dit que ce serait mon dernier mandat. Mais je n'abandonnerai jamais un projet à mi-chemin. »*

Un beau coup politique

M. Gonzalez, qui brigue donc un quatrième mandat, va parcourir tout le pays pour une campagne qui s'annonce très difficile. Le programme qu'il défendra s'articule autour de quatre thèmes : la création d'emplois (20 % de chômeurs aujourd'hui), la modernisation dans la solidarité et la revitalisation de la vie politique, avec une loi sur les partis et leur financement et, enfin, « l'Espagne en Europe ».

Il y a le programme, mais aussi les personnes. Le chef du gouvernement veut rallier à son programme des indépendants. Alors qu'à cinq semaines des élections tous les sondages donnent le Parti populaire (PP, droite) de José-Maria Aznar et le PSOE au coude à coude, M. Gonzalez vient de réussir un beau coup politique : le numéro deux de la liste du Parti socialiste à Madrid sera le juge Baltasar Garzon, candidat indépendant, qui, placé juste après M. Gonzalez, relègue ainsi le ministre des affaires étrangères, Javier Solana (numéro deux de cette liste depuis 1977), à la troisième place.

L'annonce de la candidature du juge le plus prestigieux de l'Espagne a constitué la première « bombe » de la campagne. Baltasar Garzon, trente-sept ans, le « juge Falcone » de l'Espagne, incarne l'indépendance de la justice. Chargé depuis 1989 à l'Audience nationale (Cour suprême) des dossiers du terrorisme et du trafic de drogue, il n'a pas hésité parfois à braver les autorités pour mener à bien ses enquêtes. Sa célébrité, il l'a acquise avec le dossier du GAL, les groupes antiterroristes de l'opposition qui, entre 1983 et 1987, ont mené la *« sale guerre »* contre l'ETA. Le jeune juge a dérangé en enquêtant sur la provenance des fonds du GAL. Lors d'un procès en 1990, Baltasar Garzon avait cité comme témoins le ministre de l'intérieur de l'époque, José Barrionuevo – qui figure aujourd'hui sur la même liste du Parti socialiste à Madrid, – et l'actuel titulaire du portefeuille, José-Luis Corcuera.

Récupérer les « désilusionados »

L'autre affrontement entre le juge et le ministère de l'intérieur s'est produit à l'automne dernier, lorsque M. Garzon décida d'inculper quatorze gardes civils de la brigade antidrogue pour trafic de stupéfiants. Ils avaient rémunéré leurs informateurs avec... de la cocaïne. Le « super-juge », qui a démantelé les grandes filières de la drogue en Galice et en Andalousie, a travaillé dans des stations-services et des chantiers pour payer ses études de droit. Il estime aujourd'hui qu'il sera plus utile dans le monde politique.

Ce changement de cap a été négocié avec Felipe Gonzalez, pour lequel M. Garzon est le prototype de l'homme nouveau, qui peut revitaliser le projet d'un parti au pouvoir depuis onze ans. Et quel meilleur choix que ce juge lorsque le parti est accusé de corruption ?

Pour Felipe Gonzalez, l'heure n'est plus aux querelles idéologiques et aux règlements de comptes à l'intérieur du PSOE. Il faut récupérer un million d'électeurs, les *« desilusionados »*. – *(Intérim.)*

EUROPE

RUSSIE : conforté par sa victoire au référendum

Boris Eltsine engage la lutte finale contre le Congrès

Conforté par sa victoire au référendum du 25 avril, Boris Eltsine est passé à l'offensive contre les députés. Parallèlement, il a rendu public son projet de Constitution qui donne la primauté au pouvoir exécutif.

MOSCOU

de notre correspondant

Malheur aux vaincus : Boris Eltsine, fort des résultats du référendum, est décidé à soumettre à sa volonté l'actuel pouvoir législatif, avant de liquider le Congrès des députés en faisant adopter, dès juin prochain, une nouvelle Constitution.

Au terme de quelques jours de réflexion, le président russe a fait connaître jeudi 29 avril son choix, qui est celui d'une interprétation extensive du référendum : le résultat du scrutin (58 % des votants pour la confiance au président russe) signifie que M. Eltsine est désormais le seul représentant de la volonté du peuple. Qu'il ne se soit pas trouvé une majorité des inscrits pour exiger de nouvelles élections législatives ne change rien à l'essentiel. Le président a gagné, le Congrès a perdu, et cela définitivement.

« J'annonce que dès aujourd'hui les réformes sont sous la protection du peuple. Toute décision opposée à ces réformes ne doit pas être appliquée et doit être annulée. (...) Il est temps que le Congrès et le Parlement se décident. Soit ils soutiennent les réformes, soit ils entrent dans un affrontement avec le peuple lui-même. » Le raisonnement et le style sont peut-être un peu bolcheviques : mais, après tout, le porte-parole présidentiel, M. Kostikov, a fait savoir que Boris Eltsine était désormais *« la seule force politique légitime »*. Mikhaïl Poltoranine, superviseur des médias officiels, a même affirmé que *« le peuple avait donné carte blanche »* au président, et qu'il voulait *« un Etat fort sans bacchanales politiques »* (les bacchanales désignant clairement, dans la bouche de M. Poltoranine, les activités du Congrès).

En pratique, pourtant, M. Eltsine semble soucieux de maintenir certaines formes. En présentant jeudi son projet de Constitution aux chefs des administrations locales et aux présidents des assemblées des régions et des Républiques autonomes, il les a invités à déléguer deux représentants par région à une Assemblée qui sera chargée d'examiner ce texte. Le président souhaite que cette Assemblée puisse se réunir dès le mois de mai pour présenter ses suggestions. M. Eltsine n'a pas dit clairement si l'Assemblée en question (désignée plutôt qu'élue) serait chargée d'adopter le nouveau texte fondamental. Son principal conseiller en la matière, M. Chakhraï, a expliqué que trois possibilités se présentaient : ou bien le Congrès accepte de voter la nouvelle Constitution, ou bien elle est approuvée par un nouveau référendum, ou encore votée par cette Assemblée de délégués de régions.

Il subsiste donc un certain flou dans la manière, une certaine marge de manœuvre sinon de compromis. Mais l'objectif est clair : donner au président une Constitution qui lui assure une primauté absolue *(voir ci-dessous l'article de José-Alain Fralon)*. Dans l'immédiat, l'offensive présidentielle a conduit le Parlement à se crisper et à improviser une faible contre-attaque : les députés ont annoncé jeudi soir qu'ils mettraient au point d'ici à octobre leur propre projet de Constitution, pour qu'il puisse être voté en novembre. Les députés cherchent clairement à freiner le mouvement, alors que le président est, lui, très pressé : ses adversaires le soupçonnent de longue date de vouloir faire coïncider l'adoption d'une nouvelle Constitution avec le deuxième anniversaire de son élection, le 12 juin.

Radicalisation des conservateurs

D'une manière générale, la victoire de M. Eltsine, d'autant plus éclatante qu'elle a été considérablement magnifiée par les médias officiels, et le ton belliqueux adopté par ses proches ont paradoxalement poussé le Parlement à se radicaliser dans son opposition : ce sont, beaucoup plus qu'avant, les conservateurs purs et durs qui donnent le ton, et qui ont, par exemple, voté une résolution *« ordonnant »* au représentant de la Russie au Conseil de sécurité des Nations unies de mettre son veto à toute éventuelle décision d'intervention militaire dans l'ex-Yougoslavie. Le Parlement, accroché à sa propre interprétation du référendum (où seuls 41 % des inscrits se sont prononcés *pour une dissolution* de l'actuelle Assemblée), fait donc toujours semblant d'avoir le pouvoir.

Un certain flottement s'est toutefois manifesté parmi les centristes. Ainsi M. Nikolaï Travkine, l'un des élus dont les interventions sont toujours les plus écoutées, a annoncé jeudi qu'il renonçait à son mandat de député, et invité ses collègues à faire de même, pour provoquer de nouvelles élections : venant d'un homme qui, dès décembre dernier, affirmait que Boris Eltsine avait fait son temps, et que son *« rôle historique était terminé »*, cette manière de prendre acte de la victoire du président ne manque pas d'allure. Sans aller tout à fait aussi loin, un autre représentant de l'Union civique, M. Golovine, a lui aussi tiré les leçons du vote en se demandant *à haute voix si désormais* le Congrès ne ferait pas mieux de laisser M. Eltsine conduire à sa guise les réformes économiques.

De leur côté, les membres radicaux de l'équipe Eltsine veulent profiter de l'occasion pour enfoncer définitivement un « Centre » qui a prouvé sa faiblesse. *« Je ne vois pas la nécessité maintenant de former un gouvernement de coalition »*, a ainsi déclaré mercredi le ministre des affaires étrangères Andreï Kozyrev, *« puisque la plupart de ceux qui se disaient centristes »* ont appuyé les adversaires du président au cours de la campagne référendaire. M. Eltsine lui-même paraît déterminé à remettre de l'ordre dans les rangs, en sabrant ceux qui traînent des pieds. *« Nous n'avons pas le temps*, a-t-il déclaré jeudi, *de mener une quelconque lutte interne avec les adversaires de la politique de réformes. Nous ne supporterons plus d'opposition de l'intérieur. Il faut nous débarrasser de ceux qui ne suivent pas le même chemin que nous »*. Cela sonnait comme l'annonce d'une purge en bonne et due forme, d'autant que M. Eltsine, utilisant le vocabulaire communiste *traditionnel, appelait à mener* désormais *« une politique des cadres »* plus *« décidée »*.

Là encore, pourtant, les faits pourraient rester très en deçà des mots, et ceux qui croient que la Russie va prendre un nouveau départ sur la voie des réformes économiques radicales, en sommeil depuis des mois, risquent d'être déçus. Intervenant après M. Eltsine, le premier ministre Viktor Tchernomyrdine s'est contenté de dresser, une fois de plus, le très long catalogue des problèmes à résoudre, et d'abord celui de l'inflation (un participant à la réunion, a confié que si le gouvernement continuait à travailler de cette manière, *« au prochain référendum, nous serons balayés »*). De son côté, le ministère de l'économie a publié un projet prévoyant un net renforcement de l'intervention de l'Etat dans la conduite de l'économie, au moment même où le président dénonçait à la tribune les dégâts causés dans l'histoire russe par les excès du *« centralisme »*. De son côté, Boris Eltsine a nommé un nouveau premier vice-premier ministre – le troisième – en la personne d'Oleg Soskoviets, un ancien directeur d'usine. Quinze jours après la nomination, également au poste de premier vice-premier ministre, d'Oleg Lobov, un ancien du Gosplan, considéré avec une extrême méfiance par les membres les plus libéraux du gouvernement.

M. Eltsine continue donc ses dosages. Au bout du compte, sa cuisine pourrait fort bien être du goût des centristes et en particulier des représentants du complexe industriel. Au risque de paraître un peu fade à ceux qui célèbrent *aujourd'hui la « victoire des réformes »*.

JAN KRAUZE

Instaurer un régime présidentiel

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Du cousu main. C'est peu de dire que le projet de nouvelle Constitution que Boris Eltsine vient d'envoyer, pour avis, aux représentants des pouvoirs locaux, fait la part belle à la fonction présidentielle. Après avoir vécu pendant plus de soixante-dix ans sous des constitutions fondées sur le principe du *« tout le pouvoir aux soviets »*, jamais mis en œuvre en pratique puisque le pouvoir était concentré dans les seules mains des dirigeants du Parti communiste, la Russie est en passe de tomber dans l'excès inverse du *« tout le pouvoir au président »* .

Le texte présenté par M. Eltsine dispose que le président, élu pour cinq ans dans des conditions *non encore définies*, est le chef des armées, *« inspire »* la politique étrangère, peut prendre des décrets et a aussi le droit de dissoudre l'assemblée fédérale, le nouveau Parlement bicaméral. Il proposera au législatif le nom du chef du gouvernement et ceux des ministres, et aura le dernier mot en cas de désaccord. Le poste de vice-président est supprimé. Une manière de se débarrasser à court terme du vice-président actuel, Alexandre Routskoï, passé à l'opposition ; M. Eltsine vient d'ailleurs de lui retirer deux dossiers importants : l'agriculture et la lutte contre la corruption.

En cas de vacance du pouvoir présidentiel, celui-ci est occupé par le président d'une des deux chambres. Le président a aussi le droit de convoquer un référendum et de décréter l'état d'urgence, après accord des autorités locales et régionales. Il propose aux députés les noms des plus hauts responsables de l'Etat, dont le président de la Banque centrale, les juges de la Cour constitutionnelle et de la Cour suprême. Le président ne pourra briguer plus de deux mandats et devra être âgé de plus de 35 ans et de moins de 65 ans, au moment de l'élection. M. Eltsine a 62 ans.

« Douma d'Etat » et « Soviet de la Fédération »

Face à cet exécutif impérial, le législatif est reduit à la portion congrue. L'Assemblée fédérale sera formée de deux chambres : la « Douma d'Etat », qui rassemblera 300 députés élus par circonscription, et le « Soviet de la Fédération », qui sera composé de deux élus pour chacune des 88 entités de la Fédération, des Républiques autonomes aux districts en passant par les régions. C'est d'ailleurs ce soviet qui aura le plus de pouvoir au sein de l'Assemblée puisqu'il lui appartiendra notamment de voter la destitution du président pour *« haute trahison, violation préméditée de la Constitution et atteinte aux droits et libertés de l'homme »*, après avoir été saisi par la Douma d'Etat et avoir recueilli l'avis de la Cour constitutionnelle. Le Soviet accordera donc ou non sa confiance au chef du gouvernement présenté par le président. En cas de désaccord persistant, après convocation des deux chambres, le président pourra dissoudre l'Assemblée.

Le Soviet de la Fédération ratifie les accords internationaux et décide de *« l'emploi des forces armées russes en dehors du territoire de la Fédération »*. La Douma, pour sa part, fixe les taxes et les impôts, contrôle l'émission monétaire, adopte en première lecture les lois fédérales, qui seront ensuite présentées devant le Soviet de la Fédération.

C'est au cours de la réunion conjointe des deux chambres que sera adopté le budget fédéral ou décidée l'admission de nouveaux membres à l'intérieur de la Fédération. Il faudra aussi une majorité des deux tiers dans chacune des deux chambres pour permettre une modification de la Constitution.

JOSE-ALAIN FRALON

Un gouvernement italien mort-né

Suite de la première page

Il y a surtout l'équipe du PDS : Augusto Barbera, professeur de droit constitutionnel, très proche également du leader du mouvement référendaire, l'ex-démocrate-chrétien Mario Segni, chargé des rapports avec le Parlement ; le conseiller économique du PDS, Vincenzo Visco, nommé au ministère des finances et Luigi Berlinguer, cousin du célèbre dirigeant communiste, à qui était confié le dossier des universités. Le professeur Luigi Spaventa, proche du PDS, nommé au budget, n'ayant pas, lui, fait connaître sa position.

En moins de vingt-quatre heures, le climat serein et les premières discussions sur les réformes esquissées par la nouvelle équipe s'effaçaient, submergés par une explosion de colère et de haine, habilement entretenue à l'occasion, et déclenchée par le verdict très favorable à l'ancien secrétaire du Parti socialiste (PSI), Bettino Craxi, rendu en début de soirée par la Chambre des députés. Celle-ci avait à se prononcer sur six demandes de levée d'immunité parlementaire requises contre M. Craxi par la justice afin de poursuivre des enquêtes pour corruption et violation de la loi sur le financement des partis *(lire l'encadré ci-contre)*.

Au-delà de toute autre considération, ce verdict a surtout été reçu comme la preuve la plus évidente que le changement appelé à grands cris n'était pas arrivé, et qu'il fallait toujours compter avec la vieille *« partitocratie »*. Manifestations, empoignades, invectives, dans un climat inquiétant d'exaspération ou d'irresponsabilité, la journée s'achevait dans la confusion la plus totale. Fini *« l'effet Ciampi »*, la lire une fois encore replongeait. Ulcéré par le résultat, et saisissant aussi l'occasion, au passage, pour se sortir de ce guêpier, l'état-major du PDS convoquait une réunion d'urgence et annonçait en fin de soirée qu'il retirait son appui au gouvernement, confirmant peu après le retrait des ministres.

L'expérience *« historique »* d'anciens communistes dans la majorité s'arrête là, semble-t-il (1). Il est vrai que le PDS, qui ne s'est pas encore vraiment remis de son *« grand virage »* d'il y a deux ans – lorsque, subissant une scission le parti a renoncé au communisme, – n'était pas unanime dans sa volonté d'entrer au gouvernement, loin de là. Certains par principe, dans l'aile gauche du parti (les « communistes démocratiques »), d'autres par « tactique », trouvaient le moment hasardeux et mal venu. L'expérience du flirt des communistes avec la Démocratie chrétienne dans la seconde moitié des années 70 – le « compromis historique » – n'a pas laissé d'excellents souvenirs.

Quant au secrétaire du PDS, Achille Occhetto, de plus en plus contesté, il jouait peut-être même son propre avenir en forçant une partie de ses troupes à sauter le pas. Ce qui expliquait ses dernières hésitations : en dépit de l'entrée des ministres, déclarait-il en substance jeudi matin, notre soutien sera encore conditionné par le programme proposé. Pour rattraper cet aller-retour sans gloire, le parti a déjà annoncé une grande manifestation à Rome, piazza Navona, vendredi soir.

Un monument composite

Tard également jeudi soir, les Verts se retiraient à leur tour, et les Républicains (PRI), qui, après deux ans d'absence au pouvoir, s'étaient plus ou moins ralliés avec l'entrée au gouvernement de deux personnalités proches du parti, le sénateur Antonio Maccanico, promu bras droit de M. Ciampi à la présidence du conseil, et le professeur Paolo Savona ministère de l'industrie, se déclaraient immédiatement favorables à des élections anticipées.

Avant même d'avoir obtenu la confiance du Parlement, le gouvernement Ciampi serait-il mort-né ? La journée de vendredi devait à cet égard être décisive, même si, dans la folie généralisée, *M. Ciampi, pris de court comme* tout le monde, se disait, la veille au soir, prêt a poursuivre sa tâche. Plus encore qu'un gouvernement du changement, c'est un véritable monument composite érigé à la solidarité nationale et cimenté par les urgences économiques que l'ex-gouverneur de la Banque d'Italie avait réussi à mettre sur pied. Un tour de force dont n'étaient absents ni certains relents obligés des pactes politiques du passé, notamment *dans le savant* saupoudrage des ministères, ni, on l'a vu, de réelles nouveautés.

La *Démocratie-chrétienne* s'y maintenait assez bien – exception faite du « courant Andreottien », nettement exclu – et s'adjugeait huit portefeuilles, et non des moindres. Celui des réformes électorales, confié à Leopoldo Elia, ex-président de la Cour constitutionnelle dont le nom avait été cité pour la présidence du Conseil avant celui de M. Ciampi ; ceux de l'intérieur, de la justice, du trésor, de l'instruction publique et des travaux publics où étaient maintenus les ministres sortants, respectivement Nicola Mancino, Giovanni Conso (magistrat proche de la DC), Piero Barucci, Rosa Russo Jervolino et Francesco Merloni.

Après le refus de l'ex-président du conseil, le socialiste Giuliano Amato, l'économiste Beniamino Andreatta, jusque-là ministre du budget, se retrouvait aux affaires étrangères . Enfin, un nouveau visage faisait son apparition : celui de Maria Pia Garavaglia, ex-sous secrétaire à la santé lors du dernier gouvernement Andreotti, qui prenait la tête du ministère. Alfredo Diana, éphémère ministre de l'agriculture sortant, gardant son portefeuille jusqu'à l'abolition du ministère décidée par le référendum du 18 avril.

Climat explosif

Les trois autres partis de la coalition sortante se trouvaient, eux, plus pénalisés. Les socialistes gardaient deux ministres, déjà dans l'équipe précédente, mais qui changaient d'affectation : Valdo Spini passait de l'environnement aux politiques communautaires, et *Paolo Baratta, banquier proche du* PSI, laissait les privatisations au profit du commerce extérieur. Trois nouveaux venus socialistes – Gino Giugni, président du parti, et Fabio Fabbri, ainsi que l'avocate proche du PSI Fernanda Contri Bruzzone – s'adjugeaient, l'un le ministère du travail, l'autre celui de la défense, et la troisième le portefeuille des affaires sociales. Répartition qui allait même jusqu'à respecter, pour ainsi dire, les divers courants d'un Parti socialiste particulièrement en crise, MM. Giugni et Spini pouvant passer pour des réformateurs, tandis que M. Fabbri, ancien président du groupe socialiste au Sénat, ancien ministre, appartient à la vieille garde « craxienne ».

De leur côté, les libéraux prenaient les transports et la marine, confiés à l'ex-ministre de la santé Raffaele Costa, et les sociaux-démocrates le ministère des postes, dont était chargé Maurizio Pagani, qui occupa les mêmes fonctions sous le gouvernement Amato. Pour compléter le tout, deux ministres sans obédience précise : l'ex-journaliste Alberto Ronchey, qui se maintenait aux biens culturels, et le professeur de droit administratif Sabino Cassese, qui faisait son entrée à la fonction publique.

Que restera-t-il de cette belle construction ? La route est étroite et le climat explosif. A moins de ramener républicains et stratèges du PDS à de meilleurs sentiments, on voit mal, à part M. Ciampi, déjà très handicapé, qui aurait l'autorité, ne serait-ce que morale, pour réunir une équipe solide dans de pareilles conditions. La Ligue, la Rete mouvement (antimafia), le MSI (néofascistes) et même les nostalgiques de Rifondazione communista (PRC) qui ont tous appelé à des manifestations de protestation – après les manifestations spontanées de colère qui ont eu lieu dès jeudi soir – semblent opter de plus en plus ouvertement pour la politique du pire, prêts à tout pour aller vers des élections anticipées, qui, avec un système électoral bancal (majoritaire au Sénat, *encore proportionnel* à la Chambre) n'aboutiraient sans doute qu'à un petit peu plus de clarté pour beaucoup plus de confusion.

Faut-il pour autant conserver un Parlement qui n'arrive plus à faire respecter ses décisions et paraît à bien des égards largement délégitimé ? A moins que le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, à qui il reviendra en dernier recours de résoudre cette équation empoisonnée, ne décide de mettre en place un gouvernement purement institutionnel chargé uniquement de préparer très vite la transition la moins désastreuse possible vers les élections. Quoi qu'il en soit, le gouvernement, ou la forme de gouvernement qui va naître, devrait être, à coup sûr, de courte durée.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

(1) Le PCI a participé à quatre gouvernements de l'après-guerre, de 1945 à 1947. Il n'est jamais revenu au pouvoir ensuite. Il a donné naissance en 1991 au PDS qui, jusqu'à maintenant, n'avait participé à aucun gouvernement.

« Voleurs ! »

ROME

de notre correspondante

« Aux élections ! Aux élections ! » « Voleurs ! » Cris de rage et d'indignation, poings tendus, exaspération sur fond d'huissiers compassés et de velours fanés, l'austère Chambre des députés, évacuée presque de force, jeudi soir 29 avril, n'est qu'un champ de bataille.

Quelques minutes plus tôt, les députés appelés à se prononcer sur le cas de Bettino Craxi – ex-secrétaire du PSI, ex-président du Conseil, ex-homme tout-puissant d'Italie et accusé numéro un du scandale politico-financier qui empoisonne la vie du pays depuis plus d'un an – ont répondu quatre fois non et deux fois oui : non à la levée d'immunité parlementaire pour deux séries d'accusations très lourdes de corruption à Milan ; non pour l'accusation de recel ; non enfin à la demande des juges d'effectuer des perquisitions.

Deux petits *« oui »* seulement, dont un, avec une voix à *peine de majorité*, qui autorisent les juges à poursuivre leur enquête pour une affaire très mineure de corruption à Rome, et l'autre pour violation de la loi sur le financement des partis. Bettino Craxi, qui, dans un discours très long et très charpenté, s'est défendu lui-même, accusant pêle-mêle la justice de le *« persécuter »* – en abusant de la détention préventive pour faire parler les témoins, – lui reprochant aussi la *« reconstruction abusive des déclarations »*, a gagné son pari, du moins provisoirement, car il est l'objet d'autres séries d'accusations encore : il a réussi à se faire absoudre sur le plan de l'éthique personnelle, son cas se transformant en procès du régime et des pratiques politiques en vigueur jusque-là ; pratiques qu'il avait été le premier a évoquer à la Chambre, presque par boutade, et en tout cas avec un certain cynisme, au début de *l'affaire. La boutade lui avait* coûté cher, puisque retenue dans le dossier d'accusation.

Alors, est-ce à dire que l'ex-leader socialiste a convaincu ses pairs ? Difficile à croire. Lui-même n'y comptait guère. La veille, entre-aperçu au bar de son hotel-tanière du « Raphaël » à Rome, il nous avait confié, avec l'ironie détachée du futur condamné : *« Avec les votes à bulletin secret, il faut toujours se méfier, surtout de ses amis ! »*. C'est l'inverse qui s'est produit. De fait, jeudi soir, à l'heure des comptes, une bonne quarantaine de votes – aussi mystérieux qu'inattendus – se sont portés au secours de M. Craxi. De toutes façons, les dés étaient pipés, et les députés, du moins ceux de la vieille majorité pris entre deux feux : protéger même partiellement M. Craxi, dans le climat de lynchage médiatique actuel, c'était passer pour « des suppôts de la corruption politique et risquer de précipiter les élections anticipées, perdant au passage leurs sièges.

Jeter l'ex-leader socialiste totalement en pâture aux juges relevait d'une belle hypocrisie dans un Parlement où aucun parti n'est épargné par le scandale, et où un député sur dix a affaire à la justice. Alors, entre les faux *« oui »* et les vrais *« non »*, le sens du débat s'y est un peu perdu, la dignité du Parlement aussi. Faisant un discours très ironique en ce sens, traitant de *« lâcheurs »* des parlementaires et attaquant une justice qui *« arrête les secrétaires » mais « pactise avec les grands industriels »*, le trublion de la Chambre, le député libéral Vittorio Sgarbi, a tenté de faire passer le message : *« Que celui qui n'a jamais péché jette... etc. »* Pris au mot, il a été assailli à la sortie par un jet d'œufs pourris.

M.-C. D.

PROCHE-ORIENT

Les négociations israélo-arabes à Washington

Les Palestiniens se montrent optimistes

Les délégations israélienne et palestinienne aux négociations bilatérales de paix sur le Proche-Orient ont annoncé, jeudi 29 avril, à Washington, la formation de trois groupes de travail, chargés de discuter des droits de l'homme, du projet d'« autogouvernement » palestinien et des responsabilités sur la terre et l'eau en Cisjordanie et à Gaza, au cours de la période intérimaire de cinq ans qui devrait précéder un accord sur le statut définitif de ces territoires. Les deux derniers groupes se sont aussitôt mis au travail.

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Au diable la retenue ! Oubliés les sourires compassés et les circonlocutions diplomatiques ! Jeudi, les membres de la délégation palestinienne aux pourparlers de Washington ne cachaient pas leur satisfaction. Après dix-huit mois d'une négociation presque stérile, suivis d'une interruption de quatre mois, la discussion sérieuse devrait pouvoir s'engager sur les questions de fond. Même s'ils ne se bercent pas d'illusions, un nombre incalculable de problèmes restant à résoudre, les délégués israéliens et palestiniens étaient, une fois n'est pas coutume, sur la même longueur d'onde. *« C'est un bon départ mais tout doit encore être mis à l'épreuve de la discussion et des faits »*, nous a déclaré Nabil Chaath, conseiller diplomatique du chef de l'OLP, Yasser Arafat.

« Un bon commencement »

Dans la même veine, Fayçal Husseini, désormais chef en titre de toutes les délégations palestiniennes aux négociations de paix, juge que *« les prémices sont prometteuses »*. Tout aussi sobre mais très satisfait, le chef de la délégation israélienne, Elyakim Rubinstein, a estimé que c'était *« un premier pas positif »* qui devrait permettre d'aboutir à des résultats et de *« créer une bonne atmosphère de travail »*.

L'annonce, en début de soirée, de la formation de trois groupes de travail a éclairci un ciel plutôt sombre. La « semaine » de travail semblait devoir, en effet, se terminer comme elle avait commencé, c'est-à-dire sur un dialogue de sourds, les négociateurs israéliens d'une part, syriens, libanais, jordaniens et palestiniens d'autre part, exigeant que leurs vis-à-vis cèdent les premiers. L'annonce, coup sur coup en l'espace de vingt-quatre heures, par le gouvernement d'Itzhak Rabin, que trente Palestiniens expulsés de Cisjordanie et de Gaza depuis 1967 étaient autorisés à rentrer chez eux, et que cinq mille autres résidant à l'étranger seraient autorisés à regagner leur pays dans le cadre de la réunification familiale, a sans doute contribué à la détente.

La réaction des Palestiniens à ces deux initiatives fut plutôt réservée : *« C'est bon pour un commencement »*, mais ce n'est pas suffisant, avait dit leur porte-parole, Hanane Hachraoui. De quoi refroidir les Israéliens *« quelque peu frustrés par cette attitude »*, selon son homologue israélienne, Ruth Yaron.

Ce sont, en fait, des évolutions plus fondamentales qui ont causé le mouvement : une série de déclarations publiques de responsables israéliens, dont certaines, à Washington même, sur les contours de la période transitoire de cinq ans envisagée pour les territoires occupés (*le Monde* du 29 avril), et aussi certains éclaircissements apportés par la délégation de l'Etat juif dès mercredi soir.

Désamorcer une situation explosive

Certes, telles quelles, les propositions israéliennes ne satisfont pas encore les Palestiniens, mais ces derniers estiment désormais qu'il y a matière à exploration, qu'il faut chercher à savoir, par exemple, quels sont les tenants et les aboutissants de l'acceptation des transferts des pouvoirs de l'administration civile israélienne à l'« autogouvernement » palestinien, de discuter clairement du sort des colonies juives de peuplement une fois que l'administration civile israélienne aura été dissoute. Bref, de parler du concret pour tenter de préparer l'avenir.

Pour l'heure, les Palestiniens affirment vouloir *« jouir de la juridiction sur la terre – toute la terre – sur les personnes et sur l'administration, disposer d'un pouvoir législatif et devenir la vraie source d'autorité et la référence légale »* dans les territoires occupés. Accusés par leurs contempteurs de négocier pour rien, les délégués palestiniens avaient aussi absolument besoin d'une « percée » politique. Ils se sont donc engouffrés dans les « ouvertures » israéliennes et ont proposé la création de groupes de travail que leurs vis-à-vis israéliens ont aussitôt acceptée.

L'important dans ces développements, ce n'est pas tellement la création de ces groupes – deux d'entre eux existaient déjà de manière « informelle » depuis le mois d'octobre mais ils ne s'étaient réunis que deux ou trois fois. C'est plutôt la dynamique nouvelle dans laquelle ils s'inscrivent. En outre, dès jeudi soir, il a été fait appel à deux conseillers de la délégation palestinienne, Ahmad Khaledi et Camille Mansour, dont nul n'ignore les liens avec l'OLP.

Ainsi, de gestes spectaculaires – telle l'acceptation de M. Husseini comme chef en titre des délégués palestiniens – en gestes plus discrets, Israël est-il en train d'admettre l'OLP dans le processus de la négociation ? Au demeurant, parmi les trente expulsés autorisés à rentrer dans leur foyer, cinq au moins sont des responsables de l'OLP, dont trois anciens membres du comité exécutif. La plupart des autres sont des membres du Parti communiste palestinien.

« Israël a compris qu'il fallait rapatrier les plus chauds partisans du processus de paix », commente un délégué palestinien. Et ainsi, d'initiatives concrètes en décisions politiques, l'Etat juif est en train de désamorcer une situation explosive en Cisjordanie et à Gaza – que l'expulsion de quatre cents Palestiniens au mois de décembre dernier et le bouclage des territoires occupés depuis la fin du mois de mars ont largement contribué à créer – dont les bénéficiaires étaient les adversaires du processus de paix. Reste que la route est encore longue qui conduira à un accord entre les deux parties.

MOUNA NAÏM

Echec des discussions sur l'eau

Le chef du département économique de l'OLP, Abou Ala, a dressé, au cours d'une conférence de presse, un constat d'échec total de la troisième *session du groupe de travail sur* les problèmes de l'eau au Proche-Orient, qui s'est achevée, jeudi 29 avril, à Genève. Il a rejeté l'entière responsabilité de cet échec sur Israël pour avoir refusé de discuter du droit des Palestiniens sur les ressources hydrauliques. Il a annoncé qu'en raison de cet échec, les Palestiniens refuse*raient de participer à toute activité* découlant de ce groupe de travail, l'un des cinq prévus dans le cadre des négociations « multilatérales » qui ont trait à des questions intéressant l'ensemble du Proche-Orient et qui doivent avoir lieu parallèlement aux négociations bilatérales israélo-arabes. Il a, toutefois, *assuré* que les *Palestiniens* seraient présents à la prochaine sesssion du groupe de travail, au mois de septembre, à Pékin.

Dans un communiqué, la délégation israélienne a attribué cet échec à l'insistance des Palestiniens à sortir du cadre fixé par la Conférence de paix de Madrid. De source diplomatique américaine, on a reconnu que la réunion de Genève avait échoué, bien qu'elle ait été *« la plus productive »* et que l'on soit passé, deux fois, *« à un cheveu d'un accord »*. – *(AFP.)*

Fayçal Husseini se félicite de la « mentalité nouvelle » des Israéliens

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

« J'aurais voulu prendre l'avion et me retrouver dans les territoires occupés pour être témoin de la joie des familles qui vont accueillir les quinze premiers expulsés autorisés à rentrer dans leurs foyers. » Fayçal Husseini n'avait que ce seul regret, jeudi 29 avril, à Washington : ne pas pouvoir assister à *« la liesse de la population »*.

Désormais reconnu par Israël comme le chef en titre de tous *les négociateurs palestiniens* aux pourparlers de paix sur le Proche-Orient, Fayçal Husseini avait le sourire fatigué qui clôt tout effort couronné de succès. Lui qui a négocié pied à pied pendant des semaines avec les Israéliens et les Américains *pour obtenir des engagements* de l'Etat juif qui permettent la relance du processus de paix, se garde de tout triomphalisme. *« Ce n'est pas moi qui ai obtenu cela. C'est le couronnement de longs mois de négociations et aussi d'une lutte sur le terrain. Nous ne sommes qu'au début d'un long processus dont il faut espérer qu'il aboutira »*, nous a-t-il déclaré après l'annonce de la formation de trois groupes de travail israélo-palestiniens.

Préparer la relève

Issu d'une des plus importantes familles de Jérusalem, il a un port de notable, qu'un passage à l'académie militaire de Syrie a contribué à rigidifier. Quel accueil les Israéliens lui ont-ils réservé à la table des négociations ? Fayçal Husseini se décontracte : *« Vous savez, je ne leur suis pas étranger,* répond-il. *Nous nous sommes déjà rencontrés à l'occasion de conférences ou de réunions. Peut-être même certains d'entre eux ont-ils été officiers de l'armée ou de l'aviation. Peut-être nous sommes-nous affrontés en 1967 ; tel ce général d'aviation que j'ai rencontré en 1989 à l'occasion d'un congrès à New-York et qui, en 1967, avait bombardé une position où je me trouvais en Syrie. Il ne nous avait pas touchés. Nous non plus. »* De toute évidence, M. Husseini, qui ne se départit jamais de sa réserve, est à son aise.

Des Israéliens, qui l'ont envoyé en prison à cinq reprises entre 1967 et 1990 – *sans oublier une mise en résidence surveillée de cinq ans,* – il parle, aujourd'hui, avec pondération. Ils font preuve, dit-il, *« d'une mentalité nouvelle »* et *« d'un sens des réalités »*. Il se féliciterait presque de la crise suscitée par l'Etat juif au cours des derniers mois. Cela nous a permis de soulever des questions fondamentales, d'ouvrir le dossier des expulsions, celui de la réunification des familles et d'autres encore, fait-il remarquer.

Lui qui, à l'instar de la plupart des responsables palestiniens, craignait, il y a quelques jours encore, que le processus de paix ne vole en éclats, semble, aujourd'hui, convaincu que les négociations ont des chances réelles d'aboutir. *« Délimitons les points d'accord et de désaccord et essayons de faire avancer les choses. Et si les groupes de travail actuels sont efficaces et font leurs preuves, nous pourrions en constituer d'autres qui nous permettraient de nous préparer à prendre la relève, à organiser d'ores et déjà la période intérimaire et... l'Etat palestinien. »* M. Husseini ne perd jamais le nord. L'Etat palestinien demeure son objectif ultime.

M. Na.

Un geste d'Itzhak Rabin en direction des populations occupées

La Cisjordanie fête le retour de trente personnalités expulsées dans les années 70 et 80

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La fête. A *Jéricho, Ramallah et* El Bireh, trois localités arabes de Cisjordanie, tout était prêt, vendredi 30 avril, pour célébrer, dans la liesse populaire, le retour au pays d'un premier contingent de quinze personnalités palestiniennes, bannies à vie par les Israéliens dans les années 70 et 80. Bien que, dans le passé, une poignée d'exilés aient été autorisés à rentrer chez eux dans le cadre d'arrangements particuliers, ce développement constitue le premier résultat véritablement tangible du processus de paix engagé il y a dix-huit mois, le premier geste d'une puissance occupante en direction de populations occupées.

Si tout se passe bien – le comité d'accueil que l'OLP a mis en place s'est engagé à éviter que la fête dégénère en manifestation anti-israélienne – quinze autres exilés devraient pouvoir rentrer chez eux, dimanche ou lundi. *« Les personnes concernées,* a précisé le premier ministre, Itzhak Rabin, pour couper court aux critiques de son extrême droite, *n'ont pas de sang sur les mains. »* Treize communistes, beaucoup d'indépendants, deux ou trois vieux militants de gauche et une majorité de sexagénaires.

Un risque minimal

Sans aller jusqu'à ironiser, comme l'ont fait certains analystes israéliens, sur *« le retour dans les territoires du service gériatrique de l'OLP »*, on remarquera que le groupe autorisé à rentrer ne compte aucune personnalité de premier plan de la résistance palestinienne, ni aucun membre avéré de la principale composante de l'OLP, le Fatah de Yasser Arafat. Visitant, jeudi, le territoire de Gaza, bouclé depuis plus d'un mois et toujours sous tension, le premier ministre a indiqué qu'il ne s'était pas engagé à autoriser d'autres retours parmi les mille sept cents Palestiniens expulsés de chez eux depuis 1967. Mais il n'a pas exclu d'autres gestes du même type.

« Notre décision, a ajouté M. Rabin, *a été prise pour des raisons politiques, peut-être pour améliorer les chances du processus de paix, mais sans mettre en danger la sécurité d'Israël. »* En fait, conscient qu'il lui fallait payer un certain prix politique pour faire repartir les négociations – bloquées depuis l'expulsion, au mois de décembre dernier, vers le sud du Liban, de plus de quatre cents Palestiniens réputés islamistes – le gouvernement israélien a pris un risque minimal. De même que les bannissements plus ou moins massifs éveillent de terribles cauchemars chez un peuple composé d'au moins trois millions d'exilés-réfugiés, le retour, même limité de quelques-uns, constitue pour les Palestiniens un puissant symbole d'espoir.

L'opération, qui vise aussi à marginaliser le cas de ceux qu'on appelle *« les quatre cents de décembre »*, présente l'avantage de remettre quelque peu en selle l'OLP dans les territoires. Puissamment contestée par les fondamentalistes du mouvement de la résistance islamique Hamas qui lui reprochent de négocier avec *« l'ennemi sioniste »* sans jamais rien obtenir de concret, la centrale palestinienne pourra désormais se prévaloir de certains résultats.

Même si l'autorisation qui sera, en outre, donnée, cette année, à environ cinq mille Palestiniens de l'extérieur de regagner les territoires occupés dans le cadre de la réunification familiale, ne constitue pas une nouveauté – trois mille personnes, pour la plupart des femmes et des enfants, avaient déjà été autorisées, l'an dernier, à rejoindre leurs parents, – la mesure est présentée par les intéressés comme une victoire des négociateurs de l'OLP.

M. Rabin, qui est allé jusqu'à rencontrer publiquement, jeudi, à Gaza, Assad Siftaoui, l'un des principaux dirigeants locaux du Fatah, semble avoir accepté l'idée que les négociations de paix n'ont aucune chance d'aboutir sans la reconnaissance plus ou moins nette du seul mouvement de résistance qui accepte de discuter avec lui.

PATRICE CLAUDE

Délégué général de l'OLP à Paris

Ibrahim Souss a obtenu la nationalité française

Les milieux officiels palestiniens ont accueilli avec indifférence, jeudi 29 avril, l'annonce de la naturalisation française – par décret du 24 mars dernier – d'Ibrahim Souss, délégué général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) en France. M. Souss était jusqu'ici porteur d'un passeport jordanien. Son épouse et ses enfants sont de nationalité française.

« Cela ne mérite pas mon commentaire », s'est borné à déclarer Bassam Abou Charif, conseiller politique de Yasser Arafat. Quant à Zakaria Abdelrahim, directeur du département politique de l'OLP, il a indiqué que le nouveau statut de M. Souss *« fera l'objet de concertation avec les autorités françaises »*. « A priori, a-t-il ajouté, *nous ne voyons pas d'inconvénient »* à ce que M. Souss *« continue d'assurer ses fonctions à la tête de la délégation générale »* de l'OLP à Paris *« si cela ne contrevient pas à la loi française »*. La délégation de Palestine – dont le statut en France s'apparente à celui de la Corée du Nord – n'est pas, au sens strict, une représentation diplomatique.

□ **Près de 300 millions d'arabes en l'an 2000.** – Les vingt et un Etats membres de la Ligue arabe compteront quelque 299 millions d'habitants en l'an 2000 (241 millions en 1992), soit un taux de croissance de 3 % au lieu de 1,7 % dans le reste du monde, a indiqué, jeudi 29 avril, dans son rapport annuel, le Fonds monétaire arabe (FMA). L'Egypte, le pays le plus peuplé, qui, selon une estimation, avait, en 1992, 58 millions d'habitants, devrait en compter 69,7 millions en l'an 2000. Cette progression démographique risque d'aggraver les problèmes sociaux s'il n'y a pas d'efforts adéquats d'investissement, a indiqué le Fonds. – *(AFP.)*

□ **IRAK : Bagdad dénonce un bombardement iranien dans le Nord.** – L'Irak a *« vivement »* protesté, mercredi 28 avril, auprès de l'Iran, après le pilonnage, lundi, par l'artillerie iranienne de *« zones civiles »* dans le nord du pays, a rapporté l'agence officielle INA. Le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) a affirmé que les troupes de Téhéran – qui ont récemment repris leurs opérations contre les Kurdes iraniens – avaient pénétré à l'intérieur du Kurdistan irakien, sur une profondeur de 5 kilomètres, après *avoir tiré au mortier sur les régions* de Souta et Kokhlan, dans le district de Pandjwin. – *(AFP.)*

□ **IRAN : visite à Paris du vice-ministre des affaires étrangères.** – La France et l'Iran partagent une *« grande identité de vues »* sur le conflit en Bosnie et souhaitent régler leur contentieux financier pour développer leurs échanges commerciaux, a indiqué, mercredi 28 avril, un porte-parole du Quai d'Orsay, après l'entretien qu'avaient eu, la veille au soir, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, Mahmoud Vaezi et le secrétaire général du Quai d'Orsay, Serge Boidevaix. D'autre part, une délégation financière iranienne est à Paris pour y négocier avec les banques françaises le rééchelonnement de la dette privée iranienne à court terme, évaluée à environ 200 millions de francs. – *(AFP.)*

□ **Consignes de modération pour les pèlerins de La Mecque.** – Le président Rafsandjani a donné, mercredi 28 avril, des consignes de modération aux quelque 115 000 pèlerins iraniens qui vont se rendre, à partir de la semaine prochaine, à La Mecque. Il leur a demandé d'éviter les discussions sur *« les questions qui divisent les musulmans »*. *« Nous ne sommes pas contre des débats entre les différents courants de l'islam, mais si ces débats prennent une forme fanatique ce sera du poison,* a-t-il ajouté. *Nous ne devons pas nous affaiblir nous-mêmes, devenir une menace pour nous-mêmes, alors que l'islam fait face actuellement au blasphème et à l'oppression mondiale »*. – *(AFP.)*



AMÉRIQUES

Etats-Unis : les cent jours de Bill Clinton

Suite de la première page

Seulement, M. Clinton s'est fait élire comme un centriste, un *«démocrate nouvelle manière»*. Et, si l'opinion le suit dans sa volonté de réduire le déficit, elle le condamne dans les moyens choisis : trop de hausse des impôts – à la manière *«démocrate traditionnelle»* – et pas assez de coupes dans les dépenses de l'Etat. En ces temps d'adaptation difficile à une compétition économique accrue, les Américains veulent *«un peu plus d'Etat»* pour les accompagner, *mais pas trop*. Ce fut l'argument avancé par la minorité républicaine au Sénat pour bloquer, avec succès, le mini-plan de relance (16 milliards de dollars) que M. Clinton voulait faire voter en tant que correctif au budget 1993. La défaite augure mal du reste de la bataille budgétaire pour la Maison Blanche.

Car ce que M. Clinton a fait voter à la mi-février n'est qu'une *«résolution»* budgétaire sur les grandes masses des dépenses et des recettes de 1994. Reste à présent à voter le détail de chacune d'entre elles avec un groupe parlementaire démocrate prêt à mettre ce programme en pièces pour satisfaire autant d'intérêts particuliers que représentent les élus. En connaisseur, Leon Panetta, ancien de la commission des finances à la Chambre, aujourd'hui directeur du budget, vient d'avertir le président que la bataille s'annonçait rude.

Alors que l'activité s'est nettement ralentie au premier trimestre (la progression du produit intérieur brut a été de 1,8 % en rythme annuel contre 4,7 % *pour le dernier trimestre* 1992), M. Panetta s'est aussi inquiété des perspectives de croissance. Il a mis le doigt sur sur une autre contradiction «clintonienne». Si le président semble pouvoir compter sur des taux d'intérêt relativement bas (avec la *«compréhension»* du républicain Alan Greenspan, le patron de la banque centrale), son programme de dépenses sociales (réforme de la santé et formation professionnelle financées par une hausse de la fiscalité) va peser sur les entreprises – donc sur la reprise et l'emploi. Nombre d'économistes prévoient qu'il pourrait en coûter un point de taux de croissance l'an prochain à l'économie américaine (3 % au lieu de 4 %) – des chiffres qui laissent tout de même l'Europe très loin derrière l'Amérique.

Or M. Clinton est attendu, jugé, jaugé par ses concitoyens sur ce chapitre-là : l'économie. Quand il s'y est consacré avec l'attention *«d'un rayon laser»*, comme en février, il a eu la confiance des électeurs. Chaque fois qu'il s'en est éloigné – pour s'occuper des homosexuels dans l'armée, disserter sur la réforme de la santé, envisager la création d'un service civil pour les étudiants ou toute autre chose –, il a *chuté dans* les sondages. Quand il a *«vendu»* son programme budgétaire dans l'opinion, on lui a prêté des talents de *«grand communicateur»* à la Reagan. Lui reproche-t-on, comme aujourd'hui, de se disperser, sans imprimer de sens des priorités à son administration, le voilà menacé du sort de Jimmy Carter, dernier occupant démocrate à la Maison Blanche, qui en fut chassé après un unique mandat.

Avec l'économie, l'autre priorité de M. Clinton, celle-là en politique étrangère, a été la Russie. La plupart des commentateurs *lui* donnent une très bonne note pour avoir soutenu Boris Eltsine et entraîné les alliés occidentaux des Etats-Unis dans une politique d'aide accrue à l'économie russe. M. Clinton a donné l'impression d'avoir la main sûre, les idées claires et les mots justes pour convaincre un Congrès et une opinion qui paraissent plus d'humeur au repli sur *«l'Amérique d'abord»* qu'à s'enthousiasmer pour de grandes causes à l'extérieur. Si, en matière commerciale, il a paru céder à quelques tentations protectionnistes, M. Clinton n'est assurément pas l'isolationniste que certains redoutaient. Seulement, l'image de détermination qui s'est dégagée de sa politique russe s'est effritée sur d'autres dossiers où il paraît hésiter, tergiverser, enfermé dans un interminable processus de consultations : Bosnie, Haïti, par exemple.

Le président Clinton ressemble au candidat Clinton : plus technocrate qu'inspiré, plus politique qu'idéologue. Difficilement élu (43 % des suffrages), sur un mandat flou – en finir avec le statu quo républicain –, n'ayant jamais bénéficié de la moindre lune de miel avec la presse, sa présidence pourrait ressembler à ces premiers cent jours : une alternance régulière de hauts et de bas en fonction, essentiellement, des courbes de l'économie.

ALAIN FRACHON

PARAGUAY : avant les élections générales

L'armée fait planer la menace d'un coup d'Etat

Douze jours avant les élections générales du 9 mai, le climat politique s'est brusquement alourdi à Asuncion : le général Lino Oviedo, commandant du premier corps d'armée, le plus puissant du pays, a déclaré, mercredi 28 avril, que l'armée était prête à empêcher la victoire de l'opposition *«que cela fasse crier ou non»*. Pour la première fois depuis près d'un demi-siècle, les Paraguayens doivent élire librement leur président, leurs députés et leurs gouverneurs. Ce scrutin doit marquer la fin d'une période de transition conduite par le général Andres Rodriguez, après son coup d'Etat de février 1989 contre le général Alfredo Stroessner, *qui avait dirigé le* pays pendant plus de trente ans.

ASUNCION

de notre envoyé spécial

Numéro deux de l'armée, le général Lino Oviedo a affirmé que l'armée paraguayenne *«a décidé de continuer à gouverner avec le glorieux et immortel Parti Colorado»* et *«n'est pas disposée à accepter* [la victoire] *d'un autre parti»*. Le général a fait ces déclarations à l'occasion d'un discours de soutien au candidat du parti officiel, Juan *Carlos Wasmosy, un ingénieur* dont l'entreprise a fait fortune lors de la construction du barrage d'Itaipu.

Les tensions nées au sein du Parti Colorado lors de la désignation de son candidat avaient déjà fait craindre une annulation du scrutin ou un éventuel coup d'Etat. Et l'élection contestée de l'ingénieur Wasmosy, soutenu par le chef de l'Etat contre l'avis des militants fidèles au général Stroessner, n'a rien réglé. Le président Andres Rodriguez rappelle cependant à tout moment son désir de *«transmettre le pouvoir, le 15 août prochain, à un président régulièrement élu»*. Un engagement qu'il a réitéré devant plusieurs diplomates, au lendemain des déclarations inquiétantes du général Oviedo.

Appels à un gouvernement d'union nationale

Parmi la dizaine de listes qui s'affrontent, deux candidats de l'opposition peuvent prétendre mettre en échec le Parti Colorado, au pouvoir depuis quarante-six ans : l'ancien président du Parti libéral-radical authentique (PLRA), Domingo Laino – un opposant de toujours au régime du général Stroessner qui a été exilé et emprisonné à plusieurs reprises – et un «outsider», l'homme d'affaires Guillermo Caballero Vargas. Ce dernier, favori dans les sondages, est à la tête du mouvement Rencontre nationale (EN), créé deux ans après la chute du dictateur en 1989.

La campagne s'est déroulée jusqu'ici selon les règles de l'art. Publicité des partis à la télévision et dans les radios, slogans et affichettes en tous lieux, nombreux déplacements en province des candidats et – nouveauté dans le pays – débats télévisés opposant les principaux ténors. Lors du premier d'entre eux, le 12 avril dernier, les candidats ont évité les attaques personnelles ou politiques, comme pour ne pas flétrir ce début de démocratie. Leurs programmes présentent, il est vrai, peu de différences. Dans l'opposition, tant le Parti libéral que le mouvement Rencontre nationale insistent sur *«la lutte contre la corruption»* et sur *«la nécessaire redéfinition du rôle des forces armées dans le pays»*, un discours repris en demi-teinte par le parti officiel. En matière économique, tous mettent l'accent sur la poursuite de la politique d'ouverture et de libéralisation et affichent leur volonté d'attirer l'investissement étranger et de privatiser. Les risques de fraude, en vertu de la longue pratique d'irrégularités du Parti Colorado, ne sont pas à écarter.

La plupart des observateurs s'accordent toutefois pour penser qu'elle ne devrait pas excéder 5 % des votes, soit 80 000 voix environ. Le responsable de la délégation de l'Organisation des Etats américains, Rubens Perina, explique qu'ont été mis en place, outre la soixantaine d'observateurs que compte l'Organisation, *«de multiples relais dans les bureaux de vote, qui pourront déclencher l'alerte en cas d'irrégularités»*. M. Perina évite prudemment tout triomphalisme : *«Nous n'avons pas constaté jusqu'ici de fraude pré-électorale, mais il règne encore dans le pays, malgré le progrès des libertés élémentaires, un climat de confusion, d'insécurité et un grand manque de confiance.»*

Le parti officiel est, par exemple, accusé de profiter des moyens de l'Etat pour rameuter ses électeurs, et les conduire vers les bureaux de vote dans un pays où les routes de l'intérieur sont souvent en mauvais état. Les pressions sur les fonctionnaires sont aussi évidentes. Des voix se *sont pourtant élevées au* sein même du parti pour empêcher des *«pratiques d'un autre age»* et la Conférence épiscopale de l'Eglise catholique a diffusé une lettre pastorale assimilant la fraude à *«un péché»*.

Les petites manipulations, principalement à l'encontre du mouvement de Guillermo Caballero Vargas, sont aussi légion. Ainsi, l'EN avait demandé le jaune, utilisé pendant sa campagne, pour la couleur de ses bulletins de vote, et a obtenu le violet. Dans un pays où plus de la moitié de la population est analphabète, il s'agit bien d'une volonté de dérouter l'électorat.

En tout état de cause, si les élections se déroulent comme prévu, le candidat élu, quel qu'il soit, ne disposera pas d'un nombre de députés et sénateurs suffisant. Des estimations concordantes accordent environ 40 % des sièges au Parti Colorado, 30 % au Parti libéral, et 20 % à l'EN. MM. Caballero Vargas, Laino et Wasmosy ont multiplié les appels à un gouvernement d'union nationale regroupant *«les bonnes volontés d'où qu'elles viennent»*. Même si, pour des raisons évidentes, le candidat Colorado et les militaires paraissent les moins enclins à un tel partage, inhabituel dans l'histoire récente du parti et du pays.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

□ **BRÉSIL : assassinat d'un responsable de Greenpeace** – Le corps de Paulo Cesar Vinha, directeur régional de l'association écologiste Greenpeace et responsable local du Parti des travailleurs, a été retrouvé sur la plage de Ponta-da-Fruta (Etat de Espirito-Santo, 550 kilomètres au nord de Rio-de-*Janeiro), a annoncé la police*, jeudi 29 avril. Agé de trente-sept ans, Cesar Vinha a été atteint de trois balles. Il avait mené campagne pour empêcher l'extraction illégale du sable de cette plage. – *(UPI.)*

□ **L'ex-président Collor sera jugé pour corruption.** – La Cour suprême du Brésil a décidé, mercredi 28 avril, que l'ex-président Fernando Collor de Mello sera jugé pour corruption. L'accusation d'association de malfaiteurs a été abandonnée. Le procès contre M. Collor de Mello et huit de ses collaborateurs commencera dans les prochains jours et pourrait durer huit mois. Les accusés risquent au maximum huit années de prison s'ils sont reconnus coupables. Elu président en *1989, M. Collor avait* démissionné en décembre, juste avant que le Sénat ne vote sa destitution. – *(AFP, AP.)*

□ **COSTA-RICA : fin de la prise d'otages à la Cour suprême sans effusion de sang.** – Les dix-huit magistrats de la Cour suprême et leurs cinq collaborateurs retenus en otage depuis lundi à San-José ont été libérés sains et saufs, jeudi 29 avril. Le président Rafael Calderon a annoncé que les cinq membres (tous costariciens) du commando, qui avait investi le palais de justice, ont été arrêtés à l'aéroport international de la capitale, après un bref échange de tirs avec la police qui n'aurait pas fait de victime.

□ ***ETATS-UNIS* : le bilan de l'incendie de Waco est d'environ soixante-douze morts.** – Les enquêteurs ont achevé, jeudi 29 avril, la recherche des corps dans les décombres calcinés de la ferme-forteresse des davidiens près de Waco (Texas), après en avoir retrouvé soixante-douze, alors qu'on craignait quatre-vingt-six victimes. Vingt-huit autopsies avaient été réalisées jeudi midi. *Selon des responsables, sept corps* portaient des impacts de balles. – *(AFP.)*

□ **Nomination d'un nouveau «tsar» de la lutte anti-drogue.** – Le président Bill Clinton a nommé, mercredi 28 avril, Lee Brown au poste de directeur de la lutte anti-drogue. Agé de 55 ans, M. Brown, dont la nomination devra être confirmée par le Sénat, est le premier noir à avoir, durant les années 80, dirigé la police de Houston. Il a ensuite pris la direction de celle de New-York jusqu'en décembre. Le chef du bureau de la Maison Blanche chargé de la lutte contre la drogue a été élevé au rang de membre de gouvernement, contrairement aux précédents «tsars» de l'administration Bush. – *(AFP.)*

□ **Les femmes admises dans des unités de combat aérien.** – Le secrétaire américain à la défense, Les Aspin, a ordonné, mercredi 28 avril, l'admission des femmes dans les opérations aériennes de combat. L'US Air Force a reçu l'ordre *d'accepter et* de former des femmes pour ces missions. La marine doit ouvrir aux femmes l'accès de la plupart de ses navires (le coût de la création de quartiers séparés dans les sous-marins sera étudié). L'armée de terre et le corps des Marines doivent se pencher sur la manière d'intégrer les femmes dans des unités de combat. Hormis la hiérarchie de l'US Air Force, les responsables militaires étaient depuis longtemps acquis à cette décision.

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : violences et impatience dans la population noire

L'ANC a de plus en plus de mal à contrôler la situation dans les ghettos

Des nombreux ghettos qui entourent Johannesburg, Sebokeng, à quelque 70 kilomètres de la capitale économique du pays, tient son rang dans l'échelle de la violence. Mercredi 28 avril, les habitants de la cité noire enterraient douze des leurs, assassinés dix jours auparavant par des inconnus. Organisateurs des obsèques, les dirigeants du Congrès national africain (ANC), dont les responsables se sont *longuement* adressés à la foule venue se recueillir, ne sont jamais apparus aussi inquiets devant les risques d'explosion généralisée qui guettent les townships.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Dans la nuit du 18 au 19 avril, alors qu'avaient lieu les obsèques du dirigeant communiste Chris Hani, assassiné quelques jours plus tôt, des inconnus avaient ratissé les rues de Sebokeng à bord d'une voiture volée, tuant et blessant au hasard. On devait relever vingt et un morts – dont deux enfants – et autant de blessés (*le Monde* du 21 avril).

Dix jours plus tard, la raison de ce massacre n'est toujours pas élucidée. La police a interpellé sept personnes, mais a refusé jusqu'à présent de dévoiler leur identité, se contentant de mettre la presse en garde contre toute spéculation concernant les motivations des éventuels criminels. Pour les habitants de Sebokeng, comme pour l'ANC, l'affaire est néanmoins entendue : quelle que soit l'identité des assassins, la tuerie a été perpétrée à l'instigation d'une mystérieuse «troisième force» qui regrouperait, au sein de l'appareil d'Etat, les adversaires du processus de démocratisation. Usant de la violence et de la provocation, ces comploteurs tenteraient de soulever les ghettos pour faire capoter les négociations en cours.

Pour manquer de fondements matériels, cette thèse ne peut cependant pas être exclue *a priori*. En décembre dernier, le président De Klerk avait dû limoger une dizaine d'officiers généraux, responsables des services secrets de l'armée, impliqués dans des manœuvres de déstabilisation (*le Monde* du 4 janvier). Depuis, plusieurs polémiques ont mis en cause la police, accusée, au minimum, de complicité passive dans des actes de violences collectives perpétrés à l'intérieur des ghettos.

Les obsèques de Sebokeng ont donc été l'occasion de dénoncer, une fois de plus, les responsabilités de ceux qui veulent, selon les paroles d'un orateur, *«saboter les négociations»*. Elles ont aussi permis à l'ANC de rappeler que les masses noires ne peuvent désormais plus attendre. *«Nous voulons Mandela au pouvoir dans les trois mois»*, a affirmé l'un des orateurs, dépassant quelque peu la ligne officielle de son organisation.

Mais là n'était pas l'essentiel. Au cours de leurs longs discours, Patrick «Terror» Lekota et Ronnie Kasrils, au nom de l'ANC et du Parti communiste, ont surtout appelé leur auditoire à faire preuve de *«discipline»*, à diriger leur colère *«contre notre véritable ennemi, et non pas au hasard, contre des Blancs ou des Noirs». «Ceux qui s'imaginent que la lutte contre l'apartheid consiste à ne respecter aucune des lois de ce pays se trompent lourdement»*, a averti M. Lekota, avant de préciser : *«Ceux qui volent, violent, tuent et pillent seront désormais ramenés à la raison par l'ANC lui-même. Que ceux qui commettent de tels crimes sous les couleurs de l'ANC, du Parti communiste ou du syndicat agissent à visage découvert, et en supportent les conséquences.»*

Les journalistes menacés

C'était reconnaître que la violence anarchique qui ravage les cités noires a atteint un niveau tel que même les organisations les mieux implantées sont touchées. Le problème n'est pas nouveau, mais la situation s'est sensiblement détériorée à la suite des déceptions suscitées par les lenteurs du changement. L'assassinat, le 23 avril, d'un cameraman de la télévision qui effectuait un reportage dans le ghetto de Sharpeville, suivi, trois jours plus tard, de l'agression d'un autre, grièvement blessé à coups de couteau dans le ghetto de Katlehong, a souligné combien la situation devenait difficile à gérer.

Jusqu'à *présent* relativement bien tolérés dans les townships, les journalistes, désormais menacés par les bandes qui en veulent à leur matériel ou à leur voiture, voire agressés par des jeunes pour qui tout Blanc est un ennemi, ont de plus en plus de mal à y faire leur métier. Mercredi, à Sebokeng, malgré les appels répétés des orateurs à ne pas s'en prendre à la presse, ils étaient des centaines à scander le célèbre mot d'ordre du Congrès panafricain (PAC) *«un colon, une balle!»*, devenu le signe de ralliement de larges secteurs de la jeunesse. Cinq journalistes, dont une correspondante de l'AFP, ont été pris à partie.

«Nous avons de plus en plus de mal à contrôler la situation», reconnait, en privé, un dirigeant de l'ANC, en recommandant d'éviter les cités noires. Au cours de son discours, M. Lekota a pour sa part invité ses partisans à ne pas écouter *«ceux qui tentent de saper l'ANC et l'autorité du camarade Mandela»*. La sortie visait le PAC, mais aussi ceux qui, à l'intérieur même de l'ANC, appellent la jeunesse – avec un impact qui ne peut plus être sous-estimé – à renverser une direction qui, selon eux, est en train de trahir la cause.

GEORGES MARION

Les «excuses» du président De Klerk

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Répondant aux questions des journalistes, lors de la présentation du nouveau logo du Parti national (NP) dont il est le président, M. Frederick De Klerk s'est dit *«profondément désolé»*, jeudi 29 avril, des souffrances causées à la population non blanche par la politique d'apartheid. Prié de préciser si ses regrets devaient être compris comme une demande d'excuses, M. De Klerk a ajouté : *«Laissez-moi vous dire que, si je pouvais inverser le temps, j'éviterais ce qui a été fait; en ce sens, oui, je présente mes excuses.»*

Cette déclaration s'est un peu éclairée lorsque le président sud-africain a déclaré que les fondateurs de l'apartheid *«n'étaient pas des gens méchants, et il fut un temps où la politique du développement séparé était plus progressiste que celle des puissances coloniales»*. Néanmoins, la mise en œuvre de l'apartheid, *«qui avait fait beaucoup en matière de logement et d'éducation»*, s'était transformée en discrimination raciale qui *«avait privé des gens de leur liberté, diminuant leur dignité et les empêchant d'évoluer économiquement»*.

C'est la seconde fois que le président De Klerk soulève publiquement la question de la responsabilité du Parti national en matière d'apartheid. Sa précédente déclaration, à l'automne dernier, avait été faite en des termes assez voisins de celle-ci; mais il ne s'était jamais excusé publiquement, comme l'exigeait l'ANC et comme plusieurs de ses ministres l'avaient fait précédemment.

Par ailleurs, lors d'un entretien accordé vendredi à la chaîne de télévision CNN, M. De Klerk a déclaré que l'ANC et le gouvernement étaient parvenus à un consensus en ce qui concerne les *«délais vraisemblables»* devant conduire à de prochaines élections. Il a estimé que le pays avait tout à gagner à ce que le Congrès national africain (ANC) se débarrasse de ses membres *«les plus radicaux»*, le gouvernement n'ayant plus, quant à lui, ce genre de problèmes, depuis que les forces de sécurité avaient été purgées de leurs *«éléments douteux»*. Tout en admettant qu'à cause de la campagne lancée contre lui par l'ANC, sa popularité au sein de la population noire connaissait *«des hauts et des bas»*, M. De Klerk a assuré que des *«millions de personnes»* appartenant à *«tous les groupes ethniques de la population»* soutenaient désormais le Parti national et son chef.

G. M.

DIPLOMATIE

Les difficultés de la libre circulation en Europe

La France n'appliquera pas l'accord de Schengen en 1993

Les accords de Schengen, qui prévoient la libre circulation des personnes au sein de neuf pays européens, ne seront pas mis en œuvre par la France, comme *prévu*, en 1993. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, a expliqué cette décision, jeudi 29 avril, notamment par l'insuffisance de la lutte contre le trafic des stupéfiants aux Pays-Bas, et l'incapacité de l'Italie et de la Grèce à surveiller leurs frontières extérieures. Les contrôles aux frontières françaises seront donc maintenus.

La France *«maintiendra des contrôles policiers aux frontières»* tant que les conditions préalables à l'application des accords de Schengen ne seront pas remplies, a déclaré Alain Lamassoure, jeudi 29 avril, devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, répétant les propos qu'il avait tenus la veille devant la délégation pour les Communautés européennes de l'Assemblée. Selon M. Lamassoure, *«les conditions préalables à la libre circulation des personnes»* prévues pour neuf pays européens par les accords de Schengen *«ne seront réunies ni d'ici la fin de l'année 1993 ni même sans doute avant une période assez longue»*. Parmi les *«conditions préalables»*, le ministre a cité l'impossibilité où se trouve l'Allemagne de ratifier l'accord avant juillet prochain puisque, dans ce pays, la réforme du droit d'asile constitue un préalable à la ratification.

Six ratifications

Selon M. Lamassoure, d'autres obstacles subsistent puisque *«les administrations italienne et grecque ne paraissent pas toujours en mesure d'appliquer le renforcement des contrôles prévu aux frontières extérieures»*.

De même, la perspective d'une dépénalisation de la drogue en Italie, comme c'est déjà le cas aux Pays-Bas et en Espagne, pose un problème de compatibilité entre législations. Enfin, des problèmes techniques subsistent dans la mise en place du système informatique qui doit servir de pool d'information commun à tous les services de police de l'«espace Schengen».

Négocié indépendamment de la CEE et signé à Schengen (Luxembourg) en 1985 par les trois pays du Benelux, l'Allemagne et la France, l'accord prévoyait la création d'un «espace» exemplaire de libre circulation. La convention d'application des accords de Schengen, signée par les mêmes pays le 19 juin 1990, est aujourd'hui étendue à neuf pays (l'Europe des Douze à l'exception de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark). Elle repose sur le principe de la suppression des frontières entre les pays signataires en contrepartie d'un renforcement des contrôles aux frontières «extérieures» de l'espace ainsi délimité. Elle prévoit aussi l'harmonisation de la politique des visas et de traitement des demandes d'asile, et la mise en œuvre d'un système informatique de renseignement commun. L'entrée en application de ce dispositif, prévue pour le 1er janvier dernier, avait déjà été repoussée à la mi-1993, les difficultés techniques (coopération policière, informatisation complexe) s'ajoutant aux obstacles politiques.

Six pays ont aujourd'hui ratifié Schengen (France, Pays-Bas, Luxembourg, Belgique, Espagne et Portugal). La France a ratifié les accords de Schengen en juin 1991. L'opposition UDF-UDC-RPR était divisée sur l'opportunité de le faire. Le RPR Pierre Mazeaud (aujourd'hui président de la commission des lois) estimait alors ce traité contraire à la Constitution. Paradoxalement, c'est MM. Pasqua et Pandraud qui étaient venus défendre ce texte préparé en partie à l'époque où Jacques Chirac était à Matignon, durant la première cohabitation. Alain Lamassoure, alors député UDF et parlementaire européen, avait en vain tenté d'entraîner le groupe UDF dans une attitude critique estimant que *«l'accord présentait des lacunes»*, notamment en matière de lutte contre la drogue. Comme l'immense majorité de l'Assemblée nationale (495 voix contre 61), *M. Lamassoure devait toutefois* voter dans la nuit du 3 au 4 juin 1991 la ratification de Schengen.

PHILIPPE BERNARD et PIERRE SERVENT

Richard Duqué nommé porte-parole du ministère des affaires étrangères

Richard Duqué a été nommé directeur de la presse, de l'information et de la Communication au ministère français des affaires étrangères et porte-parole du quai d'Orsay, mercredi 28 avril, en conseil des ministres.

Il succède à Daniel Bernard, nommé ambassadeur à La Haye. Richard Duqué, qui était depuis le début de l'année ambassadeur auprès de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) à Bruxelles, avait été conseiller technique au cabinet du premier ministre Jacques Chirac pendant la première période de cohabitation (1986-88).

[Né en 1947, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, Richard Duqué a été en poste à la mission permanente française auprès des Nations unies à New-York (1975-1979), détaché auprès de la compagnie aérienne UTA (1979-1982), puis deuxième conseiller à la délégation de la France à l'OTAN (1982-1985). Après deux ans comme conseiller technique au cabinet de M. Chirac, il a été premier conseiller, représentant permanent adjoint à la délégation permanente de la France auprès de l'OTAN (1989-1992).]

ASIE

Premiers contacts directs depuis 1949

La rencontre «historique» entre Chinois et Taïwanais à Singapour a débouché sur plusieurs accords concrets

Alors que les négociations sino-britanniques marquent le pas, Chinois et Taïwanais viennent de tenir, à Singapour, une *réunion «historique»*. Pour la première fois depuis la fuite des nationalistes vers Taïwan et la victoire des communistes de Mao Zedong en 1949, les deux parties se sont entretenues directement et ont signé, jeudi 29 avril, des accords. Certes, ces contacts étaient à un niveau «non officiel», et les accords concernaient des questions techniques, mais ils sont significatifs de la nouvelle ambiance de coopération économique qui a remplacé la confrontation *entre les deux rives du détroit* de Taïwan.

PÉKIN

de notre correspondant

Annoncé à la «une» du *Quotidien du peuple*, le résultat des entretiens des représentants de la Chine populaire et de la République de Chine (Taïwan), *jeudi à Singapour*, est accueilli par le régime communiste comme un *«événement historique majeur»*; par les autorités de Taïpeh comme *«l'ouverture d'un nouveau chapitre dans les échanges entre les populations des deux côtés du détroit»*; et par l'opposition taïwanaise indépendantiste comme un inquiétant précédent par lequel le Parti nationaliste (Kouomintang), au pouvoir dans l'île, aurait commencé à céder aux sirènes réunificatrices du continent.

Le plus significatif des quatre textes signés par le continental Wang Daohan, qui dirige l'Association chinoise pour les relations du détroit de Taïwan (ARATS), et l'homme d'affaires taïwanais C.F. Koo, président de la Fondation des échanges du détroit de Taïwan (SEF), institutionnalise les contacts réguliers à venir entre les deux organisations, en principe non-gouvernementales mais officiellement mandatées par Pékin et Taïpeh. Les deux hommes sont très proches de leur chef d'Etat respectif, ce qui réduit à une feuille de vigne le caractère *«non gouvernemental, économique, de routine et fonctionnel»* dont ces conversations sont officiellement parées. Les autres textes sont un protocole sur le déroulement de la rencontre, un accord sur la vérification des documents personnels des Chinois traversant le détroit, et un accord de compensation sur les envois postaux égarés.

Les deux régimes chinois ne sont en revanche pas parvenus à progresser sur le dossier qui intéresse au plus haut point la classe d'affaires taïwanaise, la protection de ses investissements sur le continent. Cet échec partiel illustre les difficultés pouvant encore se dresser sur le chemin d'une plus grande entente, comme certains des accrocs mineurs qui se sont produits au cours des trois journées de conversations. Les mandatés de Pékin et de Taïpeh étaient par exemple convenus de ne pas aborder les questions politiques ou relativement sensibles, comme l'ouverture de liens commerciaux directs, que Taïwan exclut pour le moment. La partie continentale rompit l'accord, provoquant une prolongation d'une journée des conversations.

Un protocole au millimètre...

Le protocole même de la rencontre – souci majeur pour des Chinois – avait été fixé par la puissance invitante singapourienne de manière à ne privilégier aucune des deux délégations : même nombre de limousines et d'autobus, exacte symétrie des sièges, emplacement méticuleusement choisi pour la signature des textes... Les témoins n'en ont pas moins constaté les démangeaisons de la délégation continentale dès lors que l'occasion se présentait d'occuper un tant soit peu plus que l'autre le devant de la scène.

Il n'empêche : *«C'est une double victoire partagée»*, se sont appliqués à répéter les représentants des deux régimes rivaux. Seule fausse note : la présence à Singapour d'une délégation du parti d'opposition de Taïwan, les démocrates progressistes (DPP), qui ont considéré que *«Taïwan a concédé plus que la Chine»*, Pékin refusant de considérer l'île comme une entité politique distincte.

L'argument est cependant affaibli *par le fait que les riches familles de* souche taïwanaise comptent parmi les investisseurs les plus enthousiastes sur le continent. De plus, M. Koo peut difficilement être accusé de faire le jeu de la vieille garde du Kouomintang de souche continentale : ce milliardaire est l'héritier d'une des plus anciennes et respectées familles taïwanaises. Après quatre décennies d'hostilités, d'abord militaires au point que la VIIe Flotte américaine dut, un temps, croiser dans les parages du détroit pour calmer le jeu, puis plus politique et assorties de campagnes de propagande intensives dans les années 60-70, les deux frères ennemis ont mis un doigt dans l'engrenage d'une *cohabitation au moins* provisoire. Cependant, Pékin a tenu à préciser sa propre conception des règles du jeu : pas question que Taïwan en profite pour tenter de se hausser sur le plan international au *niveau d'une puissance souveraine*.

Le chef de l'Etat taïwanais, Lee Teng-hui, a récemment rendu public son plan visant à permettre à l'île de réintégrer dans les trois ans les Nations unies, qu'elle avait quittées lors de l'admission de Pékin en 1971. *«Taïwan n'est pas un Etat souverain»*, rétorque Pékin.

Sur le plan intérieur, Pékin a pris soin de souligner de manière symbolique qu'il ne fallait pas s'attendre à un assouplissement politique : le jour même de la signature des accords, la police faisait diffuser par la télévision les images d'un procès durant lequel un homme présenté comme un journaliste du continent, Guan Jian, fut condamné à vingt ans de prison pour avoir fait passer à Taïwan des documents «secrets». Ouverture au capital abondant du frère démocratique, certes, mais sous haute surveillance.

FRANCIS DERON

□ **CHINE : l'ONU et les Douze préoccupés par les violations des droits de l'homme.** – Le comité des Nations unies contre la torture a dénoncé, mercredi 28 avril, *«le grand nombre de tortures et de mauvais traitements portés à sa connaissance, surtout au Tibet»*. D'autre part, Sir Leon Brittan a déclaré que la Communauté européenne était *«sérieusement préoccupée»* par les violations *«caractérisées»* des droits de l'homme en Chine. Le commissaire européen au commerce extérieur a tenu ces propos après avoir rencontré le ministre chinoise du commerce extérieur, Wu Yi. Cette préoccupation, a-t-il ajouté, est *«une réalité politique qui pourrait avoir des répercussions sur le commerce et la coopération avec la Chine»*. – *(Reuter, AFP.)*

□ **Le premier ministre Li Peng malade.** – Le premier ministre chinois, *«sérieusement enrhumé»*, *«reçoit actuellement des soins et se repose»*, a indiqué, jeudi 29 avril, le porte-parole du ministère des affaires étrangères. Li Peng, qui est âgé de soixante-cinq ans, avait dû annuler, lundi, un entretien avec le chef de l'Etat philippin, Fidel Ramos. Il devait quitter mercredi Pékin pour une tournée dans quatre pays d'Asie centrale. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Les travaux de l'Assemblée nationale

« La notion même de ghetto nous est insupportable »

a affirmé Mme Veil

Au terme des deux journées du débat d'orientation consacré à la politique de la ville (*le Monde* du 29 avril), le ministre d'Etat chargé de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, Charles Pasqua, a annoncé, mercredi 28 avril à l'Assemblée nationale, la mise en chantier, *« après un large débat national »*, d'un projet de loi d'orientation du territoire. Lors de l'ultime séance de ce débat, dix ministres ont pris la peine de venir répondre aux députés. Mme Veil, ministre d'Etat chargé des affaires sociales, de la santé et de la ville, a insisté, de son côté, sur la nécessité de poursuivre le processus d'intégration, en affirmant : *« La France ne nous a pas appris à laisser de côté ceux qu'elle accueille sur son territoire. La notion même de ghetto nous est insupportable. »*

« J'ai eu le sentiment qu'un moment de grâce planait sur cette Assemblée. Vous étiez rassemblés par vos expériences, qui se ressemblent, mais aussi par la même volonté d'améliorer la vie de tous ces garçons et filles, blonds ou bruns, Christian ou Fatima, Mustapha et Pierre, qui grandissent ensemble et forment cette jeunesse que vous souhaitez préparer à l'âge adulte, en lui donnant la formation, la santé, le sens des responsabilités. » C'est avec une émotion à peine contenue que Simone Veil a clos, dans la soirée de mercredi, le débat sur la ville. Sans apporter d'informations complémentaires aux députés, elle s'est félicitée de la tenue de ce débat qu'elle a jugé *« beau et digne »*. *« Vous avez fait monter dans cet hémicycle les peuples de nos villes. Vous avez fait entendre le silence assourdissant de leur environnement »*, a-t-elle affirmé.

En réponse aux rares députés qui avaient eu tendance à accuser les immigrés de tous les maux, le ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, auquel chacun, pendant deux jours, s'est plu à rendre hommage, a délibérément placé la conclusion du débat sous le signe de la tolérance et de l'ouverture. *« La France ne nous a pas appris à laisser de côté ceux qu'elle accueille sur son territoire, conformément à son droit*, a déclaré Mme Veil. *La notion même de ghetto nous est insupportable. »*

M. Pasqua : la sécurité des personnes et des biens

Auparavant, M. Pasqua avait reconnu en Mme Veil le *« chef de file »* du gouvernement en matière de politique de la ville. Sous sa double casquette de ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, Charles Pasqua a annoncé la préparation, *« après un large débat national »*, d'un projet de loi d'orientation du territoire, destiné à fixer *« les lignes directrices du développement des régions et des grandes villes, et les conditions d'une croissance contenue de ces dernières »*. Pour M. Pasqua, qui est aussi président du conseil général des Hauts-de-Seine, il faut *« partir à la reconquête de notre territoire »*, *« définir un nouvel équilibre entre Paris et la province »*, *« lutter contre la concentration urbaine »*, *« freiner la croissance des grandes métropoles, et tout particulièrement celle de l'Ile-de-France »*.

Le ministre a également fait part de son intention de rendre plus efficaces les aides à l'implantation d'activités économiques dans les quartiers difficiles, et il a indiqué qu'une réflexion était engagée pour réformer la dotation globale de fonctionnement au profit des communes *« sensibles »*. Mais, a ajouté M. Pasqua, *« le succès ou l'échec de ces politiques dépendent étroitement d'une autre tâche prioritaire : rétablir la sécurité des personnes et des biens »*. En complément des deux projets de loi, déjà annoncés, sur les contrôles d'identité préventifs et la maîtrise des flux migratoires (*le Monde* du 28 avril), le ministre de l'intérieur souhaite adapter les effectifs de police aux conditions locales de la délinquance, *« analyser la demande et l'offre de sécurité »*. *« J'ai décidé de confier une mission d'évaluation, ville par ville, quartier par quartier, à l'inspection de la police nationale, afin de moduler les affectations au vu de ses conclusions »*, a-t-il précisé.

Les huit autres ministres présents dans l'hémicycle, Pierre Méhaignerie (justice), Michel Giraud (travail, emploi et formation professionnelle), Bernard Bosson (équipement et transports), François Bayrou (éducation nationale), André Rossinot (fonction publique), Hervé de Charette (logement), Michèle Alliot-Marie (jeunesse et sports), Philippe Douste-Blazy (santé), se sont ensuite attachés à esquisser la contribution que, chacun dans son domaine, ils pourraient apporter au service de la ville. Le garde des sceaux, M. Méhaignerie, a ainsi affirmé vouloir rechercher des *« solutions alternatives »* à la prison pour les jeunes délinquants. M. Bayrou a souhaité que les enseignants les plus expérimentés soient affectés dans les postes les plus difficiles. M. de Charette s'est déclaré prêt à examiner *« avant l'été »* la possibilité d'élargir les compétences des maires en matière d'attribution des logements locatifs sociaux.

M. Dray (PS) : pour une police de proximité

Dans le débat qui avait précédé, plus long que prévu (huit heures au lieu de six), les députés avaient eu tout le loisir de faire part de leur expérience et de leurs propositions.

Sous le feu de l'actualité avec les événements de Grigny, Julien Dray (PS, Essonne) a insisté sur la prévention nécessaire pour désamorcer les tensions. Il a ainsi rappelé que depuis cinq ans les élus réclament la construction d'un commissariat de police à Grigny. *« Une police de proximité aurait pu intervenir plus calmement et éviter les émeutes »*, a-t-il souligné. Une présence appuyée sur le travail des animateurs, qui font défaut : *« S'il y avait eu, comme nous le demandons, des animateurs professionnels pour organiser l'activité des jeunes, nous aurions eu en face de nous des interlocuteurs. »* M. Dray a tenu à mettre en garde le ministre de la ville contre les dérapages de sa majorité. *« Il y a deux discours dans votre majorité : pour les uns, la seule solution est la répression, les autres savent qu'il faut combiner un ensemble de politiques pour agir efficacement. Si vous choisissez d'agir dans la continuité et d'évaluer les moyens nécessaires, je ne doute pas que vous saurez trouver les énergies pour résoudre les problèmes. Mais si vous cédez aux sirènes qui exaltent certains sentiments, les problèmes ne seront pas résolus et les banlieues se révolteront. »* Certaines interventions tendaient à lui donner raison.

Très en verve, Ernest Chenière (RPR, Oise) a mis l'accent sur le rôle de l'école. Se remémorant le temps béni de sa scolarité, ce principal de collège n'a pas eu de mots assez durs pour stigmatiser l'état de l'école aujourd'hui : *« Anorexie intellectuelle, refus du travail scolaire, résultats affligeants, violence individuelle et collective, rackets, trafic... »* *« Tout cela dans une ambiance où le français, déformé de tant d'inflexions étrangères, finit par meurtrir ceux qui ne demandaient qu'à s'élancer vers l'autre pour le rejoindre »*, a-t-il ajouté. Il est urgent de rétablir le respect de l'école et de l'enseignant en instituant une éducation civique et *« éthique »* et en réprimant *« par voie de justice et avec la dernière rigueur, les atteintes, même vénielles, dont sont victimes les enseignants »*. Il fut sur ce point fortement soutenu par les députés de la majorité. Sur le plan pédagogique, ce principal de collège de Creil, qui fut au centre de l'affaire des « foulards islamiques » en 1989, préconise le rétablissement de l'émulation et du mérite, et l'obligation d'achat des livres scolaires par les élèves pour *« briser la logique de l'assistanat qui récompense l'improductivité »*.

M. Tapie : des centres de santé pour toxicomanes

Alain Peyrefitte (RPR, Seine-et-Marne) est resté sur le même ton . En matière d'immigration, *« le seuil a été franchi »*, a-t-il dit, ajoutant : *« Nous aurions pu ne pas laisser s'installer des travailleurs de passage qui étaient en fait des migrants. Pas de femmes, pas d'enfants, pas de long séjour, mais la rotation impitoyable d'une main-d'œuvre d'appoint. »* L'ancien garde des sceaux, rappelant à Mme Veil qu'en 1976, alors ministre de la santé, elle avait pris la responsabilité d'autoriser le regroupement familial, a exigé sa suppression. *« Il faut arrêter ce système du regroupement familial, qui, joint au RMI, joue le rôle d'une formidable pompe aspirante. Evitons qu'il s'étende à de nouveaux immigrés »*, a-t-il déclaré, très applaudi sur les bancs du RPR et de l'UDF. M. Peyrefitte a demandé que l'aide au retour soit *« relancée avec vigueur »* et que les maires soient consultés *« avant l'implantation de nouveaux immigrants »*.

Guy Hermier (PC, Bouches-du-Rhône) a reproché au gouvernement la voie empruntée : *« Côté sécurité, des orientations répressives claires. Côté ville, l'absence d'ambition et des mesures dérisoires. »* Critiquant vertement les *« sacrifices »* imposés à tous, il a expliqué que plus de chômage et plus d'austérité entraîneront encore plus de difficultés dans les banlieues. Il a suggéré d'inscrire au XIe plan l'objectif d'une réhabilitation des cités en difficulté.

Autre député des Bouches-du-Rhône, Bernard Tapie (non inscrit) a tenu à remercier Mme Veil de se *« proposer de suivre, certes en l'améliorant, ce que nous avons entrepris »*. Il lui a ainsi demandé de reprendre le flambeau d'une *« stratégie d'urbanisation »* : *« C'est en inventant les résidences de demain que l'on résoudra les problèmes des cités d'aujourd'hui*, a-t-il dit. *Nous devons mieux répartir les populations qui souffrent, sinon nous sommes condamnés aux ghettos. »* M. Tapie a proposé que l'Etat ouvre des centres de santé où *« les toxicomanes en état de manque pourraient trouver, soit un produit de substitution, soit le produit lui-même »*. Comme l'ancien ministre de la ville, Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) a préconisé la *« mixité sociale par la diversification de l'habitat »* *(lire page 2)*.

Dans une belle unanimité, les députés ont réclamé rapidement des moyens d'action amplifiés, afin d'éviter que les banlieues ne s'embrasent comme les forêts de pin : *« L'incendie couve longtemps*, a souligné Pierre Garmandia (PS, Gironde), *il peut recommencer n'importe où, alors que la prévention, la communication peuvent en éviter beaucoup. Mais la comparaison s'arrête là : on ne remplace pas un homme comme on remplace un arbre. »*

JEAN-LOUIS SAUX et SYLVIA ZAPPI

La commission des lois approuve la réforme du code de la nationalité

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté à la *quasi-unanimité*, jeudi 29 avril, le rapport de Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois, sur la proposition de loi réformant le code de la nationalité. La droite a voté pour. Les socialistes n'ont pas pris part au vote. Les communistes étaient absents. Ce texte, qui reprend les conclusions de la commission Marceau Long publiées en 1988, a déjà été approuvé par le Sénat en juin 1990. Le gouvernement souhaite une adoption sans modification de cette proposition qui devrait être examinée en séance publique par les députés à partir du 11 mai.

La proposition de loi légèrement modifiée par la commission des lois de l'Assemblée nationale constituera, si elle est adoptée, la première modification importante de la législation en la matière depuis 1973. Il s'agit pour le gouvernement de faire un geste symbolique en matière de défense de l'« identité française ». Un geste rapide et de portée relativement modeste afin de ne pas paraître céder, comme en 1986, à la surenchère xénophobe de l'extrême droite, tout en ne donnant pas prise à l'opposition de la gauche qui, lors de la première cohabitation, avait fait capoter un projet de réforme autrement plus ambitieux.

Ce texte, qui, selon M. Mazeaud, *« ne bouleverse pas profondément les règles »*, a déjà une longue histoire . *« Traduction fidèle »*, selon le président de la commission des lois, des propositions de la commission de la nationalité présidée par Marceau Long de juin 1987 à janvier 1988, la proposition, rédigée dès 1989 par M. Mazeaud, n'avait jamais été inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale par les gouvernements socialistes. Reprise par la majorité du Sénat sur l'initiative de Charles Pasqua, alors président du groupe RPR, elle y avait été adoptée sans examen préalable au cours d'une séance de nuit le 20 juin 1990.

Selon ce texte, retenu par Edouard Balladur, les enfants nés en France de parents étrangers devront personnellement manifester leur volonté de devenir français, entre seize et vingt et un ans, alors que cette acquisition s'effectue aujourd'hui sans formalité à l'âge de dix-huit ans, à condition que l'intéressé soit résident français depuis cinq ans. Autre modification, les parents étrangers ne pourront plus souscrire une *« déclaration de nationalité »* pour leur enfant mineur : la démarche devra émaner de l'intéressé lui-même.

« Acquérir la nationalité française exige un acte de volonté, a expliqué, jeudi 29 avril, M. Mazeaud. *Des jeunes se voyaient imposer la nationalité française alors qu'ils ne la voulaient pas et ne la demandaient pas. »* La discussion générale ne risque-t-elle pas d'aboutir au vote de dispositions plus répressives? *« Je n'admettrai pas que l'on durcisse le texte*, nous a déclaré M. Mazeaud. *Mes propres amis politiques doivent comprendre qu'il faut en rester là »*. *« Il s'agit d'un texte d'intégration »*, a ajouté Jean-Jacques Hyest (UDF, Seine-et-Marne).

Le seul amendement important apporté au texte du Sénat, présenté par M. Hyest, porte de six mois à deux ans le délai pour l'acquisition de la nationalité française par mariage, afin de lutter contre les mariages de complaisance. Le texte voté par le Sénat instituait un délai d'un an, comme le proposait la commission Marceau Long, mais au cours de la séance de questions d'actualité du 28 avril, Pierre Méhaignerie, garde des sceaux, a indiqué sa préférence pour un délai de deux ans.

Contesté par le Front national qui dénonce *« une réforme bidon »*, le texte, combattu devant la commission des lois par Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône), devrait l'être aussi par les associations antiracistes et de soutien avec les immigrés, les syndicats et certains partis de gauche. Une cinquantaine d'entre eux, dont le MRAP, SOS Racisme, la FASTI, le PCF, le MRG, les Verts, la LCR, la CGT et le SNES, certains rassemblées dans un collectif à l'appellation explicite : *« Faut pas décoder ! »*, appellent d'ailleurs à manifester, lors d'un *« premier mai unitaire de l'égalité »*, leur opposition à *« toute remise en cause du droit du sol à travers une réforme du code de la nationalité »*.

PHILIPPE BERNARD et GILLES PARIS

Les rencontres du premier ministre avec les formations politiques

M. Le Pen dénonce l'« iniquité » du mode de scrutin législatif

Avec un certain goût pour la répétition, d'où risque de finir par naître l'ennui, le chef de file de l'extrême droite française devait faire son retour médiatique post-électoral, samedi 1er mai, à l'occasion du défilé parisien de ses troupes en l'honneur mêlé de Jeanne d'Arc et des travailleurs nationaux. Un mois après les élections législatives, qui, malgré une hausse de plus de 2 points de pourcentage, en cinq ans, de la représentativité du Front national, ont causé une légère déception à certains dirigeants du parti, persuadés de l'arrivée d'une demi-douzaine de députés à l'Assemblée nationale, Jean-Marie Le Pen devait mettre l'accent sur l'*« iniquité »* du système électoral.

Présent dans cent circonscriptions au second tour des législatives, le Front national n'a remporté aucun succès. Le décor monté place du Palais-Royal, où le président du mouvement prononce, chaque année, le discours qui clôt la démonstration du 1er mai, devait, du reste, symboliser, pour le dénoncer, ce *« mode de scrutin foncièrement injuste, taillé sur mesure en 1986 par MM. Chirac et Pasqua, ces charcutiers sans scrupules, et pieusement conservé par les socialistes »*.

La veille de la manifestation frontiste, M. Le Pen a eu le loisir de faire part de cette préoccupation au premier ministre, qui, dans le cadre de ses rencontres à l'hôtel Matignon avec les formations politiques ayant une *« audience incontestable »*, a reçu une délégation du parti d'extrême droite. Outre son chef, celle-ci avait été composée de Dominique Chaboche, vice-président du Front national, Bruno Mégret, délégué général, et Carl Lang, secrétaire général, qui composent le bureau exécutif. Il paraissait logique, *a priori*, que M. Le Pen parlât de cette exclusion politique dont il se dit victime. Au premier rang de ses revendications figurent, donc, la modification du mode de scrutin législatif et le refus de la modification de celui du scrutin européen, étudiée actuellement par le ministre de l'intérieur pour le régionaliser. M. Le Pen s'est dit convaincu que ce mode de scrutin ne sera pas modifié pour le renouvellement de 1994.

Dans un mémorandum revendicatif de quatre pages, remis à Edouard Balladur, le Front national résume son argumentation sur le code de la nationalité, sur la préférence nationale et communautaire en matière d'emploi, d'aide sociale, de défense et de promotion des productions françaises, sur le financement des déficits sociaux. Face aux premières mesures annoncées, notamment par M. Pasqua, le parti lepéniste sera sans doute conduit à adopter une attitude positive, en reconnaissant que, pour lui, elles vont dans le *« bon sens »*, même s'il les juge *« insuffisantes »*.

Il n'en demeure pas moins que la fermeté affichée par M. Pasqua, bête noire du Front national, et l'ouverture manifestée par M. Balladur – une rencontre avait déjà eu lieu avec Jacques Chirac à l'hôtel Matignon, pendant la première cohabitation, sur la question du financement des partis – peuvent placer M. Le Pen dans une situation délicate à gérer. Eloigné de toute représentation parlementaire et misant sur une *« conquête du pouvoir local »* en 1995, le chantre de l'extrême droite ne peut guère compter, à court terme, que sur un échec du premier ministre, qui, de l'aveu même du chef du gouvernement et des dirigeants de la droite parlementaire, ouvrirait la voie à l'*« aventure »* et à l'*« extrémisme »*.

OLIVIER BIFFAUD

Les Verts espèrent sauvegarder leur présence au Parlement européen

Edouard Balladur a reçu successivement, jeudi 29 avril, des délégations de Génération Ecologie et des Verts. A sa sortie de l'hôtel Matignon, M. Lalonde, président de GE et ancien ministre de l'environnement, a brièvement rappelé que *« l'économie doit s'appuyer sur l'environnement, et non pas sacrifier l'environnement »*. Pour leur part, les Verts ont remis à M. Balladur six fiches sur des thèmes qui leur sont chers : le partage du travail, l'éventuel redémarrage du surgénérateur Super-Phénix, la lutte contre la prolifération du nucléaire militaire, la politique des transports, la réforme du code de la nationalité et la démocratisation de la société française. Ils ont aussi fait part de leur opposition à une régionalisation du mode de scrutin pour les élections européennes de 1994 qui les exclurait de l'assemblée de Strasbourg. Antoine Waechter, porte-parole du mouvement, a estimé, après cette entrevue, qu'une telle réforme ne constituait pas une priorité pour M. Balladur. *« Il y a les plus grandes chances que cette réforme n'aboutisse pas »*, a affirmé M. Waechter.

Pour mieux s'en assurer, une délégation des Verts a rencontré, le même jour, les responsables des quatre groupes politiques officiellement constitués au sein de l'Assemblée nationale. A l'exception du Parti communiste, également menacé par une régionalisation du mode de scrutin, les Verts ont pu constater que chacun des autres groupes (UDFC, RPR, PS) demeurait encore partagé. Le président du groupe RPR, Bernard Pons, aurait affirmé aux Verts qu'il n'entendait pas faire de ce sujet *« une guerre de religion »*.

J.-L. S.

POLITIQUE

Un mois après son installation à Matignon

M. Balladur : « Je n'ai pas besoin de proclamer la rupture tous les matins »

Un mois après son installation à l'hôtel Matignon, le 30 mars, Edouard Balladur a dressé lui-même, jeudi 29 avril, devant un petit groupe de journalistes, un premier bilan de son action, expliquant qu'il avait d'abord surtout voulu *« planter le décor »* et précisant qu'il n'avait pas besoin de *« proclamer la rupture tous les matins »*. Le premier acte vraiment concret sera la présentation, mercredi 5 mai, du collectif budgétaire, dont le chef du gouvernement a reconnu qu'il contiendrait une *« potion peu agréable »*.

« L'accueil de l'opinion a été favorable... pour l'instant. » Edouard Balladur sait que *« le petit nuage rose »* de l'état de grâce ne dure jamais très longtemps. Il est conscient que *« l'opinion est en attente »* et que, si elle n'est pas *« aujourd'hui* a priori *défavorable »*, sa position dépendra des décisions du gouvernement et de *« sa capacité à les faire comprendre »*.

La première épreuve de vérité sera, bien entendu, le collectif budgétaire que M. Balladur présentera, après son approbation par le conseil des ministres du 5 mai, au cours d'une conférence de presse qu'il tiendra en compagnie des ministres d'Etat et des ministres de l'économie et du budget. D'ores et déjà il a prévenu que *« la potion sera peu agréable »*, mais il espère qu'il ne devra la prescrire qu'une *« fois pour toutes »*. Il souhaite même que la hausse des prélèvements obligatoires, qui figurera sur l'ordonnance, ne soit que *« provisoire »*, car il maintient son objectif à long terme d'un *« allègement des charges de la collectivité »*. Si, aujourd'hui, il est contraint d'aller contre certaines promesses de la droite pendant la campagne électorale, c'est parce qu'il ne s'attendait pas à trouver *« une situation aussi dégradée »*. Certes il ne veut pas se livrer *« à une critique systématique de ses prédécesseurs »*, mais des mesures *« d'urgence »* s'imposent pour que cesse l'accroissement du déficit des comptes publics, qui met en cause la *« crédibilité »* économique et internationale de la France.

Pour ce faire, va-t-il falloir augmenter la CSG, dont M. Balladur ne critique pas le principe mais qu'il n'aurait pas voulu utiliser en ce moment pour ne pas restreindre le pouvoir d'achat? Il assure qu'il n'a pas encore pris définitivement sa décision, mais il explique que les *« experts »* lui disent qu'une hausse de la TVA aurait des effets plus graves sur l'indice des prix et la croissance. Conséquence : *« Je m'interroge encore »*, affirme-t-il. Quant à savoir si elle sera déductible, comme l'exige le RPR, ou pas, la seule réponse actuelle est : *« On verra. »*

L'important pour le premier ministre est que ses choix budgétaires ne viennent pas remettre en cause ce qu'il estime être le grand succès de son premier mois à Matignon : la baisse de 3 points des taux d'intérêt. Il estime qu'elle est due à *« l'affirmation d'une volonté »* et à la *« crédibilité »* de son gouvernement, et, donc, qu'elle ne doit rien à l'équipe précédente, dont, au contraire, *« la politique inquiétait »*. Car s'il y a un procès qu'Edouard Balladur récuse avec vigueur, c'est celui d'une continuité avec l'action de Pierre Bérégovoy. Selon lui, *« la différence apparaît naturellement à tous les observateurs impartiaux »*, ce qui lui permet d'assurer : *« Je n'ai pas besoin de proclamer la rupture tous les matins. »*

Pour autant, comme il est un *« esprit libre »*, il ne se sent pas *« obligé, par plaisir, de tout remettre en cause »*. Cela est vrai pour des sujets dont il dit qu'ils ne sont pas les plus importants, *« dès lors que la décision n'est pas fondamentalement mauvaise »*, comme le transfert de l'ENA à Strasbourg, quelles que soient les critiques qui ont pu être émises par ses amis.

Cela est vrai aussi pour des dossiers capitaux comme le GATT. Sur ce point il va simplement faire rédiger un document *« précis »* sur les quinze problèmes essentiels pour la France, afin de sortir des *« généralités »* et pour que ses partenaires sachent exactement à quoi s'en tenir. Mais ils ne doivent pas s'attendre à un changement d'attitude par rapport à celle du gouvernement précédent.

Les dossiers strictement politiques sont traités avec ce même mélange de détermination et de calme. Le souhait du chef de la majorité est d'éviter toute division de celle-ci. Il tient donc à souligner qu'il partage, depuis longtemps, le souhait de Charles Millon de décentraliser la formation professionnelle, mais il ne veut pas s'engager dans une telle réforme avant d'en avoir étudié avec précision le coût. De même, si certains veulent aller au-delà de la réforme constitutionnelle qu'il juge urgente (celle portant sur la Haute Cour de justice et le Conseil supérieur de la magistrature), il n'exclut plus, même si ce n'est pas une *« priorité »*, une *« nouvelle étape l'année prochaine »*.

Quant au changement du mode de scrutin européen, tout en reconnaissant qu'il a *« peut-être mis un peu de malice »* en soulevant la question, il reste partisan d'un scrutin proportionnel, afin que les forces politiques non représentées au Parlement français aient un lieu d'expression, mais pense que des listes régionales seraient *« plus adaptées »*. Le dossier est donc *« à l'étude »* : *« Si c'est possible, on le fera; si ce n'est pas possible, on ne le fera pas »*, dit-il, car il ne veut pas *« en faire une affaire »*. En fait son seul souci est que *« le gouvernement et la majorité ne soient pas perturbés prématurément par des perspectives électorales »*.

L'annonce par le président du RPR de sa candidature à la prochaine présidentielle n'a-t-elle pas déjà ce résultat? Non, car *« Jacques Chirac est dans son droit »*, n'étant pas tenu par la consigne donnée aux ministres de ne pas ouvrir cette campagne avant la fin de 1994; or eux l'ont respectée. Edouard Balladur ne serait donc pas plus gêné si *« Valéry Giscard d'Estaing ou Dominique Baudis »* faisaient comme le maire de Paris. Il n'a pas *« la prétention de mettre en hibernation la vie politique »*. Toujours le respect du principe de réalité.

THIERRY BRÉHIER

« Un excellent ticket pour 1995 »

Invité, jeudi 29 avril, du « Grand O » produit par O'FM et *la Croix*, Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, a affirmé que MM. Chirac et *Balladur formeront, selon lui, « un excellent ticket »* pour l'élection présidentielle de 1995. Dans l'hypothèse d'une victoire du président du RPR, *« Balladur sera premier ministre,* a précisé M. Débré. *Il a inscrit son action de redressement sur cinq ans, et donc dans deux ans on pourra dire à la fois : voter pour Chirac, c'est le maintien de la continuité, Balladur restant à Matignon pour terminer son œuvre, mais c'est aussi insuffler un dynamisme nouveau et un renouveau à la tête de l'Etat »*. Tout cela est, pour M. Debré, *« inscrit dans une continuité qui e~t importante pour la France »*.

François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a répondu sur France 2 au journal de 20 heures, qu'il *« n'est pas imaginable »*, quelle que soit l'issue de la présidentielle, *« qu'une famille »* politique *« prenne tout »* en occupant à la fois l'Elysée et Matignon.

Réagissant, la veille, à l'ambition présidentielle clairement annoncée par M. Chirac, Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, avait déclaré à Radio-Shalom : *« A ceux qui veulent faire une pré-campagne présidentielle je dis : attention, vous allez contre vos propres intérêts en commençant trop tôt »*. Indiquant, pour sa part, que la stratégie de son parti était *« différente »* de celle du RPR, Philippe Vasseur, secrétaire général du PR, avait affirmé à propos de M. Chirac : *« On sait qu'il sera candidat quoi qu'il arrive »*.

A la veille des assises de sa nouvelle organisation

M. Chevènement estime qu'un « espace immense » s'ouvre devant le Mouvement des citoyens

Le Mouvement des citoyens, *que Jean-Pierre Chevènement a* lancé en août 1992 à Belfort, organise, les 1er et 2 mai, salle de la Mutualité, à Paris, des assises destinées à officialiser la distance prise par ses dirigeants avec le Parti socialiste et à affirmer la vocation de leur mouvement à se développer de façon autonome. L'ancien ministre de la défense estime qu'il dispose d'un « espace immense ».

« On constate, en France, un défaut d'offre politique », écrit l'ancien ministre de la défense dans le numéro de mai du bulletin *Citoyens-Actualités*, qui prend la suite de *Socialisme et République*, organe du courant du même nom au sein du PS. *« D'un côté,* explique-t-il, *il y a les « maastrichtiens », dans leurs variantes libérale-sociale ou sociale-libérale. De l'autre, il existe les « tribuniciens », dans leur diversité, communiste ou écologiste. Je ne parle pas du Front national, qui, bien souvent, n'exprime qu'un vote de désespérance. Un espace immense est disponible pour le Mouvement des citoyens... »*

Présidé par Max Gallo, député (PS) européen, le Mouvement des citoyens compte dans ses rangs trois députés – Jean-Pierre Chevènement *(Territoire de Belfort)*, Jean-Pierre Michel (Haute-Saône) et Georges Sarre (Paris) – et un sénateur, Paul Loridant (Essonne). Ce dernier est rattaché administratif au groupe socialiste du Sénat depuis la réunion du comité directeur du PS qui s'était achevée, le 3 avril, par la désignation d'une direction provisoire sous la présidence de Michel Rocard. Un tel statut n'existe pas à l'Assemblée nationale, mais le groupe socialiste, au sein de celle-ci, a prévu dans son règlement intérieur la possibilité pour certains députés de s'apparenter administrativement, en conservant, à la différence des apparentés simples, leur liberté de vote.

Georges Sarre quitte le PS

MM. Chevènement, Michel et Sarre pourraient adopter ce statut, en accord avec la présidence du groupe, plutôt que de rejoindre le groupe République et liberté, formé par vingt-trois députés « non inscrits », ce qui les amènerait à siéger aux côtés d'élus dont les options leur paraissent plus éloignées des leurs que celles des socialistes. Les trois députés du Mouvement des citoyens pourraient aussi choisir d'être purement et simplement « non inscrits », mais ils subiraient, alors, les inconvénients d'un temps de parole quasi nul et du manque de facilités administratives.

Alors que les représentants du courant Socialisme et République dans les instances dirigeantes du PS les ont quittées, la situation des fédérations qu'ils dirigent varie d'un département à l'autre. Le premier secrétaire de celle de l'Aisne avait donné sa démission en janvier, et la plupart des membres de son courant s'apprêtent aujourd'hui à quitter le PS. Les militants du Territoire de Belfort ont voté, à 61,22 %, le 22 avril, en faveur de l'« indépendance » de leur fédération, qui n'a pas adopté, pour autant, le label du Mouvement des citoyens. Christian Proust, président du conseil général, a expliqué qu'*« il faut reconstruire un grand mouvement populaire différemment, tout en restant socialiste »*. Les minoritaires ont élu un bureau provisoire, dans lequel siègent le fabiusien Michel Dreyfus-Schmidt, sénateur, et le « jospiniste » Raymond Forni, maire de Delle.

En Côte-d'Or, où la fédération s'était divisée lors des élections régionales de mars 1992, Roland Carraz, ancien député, proche de Jean-Pierre Chevènement, a introduit un recours contre le scrutin législatif au terme duquel il a été battu, en mars dernier. Dans l'hypothèse où ce recours aboutirait et où une nouvelle élection serait organisée, le maire de Chenôve ne souhaite peut-être pas l'aborder avec le seul soutien du Mouvement des citoyens, voire en concurrence avec un candidat du PS. En Haute-Saône, enfin, la situation semble figée.

Georges Sarre a clarifié, en revanche, sa position à Paris, où il présidait, depuis 1971, le groupe socialiste à l'Hôtel de Ville. L'ancien secrétaire d'Etat aux transports a annoncé, jeudi 29 avril, qu'il quitte ce poste, ainsi que le groupe socialiste, et qu'il va constituer, avec son suppléant à l'Assemblée nationale, Jean-Yves Autexier, un groupe autonome au conseil de Paris. Seul député socialiste de la capitale depuis les élections de mars, Georges Sarre, proche de Jean-Pierre Chevènement depuis le début des années 60, a choisi de rompre avec un PS qui, a-t-il dit, *« n'est plus que l'ombre de lui-même »*. *« Quand on fait le choix d'une autre ligne,* a-t-il expliqué, *rester au PS, c'est, aujourd'hui, se condamner à ne plus penser. »*

P. J.

Les socialistes entament la procédure de leurs « états généraux »

Le bureau exécutif du Parti socialiste, rétabli après la réunion du comité directeur, le 24 avril, s'est réuni mercredi 28 avril. Les fabiusiens avaient fait connaître peu avant la liste de leurs représentants dans cette instance, que quitte Laurent Fabius et où entre Paul Quilès. Il a été décidé que les sympathisants et les militants – que ces derniers soient, ou non, à jour de cotisation – auront les mêmes droits dans la « première phase » des états généraux (qui s'achèvera les 2, 3 et 4 juillet à Lyon) et que la date limite d'adhésion, pour pouvoir participer au congrès de la « seconde phase », en octobre, est ramenée du 15 au 1er septembre prochain. Les fabiusiens, de même que Louis Mermaz et le représentant du courant de Jean Poperen, se sont abstenus, néanmoins, lors du vote sur ces propositions, qui ont été approuvées par tous les autres membres du bureau exécutif.

Le bureau exécutif

Voici la composition du bureau exécutif du PS « reconstitué » sur décision du comité directeur, le 24 avril (en italique, les noms des nouveaux membres) :

■ **Vingt-huit titulaires :**

– huit fabiusiens : Claude Bartolone, François Bernardini, *Alain Claeys, Jacques Mellick*, Daniel Percheron, *Paul Quilès*, Yvette Roudy, Françoise Seligmann;

– sept jospinistes : Marie-Arlette Carlotti, Henri Emmanuelli, *Jean Glavany, André Laignel*, Pierre Moscovici, *Dominique Strauss-Kahn*, Daniel Vaillant;

– six rocardiens : *Monique Ben Guiga, Jean-Paul Huchon*, Gérard Lindeperg, Bernard Poignant, *Michel Rocard, Manuel Valls*;

– deux mauroyistes : Pierre Mauroy, Bernard Roman;

– deux poperénistes : Jean-Marc Ayrault, Michel Debout;

– un Espace socialiste : Michel Charzat;

– un Gauche socialiste : *Jean-Luc Mélenchon*;

– un mermazien : *Louis Mermaz.*

■ **Vingt-deux suppléants :**

– sept fabiusiens : Jean Auroux, Jean-Marcel Bichat, Bernard Bioulac, Josette Durrieu, Catherine Mabrut-Lissonde, Thierry Mandon, *Henri Weber*;

– quatre mauroyistes : *Jean-Pierre Balligand*, Gérard Collomb, Geneviève Domenach-Chich, *Jean Le Garrec*;

– quatre rocardiens : Jean-Claude Boulard, Sylvie François, Gérard Fuchs, Alain Richard;

– trois jospinistes : *Jean-Pierre Bel*, Jean-Christophe Cambadélis, *Véronique Neiertz*;

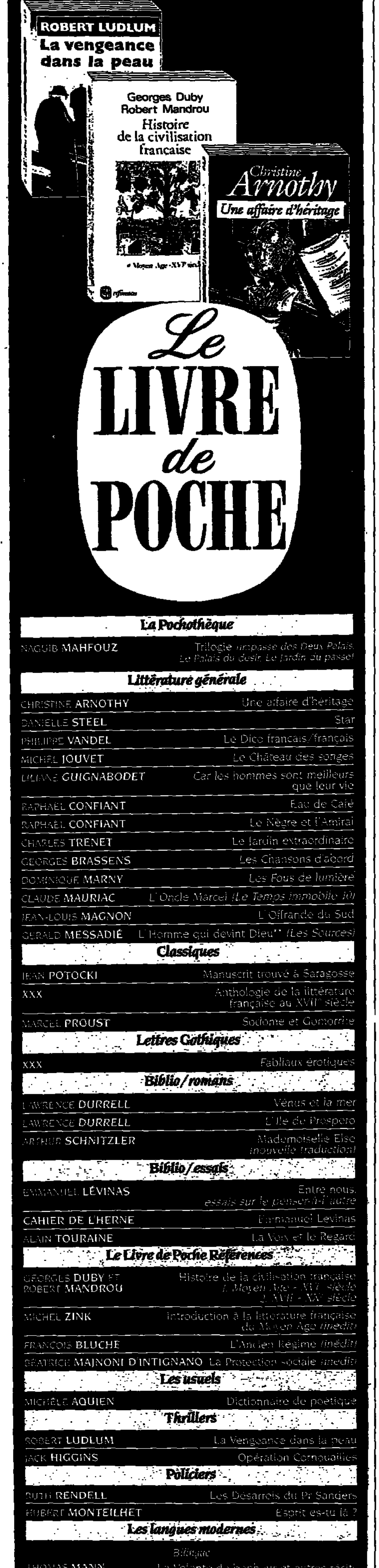
– deux Gauche socialiste : *Marie-Noëlle Lienemann, Isabelle Thomas*;

– un deloriste : *François Hollande*;

– un poperéniste : Jean-Louis Cottigny.

Les départs

■ **Quittent le bureau exécutif :** André Billardon, Laurent Fabius, Christian Pierret, fabiusiens; Lionel Jospin, Claire Dufour, Jean Germain, Gérard Le Gall, jospinistes; Jacqueline Alquier, Alain Bergounioux, Pierre Brana, Claude Evin, *Daniel Frachon*, *Jean-Claude* Petitdemange, rocardiens; Claude Fleutiaux, Gisèle Stievenard, mermaziens; Jean-Luc Laurent, Socialisme et République.



POLITIQUE

Saint-Tropez : la bataille des deux maires

Pour dénouer une longue crise, les électeurs vont être appelés à renouveler tout le conseil municipal. Un scrutin qui verra s'opposer notamment le maire actuel, Alain Spada, à son prédécesseur, Jean-Michel Couve

A la suite de démissions en cascade, la municipalité de Saint-Tropez ayant perdu le tiers de son effectif, le sous-préfet du Var, M. Jean-Claude Giraud, a convoqué les électeurs de la commune pour renouveler le conseil municipal dans son entier (*le Monde* des 13 et 16 avril). Le scrutin, qui aura lieu le dimanche 2 mai, opposera la liste du maire sortant (div. d.), Alain Spada, à celle formée par son prédécesseur, le député (RPR) et conseiller général de Saint-Tropez, Jean-Michel Couve.

NICE

de notre correspondant régional

La vie municipale, à Saint-Tropez, n'a rien d'un long fleuve tranquille. En moins de trois décennies, cinq maires se sont succédé et aucun n'a eu le loisir d'effectuer deux mandats complets. Dernière victime de cette instabilité chronique : Alain Spada, un ingénieur de l'armement de quarante-neuf ans, qui avait obtenu, dès sa première tentative, en 1989, un joli succès sur le maire sortant et député (RPR) du Var, Jean-Michel Couve, cinquante-trois ans. Nouveau venu sur la scène municipale tropézienne, cet enfant du pays, simple et spontané, débordant de projets et politiquement indépendant, paraissait promis à une navigation sans écueils.

Quatre ans plus tard, l'esquif municipal a fait eau de toute part : dix démissions d'élus de la majorité – suivies de celles des élus de l'opposition et du refus de siéger des suivants de listes – ont conduit à la carence du conseil malgré le renfort de deux transfuges de la liste Couve qui ont retardé l'échéance. La principale crise, qui a éclaté dans le courant de l'été 1991 – et s'est traduite par sept départs simultanés dans les rangs de la majorité – avait pour origine un différend entre le maire et l'Union sportive tropézienne (UST), concernant l'utilisation d'installations de tennis de la commune. De procès en procès, ce différend n'est toujours pas réglé...

« Ici, les gens se croient au Far-West »

Il n'est, en l'occurrence, selon les élus démissionnaires, que l'illustration des méthodes autoritaires qu'ils reprochent au maire. *« Nous avons eu le tort, dès l'origine,* explique un ancien adjoint, Tony Rocca, président de l'UST, *de lui accorder seize délégations supplémentaires. C'est-à-dire de lui donner les pleins pouvoirs. Il en a profité pour gérer la commune d'une main de fer dans un gant de plomb. »* Danièle Alix, ancienne adjointe à la culture, qui était très proche du maire, explique, de son côté, qu'elle lui avait d'abord fait *« une confiance absolue ». « Mais ce que j'avais pris pour de la fermeté,* ajoute-t-elle, *n'était qu'une absence totale du sens du dialogue. Pour lui, discuter, c'est déjà céder. Etre tolérant, c'est être faible. Ne pas être d'accord avec lui, c'est,* ipso facto, *être contre lui. »*

Arrivé à la mairie, M. Spada, s'est attelé à la tâche avec ardeur.



Mais il a donné l'impression d'être investi d'une mission : celle de nettoyer les écuries d'Augias. Sans crainte d'être impopulaire, il s'est opposé à l'empiètement des terrasses des commerçants sur la voie publique, a fait la chasse aux étalages abusifs, vigoureusement réprimé le stationnement anarchique... *« Ici,* dit-il, *les gens se croient au Far-West. On ne peut pas leur laisser faire n'importe quoi. »* Au-delà de ces quelques démonstrations de rigueur il a, toutefois, élargi son *« combat pour Saint-Tropez »* en se dressant, tel un nouveau Savonarole – l'un des surnoms qui lui ont été donnés par ses adversaires – contre *« toutes les dérives de la société actuelle ». « Je me bats,* tranche-t-il, *contre la drogue, la corruption, l'implantation de la Mafia et les promoteurs douteux. Donc, je gêne, et c'est pour cela que l'on veut m'abattre... »*

Alain Spada n'a cure des nuances. Pour lui, les Tropéziens se partagent en deux camps : *« les affairistes »,* d'un côté, *« les amoureux de Saint-Tropez »,* de l'autre. Les premiers sont décrits comme des *« magouilleurs et des frimeurs, prêts à tout, qui voudraient faire croire que l'argent est la seule ligne de conduite possible ».* Les seconds sauraient, au contraire, *« faire passer l'intérêt général avant leurs intérêts particuliers »,* en comprenant que *« Saint-Tropez est une ville unique, magique, qui se respecte ».*

A Saint-Tropez, une presqu'île de moins de 1 200 hectares de superficie où chaque arpent de terre vaut de l'or – et où la notoriété bénéfique de la commune provoque d'âpres conflits d'intérêts, – les problèmes de construction et d'urbanisation ont toujours été une composante majeure de toutes les crises municipales. En 1983, le maire (div. d.) de l'époque, Bernard Blua, était tombé sur un projet d'aménagement signé de l'architecte Fernand Pouillon. Six ans plus tard, son vainqueur, M. Couve, a notamment perdu son écharpe à cause de deux projets contestés de palais des congrès et de centre d'isothérapie. M. Spada, lui, s'est voulu un maire « anti-béton » pourchassant impitoyablement les promoteurs coupables de dépassements de surface illégaux.

Les « pleureurs » et les « enragés »

Est-il allé trop loin dans sa volonté de faire « expier » les contrevenants ? Dans l'affaire Mahout – du nom d'un promoteur soupçonné d'avoir construit, sans autorisation, un sous-sol de 500 m² pour agrandir sa villa, – il s'est retrouvé inculpé d'extorsion de fonds à la suite d'un « don », au profit de la commune, de 1 300 000 francs versés par l'intéressé, son architecte et deux entrepreneurs. Dans ce dossier rocambolesque, une plainte pour recel de vol qualifié a également été déposée par les adversaires du maire. Le plan de la villa aurait été dérobé par deux mystérieux agresseurs dans le bureau de l'architecte avant de réapparaître dans les mains de l'avocat de la commune, Me Jean-Michel Baloup...

Tout en réformant les mœurs, Savonarole avait également remanié la Constitution de Florence. M. Spada, pour sa part, a mis en révision le plan d'occupation des sols. Exercice redoutable qui lui vaut d'être critiqué, à la fois, pour « laxisme » et « spoliation ». Le maire de Saint-Tropez est ainsi devenu un Janus. Ceux qu'il a convaincu de la pureté de sa croisade le portent volontiers aux nues. *« C'est un incorruptible ! »,* s'enthousiasme l'une de ses inconditionnelles, Josette Bain, populaire présidente du groupe folklorique du Rampéu de Saint-Tropez. *« C'est peut-être un dictateur »,* admet, de son côté, un responsable de l'Association syndicale des propriétaires du lotissement huppé des Parcs de Saint-Tropez (dont M. Spada respecte scrupuleusement les « visas » avant toute délivrance de permis). *Mais les résultats sont là ! ».* Pour Me Baloup, son éminence grise, la cause est entendue : c'est *« un saint laïc qui, à la différence des saints chrétiens, ne tend jamais l'autre joue à ses adversaires ».*

A l'inverse, M. Spada est vilipendé par ceux qui ne voient en lui qu'un sectateur dangereux. Les Tropéziens, comme les Florentins du XVe siècle, sont divisés, eux aussi, si l'on peut dire, en *piagnoni* (« pleureurs ») et *arribbiati* (« enragés »), partisans et adversaires du maître de la ville. M. Couve, qui a exercé pendant vingt ans la cardiologie à Saint-Tropez, diagnostique, pour sa part, dans la personnalité de son rival, une *« hypertrophie du moi »* et une *« psycho-rigidité »* qui va de pair avec une *« méfiance agressive ». « Il voit,* ajoute-t-il, *des complots partout et son erreur majeure a été de ne cesser de vouloir regagner, chaque semaine, les élections municipales. Il a abusé d'un pouvoir qu'il a bien trop personnalisé, trahi ses amis et multiplié les règlements de comptes avec ceux qui n'étaient pas ou plus de son avis. Ce qui lui arrive est de sa propre responsabilité. Son pire ennemi, c'est lui. »* M. Spada, bien sûr, en a autant pour M. Couve, *« le bétonneur »* qui, dit-il *« parle de paix après avoir semé la guerre... ».*

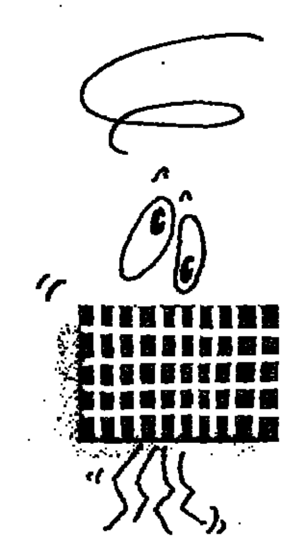
Evénement peu courant : les commerçants, artisans, entrepreneurs et professions libérales de la commune ont défilé, le 9 avril, pour protester contre certaines décisions de M. Spada jugées contraires à l'économie tropézienne. *« Toutes les fois qu'il y a des élections »,* constate, mi-triste, mi-amusé, André Guérin, président des industries hôtelières de la presqu'île, *la moitié de la ville ne parle plus à l'autre. Quand on se croise, on change de trottoir... Mais, cette fois, c'est allé trop loin. »*

Le scrutin devrait être très serré. Aux dernières cantonales, M. Couve n'avait battu M. Spada que de 270 voix. Heureusement, aussitôt après les élections municipales viendront les célèbres bravades de Saint-Tropez, qui, généralement, réconcilient tout le monde...

GUY PORTE



Si vous hésitez entre un système UNIX et un système UNIX, prenez un IBM.



Vous avez choisi le monde UNIX, ne vous privez pas d'IBM. Notre offre Unix a une vocation universelle, de la toute petite entreprise aux très grandes administrations, de la gestion de stocks au calcul intensif.
La gamme IBM RISC System/6000 s'élargit constamment, vers le haut comme vers le bas. Elle comprend des ordinateurs de gestion, des serveurs de réseaux, des stations de travail, des serveurs de fichiers et même... un supercalculateur parallèle. Et tous ces modèles sont strictement compatibles au niveau binaire.
Notre système d'exploitation AIX respecte tous les standards du monde Unix et leur ajoute des fonctionnalités indispensables à la facilité d'utilisation et à la sécurité. Tous les grands systèmes de gestion de base de données relationnelle fonctionnent sous AIX. Y compris celui d'IBM, DB2. Et pour répondre à la demande de plus en plus forte du marché, nous avons même porté notre moniteur transactionnel, CICS, des grands systèmes vers le monde Unix.
Quel que soit votre domaine d'activité, il y a une application pour vous sous AIX (1200 en France et 6000 dans le monde). Vous choisissez celles qui vous conviennent parmi les solutions de nos deux cents partenaires commerciaux spécialisés par métier. Pour les projets d'envergure, nous pouvons également assurer la maîtrise d'œuvre complète.
Enfin, en cas de difficulté d'utilisation ou d'exploitation, de panne de matériel ou de problème logiciel, vous composez un seul numéro de téléphone, celui du Point Service AIX. Voilà pourquoi, entre un système UNIX et un système UNIX, trois lettres rayées bleu peuvent faire la différence.
Pour en savoir plus, appelez le Point réponse IBM : 05.03.03.03.

UNIX est une marque de UNIX Systems Laboratories. RISC System/6000 et AIX sont des marques d'IBM Corp.

IBM ***Pour le meilleur du monde UNIX.***

SOCIÉTÉ

Un entretien avec Pierre Méhaignerie

« Je vais faire en sorte que le garde des sceaux ne soit plus perçu comme le ministre des « affaires » mais comme celui du droit »

Soucieux de rompre avec l'interventionnisme politique de ses prédécesseurs, le nouveau garde des sceaux va au-delà de l'engagement pris par le premier ministre selon lequel les instructions du ministre de la justice seront désormais écrites et versées aux dossiers. Il s'engage en effet à ne jamais faire obstacle à l'engagement de poursuites, « qu'il s'agisse d'un homme politique ou d'un simple citoyen ». M. Pierre Méhaignerie aborde d'autre part avec « pragmatisme » ses principaux dossiers législatifs : révision constitutionnelle, code de la nationalité, contrôles d'identité et code de procédure pénale.

« Vous êtes aujourd'hui à la tête d'un secteur qui a accumulé ces dernières années de lourds contentieux avec les hommes politiques. Quelle analyse faites-vous de cette « crise » de la justice française ?

– Pour moi, la crise de la justice française, c'est d'abord que les Français n'ont pas confiance dans leur justice : c'est, hélas ! le constat de tous les sondages. Ils la voudraient parfaite, c'est-à-dire sereine, proche, compréhensible, or la justice est imparfaite. Elle est un reflet de la société, et non un monde idéal et abrité. Il y a une tâche de redressement à engager. Il faut réconcilier les Français avec leur justice. Je vais m'y employer avec passion et rigueur.

» Depuis que je me suis engagé dans la vie politique, j'ai toujours cherché à concilier plutôt qu'à opposer, à unir plutôt qu'à diviser. J'ai combattu les injustices ; j'ai lutté pour éviter les humiliations et donner à chacun la considération dont il a besoin. C'est une bonne préparation pour être ministre de la justice et redonner confiance à la fois à ceux qui rendent la justice et à ceux qui la subissent.

» Quant à la justice et à la politique, les Français le constatent depuis quelques années, elles font mauvais ménage. Ils pensent que le pouvoir politique a été conduit à intervenir auprès des juges pour protéger des hommes politiques. Une petite partie d'entre eux ont eu des comportements manifestement répréhensibles qui auraient dû être condamnés. Devant l'attitude du pouvoir politique, les juges ont, comme il était normal, cherché à réagir. Il y a eu aussi parfois des débordements de leur part. Je dirai simplement que les hommes politiques n'ont pas à être traités différemment des autres citoyens et qu'ils doivent s'y habituer.

« Remettre en marche nos institutions pénales »

– Vous n'êtes pas issu du monde judiciaire et vous n'avez pas suivi jusqu'alors avec une attention particulière les questions touchant à la justice. Est-ce, selon vous, un handicap ou un atout ?

– C'est un atout. J'arrive avec un œil aussi neuf que possible, et je me fais ma propre opinion. Un homme politique n'a pas à être plus technicien que les techniciens : il doit prendre du recul pour juger et décider et, lorsqu'il est ministre, il doit appliquer au domaine qui lui est confié la vision politique et les orientations qui sont les siennes et celles du gouvernement issu de la volonté des électeurs. C'est un atout aussi pour être à l'écoute des citoyens et répondre à leurs attentes.

– Le débat le plus immédiat concerne la réforme de la procédure pénale. A la grande satisfaction des magistrats, et surtout des juges d'instruction, l'opposition dont vous faisiez partie avait promis pendant la campagne électorale de réviser ce texte. Quels sont les points qui vous paraissent les plus discutables et quels sont les acquis que vous souhaitez conserver ?

– Il faut agir très vite, et avec pragmatisme. Il faut aller très vite parce que, à l'heure actuelle, l'action de la police est entravée et le fonctionnement de la justice gravement perturbé. Toutes les informations dont je dispose sont à cet égard très préoccupantes, qu'il s'agisse du nombre de personnes placées en garde à vue dans le cadre des enquêtes de police ou des conditions dans lesquelles se déroulent les informations judiciaires. C'est ainsi que par rapport à la même période de l'année dernière, il a été constaté une réduction du nombre de gardes à vue supérieures à vingt heures de 30 % à 50 % selon les juridictions. Une telle situation n'est pas tolérable et rend nécessaire l'intervention d'un nouveau texte de loi à très bref délai, en tout cas au cours de la présente session parlementaire de printemps.

» Mais je souhaite aussi que cette « réforme de la réforme » soit conduite dans un esprit de pragmatisme sans *a priori* idéologique ; c'est pourquoi, dès mon arrivée place Vendôme, j'ai demandé à un universitaire, à des magistrats de terrain, à un membre du barreau et à un représentant du ministère de l'intérieur d'examiner, article après article, les dispositions de la loi du 4 janvier 1993 afin d'en faire le tri. J'entends compléter cette information par la consultation que j'ai engagée avec les organisations professionnelles concernées.

» On le voit, il s'agit de remettre en marche nos institutions pénales, que ce soit au stade de l'enquête de police ou dans les phases judiciaires de la procédure. Certaines dispositions ne soulèvent pas de difficultés et peuvent être conservées en l'état : suppression du privilège de juridiction, mesures utiles de simplification. Il en est ainsi des mesures administratives intéressant le fonctionnement des services judiciaires. D'autres constituent des progrès même si leurs modalités sont à adapter, comme la présence de l'avocat après un certain délai de garde à vue.

» Au contraire, plusieurs dispositions qui, par excès de formalisme, par lourdeur des procédures ou par irréalisme – je pense ici notamment à l'envoi d'une lettre recommandée aux personnes soupçonnées d'avoir commis un crime ou un délit – sont de nature à compromettre le bon fonctionnement des enquêtes et des instructions doivent être supprimées ou, lorsque cela s'avère possible, aménagées. D'ores et déjà, je considère que certains mécanismes ont échoué : c'est le cas des dispositions actuelles qui régissent le placement en détention provisoire ou le régime de la mise en examen. Il faudra revenir sur ces dispositions de même que sur toutes celles qui, en établissant des barrières de papier, ne correspondent pas à de réelles garanties pour les citoyens.

« Souci d'équilibre »

– En entendant dès le deuxième conseil des ministres votre collègue de l'intérieur critiquer les « contraintes juridiques » qui entravent, selon lui, l'action de la police, avez-vous été surpris par cet empiètement sur votre domaine ? Avez-vous été consulté et la politique annoncée ce jour-là par M. Pasqua engage-t-elle le gouvernement ?

– Le gouvernement dans son ensemble a aujourd'hui la responsabilité difficile de rétablir une situation fortement dégradée en matière de sécurité. Je refuse de raisonner en termes « d'empiètement » d'un ministre sur le domaine d'un autre. L'opinion publique ne le comprendrait pas. Chaque ministre doit apporter sa pierre à la cohérence de l'action gouvernementale, dans le respect des objectifs fixés par le premier ministre. C'est la richesse de l'actuel gouvernement de faire la synthèse de valeurs et d'expériences humaines différentes. C'est ce qu'attendent les Français. Je travaillerai aussi bien avec M. Pasqua qu'avec Mme Veil.

– Le gouvernement a annoncé une réforme du code de la nationalité. Souhaitez-vous que l'on aille au-delà des conclusions modérées du rapport de Marceau Long ?

– La volonté du gouvernement est de se tenir au rapport Marceau Long et au vote du Sénat conforme à ce rapport. Notre devoir est de réussir l'intégration de ceux qui sont régulièrement en France. Mais sachons que cette réussite exige aussi un meilleur contrôle et de l'immigration clandestine et des fraudes du type de celle des mariages de complaisance. Pour ma part, je m'attacherai à un discours positif vis-à-vis des jeunes sur la signification forte, pour eux, de l'intégration et de l'acquisition de la nationalité française.

– Les contrôles d'identité sont actuellement régis par une loi de 1986 qui reprend mot pour mot les dispositions de la loi « sécurité et liberté » d'Alain Peyrefitte. Estimez-vous nécessaire d'aller au-delà, c'est-à-dire d'autoriser ces contrôles en tout lieu et en toute circonstance ? Si oui, pourquoi ?

– Il faut mettre en place un dispositif équilibré qui permette de garantir sous tous ses aspects la liberté d'aller et venir ; cette liberté fondamentale, en effet, n'est pas seulement le droit de libre circulation des individus, c'est aussi pour l'Etat l'obligation de garantir la protection des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire. Or cette liberté d'aller et venir est aujourd'hui mise en cause dans certains endroits faute d'une sécurité suffisante pour les citoyens.

» Il existe actuellement des dispositions qui autorisent les services de police à procéder à des contrôles d'identité, notamment pour empêcher de commettre des crimes ou des délits, ou encore en cas de risques pour l'ordre public. Une discussion interministérielle est en cours afin d'adapter ces textes, compte tenu de certaines interprétations jurisprudentielles et des besoins dont font état les services de police. Cette discussion sera conduite dans le souci d'équilibre que j'évoquais tout à l'heure.

– La sécurité est une priorité du nouveau gouvernement, et l'ordre du jour du deuxième conseil des ministres y a été essentiellement consacré. Quelle sera la contribution de votre ministère ? Comment envisagez-vous la concertation gouvernementale dans un secteur qui relève à la fois de l'action policière, de la politique urbaine et de la politique pénale ?

– Dans le cadre de la concertation gouvernementale, je veillerai personnellement, en ma qualité de garde des sceaux, au respect du droit, notamment du droit des personnes, et à celui des engagements internationaux.

– Dans sa déclaration de politique générale, Edouard Balladur a promis une réforme constitutionnelle qui concernera notamment le Conseil supérieur de la magistrature. Comment pensez-vous améliorer les garanties d'indépendance des magistrats ?

– L'indépendance des juges, c'est d'abord une pratique à établir, mais c'est aussi des textes qui en créent les conditions. La révision constitutionnelle envisagée a pour but de garantir pleinement cette indépendance. Pour les magistrats du siège, le Conseil supérieur de la magistrature intervient dans les procédures de nomination. Il faut donc que la désignation de ses membres soit inattaquable. De ce point de vue, les dispositions actuelles de la Constitution, qui confient la nomination de la totalité des membres du Conseil au président de la République, ne sont sans doute pas en harmonie avec le principe de la séparation des pouvoirs. C'est pourquoi il est prévu de réviser la Constitution afin de permettre que participent à ce Conseil des magistrats élus par leurs pairs.

» Quant aux magistrats du parquet, la nature des fonctions qu'ils exercent implique un régime différent de celui de leurs collègues du siège. Ils doivent néanmoins bénéficier eux aussi de garanties. Depuis janvier 1993, les projets de nomination les concernant sont soumis, pour avis, à une commission consultative dans laquelle siègent des membres élus. Ce mécanisme, récent, semble fonctionner de manière convaincante. Je suis donc d'avis de la maintenir.

– Dans cette même déclaration, M. Balladur a promis que les instructions adressées au parquet seraient désormais écrites, comme le prévoit la réforme du code de procédure pénale, mais aussi versées au dossier, ce qui améliorerait incontestablement la transparence. Pensez-vous qu'il faille aller plus loin et** « rompre le lien dangereux et ambigu qui rend le parquet dépendant du pouvoir politique », **comme le préconisait le programme de votre mouvement, le CDS ?

– Le devoir du ministre de la justice est aux termes du code de procédure pénale de veiller à ce que les crimes et délits soient poursuivis. Il m'appartient donc au besoin de donner aux procureurs des instructions à cette fin, instructions dont je ne vois évidemment que des avantages à ce qu'elles soient écrites et versées au dossier.

» En revanche, je n'adresserai jamais à un procureur l'ordre de ne pas engager ou d'arrêter des poursuites, qu'il s'agisse d'un homme politique ou d'un simple citoyen. J'agirai donc dans la transparence la plus totale. Je vais faire en sorte que le garde des sceaux ne soit plus perçu comme le ministre des « affaires » mais comme celui du droit.

– Quelles seront vos lignes directrices en ce qui concerne la gestion, par le parquet, des affaires sensibles concernant notamment des hommes politiques ?

– C'est de faire confiance aux procureurs et procureurs généraux, à charge pour ceux-ci de me tenir informé précisément et rapidement, car je suis responsable de la politique globale d'action publique vis-à-vis du gouvernement et du Parlement.

» S'ils sollicitent un avis ou des directives, ce qui est leur droit, je leur demanderai leurs propositions et, le cas échéant, leur ferai connaître mon opinion et dans tous les cas sous forme d'instructions écrites et versées au dossier.

» Il s'agit bien, je le souligne, de poursuivre et donc de mettre les juges en position de juger. En revanche je m'interdirai totalement de faire obstacle à l'engagement de poursuites.

– Certains de vos amis politiques ont vigoureusement dénoncé les nominations judiciaires ayant précédé les élections législatives et qui ont, selon eux, un caractère extrêmement politique. En 1986, le garde des sceaux de Jacques Chirac, Albin Chalandon, avait choisi de changer la plupart des hauts responsables du monde judiciaire. Selon vous, l'alternance doit-elle s'accompagner de changement de personnes aux postes-clés de la chancellerie ou des juridictions ?

– M. Chalandon n'a pas en 1986 changé la plupart des hauts responsables judiciaires... Pour ce qui est d'aujourd'hui, ma position est tout à fait claire : le premier ministre a invité les ministres à réduire leurs cabinets et à travailler le plus possible avec les directeurs des administrations. Ils doivent donc pouvoir choisir ces collaborateurs directs, sur des critères de compétences et de loyauté. Cela peut entraîner quelques mutations.

» La situation est autre pour les juridictions. Les magistrats régulièrement nommés par les autorités légitimes qui en avaient le pouvoir restent bien évidemment en place, et je n'ai quant à moi jamais mené de chasse aux sorcières.

– Tous les gardes des sceaux qui se sont succédé place Vendôme ces dernières années ont reconnu que la justice avait besoin d'un effort budgétaire de grande ampleur. Le gouvernement dont vous faites partie est-il prêt à consentir cette année une hausse significative du budget de la justice ?

– Il y a besoin en effet d'un effort budgétaire important, qui devra s'étaler sur un certain nombre d'années et qui devra s'accompagner d'un effort de gestion et de rigueur dans l'emploi des moyens.

» Dès cette année j'ai demandé une augmentation significative du budget de mon ministère, malgré une situation exceptionnellement difficile.

– En vingt ans, la population carcérale a augmenté de près de 60 %, notamment en raison de l'allongement constant des peines. Malgré la construction de 13 000 places de prison lancée en 1986 par Albin Chalandon, les établissements pénitentiaires comptent à nouveau plus de détenus que de places. Les grâces et les amnisties permettent à l'administration pénitentiaire de « tenir » mais des décisions devront être prises. Faut-il selon vous construire de nouvelles places ou s'engager plus significativement dans une politique de peines alternatives à la détention ?

– Il y a une action accrue à mener dans le domaine des alternatives à la détention : on sait que l'incarcération est souvent, notamment pour les jeunes, l'étape qui accentue leur délinquance, alors que des peines de substitution bien définies peuvent les réinsérer efficacement.

» Mais cela ne résoudra pas le problème de la détention et on n'évitera pas la création et la restructuration d'établissements pénitentiaires.

» C'est un sujet sensible, important et prioritaire qui nécessite une attention particulière. Un dialogue est engagé avec les organisations représentatives et cette concertation sera régulièrement poursuivie. »

Propos recueillis par
ANNE CHEMIN
et EDWY PLENEL

Devant la chambre d'accusation de Versailles

L'avocat de Paul Touvier évoque un « crime sans intention criminelle »

La première chambre d'accusation de Versailles a examiné, mercredi 28 avril, le dossier judiciaire de Paul Touvier, inculpé de crimes contre l'humanité. Les magistrats rendront le 2 juin leur décision, laquelle peut renvoyer l'ancien chef milicien devant une cour d'assises, ou demander un complément d'information, ou encore le faire bénéficier d'un non-lieu.

Comme l'exigent les textes, c'est à huis clos que le président Jean-Marie Gonnard a présenté son rapport en début d'audience. Un an après le non-lieu général accordé par la chambre d'accusation de Paris à Paul Touvier et quelques mois après la cassation partielle de cette décision, il lui revenait de rappeler, dans leurs dimensions matérielle et morale, les faits pour lesquels l'ancien chef milicien de Lyon est encore poursuivi.

Le massacre de sept otages juifs à Rillieux-la-Pape, le 29 juin 1944 à l'aube, sur ordre de Paul Touvier, reste en effet le seul dossier qui puisse désormais être reproché à l'ancien collaborateur après l'arrêt de la Cour de cassation du 27 novembre 1992. Un massacre que Touvier a toujours expliqué comme étant la conclusion d'une négociation avec la Gestapo qui aurait d'abord exigé de la Milice la mort de cent otages en représailles de l'exécution, le 28 juin 1944 au petit matin, du ministre de l'information de Vichy, Philippe Henriot.

Au fil de ses aveux, Touvier a constamment répété que son chef était parvenu à réduire les exigences allemandes de cent à trente otages et que lui-même avait réussi, dans un ultime effort, à les faire descendre de trente à sept. *« C'est parce que je me suis trouvé à mon poste le 28 juin que vingt-trois otages furent encore sauvés. Voilà le résumé exact de ce drame atroce. Je n'ai cédé qu'à l'inévitable »*, écrivait-il en 1959 à son ami le Père Blaise Arminjon.

Devant la chambre d'accusation, Me Jacques Trémolet de Villers, avocat de Paul Touvier, en a conclu que Touvier n'a pas commis *« un crime mais a au contraire dirigé une opération de sauvetage dans une situation dramatique ». « S'il a été conduit à désigner sept juifs, c'était pour éviter que les Allemands n'assassinent cent personnes d'origine juive*, nous a-t-il déclaré. *Matériellement, il y a crime, mais il n'y a pas d'intention criminelle. C'est ce que nous appelons, en termes brutaux de droit pénal, une opération de légitime défense d'autrui. »*

« Le nec plus ultra du négationnisme »

C'est ce que Me Alain Jakubowicz, représentant le Comité de coordination des communautés et organisations juives de Lyon, qualifie, pour sa part, de « nec plus ultra *du négationnisme ». « Une page a été écrite avec le procès Barbie*, a-t-il déclaré. *Une autre reste à écrire dans laquelle s'inscriront les sept juifs de Rillieux et ceux du Vel' d'Hiv'. »* Pour Me Joë Nordmann, qui a déposé les premières plaintes contre Touvier en 1973, l'ancien chef milicien avoue son crime en expliquant : *« C'est vrai, mais j'aurais pu faire pire. »*

Mes Alain Lévy et Ugo Iannucci, représentant notamment la FNDIRP (Fédération nationale des déportés et internés, résistants, patriotes), ont, pour leur part, resitué l'action de Touvier en rappelant *« les efforts convergents de la Milice, de Vichy et de l'Allemagne pour arrêter, déporter et exterminer les juifs »*, en indiquant que le milicien avait *« adhéré à fond au national-socialisme de la Milice tel que son chef Joseph Darnand l'a défini »*.

L'avocat général, Bernard Pasturaud, a requis le renvoi de Paul Touvier devant la cour d'assises des Yvelines.

LAURENT GREILSAMER

Ancien conseiller de M. Léotard pour la justice

Un magistrat parisien est mis en examen pour recel d'abus de biens sociaux

Jean-Pierre Marchi, substitut général à la cour d'appel de Paris et ancien conseiller de François Léotard pour les questions de justice, a été mis en examen mercredi 28 avril des chefs de recel d'abus de biens sociaux. Cette mise en examen vise l'achat, par M. Marchi, dans des conditions qui n'ont pas été éclaircies, d'une voiture d'une valeur de 269 000 francs auprès d'un PDG aujourd'hui inculpé d'abus de biens sociaux.

Le 8 avril, *le Canard enchaîné* avait révélé que le nom de M. Marchi apparaissait dans une affaire d'abus de biens sociaux instruite par un juge parisien, Marie-Pierre Maligner-Peyron *(le Monde* du 8 avril). Dans les écoutes téléphoniques ordonnées par ce juge, un certain « JP », identifié comme M. Marchi, conseillait deux PDG aujourd'hui inculpés d'abus de biens sociaux et écroués. M. Marchi, qui devait au mois d'avril rejoindre le cabinet du ministre de la défense, François Léotard, avait dû renoncer à sa nouvelle carrière à la suite des révélations du *Canard enchaîné (le Monde* du 9 avril).

□ **Valéry Giscard d'Estaing gagne un procès en appel contre la veuve de Robert Boulin.** – Valéry Giscard d'Estaing a gagné un procès en appel contre la veuve de l'ancien ministre Robert Boulin. Mme Boulin s'estimait diffamée par un passage d'un ouvrage de l'ancien président de la République, *le Pouvoir et la Vie*, selon lequel, quelques semaines avant la mort de son époux, en 1979, elle aurait tenu *« sur son mari des propos désobligeants »*. En première instance, M. Giscard d'Estaing avait été condamné, le 15 janvier 1992, à payer 80 000 francs à Mme Boulin, à supprimer le passage litigieux et à publier le jugement dans la presse. Dans un arrêt rendu mardi 27 avril, la cour d'appel de Paris infirme cette décision en estimant que l'ancien président a *« manifestement fait œuvre d'historien »* et qu'*« aucune faute personnelle ne peut* [lui] *être imputée »*.

SOCIÉTÉ

Dès la rentrée 1993

M. Bayrou veut simplifier la réforme du lycée

Le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, a rendu publiques, jeudi 29 avril, ses décisions concernant la réforme des classes de première qui doit entrer en vigueur à la prochaine rentrée. S'il reprend à son compte les nouvelles filières proposées par ses prédécesseurs, il *«simplifie»* le dispositif et supprime toute contrainte dans le choix des options.

Ni moratoire ni *statu quo* : l'arrivée de François Bayrou au ministère de l'éducation nationale ne se traduira pas par *«un nouveau séisme»* sur le front du lycée. C'est du moins ce qu'il a affirmé, jeudi 29 avril, en rendant publiques ses décisions sur la réforme des classes de première.

Prenant appui sur le rapport qu'il avait confié, huit jours après sa nomination, à un petit groupe de travail présidé par Georges Septours, inspecteur général de l'éducation nationale, François Bayrou a tranché. Pour les classes de première, du moins, puisqu'elles doivent se plier au nouveau régime dès la prochaine rentrée scolaire.

Quant aux classes terminales, le ministre se donne un délai de réflexion supplémentaire. Soucieux que *«tous les élèves aient, avant l'été, une vision claire des parcours et des choix possibles»*, il s'engage à régler, d'ici au 15 juin prochain, l'ensemble des questions laissées en suspens : organisation des classes terminales, du baccalauréat et des formations post-bac; sur ce dernier point, un groupe de travail mis en place conjointement avec M. Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, va être rapidement chargé d'examiner l'articulation entre le baccalauréat et les filières de l'enseignement supérieur, notamment les classes préparatoires aux grandes écoles.

Les grands principes «approuvés»

Mais le ministre de l'éducation nationale a déjà prévenu ses interlocuteurs. *«Totalement traditionnel dans ce domaine»*, attaché au *«caractère d'événement initiatique»* du baccalauréat, il conservera cet examen *«anonyme et national»*, seul capable de certifier de façon objective le niveau des élèves. C'est pourquoi, dès à présent, il a annoncé qu'il annulait la proposition iconoclaste de Jack Lang autorisant les candidats recalés à l'examen à conserver leurs notes positives l'année suivante. M. Bayrou s'est, en effet, déclaré absolument allergique au *«bac à tempérament»*.

Il n'est pas question, cependant, pour le nouveau ministre de remettre totalement en chantier une réforme laborieusement élaborée depuis 1990. Et pour une raison bien simple : il en *«approuve les grands principes»* et, en particulier, le rééquilibrage entre les filières de formation du lycée et la volonté, affichée par ses prédécesseurs, de *«diversifier les voies d'excellence»*.

Mais cette réforme était, selon M. Bayrou, *«mal préparée, et illisible»*. Et surtout, elle risquait de reconstituer *«subrepticement»*, par le jeu du *«maquis»* des options offertes aux élèves, des filières d'excellence à l'intérieur de chaque filière. Pour éviter ces *«effets pervers»* et simplifier le dispositif, le ministre revient à une organisation finalement assez proche du système actuellement en vigueur. Seule, la nouvelle organisation des quatre nouvelles filières technologiques décidée par l'ancien gouvernement, jugée *«correcte»* par le ministre, ne subit aucune modification. En revanche, dans les trois grandes voies de l'enseignement général qui avaient été définies par Lionel Jospin – littéraire, scientifique et économique – l'enseignement sera composé d'un large tronc commun (de vingt-six heures) et d'un vaste éventail d'options.

Principal amendement au système défendu par ses prédécesseurs : les options ne pourront pas venir renforcer le tronc commun. Ainsi, par exemple, les élèves de première scientifique ne pourront plus choisir une option supplémentaire de mathématiques, *«ce que*, selon François Bayrou, *près des deux tiers d'entre eux s'apprêtaient à faire, parfois à la demande insistante des établissements»*. Par rapport à la situation actuelle, l'enseignement des mathématiques et de la physique-chimie passe de onze à neuf heures hebdomadaires, tandis que les sciences naturelles prennent un peu de poids (une demi-heure supplémentaire).

Options sans limitation

Le dispositif imaginé à l'origine par Lionel Jospin, que Jack Lang avait largement amendé, reposait sur une idée-force : parvenir à réduire notablement la charge horaire des élèves, trop lourde et empêchant tout travail personnel. D'où l'idée initiale de limiter le choix des élèves à une seule option, faisant forcément l'objet d'une évaluation au baccalauréat (ce qui n'est pas le cas actuellement). Sous la pression des linguistes et des spécialistes des langues anciennes, M. Lang avait dû, ensuite, en rabattre et faire sauter ce verrou. Mais était néammoins conservé le principe *de l'évaluation des matières optionnelles*, seule façon de décourager un certain tourisme pédagogique, inefficace pour les élèves et coûteux pour le système. Un point dont tous les travaux sur le lycée se font l'écho depuis dix ans. M. Bayrou est visiblement sourd à cet argument.

Pour écarter le risque d'un *«bac option zéro»*, limité au seul tronc commun, il rend obligatoire pour tous une option minimum. Et il donne aux élèves le droit de choisir autant d'options qu'ils le souhaitent. La charge horaire des lycéens de première devrait donc rester à peu près identique à ce qu'elle est actuellement, voire augmenter puisque l'éventail proposé est plus large – tous ont accès, par exemple, à une option arts de quatre heures. Enfin, le *statu quo* est maintenu en ce qui concerne l'évaluation des matières optionnelles : seules les notes positives continueront à être prises en compte au baccalauréat.

Reste le problème délicat du coût d'un tel dispositif, sur lequel on ne s'est pas privé, dans l'entourage de M. Bayrou, de critiquer vivement la réforme Jospin-Lang pendant la campagne électorale. Les estimations montrent, en fait, que les vraies difficultés seraient apparues à la rentrée 1994, avec la mise en œuvre de la réforme en classe terminale. Principale source de dépense : l'organisation, dans chaque division de première, de «modules» de deux heures et quart hebdomadaires en demi-groupes, destinés au soutien ou à l'approfondissement dans une discipline. Expérimentés dès cette année en classe de seconde, les «modules» seront maintenus, l'an prochain, en première, a décidé le ministre, contre l'avis, défavorable, du rapport de Georges Septours. Mais, par une mesure discrète, *M. Bayrou rabote les «modules»* de chaque classe d'un quart d'heure hebdomadaire, ce qui, rapporté aux quelque 17000 classes de première, permet d'économiser environ 500 postes d'enseignants.

Dernière difficulté : adapter les contenus aux nouvelles filières du lycée. C'est, depuis 1990, le point faible de la réflexion sur les lycées. A six mois de la mise en œuvre de la réforme, la mise au point d'un certain nombre de programmes (en français, langues vivantes ou histoire-géographie notamment), n'est pas achevée. Tirant à boulets rouges sur le Conseil national des programmes (CNP) – *«une administration parallèle, source de beaucoup de confusions ces dernières années»* – l'inspecteur général Septours recommande clairement au ministre de rendre... à l'inspection générale la charge de *«dire les règles d'emploi provisoires»* des programmes actuellement en vigueur et de soumettre les nouveaux programmes, *«déjà publiés»*, à une procédure de relecture *«pour d'indispensables révisions ultérieures»*. Sans se mêler de cette guerre de territoire, le ministre a laissé entendre qu'il suivrait effectivement cette voie.

CHRISTINE GARIN

Les nouvelles premières d'enseignement général

SÉRIE L (Littéraire)	Nb d'heures	SÉRIE ES (Économique et social)	Nb d'heures	SÉRIE S (Scientifique)	Nb d'heures
Enseignements obligatoires					
Français	5	Sciences économiques		Mathématiques	5
Langue vivante 1	4	et sociales	5	Physique-chimie	4
Histoire-géographie	4	Mathématiques	3	Sciences de la vie	
		Histoire-géographie	4	et de la Terre	3
		Français	4	ou technologie	8
Modules	2	Modules	2	Modules	2
Enseignement scientifique	4	Langue vivante 1	3	Français	4
Langue vivante 2	3	Langue vivante 2	3	Langue vivante 1	3
ou latin	4	Éducation physique		Histoire-géographie	3
ou grec ancien	4	et sportive	2	Éducation physique	
ou arts	4			et sportive	2
Éducation physique					
et sportive	2				
Options					
Langue vivante 2	3	Mathématiques	2	Sciences expérimentales	3
Langue vivante 3		Langue vivante 3		Technologie industrielle	3
ou langue régionale	3	ou langue régionale	3	Langue vivante 2	3
Latin	3	Latin	3	Langue vivante 3	
Grec ancien	3	Grec ancien	3	ou langue régionale	3
Mathématiques	4	Enseignement scientifique	4	Latin	3
Arts : pratiques artistiques		Arts : pratiques artistiques		Grec ancien	3
et histoire des arts	4	et histoire des arts	4	Arts : pratiques artistiques	
				et histoire des arts	4

Continuité et concurrence

Suite de la première page

Or voici un ministre de l'éducation nationale qui, à peine nommé, affiche vigoureusement sa volonté de rompre avec ces *«coups de balancier successifs»* qui ont secoué, voire lézardé, l'édifice de l'école. Joignant le geste à la parole, François Bayrou, non seulement ne récuse pas l'action engagée par ses prédécesseurs, mais, sur bien des points, en approuve les objectifs et les principes.

La réforme du lycée? La voie tracée va dans la bonne direction, même si la mise en œuvre n'est pas satisfaisante à ses yeux. La rénovation de l'école primaire et sa réorganisation en cycles de trois ans? Là encore, il approuve le principe, même s'il souhaite concentrer tous les efforts sur l'apprentissage de la lecture. Quant au dispositif des zones d'éducation prioritaire mis en œuvre par la gauche depuis douze ans pour trouver des remèdes au malaise des banlieues, François Bayrou, à nouveau, reconnaît que le principe est bon, même s'il envisage d'en améliorer le fonctionnement et la mise en valeur.

Modération sur les promesses

Enfin le nouveau ministre se montre prudent sur les trois principales promesses faites par la majorité pendant la campagne électorale : l'extension de la liberté de choix des établissements par les familles, le financement de l'enseignement privé et la décentralisation de la formation professionnelle des jeunes.

Cette attitude de modération n'est pas totalement nouvelle. Il y a cinq ans déjà, M. Jospin s'était présenté comme un modeste mécanicien du système éducatif. L'an dernier, M. Lang avait enterré la hache de guerre avec l'école privée. M. Bayrou, cependant, bénéficie d'une telle majorité parlementaire qu'il aurait pu être plus audacieux.

On ne peut donc que s'interroger. La prudence du ministre de l'éducation nationale part-elle du constat que l'on ne peut plus se permettre de *«casser la baraque»* à l'occasion de chaque alternance politique? Que l'enjeu de l'école est devenu trop important pour les familles et l'avenir des enfants pour en faire un sujet de controverse idéologique? Ou, comme l'a encore montré le récent débat parlementaire sur les banlieues, que le vieux modèle de l'école républicaine – creuset de l'intégration et de la promotion sociale – est désormais trop fragile pour qu'on puisse prendre le risque de le déstabiliser davantage?

Ou bien s'agit-il d'une prudence de circonstance? L'objectif essentiel est bien celui de l'élection présidentielle de 1995 et le souvenir des mésaventures de M. Devaquet en 1986 est trop vivace dans la mémoire des responsables gouvernementaux pour qu'ils aient la moindre envie d'allumer des mèches sur un terrain aussi explosif.

A moins, enfin, qu'il ne s'agisse d'une réelle habileté, nourrie de l'expérience. *Le libéralisme ne se* décrète pas. Le gouvernement de M. Chirac l'a compris en 1986. Sans doute est-il plus efficace et moins risqué d'élargir, à tous les niveaux, des marges de souplesse permettant le jeu de l'offre et de la demande. C'est exactement ce que met en œuvre M. Bayrou pour les lycées.

Son diagnostic, sur les *«effets pervers»* du système actuel, qui profite en priorité aux enfants de familles favorisées et n'assure pas la plus grande égalité des chances, est fondé. Le remède qu'il propose – *offrir à tous un maximum de* choix et d'options – paraît de bon sens. A une condition cependant : que la carte des options soit aussi copieuse pour chacun. Or c'est loin d'être le cas et, en ces temps de rigueur budgétaire, on imagine mal qu'il puisse en aller autrement. Dans ces conditions, la concurrence entre établissements – de Paris ou de province, de centre-ville ou de banlieue – ne pourra qu'être plus aiguë. Au bénéfice de qui?

GÉRARD COURTOIS

Des déclarations au «Monde»

Les chantiers du ministre

Mobilisé, depuis sa nomination, par le réaménagement de la réforme du lycée *(lire ci-dessus)*, le ministre de l'éducation nationale ne s'était pas encore exprimé sur l'ensemble des autres sujets. Il l'a fait dans des déclarations au *Monde* dont nous publions l'essentiel. C'est manifestement avec une grande prudence qu'il entend aborder les dossiers et mettre en œuvre les promesses formulées par les partis de la majorité dans leur plate-forme électorale.

■ **Réforme : pas de séisme**

«Je veux débarrasser l'école de cette crainte ou de cette conviction selon laquelle toute alternance politique s'accompagne d'un nouveau séisme. Il faut que désormais l'école retrouve la sérénité qui est la condition même de sa renaissance.»

■ **Ecole : objectif lecture**

«Pour ce qui est de l'organisation en cycles, engagée depuis trois ans, j'en approuve le principe. Il faudra cependant en faire une évaluation précise, notamment auprès des enseignants. Mais il subsiste une trop grande dispersion des buts de l'école élémentaire. Il faut tout mettre en œuvre pour que l'école puisse assumer sa mission fondamentale qui est d'apprendre à lire aux enfants. Il faut engager une politique ambitieuse pour réduire de moitié en cinq ans le nombre des élèves – 30 % actuellement – qui, à l'entrée en sixième, ne savent pas réellement lire et comprendre un texte simple. Je souhaite pour cela que l'on puisse détecter de manière précoce les difficultés des enfants et surtout que l'on puisse repérer et mettre en valeur les initiatives et les méthodes pédagogiques qui ont fait leur preuve, sur le terrain.»

■ **Collège : ouvrir le débat**

«J'observe que le collège, qui devait être le lieu par excellence de l'égalité des chances, a en réalité un effet exactement inverse. Nous ne réussissons plus à proposer de vrais parcours d'excellence pour les enfants des milieux sociaux défavorisés. Il n'y a plus de moyens de promotion des élèves travailleurs et doués issus de ces milieux, et, pis encore, en raison du caractère géographique et donc socialement homogène du recrutement, les élèves montent dans un train qui va plus ou moins vite selon leur quartier de résidence. Enfin, les professeurs se sentent déqualifiés. Ce constat fait, je reconnais que je n'ai pas de solution ou de réponse toute prête. Je ne plaide pas pour le retour au statu quo ante et pour le rétablissement de l'examen d'entrée en sixième. Mais je n'ai pas non plus le dogme du collège unique. Pour moi, ce n'est pas un tabou. Je vais ouvrir un débat très large sur l'avenir du collège. Il faudrait qu'au printemps 1994, nous ayons dégagé deux ou trois réponses susceptibles d'être, ensuite, expérimentées pendant un an ou deux.»

■ **Carte scolaire : pas d'urgence**

«L'extension de la liberté de choix, par les familles, de l'établissement scolaire de leurs enfants est une idée juste. Cela doit permettre d'offrir à tout le monde les avantages jusqu'ici réservés aux plus favorisés, à ceux qui ont des relations ou les moyens de bâtir une stratégie de réussite pour leurs enfants. C'est inacceptable démocratiquement et c'est pourquoi la plate-forme de gouvernement de la majorité s'engageait à élargir la liberté des parents. Mais ce n'est pas une question urgente et elle ne sera pas mise à l'ordre du jour pour la rentrée prochaine. Là encore, il convient de mener des expériences et de voir ensuite comment on peut faire évoluer le système.»

■ **Ecoles rurales : des moyens spécifiques**

«J'ai décidé de maintenir ouvertes les écoles rurales actuellement menacées de fermeture à la rentrée prochaine. Contrairement aux craintes que j'ai entendu s'exprimer, je le ferai grâce à un effort budgétaire spécifique. Les quelque deux cent trente postes d'enseignants nécessaires ne seront pas trouvés par redéploiement, au détriment d'autres établissements.»

■ **Enseignement professionnel : discrétion**

«Une nouvelle politique de la formation professionnelle en France est une évidente nécessité. Le programme de la majorité trace à cet égard une perspective claire. La méthode et le calendrier sont actuellement l'objet de discussions interministérielles. J'y participerai en tant que de besoin. Mais il n'est pas de mon ressort de trancher sur la date à laquelle ce débat doit être engagé.»

■ **Enseignement privé : initiative parlementaire**

«Il faudra abroger rapidement les dispositions incohérentes, découlant notamment de la loi Falloux, qui interdisent aux collectivités locales de financer les dépenses d'investissement en faveur des écoles privées et qui limitent à 10 % leur possibilité d'investissement en faveur des collèges et des lycées privés d'enseignement général. Cela constitue une atteinte aux libertés des collectivités locales et j'ai déposé, récemment, une proposition de loi pour y remédier. Il faudra simplement s'assurer, dans la nouvelle loi, que les collectivités locales ne puissent pas financer davantage le privé que le public. Quant au calendrier, il dépend notamment de l'initiative des parlementaires.»

■ **Revalorisation : pas de marge de manœuvre**

«Je ne suis pas un irresponsable. Je suis solidaire de la politique générale suivie par le gouvernement. Je sais qu'avant de sortir du marasme budgétaire dans lequel nous sommes, il n'y aura pas de marge nouvelle colossale. Quel que soit mon souhait profond, il est clair que je n'ai pas les moyens budgétaires de recommencer la revalorisation. Toutefois, tout le gouvernement est décidé à défendre la politique de l'éducation nationale qui est essentielle pour la nation.

» J'ajoute que des promesses ont été faites, depuis le début de l'année, par mon prédécesseur, sans qu'il y ait la moindre étude de ce que cela coûterait. Je suis en train de faire évaluer tout cela. Mais la plupart de ces promesses, comme celle à l'égard des éditeurs à propos des photocopies d'ouvrages par les enseignants ou les étudiants, ont été de véritables chèques en blanc.»

DÉFENSE

A Toulon

M. Léotard plaide pour un second porte-avions et pour des avions-radars américains

Assistant, jeudi 29 avril, à un *exercice de catapultage et d'appontage* de la version « marine » du Rafale à bord du porte-avions *Foch* au large de Toulon, le ministre de la défense François Léotard a plaidé en faveur de la mise en chantier d'un second porte-avions à propulsion nucléaire et de l'achat d'avions-radars embarqués sur le premier, le *Charles-de-Gaulle*, qui entrera en service à la fin de 1998.

M. Léotard n'aura pas attendu de présenter au Parlement, l'an prochain, une nouvelle programmation militaire, comme l'a demandé le premier ministre, pour se prononcer sur deux projets financièrement importants, puisque la construction d'un second porte-avions revient à 10 milliards de francs et que l'achat aux Etats-Unis de trois avions-radars Hawkeye est estimé à 5 milliards de francs si les appareils sont neufs. En cours de construction à Brest, le *Charles-de-Gaulle*, qui sera mis à l'eau en mai 1994 et qui aura coûté 14 milliards de francs compte tenu des dépenses de développement, remplacera le *Clemenceau* qui sera retiré du service en 1998. Avec le *Foch*, qui doit subir une refonte d'un an en 1995-1996, le *Charles-de-Gaulle* a été prévu pour emporter le Rafale M, qui succèdera à tous les types d'avions embarqués.

« Indispensable à la protection »

La marine envisage d'acquérir quatre-vingt-six Rafale pour un coût moyen de 290 millions de francs l'exemplaire, ce prix de série étant calculé sur une production de trois cent vingt avions avec la commande de l'armée de l'air (deux cent trente-quatre Rafale).

A la question de savoir s'il faut construire un second porte-avions, M. Léotard a répliqué : *« La réponse devra être oui, mais la décision n'a pas été prise aujourd'hui. Je serai étonné que cet objectif ne figure pas dans la programmation militaire. Le second porte-avions est nécessaire à l'efficacité de la marine. »* Selon le délégué général pour l'armement, Yves Sillard, qui accompagnait le ministre d'Etat sur le *Foch*, le coût de ce second porte-avions, qui devrait être commandé vers 1996 et qui sera assemblé à Brest comme le *Charles-de-Gaulle*, est évalué à 10 milliards de francs.

M. Léotard a, d'autre part, indiqué que l'avion-radar Hawkeye est *« un élément indispensable à la protection du porte-avions »* et que *« le programme est nécessaire »*. Construit par la société américaine Grumman, le Hawkeye sert, dans des missions de guet aérien, à la sûreté lointaine des mouvements d'un porte-avions et au guidage de ses appareils.

Pour le *Charles-de-Gaulle*, les besoins sont de trois Hawkeye livrables à partir de 1997, ce qui représente, s'ils sont achetés neufs, une dépense de 5 milliards de francs. Le coût serait notablement inférieur s'il s'agit d'avions acquis d'occasion.

□ **La rédaction du Livre blanc sur la défense confiée à Marceau Long.** – Le premier ministre, Edouard Balladur, a révélé, jeudi 29 avril, qu'il confierait au vice-président du Conseil d'Etat, Marceau Long, la rédaction du Livre blanc sur la défense, dont il avait annoncé la rédaction, lors de son discours de politique générale le 8 avril dernier, pour servir à l'élaboration d'une loi de programmation militaire en 1994. M. Long a été secrétaire général pour l'administration des armées entre 1967 et 1973, lorsque Pierre Messmer et Michel Debré occupèrent successivement le ministère de la défense.

FAITS DIVERS

Au large de Libreville

L'équipe de football de Zambie disparaît dans un accident d'avion

L'équipe nationale zambienne de football figure parmi les trente personnes, vingt-cinq passagers et cinq membres d'équipage, portées disparues dans un accident d'avion qui s'est produit au cours de la nuit du mardi 27 au mercredi 28 avril au large de Libreville (Gabon).

L'avion, un bimoteur de l'armée de l'air zambienne, s'est abîmé en mer, vraisemblablement à cause d'une panne de moteur, peu après une escale technique à Libreville. La marine gabonaise n'a retrouvé aucun survivant. Dix-huit joueurs et cinq officiels – parmi lesquels figurent le président de la Fédération zambienne de football et les deux entraîneurs de l'équipe – se trouvaient à bord de l'avion. Seuls trois footballeurs, évoluant dans des championnats européens, ont échappé à la catastrophe : ils devaient rejoindre leurs coéquipiers directement à Dakar.

L'équipe nationale de Zambie, finaliste de la Coupe d'Afrique des nations en 1974 et troisième en 1982 et 1990, avait connu son heure de gloire en 1988, lors du tournoi olympique de Séoul, où elle avait battu l'équipe d'Italie, composée de professionnels réputés, 4-0. – *(AFP.)*

[Le 6 février 1958, sept footballeurs de l'équipe anglaise de Manchester United avaient péri dans l'accident d'avion qui s'était produit peu après le décollage de Munich, où ils venaient de disputer un match de coupe d'Europe.]

SPORTS

FOOTBALL : victorieuse de la Suède, 2-1

L'équipe de France en bonne voie pour une qualification au Mondial américain

Après une victoire heureuse face à l'équipe de Suède, 2-1, grâce à deux buts d'Eric Cantona, mercredi 28 avril au Parc des Princes de Paris, l'équipe de France se trouve en bonne position pour se qualifier pour la Coupe du monde de football qui aura lieu en 1994 aux Etats-Unis. Avec cinq succès consécutifs, les Français ont consolidé leur position en tête du groupe de qualification nº 6 qui enverra deux équipes au Mondial américain : ils comptent deux points d'avance sur les Bulgares (qui ont battu mercredi les Finlandais, 2-0, mais qui s'étaient récemment inclinés en Autriche), et quatre points sur les Suédois.

Selon Gérard Houllier, sélectionneur de l'équipe de France, les « bleus » ont encore besoin de gagner cinq points lors de leur quatre dernières rencontres pour être sûrs de se qualifier. Ils pourraient donc se permettre une défaite et un match nul sans remettre en cause leur participation à la Coupe du monde. Gérard Houllier espère toutefois que son équipe n'aura pas besoin d'attendre la dernière journée de son calendrier pour obtenir son billet. *« J'ai toujours dit que la qualification se jouera le 13 octobre, contre Israël au Parc des Princes »*, a-t-il affirmé.

LE POINT SUR LES ÉLIMINATOIRES

Groupe 1 : Portugal b. Ecosse 5-0. Classement : 1. Suisse, 10 pts ; 2. Italie, 10 pts...

Groupe 2 : Angleterre et Pays-Bas 2-2 ; Norvège b. Turquie 3-1 ; Pologne b. Saint-Marin 1-0. Classement : 1. Norvège, 9 pts ; 2. Angleterre, 8 pts...

Groupe 3 : République d'Irlande et Danemark 1-1 ; Espagne b. Irlande du Nord 3-1. Classement : 1. Espagne, 11 pts ; 2. Danemark, 10 pts...

Groupe 4 : ex-Tchécoslovaquie et Pays de Galles 1-1. Classement : 1. Belgique, 12 pts ; 2. Roumanie, 9 pts...

Groupe 5 : Russie b. Hongrie 3-0. Classement : 1. Grèce, 9 pts ; 2. Russie, 8 pts...

Groupe 6 : France b. Suède 2-1 ; Bulgarie b. Finlande 2-0. Classement : 1. France, 10 pts ; 2. Bulgarie, 8 pts ; 3. Suède, 6 pts ; 4. Autriche, 4 pts ; 5. Finlande et Israël, 0 pt.

● **Le calendrier de l'équipe de France** : 22 août : Suède-France ; 8 septembre : Finlande-France ; 13 octobre : France-Israël ; 17 novembre : France-Bulgarie.

□ ***HOCKEY SUR GLACE* : la France qualifiée pour les Jeux olympiques d'hiver 1994.** – Après cinq défaites consécutives depuis le début du championnat du monde de hockey sur glace, l'équipe de France a battu la Suisse (3-1), jeudi 29 avril à Munich. Ce succès permet aux Français de prendre la dixième place, de sauvegarder leur place dans le groupe A et d'assurer leur qualification pour les Jeux olympiques d'hiver 1994 à Lillehammer (Norvège).

REPÈRES

DÉLOCALISATIONS

Le transfert de l'ENA à Strasbourg est confirmé

Catherine Trautmann, maire (PS) de Strasbourg, s'est félicitée de la confirmation du transfert de l'Ecole nationale d'administration (ENA) à Strasbourg annoncée, jeudi 29 avril, par le ministre délégué à l'aménagement du territoire, Daniel Hoeffel. Mme Trautmann a indiqué qu'il *« conviendra d'être attentif et vigilant pour que l'installation de l'ENA à Strasbourg, déjà largement entamée, se poursuive et se termine sans retard, selon le calendrier et les modalités souhaités par le conseil d'administration de cette école »*. Deux promotions de l'école ont déjà effectué leur rentrée à Strasbourg. L'intégralité du transfert doit être réalisée au 1er janvier 1994. Le 8 octobre 1992, l'Etat s'est rendu propriétaire des 9 242 mètres carrés de l'ancienne prison de la commanderie Saint-Jean. L'acte d'achat prévoit que si les locaux ne sont pas affectés à titre principal à l'ENA, l'Etat devra céder l'immeuble à la ville. Au total, l'achat et la réfection des locaux de la commanderie Saint-Jean ont représenté 127 millions de francs, à la charge de l'Etat. Jacques Chirac a toujours paru opposé au transfert de l'ENA à Strasbourg. En novembre 1991, il avait indiqué, notamment, que cette délocalisation était *« une absurdité et une stupide initiative »*.

MÉDECINE

Faible mobilisation pour la journée d'action des infirmières

La journée d'action organisée jeudi 29 avril à l'appel de la Coordination nationale infirmière et des fédérations santé CGT et CRC (Coordonner, rassembler, construire, dissidents de la CFDT) a été peu suivie aussi bien à Paris qu'à Lyon ou Bordeaux. Les personnels de santé entendaient protester contre la non-application des accords Durieux (*le Monde* du 9 novembre 1991 et daté 17-18 novembre 1991) et contre les sanctions infligées à une élève infirmière et à une infirmière titulaire de l'hôpital de Draguignan, après le décès d'une fillette, le 20 novembre dernier (*le Monde* du 30 janvier). Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, a exprimé, jeudi 29, son souhait de *« respecter les accords Durafour et Durieux »* sur les conditions de travail et les salaires.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Moins de 9 000 morts sur les routes depuis douze mois

Pour la première fois depuis 1960, année pendant laquelle la circulation automobile était quatre fois inférieure à ce qu'elle est aujourd'hui, le nombre des personnes tuées pendant un an dans les accidents de la route est passé sous la barre des 9 000. Le bilan de février 1992 à février 1993 est en effet de 8 965 tués.

Pendant les neuf derniers mois, c'est-à-dire depuis l'entrée en application de la législation sur le permis à points, les chiffres n'ont cessé de s'améliorer. Alors qu'avec une baisse du nombre de tués de 1,1 % seulement, les chiffres de janvier 1993 indiquaient un certain fléchissement de l'impact du nouveau système, ceux de février sont beaucoup plus favorables avec une diminution de près de 17 % du nombre de tués.

Le niveau général de la sécurité sur les routes de France continue cependant à rester très nettement inférieur à celui qui est observé dans les pays européens comparables. L'Allemagne enregistrait en effet, en 1990, 126 tués sur les routes par million d'habitants, la Grande-Bretagne 92 tués et la France 198 tués (170 en 1991).

TOXICOMANIE

Simone Veil se prononce contre la dépénalisation de la drogue

Interrogée jeudi 29 avril sur Europe 1, Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, s'est clairement opposée à la dépénalisation de l'usage de drogue en France. Réagissant à une proposition du député (non inscrit) des Bouches-du-Rhône Bernard Tapie, mercredi 28 avril, lors du débat sur la ville et les banlieues à l'Assemblée nationale, Simone Veil a affirmé qu'elle désirait donner la *« priorité à la désintoxication »*.

Citant le cas de l'Espagne qui est *« revenue sur ses décisions »* en matière de dépénalisation, Mme Veil a noté : *« Il faut voir la façon dont les textes sont appliqués. Aujourd'hui pour la plupart des jeunes, on tente des mesures de désintoxication, et c'est cela qu'il faut faire »*, insistant pour que l'incarcération ne soit utilisée que dans des cas exceptionnels.

« La pénalisation est la possibilité de les obliger à se faire se désintoxiquer », a déclaré Simone Veil, prenant position en faveur du développement des expériences liées aux produits de substitution notamment dans les centres médicaux où l'on dispense de la méthadone. *« Pour l'instant, les médecins ne sont pas intéressés, n'y croient pas, mais nous allons essayer de les reprendre »*, a-t-elle assuré, ajoutant que en ce qui concerne les *« autres drogues de substitution »*, il fallait faire *« une évaluation médicale des résultats, avant une décision quelle qu'elle soit »*.

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

Cave sur rue

CE qu'ils peuvent être *embêtants, les gens qui* ont des embêtements, vous pouvez pas savoir. Et quand je dis embêtant... C'est des emmerdeurs de première. Pas tous, bien sûr ! Mais alors, ceux qui arrivent jusqu'à moi, souvent envoyés par l'ADUA, l'Association de défense des usagers de l'administration, ils s'accrochent, des vrais tiques, à leurs dossiers, énormes, bourrés de papier, *ils fourragent* : Attendez que je retrouve ce témoignage, vous serez scié !

Pas la peine, c'est fait ! *Moi qui* ne suis même pas foutue de protester quand « on » prélève à mon compte *une note* d'électricité laissant entendre que j'ai passé un été tropical à grelotter près de mon radiateur – A *quoi ça sert ? Jamais « ils »* ne me rembourseront ! – je suis écrasée d'admiration devant tant de courage, d'obstination et de sens civique. Il en faut, croyez-moi, *pour s'acharner* à mettre des visages, des noms derrière ces « ils » et ces « on » réfugiés dans l'imprenable château de Kafka.

Imaginez un peu : Vous vous appelez Claude Petit. Quarante-sept ans. Parisienne. Célibataire. *Ronde. Mignonne.* Vous d'oiseau, putain, salope, *socialo, de lettres recommandées*, d'assignation devant les tribunaux. Trois procès, *bientôt* quatre. Et 30 000 balles de dettes. C'est que ça revient cher, les frais de... déni de justice.

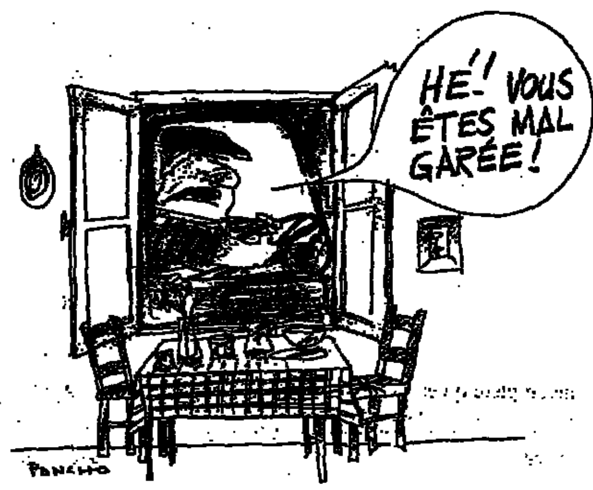
Quand elle a déboulé dans mon bureau, Claude Petit, pour me raconter son affaire, photos à l'appui, la fumée lui sortait par les naseaux : un taurillon *indigné, incrédule, fouaillé par* d'insupportables banderilles.

Stupeur de ma part : Enfin, c'est pas pensable ! Une *simple querelle de* voisinage, ça doit pouvoir se régler en deux coups de cuiller à pot, non ? Ben, *non*. Venez avec moi, vous verrez.

Et c'est *ainsi que je me suis* retrouvée à tressauter derrière ses *carreaux au passage* incessant des voitures dans une maison sombre, à l'abandon, elle n'ose plus y séjourner, chichement meublée de fauteuils, *de matelas et de sommiers* récupérés. Vous vous croiriez chez l'abbé Pierre.

– Et encore, là, ça va, elles passent à 50 centimètres de *ma fenêtre, mais en été....*

Dans son superbe bureau vitré, design, Mme le maire, une *dame d'un certain âge, amène,*



avez bossé toute votre vie, secrétaire, maîtresse auxiliaire dans des banlieues pourries. Et là vous êtes à la retraite pour raison de santé. Un cancer de *l'ovaire. Et 5 000 F de pen*sion. En 1981, vous empruntez *à droite*, à gauche pour acheter aux Portes-en-Ré, dans l'île, oui, une maison de village, plutôt moche, seulement deux fenêtres. Sur rue. Une rue étroite, très calme à l'époque. *Pour rien* : douze briques.

En 1985, la rue s'orne de superbes panneaux : Interdiction de stationner. Interdiction d'y engager des poids lourds. Façon de parler ! Au rez-de-chaussée, l'unique fenêtre du living, minuscule, donne sur un *mur aveugle où se garent sans* vergogne et le camion de l'épicier d'en face et les bagnoles de ses clients. Pour les doubler, on est obligé de raser votre mur. Et de tremper son rétroviseur dans votre café au lait. Vous vous résignez – *mal ! – à vivre dans la pénom*bre en vous abritant derrière vos volets entrouverts et crochetés au-dessus du caniveau.

Fureur de l'épicier : Vous *gênez la circulation, et il risque* d'y perdre des chalands. Qui rouspètent eux aussi. Insultes, menaces de mort, voies de fait. Et PV. Pas contre les véhicules en infraction. *Contre vos* volets ! Vous vous adressez au maire, aux gendarmes, au président de la région, au préfet, au ministre de l'intérieur et *même à Jacques Toubon, rési*dent de marque, il a une superbe propriété dans l'île : Faudrait quand même voir à faire respecter le règlement. *Sans résultat.*

Entre-temps, les automobilistes arrachent et dégondent vos volets. Vous en recevez un sur le pied. Cassé net. Vous *demandez une enquête au pro*cureur de la République. Classée sans suite. Vous... Bon, allez, je ne vais pas vous faire subir ce qu'elle endure depuis *bientôt huit ans, en vous* assommant à coups de gifles, et reçues et rendues, de cageots arrachés du porte-bagages de son vélo, de noms calme, sérieuse, ferme et visiblement agacée par l'insistance *fébrile de ma nouvelle* copine, confirme : Oui, grâce à Dieu, elle travaille un peu pendant les *vacances, cette épicerie*. Est-ce qu'on ne pourrait pas, au moins, abriter sa fenêtre derrière deux bornes, deux jardinières, ou deux potelets ? Non, *le conseil municipal s'y oppose* absolument. Ça risquerait de faire culbuter les bicyclettes. Et *un trottoir ? La rue n'est pas* assez large. Une simple marche alors, pour empêcher les bagnoles et les camions, de lui rentrer dedans ? Qu'elle nous adresse une demande dans ce sens, mais bon...

Mais quoi ? Elle ne nous le *dira pas. En la quittant*, des marches, des trottoirs, des jardinières et même des tréteaux cadenassés au mur, j'en croiserai pourtant à tous les coins de rue.

Alors, comment expliquer cette fin de non-recevoir ? A *mon tour de m'en prendre* à cette pauvre Claude qui trottine, confiante, à mes côtés, sous la pluie : C'est de votre faute, aussi ! Vous « les » exaspérez, *à la fin, avec vos exi*gences procédurières d'empêcheuse de parquer en long, en large et en travers. Vous devez passer pour une *dingue.*

– Nous y voilà ! Vous allez me conseiller de vendre, de m'en aller, de me démettre ou de me soumettre, hein, c'est ça ? Jamais, vous m'entendez ! Je suis dans mon bon droit, le droit de vivre normalement à l'air libre, pas dans une cave. Et vous voudriez que j'accepte *qu'on me le refuse ?*

– Non, non, surtout pas ! J'ai eu un moment de faiblesse, de lâcheté, excusez-moi ! Je vais la raconter à nos lecteurs, votre histoire. *En espérant* qu'ils me croiront. Elle est tellement *insensée* ! Bon, alors, reprenons... L'année dernière vous avez encore été condam*née...*

– Non, pas moi, mes saintes-nitouches de volets. Pour avoir griffé une bagnole qui les serrait de trop près.

Sonate pour mythologue et violon

De Poussin à Rimbaud, Claude Lévi-Strauss poursuit sa méditation musicale sur l'art et le plaisir de l'esprit

REGARDER ÉCOUTER LIRE
de Claude Lévi-Strauss.
Plon, 192 p., 120 F.

Ce livre appartient à l'espèce des ouvrages aisés à lire et difficiles à comprendre. Chaque instant offre une note à saisir, mais c'est une autre affaire de percevoir la mélodie et l'harmonie de l'ensemble. Une clé paraît manquer pour déchiffrer les éléments, au premier abord disparates, qui sont à notre portée.

A la première page : Proust, la musique et le temps. «La Recherche, écrit Claude Lévi-Strauss, *est faite de morceaux écrits dans des circonstances et des époques différentes.»* De montages en collages, Proust met bout à bout, ajuste, coud les uns aux autres des textes et des moments jusqu'alors séparés. A la dernière page : le temps peut s'écouler, la nature humaine demeure identique à soi. Ne valent que les traces assemblées, comme des jointures singulières, dans le flux lisse de l'Histoire : *«... Les hommes ne diffèrent, et même n'existent, que par leurs œuvres,* (...) *elles seules apportent l'évidence qu'au cours des temps, parmi les hommes, quelque chose s'est réellement passé.»*

Entre-temps, il est question du passage de la première à la seconde version des *Bergers d'Arcadie* de Poussin, de la modulation entre le chœur des Spartiates et l'air de Telaïre dans la version de 1734 de l'opéra *Castor et Pollux* de Rameau, de l'analyse du Beau chez Diderot et de ses impasses, mais aussi de l'audition colorée, de *Voyelles*, le poème de Rimbaud, des lettres échangées en mars 1941, à bord d'un bateau voguant vers la Martinique, par Claude Lévi-Strauss et André Breton sur l'essence de l'œuvre d'art, des machines prodigieuses confectionnées par les Indiens de la Colombie-Britannique pour leurs cérémonies les plus importantes... Cette énumération, pour incomplète qu'elle soit, suffit à évoquer l'embarras possible de celui qui cherche à savoir, naïvement, de quoi parle *Regarder écouter lire.*

D'esthétique, évidemment. Et d'abord, si l'on y tient, du panthéon personnel de Claude Lévi-Strauss, de cette constellation d'œuvres pour lesquelles il éprouve, selon son propre terme, une *«dévotion»*. La tentation d'une lecture simplement biographique doit être cependant écartée. Il est vrai que le père peintre, l'arrière-grand-père violoniste, qui travailla avec Berlioz et Offenbach avant de diriger les bals de l'Opéra sous Napoléon III, les deux oncles peintres aussi, l'enfance bercée par la bohème artiste, les visites au Louvre, les «grandes aventures» pour lesquelles on embarque les soirs d'opéra, les leçons de violon, le rêve d'être compositeur, l'adresse de l'appartement familial, rue Poussin... affleurent en filigrane dans la trame du texte. Mais rien n'est explicite. A peine, çà et là, une parenthèse ou une allusion. Mieux vaut chercher ailleurs.



Dans l'œuvre elle-même, simplement. Ce livre traite avant tout des différences entre la peinture et la musique, du point de vue de leurs rapports respectifs au temps, à la nature, au langage et à l'esprit. Ces thèmes sont loin d'être nouveaux dans la pensée de Claude Lévi-Strauss. L'ensemble des quatre volumes des *Mythologiques* a pour projet d'explorer les relations entre les formes musicales (sonate, fugue, symphonie...) et les transformations des récits qu'engendrent les mythes, à partir d'un même thème.

L'«ouverture» du premier volume, *le Cru et le Cuit*, en 1964, exposait déjà la différence de statut entre sons et couleurs, et la disparité existant entre peinture et musique. Seule la musique, *«le suprême mystère des sciences de l'homme»*, se trouve en affinité avec ce travail spécifique sur les formes qui caractérise la production des mythes. Le «final» de *l'Homme nu*, quatrième volume, en 1973, développe l'idée que la musique savante prend son essor dans la civilisation occidentale au moment même où y décline la puissance du mythe.

Plusieurs chapitres prolongent ici cette analyse. Pourquoi la peinture ne pouvait-elle reprendre à son compte les structures de la pensée mythique? Son rapport au temps le lui interdit. Le tableau est en effet contraint de juxtaposer en un seul plan les épisodes passés et présents qui appartiennent à une même histoire. Plus fondamentalement, la relation des arts graphiques à la nature est, pour Lévi-Strauss comme pour l'âge classique, de l'ordre de l'imitation.

Cette imitation du réel n'a rien de passif. Elle doit être révélatrice de l'essence des choses, à force d'attention au détail éphémère et d'application technique au «métier». Une telle conception, que beaucoup jugeront passéiste, conduit Lévi-Strauss à rejeter la peinture dite abstraite. Il persiste ici, parlant du *«naufrage de l'art non figuratif»* et faisant l'éloge du trompe-l'œil qui, à sa façon, *«accomplit l'union du sensible et de l'intelligible»*. Mais la musique? Comment pourrait-elle être imitative, alors qu'elle est sans modèle naturel? A cette question soulevée il y a trente ans, Lévi-Strauss apporte aujourd'hui de nouveaux éléments de réponse. Il découvre en effet chez un auteur oublié, *Michel-Paul-Guy Chabanon (1730-1792)*, violoniste, compositeur et philosophe, une analyse de la musique d'une singulière acuité. Elle anticipe en effet sur la conception du langage que développera la phonologie structurale, qui fournit à l'anthropologue ses premiers outils d'analyse. *«Un son musical,* écrit Chabanon, *ne porte avec soi aucune signification.* (...) *Chaque son est à peu près nul, il n'a ni sens, ni caractère propre.»* Combinant ces éléments sans contenu, la musique n'imite rien : elle ne parle qu'à l'esprit, ne met en jeu que des formes et leurs rapports : *«Les termes ne valent pas par eux-mêmes; seules importent les relations.»*

A sa manière, ce livre lui-même n'est qu'une suite de transformations, un jeu subtil sur les correspondances des sens et de l'intelligence. Une seule audition mentale ne peut tout en embrasser d'un coup. S'inscrivant dans la continuité de la pensée de Claude Lévi-Strauss, l'ouvrage peut exiger une patiente étude de son lien aux travaux antérieurs. Mais il peut aussi s'entendre comme une suite de notations discrètes, discontinues, *décousues presque, relatives à ces «objets absolus»*, hors du temps, que sont les œuvres aimées.

Roger-Pol Droit

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Le clochard céleste

Le troisième volume des œuvres complètes de Nerval en «Pléiade» rassemble ses textes publiés dans les trente derniers mois de son existence. Ce sont ses pages les plus éclatantes. Comme si la détresse de son existence avait exaspéré la beauté de ce qu'il écrivait...

Page 16

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

La langue assassinée

Rachel Ertel entremêle sa voix à celles des poètes de langue yiddish dans un livre qui est à la fois essai, anthologie et hommage à cette poésie de l'innommable écrite dans une langue qui risque de mourir avec ceux qui la parlaient.

Page 16

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

Portrait de l'artiste en étranger

A l'autobiographie, René de Obaldia a préféré l'*«Exobiographie»*. Pas de potins mondains, pas de chronique sociale de la vie *littéraire. Obaldia est à l'égard* de lui-même à la fois familier et étranger, il est en permanence déplacé. Du récit de son existence, il fait une création gaie et incongrue, peut-être le meilleur de ses romans.

Page 22

La double gloire d'Oscar Wilde

Maître du paradoxe et de l'aphorisme, chantre de « l'amour qui n'ose pas dire son nom » le créateur de Dorian Gray est discrètement devenu un classique

ŒUVRES COMPLÈTES
Tome I
d'Oscar Wilde.
Edition établie et préfacée par Alain Delahaye.
Mercure de France,
2048 p., 450 F.

Saluons tout d'abord la hardiesse de l'éditeur qui vient d'entamer la publication des œuvres complètes d'Oscar Wilde, inédits compris, et, une fois n'est pas coutume, l'excellence du maître d'œuvre, Alain Delahaye, seul traducteur par surcroît de ce premier volume où, en plus des fictions les plus connues (1), on trouve, enfin ! l'ensemble du théâtre de celui qui vivait *« dans la terreur de ne pas être incompris ».*

A bien y regarder, une double gloire, mais distraite et réticente, entoure Wilde : certains lui accordent volontiers de la maestria dans l'art du paradoxe et de l'aphorisme, ainsi qu'un maniement incomparable du *nonsense*; d'autres éprouvent à son endroit une considération émue au motif que l'homme – presque au même moment où la justice militaire française condamnait le capitaine Dreyfus, – fut jeté en prison à cause de ses penchants pour *«l'amour qui n'ose pas dire son nom»*.

Il y demeura vingt-quatre mois, longtemps affamé aussi bien de pain que de livres et, en ce qui concerne son activité d'écrivain, réduit aux ressources de sa mémoire pour préserver les bribes de quelques pages qui, en fait, seraient à jamais perdues. Il ne bénéficia de quelques faveurs qu'environ un an après sa condamnation. Rentré célèbre, il en sortit à jamais brisé. Parmi les nombreuses tentatives qu'il fit pour rattraper son image, une seule réussie : *la Ballade de la geôle de Reading* (2), son «chant du cygne». Aujourd'hui, près d'un siècle après sa mort, on est bien obligé de convenir que Wilde est devenu, en catimini, un classique.

Le cynisme affecté de Charlus

Classique serait-il l'écrivain dont l'œuvre passe d'une génération à la suivante, et que souvent on s'abstient de lire parce que l'on croit en avoir saisi l'essentiel par ouï-dire ? Ou, plutôt, celui dont la tournure d'esprit infléchit notre lecture d'autres auteurs ?

En 1917, dans un essai sur la tradition et le talent individuel, T.S. Eliot observait que le passé est modifié par le présent tout autant que celui-ci est modifié par celui-là. Trente ans plus tard, Borges, après avoir lu Kafka, croyait reconnaître sa voix chez Zénon d'Elée et Robert Browning, chez Kierkegaard ou chez l'oublié Lord Dunsany. Considérant, non sans étonnement, que ces penseurs, poètes, prosateurs ne se ressemblaient guère entre eux, il en concluait que tout créateur de génie crée ses précurseurs. Et, cela va de soi, sa postérité.

Quant à Wilde... Prenons l'exemple de Diderot : dans un passage de son *Essai sur la peinture,* rappelant que devant tel ou tel paysage, lorsque les arbres et la lumière semblent jouer de concert, on s'exclame volontiers : *« Quel beau tableau ! Oh ! que cela est beau »*, l'encyclopédiste insinue que nous considérons la nature *«comme le résultat de l'art»*.

Comment ne pas trouver wildien cet aperçu si l'on songe que l'une des idées maîtresses de l'Irlandais à la boutonnière fleurie d'un œillet vert, fut que *«la nature imite l'art bien plus que l'art n'imite la nature»*? Il illustrait ce postulat en faisant remarquer que la nature était devenue absolument moderne en France, car, là où, avant l'impressionnisme, la lumière donnait des Corot et des Daubigny, elle s'était mise à proposer, *«avec d'étranges granulations mauves et de mouvantes ombres violettes, des Monet exquis et des Pissarro»*.

On pourrait aussi dire que *l'Ecole de la médisance*, le chef-d'œuvre de Sheridan, bénéficie de l'éclairage que lui renvoie par réfraction le théâtre de Wilde. Et serait-il interdit de percevoir le ton de celui-ci dans maints dialogues de *la Recherche*? Proust n'a-t-il pas prêté à Charlus – lequel, en omettant de nommer l'auteur, cite l'un de ses mots dans *Sodome et Gomorrhe,* – une certaine teinte, typiquement wildienne, de cynisme affecté?

Hector Bianciotti

Lire la suite page 22

(1) *Le Crime de lord Arthur Savile et autres contes; le Prince heureux et autres contes; Une maison de grenades; le Portrait de Dorian Gray.*

(2) Traduite par Jean Besson de façon inégalable. Appareil critique exhaustif. L'Age d'homme, 1989.

ŒUVRES COMPLÈTES III
de Gérard de Nerval.
Sous la direction de Jean Guillaume et de Claude Pichois, avec la collaboration de Jacques Bony, Michel Brix, Lieven d'Hulst, Vincenette Pichois, Jean-Luc Steinmetz, Jean Ziegler et le concours d'Antonia Fonyi, Gallimard, « La Pléiade », 1 694 p., 400 F jusqu'au 30 juin, 450 F ensuite.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Le clochard céleste

LA France se réchauffait encore avec le soleil d'Austerlitz. Elle prouvait que les illusions entretiennent la santé. Le 22 mai 1808, lorsque Gérard Labrunie naquit *rue Saint-Martin, Napoléon* continuait de dévorer l'Europe. Il annexait, en passant, les duchés de Parme, de Plaisance et la Toscane. C'est joli *la Toscane, et la gloire res*semble à la roulette. Malgré les malheurs qu'elle entraîne, on se guérit difficilement des ivresses qu'elle procure. Le père de Gérard était médecin dans la Grande Armée, et sa mère, Marie-Antoinette, mourut en Silésie, pendant l'automne 1810.

C'est un pays chimérique et lointain, qui fait le bonheur de la psychanalyse quand les futurs écrivains sont obligés de regarder sur les cartes, pour savoir où leurs mères sont enterrées... Naturellement, Gérard allait faire souvent des rêves de *« froide Silésie »* et de *« Bérézina glacée »*. Plus tard, *« les nuages déchiquetés et flottants »* des crépuscules parisiens dessinèrent, pour lui, *« des tableaux de bataille »*. Cela se paye quelquefois très cher. Il faudrait s'arrêter sur le prix ou le salaire des rêves...

Gérard éprouvait quand même *« les plaisirs de l'hiver »* lorsqu'il se promenait *« le dimanche avec une cousine »*, dans le jardin des Tuileries. Personne n'évoquerait mieux que lui le charme des cousines et des journées qui s'écoulent trop vite en leur compagnie. Lorsque l'après-midi se ter*mine, c'est toujours la même* chose : on ne sait que faire de ses regrets. A chacun sa façon de ressentir la rivière du temps qui passe...

Au lycée Charlemagne, Gérard Labrunie rencontra Théophile Gautier et devint son ami. Ils eurent une jeunesse « bohème ». Ils s'occupèrent d'écrire et de flâner. Selon Théophile, Gérard était fait pour la promenade, car *« il marchait de ce pas ailé pareil à celui de l'autruche, soulevé de terre à chaque instant et que le meilleur cheval arabe suivrait à peine »*. C'est en décembre 1836 que le jeune homme prit le pseudonyme de Nerval, afin d'être le *« clochard céleste »* de nos lettres. L'héritier de Jean-Jacques Rousseau, de Nicolas Restif de la Bretonne et de quelques autres champions de *« la littérature ambulante »*...

AMOUREUX de la cantatrice Jenny Colon, Gérard lui faisait porter un bouquet tous les soirs. Si l'on en croit Maxime Du Camp, la jeune femme ne méritait pas une telle passion, car elle était *« blanche »* et *« grassouillette »*, avec une *« chevelure d'un blond douteux »*. Et Nerval *« l'adora, mais à distance, comme les nerveux atteints d'érotomanie »*. Tout cela *n'était ni très gentil ni très* charitable, et Maxime figure, certainement, parmi les plus mauvaises langues de notre littérature. L'ami de Flaubert raconte aussi que, *« pour mieux voir Jenny, Gérard achetait toutes sortes de lorgnettes »* et que, *« pour mieux l'applaudir, il avait des cannes richement montées, dont il frappait le plancher à coups redoublés »*.

Très dépensier, Nerval mangea très vite l'héritage de son grand-père. Il avait, à l'égard de l'argent, la négligence et la distraction des rêveurs immodérés. D'après Théophile Gautier et Maxime Du Camp, il *« se ruina »* précisément avec ses *« excès de cannes »* et ses *« débauches de lorgnettes »*. Il acheta également *« un très beau lit Renaissance »*, espérant sans doute que Jenny viendrait y dormir. Il trouva un appartement pour y mettre le lit. Quand il commença de faire naufrage, il eut des domiciles de plus en plus précaires et vendit à mesure tous ses meubles, sauf le lit. Il a déploré souvent *« la difficulté de se loger dans Paris »*, mais il était tranquille tant qu'il avait son lit. C'était son refuge. Son bateau de sauvetage. Lorsqu'il le vendit, lui aussi, il sombra définitivement.

Jenny Colon, qui avait épousé un flûtiste de l'Opéra-Comique, trompa Gérard une dernière fois, quand elle mourut en 1842. *Quoi qu'il arrive*, les rêveurs sont toujours trompés... L'année précédente, Nerval avait fait ses premiers séjours dans les cliniques, notamment celle du docteur Esprit Blanche, à Montmartre. Ce n'est pas *ordinaire de se prénommer* Esprit lorsqu'on s'occupe des maladies mentales. Mais est-ce que l'on répare les désastres ? Plus tard, en 1853 *et 1854, Gérard irait à Passy*, pour être « soigné » par Emile, le fils d'Esprit. *« Le soleil noir de la mélancolie »* ne serait pas adouci davantage, mais la « folie » de Nerval resterait une affaire de famille...

LE troisième volume de ses œuvres complètes rassemble les œuvres qu'il publia dans ses trente derniers mois, de juillet 1852 à janvier 1855. Il y a *Lorely, la Bohême galante, les Nuits d'octobre*, les *Petits châteaux de Bohême, les Filles du feu, Pandora*, les *Promenades et souvenirs* et *Aurélia*. Ce sont les textes les plus éclatants de Gérard. Comme si la détresse de son existence avait exaspéré la beauté de ce qu'il écrivait...

Dans les Petits châteaux, il se souvenait de la mort de sa grand-mère. On lui avait reproché de ne pas pleurer, car il était *« surpris plus que chagrin »*. Mais, à présent, depuis trois ans qu'elle était morte, il était le seul à songer à la vieille dame. Et le souvenir de celle-ci ne cessait de *« se creuser »*. Toujours la rivière du temps qui passe... *« Avec le temps, la passion des grands voyages s'éteint, à moins qu'on n'ait voyagé assez longtemps pour devenir étranger à sa patrie »*, écrivait Nerval dans *les Nuits d'octobre*, ajoutant que *« le cercle se rétrécissait de plus en plus »*.

Quand il quitta définitivement la clinique du docteur Emile Blanche, le 19 octobre 1854, il se retrouva parmi les « SDF » de Paris. Les gens sans domicile fixe... *« Le rêve est une seconde vie »*, disait-il. Et c'est une sorte de fantôme qui déambula désormais dans la capitale. Le 24 janvier 1855, il écrivit à sa tante Labrunie : *« Ne m'attends pas ce soir, car la nuit sera noire et blanche. »* Paris était sous la neige. Il faisait très froid. *« Le ténébreux, le veuf, l'inconsolé, le prince d'Aquitaine à la tour abolie »* n'avait pas de manteau. C'était, sans doute, le vieux rêve de la *« Bérézina »* qui s'accomplissait. Et, le 26 janvier, à l'aube, on retrouva Gérard pendu rue de la Vieille-Lanterne. Toute une existence pour descendre la rue Saint-Martin vers la Seine et le Châtelet. Il faut aimer la flânerie.

Le Théâtre de la Ville, ancien Théâtre Sarah-Bernhardt, recouvre maintenant la rue de la Vieille-Lanterne. Et le rideau se lève à l'endroit où Nerval mourut. Il paraît que le fantôme du « clochard céleste » se promène quelquefois sur la scène. Pourquoi pas ?

DANS LA LANGUE DE PERSONNE
Poésie yiddish de l'anéantissement
de Rachel Ertel.
Seuil « la librairie du XX[e] siècle », 220 p. 130 F

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand



La langue assassinée

COMMENT une langue vivante devient-elle une langue morte ?... La *« langue de personne »*, selon la terrible expression, reprise du poète Paul Celan (1) par Rachel Ertel dans un livre désespéré, désespérant, obsédant par les questions qu'il pose puisque l'impossibilité d'exprimer l'indicible se confond avec l'obligation de témoigner. *« L'art, la poésie, ont-ils qualité pour parler d'événements, de faits historiques ? Sont-ils autorisés à le faire dans tous les cas, ou bien existe-t-il des événements dont le caractère unique et monstrueux leur en interdit à la fois l'accès et la représentation ? »*, demande l'auteur de ce livre, à la fois essai et anthologie, dans lequel elle entremêle les paroles des poètes et la sienne.

Une poésie de l'innommable écrite dans la langue qui va mourir en même temps que ceux qui la parlaient. Même si les survivants ne l'admettent pas encore aujourd'hui. *« Ce n'est pas la langue de personne, c'est la langue des juifs ! »*, proteste, en ouvrant le livre, Esther Markish, la veuve de Peretz Markish (1895-1952), une des voix les plus puissantes de l'entre-deux guerres, assassiné par Staline (2). La langue d'une *« tribu exterminée »*, démontre douloureusement l'auteur du livre, puisque ceux qui n'en avaient pas d'autre à leur disposition n'existent plus.

« Avant le génocide nazi, le yiddish était déjà une langue problématique et paradoxale. Langue instrumentale, dominée, minorisée, langue de l'opprobre, jargon, mais aussi langue d'élection », prévient Rachel Ertel qui a bravé des obstacles de toutes sortes pour créer en France un enseignement universitaire du yiddish (université Paris-VII-Denis Diderot) et former une nouvelle génération de traducteurs. En consacrant une étude à ce qu'elle nomme la *« poésie yiddish de l'anéantissement »*, elle tente de mettre en lumière les paradoxes générés par cette langue. Qui n'est plus ni une langue maternelle, ni une langue naturelle. Dont les immenses archives resteront peut-être inconnues, inexploitées, parce qu'il n'y aura plus personne pour les déchiffrer. Songeons qu'avant 1939, en France, il existait sept quotidiens en yiddish et qu'il n'en reste qu'un ou deux, avec une périodicité variable.

LES historiens avaient été les premiers à prendre conscience de l'obligation de conserver la mémoire, d'être des témoins irrécusables de la transmission, comme l'un d'eux l'expliqua avant de mourir à Maïdanek en 1943 : *« L'Histoire est écrite en général par les vainqueurs. Tout ce que nous savons des peuples assassinés est ce que leurs assassins ont bien voulu en dire. Si nos assassins remportent la victoire, si ce sont eux qui écrivent l'histoire de cette guerre, notre anéantissement sera présenté comme une des plus belles pages de l'histoire mondiale, et les générations futures rendront hommage au courage de ces Croisés. Ils peuvent aussi décider de nous gommer complètement de la mémoire du monde. (...) Mais si c'est nous qui écrivons l'histoire de cette période de larmes et de sang – et je suis persuadé que nous le ferons – qui nous croira ?... »*

Rachel Ertel évoque ces groupes de travail clandestin qui, dans la plupart des ghettos, à Vilno, à Bialystok, à Lodz, à Varsovie surtout (où s'était créé un véritable centre d'archives sous le nom *Oneg Shabbat*, « Veillée du Sabbat »), cachèrent des documents et conservèrent des témoignages, réussirent à faire des photos. Puis à rendre compte, comme le fera Emmanuel Ringelblum dans sa *Chronique du ghetto de Varsovie* (paru aux Editions Robert Laffont, 1959).

« Le poète yiddish, après le génocide, se trouve placé face à quatre impossibilités, écrit Rachel Ertel : *l'impossibilité d'écrire, l'impossibilité de ne pas écrire, l'impossibilité d'écrire dans une langue morte, l'impossibilité d'écrire dans une toute autre langue... »* (*« Maudit soit le poème ! Qui chante aujourd'hui le martyr ; / Et maudites soient mes mains/ De n'être pas devenues en cendres avec lui »*, écrit Berich Veinstein (1905-1967) qui vécut à New-York à partir de 1923. Pourtant, devant l'impossibilité d'exprimer l'indicible, c'est la poésie qui devient le lieu d'une esthétique de l'horreur, de l'épouvante, de la folie. Pour lancer des cris *d'alarme d'abord, puis les exclamations de douleur ou de rage* impuissante, les imprécations, les invectives des témoins, les litanies des survivants dans une poétique du cri qui va parcourir *« ce chemin réservé à des fugitifs de fumée »*, comme dit Nelly Sachs dans *Brasiers d'énigmes et autres poèmes* (Denoël, 1967).

« C'est par la parole, par le verbe, origine créatrice de toute chose que le monde est sorti du néant, c'est avec la parole que le monde retourne au néant », écrit Rachel Ertel qui nous livre là, insoutenables, bouleversantes, ses traductions de quelque cinquante poètes de France, de Pologne, de Russie, qui moururent dans les camps ou bien se fixèrent à Paris, à New-York, au Mexique, en Israël. Textes de poètes traduits pour la première fois. Parfois anonymes, inconnus pour la plupart. A part Avrom Sutzkever, survivant du ghetto de Vilno (3) où il a vu mourir sa mère et son enfant : *« Dans la fournaise de l'extermination juive/ Fondaient les chandeliers d'argent, la cheminée, le caniveau/ Les vitres éclatées, les bois noirs de suie/ La cour de la synagogue, l'abattoir, la colère et la haine/ Le fusil sur la tour et l'enfant au berceau/ Tous noyés dans le miroir »*, (in *Où gîtent les étoiles*. Seuil, 1988). Sutzkever, âgé de quatre-vingt-ans, qui vit en Israël depuis 1948 et qui écrit encore en yiddish. Le dernier, peut-être.

ON ressent, au fur et à mesure des pages de ce livre qui n'est pas un martyrologue, mais une anthologie du désespoir, la douleur, et même la colère, la souffrance surtout, de l'auteur qui veut nous faire comprendre, à nous, juifs ou non-juifs, qui serons toujours incapables de les lire dans leur langue, l'immensité et la beauté d'œuvres ainsi exhumées. En les tirant, en les accouchant hors d'une langue presque morte. Qu'elle a vu mourir.

Comment survivre aux survivants ?... Comment assurer la transmission de la mémoire de juifs qui n'existent plus ?... C'est la question qui se pose, insupportable, devant cette parole non transmise et intransmissible, qui n'est *« plus qu'une grimace »* pour les enfants de ceux-là. Qui ont écrit tout en sachant qu'ils ne seraient pas entendus. Une parole frappée de mort. *« Aujourd'hui, on parle dans le néant*, répète Rachel Ertel. *Ces juifs-là, il n'y en aura plus. Mais cette parole, qu'ils savaient être pour le néant, elle, elle reste. »*

Ce que le poète Jacob Glatstein (1895-1971) exprime dans ce poème intitulé *Sans juifs* : *« Qui te rêvera ? /Qui se souviendra ? /Qui te reniera ? /Qui te cherchera ? /Qui, par un pont de nostalgie,/Te quittera pour revenir ? /La nuit est éternelle pour un peuple mort./Ciel et terre effacés./La lumière s'éteint dans ta pauvre demeure./La dernière flammèche de notre dernière heure vacille./Dieu juif bientôt tu n'es plus. »* (1946).

(1) voir *la Rose de personne (« Niemandsrose »)*, traduit par Martine Broda. Nouveau Commerce, 1979 et l'essai de Martine Broda : *Dans la main de personne. Essai sur Paul Celan* (Cerf, 1986).

(2) voir l'anthologie *Khaliastra – la Bande* qui contient également des textes d'Uri-Zvi Grinberg, J. Singer, etc. (Ed. Lachenal et Ritter, 1989).

(3) Vient de paraître : la thèse très exhaustive d'Henri Minczeles sur l'histoire de la *Jérusalem de Lituanie : Vilna, Wilno, Vilnius*. Préface de Léon Poliakov. La découverte, 486 p., 195 F.

★ La revue *les Temps modernes* publie, dans sa dernière livraison, outre un chapitre du livre de Rachel Ertel, un choix de poèmes inédits de Leizer Aicherand et de Jacob Glatstein. (N° 561, avril 1993). Signalons également, un débat avec Danièle Sallenave, Claude Lanzmann, Maurice Olender à propos du livre de Rachel Ertel, lundi 10 mai à 21 heures au Centre Georges Pompidou (44-78-12-33).

Le miroir de Méduse

Le nom se dérobe, à la mémoire, à la parole, à l'écriture. Cette perte irréparable est l'objet, le propos, l'obsession du livre de Pascal Quignard

LE NOM SUR LE BOUT DE LA LANGUE
de Pascal Quignard,
POL, 114p., 79F.


LUC PÉRÉNOM
« Maintenant je veux le jour et maintenant je veux sa face. »

Pascal Quignard est un écrivain imprévisible, et qui prend un certain plaisir à l'être – ou à le paraître. Si on le voit quelquefois en des lieux assez attendus et conventionnels de l'actualité, des hasards ou des stratégies éditoriales, il débouche à d'autres moments de chemins plus secrets, avec tel ouvrage précieux, récit, essai ou traité, destiné semble-t-il à des lecteurs rares, triés sur le volet de la plus exigeante culture. Pascal Quignard serait-il donc plusieurs, dissimulant derrière son nom public une identité mouvante, insituable ?

A cette question, le dernier livre de Pascal Quignard – du moins le dernier signé de son nom – apporte une manière de réponse ; réponse en forme d'énigme ou de mise en abîme de la question. Qui parle et de quoi ? C'est bien un je qui s'exprime ici, du moins dans l'*Avertissement* et dans *Petit traité sur Méduse*, dernière partie – la plus longue – de ce bref mais intense ouvrage. Un je qui livre une confidence, dévoile, à travers elle, une intimité et une obsession – celle de Pascal Quignard, de l'écrivain qui répond à ce nom. Jusque-là les choses sont claires, ne semblant guère concerner cette obscure question d'identité.

« C'est ce dont la parole veut parler qui se tient sans cesse sur les lèvres mais, n'appartenant pas à la parole, se dérobe à son attraction. » Cette perte irréparable est l'objet, le propos, l'obsession de ce livre. A partir du manque qui le fonde, de la *« défaillance »* qui en est le thème, l'auteur reprend la métaphore sexuelle *(« Écrire, trouver le mot, c'est éjaculer soudain »)* filée avant lui, et déjà vulgarisée par la psychanalyse. Ainsi, *le Nom sur le bout de la langue* – titre du petit conte d'allure médiévale qui forme la partie centrale du livre – devient l'enjeu d'une quête interminable, la raison, ou la déraison d'être et d'écrire de l'écrivain, pris dans ce mouvement infini, ce mouvement qui va à la mort, que Maurice Blanchot avait su si éloquemment décrire.

Le nom, donc, se dérobe, à la mémoire, à la parole, à l'écriture. Il se perd. Il est toujours déjà perdu. Le masque de Méduse, *« bouche ouverte sur le langage perdu »*, figure de Femme et de Mère, est le symbole de cette perte. Sidéré, médusé, l'écrivain cherche ce mot qui lui brûle les lèvres : *« Toute parole cherche à joindre quelque chose qui lui échappe. »* Dans le *Petit Traité*, Quignard affirme que le conte qui précède recèle son *« secret »*, secret renvoyant à une période de mutisme – la seconde – qu'il traversa à l'âge de seize ans. Nous n'en saurons pas plus, intimité ne signifiant pas indiscrétion ou impudeur.

Au-delà, ou au cœur de cette problématique qui fait se rencontrer la littérature et son identité, le désir de l'écrivain et sa défaillance, ce petit livre – grave, tendu, souvent très beau – pose une question qui regarde directement Pascal Quignard, ses ouvrages passés et à venir.

« C'est cet étincellement du regard déserté qui se lève et qui cherche. Je suis voué à cet étincellement, à l'érection de ce visage sevré du langage. « Sentio legem. » Je sens une loi (...) Maintenant je veux rompre le miroir. Maintenant je veux le jour et maintenant je veux sa face. Je ne peux pas remplacer les heures de cette aube par des heures d'exercice au violoncelle, par des voyages où l'attention est requise, comme en automobile, ou bien par des fêtes, des visionnages de films, des conseils d'administration, ou par des enterrements d'amis. A chaque fois toute occasion me paraît un loisir et il m'emplit de faute. »

Même si elle peut sembler trop ostensiblement solitaire, privée du recours et de la présence de l'autre, l'expérience centrale que ces lignes décrivent et à laquelle elles s'ouvrent, ne peut laisser indifférent. Elles appellent – annoncent ? – une œuvre à venir, qu'il faudra lire à la lumière de cette exigence. Hors de celle-ci, quelle autre identité un écrivain aurait-il à gagner ?

Patrick Kéchichian

La vie derrière soi

UN HOMME ASSIS
de Michèle Lesbre.
Manya, 151 p., 79 F.

Deux sentinelles, immobiles derrière leurs fenêtres, qui s'observent l'une l'autre de chaque côté de la rue. Ici, Cuvier, un quinquagénaire défait, usé par la vie, humilié par celle qu'on ne connaîtra que comme *« la blonde »*, partie, au petit matin, en emportant dans son sillage tous les parfums de leur amour *défunt*. Là, Miss, *une vieille* femme, ancienne prostituée qui *« a déposé les armes »*, emmitouflée dans une robe de chambre fatiguée. Ils attendent. Ils ne savent qui ou quoi. Ils vivent par procuration, au spectacle de la vie des autres. Justement, voici, en bas, dans la rue, un peu d'agitation : un homme, jeune encore, accompagné d'un chien, ouvre la portière d'une voiture à leur voisine, Lorette, talons hauts et boa indigo, dans l'éclat de ses vingt ans... Comment pourraient-ils, les solitaires, se douter, à cet instant, que l'homme au chien porte le masque du destin ?

Ces quatre personnages, Michèle Lesbre ne va plus les quitter, organisant leur rencontre, orchestrant, peu à peu, avec une minutie attentive, une tendresse discrète, leur reconnaissance mutuelle. C'est que tous quatre sont des blessés de la vie, des survivants qui, chacun à leur manière, pourraient partager les sentiments de Cuvier : *« Il voudrait être un enfant, qu'on le porte, qu'on décide pour lui. »* Trop de douleur à vivre, trop de difficultés à être avec les autres. A tel point que le roman de leur vie, c'est d'abord celui d'une *absence : l'amour qui n'est plus* là, la jeunesse enfuie, ce frère tant aimé qui a *« trahi »* en se mariant avec une autre. Ou, pour l'homme au chien, un remords : ce cauchemar d'un soir, sur l'autoroute, où il a, pour se défendre, tué un homme... Est-ce pour l'oublier qu'il acceptera d'emmener Miss vers la demeure de son enfance, une maison isolée, battue par l'océan, dans ce qui sera un voyage sans retour ?

Les nœuds qui tiennent ensemble ces égarés de l'existence et les renvoient en même temps au cœur de leur solitude, ces réminiscences des bonheurs poignants de l'enfance disparue, ces blessures intimes, ces velléités de révolte, aussi, face à la banalité du quotidien, Michèle Lesbre les dit avec une grâce fragile. Son roman a la finesse d'une pièce de cristal. Un rien, une faute de ton, une rupture de rythme, pourrait le briser. Le lecteur l'attend, le craint, tant l'histoire est au bord de l'indicible, à fleur de sentiments, comme une sorte de *Jules et Jim* qui ignorerait les fracas de l'Histoire. Mais la gageure est tenue jusqu'au bout. Par l'effet d'une écriture qui pousse l'économie jusqu'au dépouillement, qui refuse les éclats, contient l'émotion et vibre ainsi de sa retenue même. *Un homme assis*, comme le précédent roman de Michèle Lesbre, *la Belle inutile* (1), est un livre pudique. Mais il est des *pudeurs qui sont des hurlements* silencieux.

Bertrand Andusse

(1) Ed. du Rocher, 1990

L'attention vagabonde

La subversion douce de Jean-Claude Emion

ECOUTANT, SONGEANT ET RACONTANT
de Jean-Claude Émion.
Ed. Maurice Nadeau.
236 p., 115 F.

Le troisième roman de Jean-Claude Émion, *Écoutant, songeant et racontant*, dure le temps d'un après-midi, de *« quatorze heures quinze »* à *« dix-neuf heures cinquante »* très précisément, le temps que Marceau Sainte-Marie relate au narrateur – son collègue quadragénaire avec qui il travaille depuis des années sur Montaigne – ce qu'il croit être une extraordinaire aventure à lui arrivée : une jeune fille à la fois bavarde et énigmatique, maladroite et déterminée, rencontrée par hasard dans le train pour Aix-en-Provence, l'a entraîné dans sa marche forcée vers un mystérieux père inconnu, malade, insaisissable.

Après les étranges décès de son pachydermique géniteur et de sa manipulatrice grand-mère, Clotilde accède avec naturel et légèreté à la richesse. *Ecoutant, songeant et racontant* n'est pas, pour autant, de cette sorte de roman quasi policier, où l'on se demande de bout en bout, jusqu'au détail fatidique qui clôt une chaîne de petits faits révélateurs, si l'héroïne en l'occurrence est un ange ou un démon, une petite fille victime ou une criminelle froide. Car l'enjeu du roman de Jean-Claude Émion est autre.

Laissant son imagination inquiète vagabonder, le narrateur entremêle le fil de ses pensées au récit insolite de son ami : il songe, par exemple, à l'examen de danse de sa fille, à une phrase acide de sa femme le matin, à la grève des métros, à la jupe si courte de Rosine le jour où ils se sont dit leur amour, à son travail sur Montaigne probablement compromis, à l'heure du dîner qui approche, aux voix familières qui s'énervent tout autour et à mille autres choses de peu d'importance.

Pour tout dire, le narrateur rêvasse alors que son ami de longue date, son double opposé, raconte les péripéties détaillées de cette aventure qu'il propose à sa sagacité, tout comme les textes qu'ils décryptent ensemble : *« Les seules questions à poser sont celles qu'on se pose, il n'y a pas d'autres réponses à attendre que celles qu'on peut fournir soi-même. »* Et quand le récit de l'ami se clôt, ayant rejoint le présent, le narrateur, lui, songe encore qu'il va distraire sa femme et sa fille de leur amertume en les emmenant au restaurant : il leur racontera, à son tour, cette étrange histoire *« et la soirée se passera agréablement »*.

Ecoutant, songeant et racontant est apparemment une œuvre de fiction ; mais, au-delà du développement de l'intrigue, ce roman décrit d'abord le va-et-vient de l'attention donnée et retirée imperceptiblement à autrui, les croisements de l'aventure et de la vie quotidienne, de la mise en scène romanesque et de l'intime prosaïque, du temps déroulé et du temps ponctuel.

Tout le reste – Clotilde et ses interrogations brusques, ses silences, l'étrangeté des divers personnages – joue comme autant de contrepoints narratifs à une description ondoyante des fluctuations de l'esprit. Et ces cheminements paradoxaux, solitaires mais aussi entremêlés dans leur forme que dans la vie, composent un livre vraiment singulier : son mouvement d'ensemble reproduit, de façon étonnamment probable et floue à la fois, ces heures de confidence dont l'exaltation même laisse la personne qui écoute tellement libre de ses pensées.

Claire Paulhan

La « main gauche » de Quignard

La mystérieuse Agustina Izquierdo vient de publier son deuxième livre. Curieusement, elle imite le style d'un autre écrivain...

L'AMOUR PUR
d'Agustina Izquierdo.
POL, 188 p., 110 F.

Personne ne peut rencontrer Agustina Izquierdo, qui, en dépit de son nom espagnol (son patronyme signifie « gauche ») écrit en français. Elle est apparue l'an dernier avec un bref roman publié aux éditions POL. Selon son prière d'insérer « minimaliste », *Un souvenir indécent* (1) est *« une histoire d'amour fou, pleine d'intransigeance, à Barcelone, sous la dictature de Primo de Rivera, durant l'hiver 1927 »*. C'est en effet le récit d'une passion sombre – l'homme avait surnommé la femme *« face de malheur »*. Un texte intéressant, mais dont les évocations érotiques, presque toujours au passé simple, ne sont pas les passages les plus réussis.

Aujourd'hui, la mystérieuse Agustina réapparaît avec *l'Amour pur*, le beau roman de la passion d'un prêtre musicien et d'une servante, à Barcelone, au début du XVIIIe siècle. Encore un amour impossible et tragique. Le Père Guimera est miné par ce sentiment interdit. Il en tombera malade et en mourra. La servante Rina, elle, perdra le goût de toucher les hommes.

On aimerait vraiment connaître cette femme qui raconte avec plaisir les amours malheureuses et évoque avec bonheur la musique, singulièrement celle du luth. Serait-elle une lointaine parente du jésuite Sébastien Izquierdo (1601-1681), qui, après ses études, enseigna la philosophie, la théologie et la morale en Espagne jusqu'en 1661 avant de résider à Rome, où il écrira la totalité de son œuvre spirituelle ? Qui peut le dire ? Mais tous ces détails ne sont peut-être pas dénués d'importance, l'écrivain auquel le style de la supposée Agustina Izquierdo fait penser étant Pascal Quignard, fasciné par la culture latine, par la musique, et se disant volontiers *« romain »*.

La romancière invisible, qui ne *dédaigne pas les citations latines* et dont le dernier héros est un prêtre, serait-elle plutôt la « main gauche » (Izquierdo) de Pascal Quignard, qui, sous le nom du jésuite et sous un masque féminin, se laisserait aller plus librement à ses obsessions érotiques ? Comment l'affirmer ? Un bon écrivain peut toujours être pastiché. Izquierdo a le raffinement de Pascal Quignard, la tenue de sa phrase, et ce fameux usage du passé simple dans les scènes sexuelles, que certains n'aiment guère.

Qu'on y regarde donc de plus près : *« Elle avança ses doigts. Ils se touchèrent et ils sursautèrent. Puis ils étreignirent leurs mains, avancèrent leurs ventres, avancèrent leurs lèvres. Ils s'embrassèrent (...). Toute la peau qui enveloppait la queue de l'homme soudain tressaillit. Elle se retroussa. Elle dénuda le gland (...). Il ferma en hâte ses jambes. J'attendis qu'il fût raide et que son membre frémit.* N'est-ce pas, à l'évidence, un texte de Quignard (2) ?

Un écrivain devant être jugé sur ses textes et non sur le rôle qu'il lui arrive de jouer dans la comédie sociale (exercice parfois difficile pour ses contemporains), ceux qui ont affronté le tortueux personnage que s'est composé Quignard aimeraient qu'il soit Agustina Izquierdo. Il est si agréable de lire un bon écrivain en gardant une légère incertitude sur son identité et en ayant juste son nom... sur le bout de la langue.

L'affaire est entendue. Si Agustina Izquierdo dissimule Pascal Quignard, il faut lui souhaiter une longue vie et beaucoup de livres. Sinon, il est urgent que Quignard empêche cette plagiaire de récidiver. Car on ne saura bientôt plus lequel des deux pastiche l'autre.

Josyane Savigneau

(1) 128 p., 89 F.

(2) La première partie de la citation lui appartient vraiment (*Tous les matins du monde*, Gallimard, 1991) tandis que la partie centrale est tirée de *l'Amour pur* et la fin d'*Un souvenir indécent*.

Mon ami, Pierre Naville

Le sociologue et ancien surréaliste Pierre Naville est mort à Paris, samedi 24 avril, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans (*le Monde* du 28 avril). Maurice Nadeau nous a adressé ce témoignage.

Si j'avance que Pierre Naville a été un des grands penseurs politiques de ce temps, me croira-t-on aveuglé par l'amitié? Ou me *demandera-t-on qui je suis pour* en juger?

Parmi les hommes de sa génération, car c'est à *eux qu'il faut le* comparer, on ne lui opposera pas Jean-Paul Sartre, sympathique *mais dangereux brouillon en ce* domaine, pas plus que Raymond Aron, distillant sa science « normalienne » aux lecteurs du *Figaro* et qui, se renvoyant tous deux la balle, amusèrent le tapis pendant trente ans. Il y avait bien Henri Lefebvre, longtemps philosophe *officiel du PCF (c'est tout dire)* avant qu'il eût cédé la place auprès des intellectuels émancipés du parti à Louis Althusser, mais va-t-on insister? Paix à leur âme! Il y eut bien Alexandre Kojève *aux leçons duquel assis*taient Bataille et Queneau, mais si l'on en juge par ce qu'en ont tiré ces distingués auditeurs, on se dit que tous deux ont donné leur *bonne et juste mesure en d'autres* domaines.

Qu'est-ce qu'un penseur politique? *Quelqu'un qui n'est pas for*cément un philosophe et qui, si j'en juge aujourd'hui par le cas du sociologue Pierre Bourdieu, se garde bien de l'être, mais qui d'abord a conscience de vivre en société, deuxièmement s'efforce de percevoir les ressorts essentiels *de cette société, pour en fin* de compte agir sur eux : par les cris, le verbe ou l'action.

Exemple de grands penseurs politiques : le philosophe anglais Thomas Hobbes, qui vivait au dix-septième siècle, et qui, le premier peut-être, envisagea la politique comme une « science », *« l'un des écrivains les plus rigoureux, les plus craints et le plus censurés de notre histoire intellectuelle »*, écrit Naville dans l'ouvrage qu'il lui a consacré chez Plon en 1988 et *dont il a récemment traduit le Behemoth*. Ce n'est pas par hasard que sur le modèle du *Léviathan* de Hobbes, Naville ait rangé sous le titre *le Nouveau Léviathan* ses huit ouvrages qui forment une véritable sociologie du travail, tant dans les sociétés *capitalistes que dans la Russie et* la Chine dite socialiste. A ses yeux, Hobbes, à la différence de Machiavel et de Spinoza, avait eu le grand mérite de substituer la *liberté humaine* à ce qu'on faisait dépendre, dans la vie des sociétés, de Dieu, du destin, de la *nature ou de la raison.*

L'autre grand penseur politique pour Pierre Naville est évidem*ment Karl Marx. Un penseur assez* peu prisé aujourd'hui. A la différence des « marxistes » de toutes obédiences, Naville n'a jamais considéré l'auteur du *Capital* comme Moïse donnant à son peuple les Tables de la Loi. Plutôt comme l'initiateur d'une méthode *d'examen des faits, des événe*ments, des forces sociales affrontées procédant, tout autant que *des économistes à la Adam* Smith, des philosophes matérialistes du dix-huitième siècle, d'un d'Holbach *par exemple*, auquel Naville a consacré un de ses premiers ouvrages.

Non que, pour Pierre Naville, les sociétés se résument à leurs fondements économiques ou aux guerres qu'elles entretiennent, soit en leur sein, soit à l'extérieur *de leurs frontières. Ce qui définit* ces sociétés, c'est tout de même, sous quelque idéologie qu'elles se déguisent, *leur forme d'organisa*tion en vue de la production des biens. Leur existence serait brève si elles n'étaient fondées sur les armes qu'elles se donnent – poli*tique, diplomatique, militaire* – pour « persévérer dans leur être ». La plus grande partie des livres écrits par Pierre Naville établit une cartographie sociale qui permet de s'y reconnaître dans l'examen des forces qui sous-tendent, manœuvrent et mettent en mou*vement les grands ensembles* humains. Ce n'est pas comme penseur politique que, quand *j'avais vingt ans, j'ai fait la* connaissance de Pierre Naville, mais comme militant d'une *grande force en marche qui, à des* hauteurs diverses, nous mobilisait tous deux *et qui s'appelait Révo*lution.

Lui, qui revenait de Moscou où il avait rencontré Trotski et Victor Serge, se tenait tout en haut, moi tout en bas. J'avais pourtant droit *au beau titre de « camarade »*. J'admirais son savoir, bien sûr, mais plus encore le regard qu'il portait sur les affaires humaines, sa droiture, son dévouement à la *cause qu'il avait embrassée.*

Je m'attachais à lui parce qu'il me déniaisait, me faisait compren*dre que Staline n'était pas plus la* révolution qu'il n'incarnait le « marxisme » et qu'un jour tout cela qui devenait invivable là-bas depuis qu'on exilait et mettait en prison, tout cela, *qui était une* imposture, s'écroulerait comme un château de cartes. Ce n'est *pas hier qu'il me disait cela, mais* il y a soixante ans, et il me le disait en tant que « marxiste », on *l'a bien compris.*

Pierre Naville haïssait les disciples. Quelques-uns qu'il a forte*ment influencés et qui sont les* penseurs d'aujourd'hui (mais non, je ne pense ni à Glucksmann ni à Lévy Bernard-Henri, ce serait lui faire injure), le savent bien. Quant *à moi je ne visais pas si haut. Il* me suffisait de m'attacher à un homme, à une pensée, à une attitude, de me mettre à leur service. Je me suis placé dans l'ombre de *Naville pendant quinze ans*, l'aidant à corriger sa feuille hebdomadaire, à administrer après la guerre une *Revue internationale* où il faisait travailler ensemble *Gilles Martinet, Charles Bettelheim* et David Rousset, j'éditais son *Trotski vivant.*

Volant, si j'ose dire, de mes propres ailes, j'ai subi pas mal de ses sarcasmes, mais également profité de ses conseils et, en fin de compte, mérité son amitié. Elle *va cruellement me manquer.*

Maurice Nadeau

Polémique à la Foire de Bruxelles

Boycottée par trois éditeurs français, la manifestation a été marquée par les débats sur le prix du livre... en Belgique

Pour son vingt-cinquième anniversaire, la Foire internationale du livre de Bruxelles l'a échappé belle : son déménagement du centre-ville au parc des expositions du Heysel, à la périphérie nord de la ville, a bien failli lui faire subir le *même sort* que le Salon du livre de Paris lors de son exil porte de Versailles. Une première épreuve, à laquelle s'est ajoutée celle du boycottage de la manifestation par *trois grands éditeurs français* (Gallimard, Le Seuil et Actes Sud), entraînant les maisons dont ils assurent la diffusion à partager leur mauvaise humeur.

Fidèle à la ténacité belge que vantait déjà Jules César, ainsi qu'à sa réputation de première foire du *livre au monde* après celle de Francfort, la Foire du livre de Bruxelles a pourtant tenu bon, même si l'on peut y regretter une dérive de plus en plus foraine. La surface consacrée au livre se trouve ainsi discrètement grignotée par un *espace multimédia* destiné à l'édition technologique et informatique. A quoi bon une foire du livre si l'on n'y défend plus seulement le livre? *« Il faut être ouvert à toutes les évolutions du monde de l'édition »*, répondent les organisateurs. De fait, près de 200 000 visiteurs, a-t-on estimé cette année, ont conforté le moral des 180 exposants, non sans laisser *ouverte la polémique sur la régle*mentation du prix du livre, comparable au débat d'actualité en France (1).

A l'origine de cette polémique, la proposition de loi du sénateur social-chrétien flamand Suykerbuyk, très proche de la loi Lang *sur le prix unique* du livre. Soutenue par l'Association des libraires francophones, elle suscite quelques réticences chez la majorité des éditeurs belges réunis au sein de l'ADEB, *dont un rapport – qui ne* conteste pas dans son fondement la nécessité d'un prix unique – révèle d'autres exigences complémentaires, adaptées notamment à la *complexité politique*, sociale et culturelle de la Belgique. Le boycottage de la Foire par certaines maisons d'édition est une réponse à l'appel des libraires, soucieux d'affirmer leur soutien au projet de loi, contre l'avis des éditeurs.

Une querelle d'abord interprofessionnelle qui ne manque pas de raviver chez certains un agacement légendaire à l'égard de l' *« impérialisme culturel français »* : *« Bien sûr, on n'est que des Belges! Mais en vertu de quoi des éditeurs français prétendraient-ils imposer leur volonté sur une loi belge? On n'est plus au temps des DOM-TOM! »*, lance un éditeur. Mais l'action de l'association des libraires invitait les Français à faire pression, plus largement, sur la Commission de Bruxelles, afin que la limitation de la concurrence, condition essentielle de la survie du livre, aboutisse à une *loi européenne.*

La situation n'est pas près de s'éclaircir en Belgique, où les tensions se jouent à plusieurs niveaux : entre les différents repré*sentants des métiers* du livre, entre les communautés flamande et wallonne, entre ces politiques communautaires et l'administration nationale, enfin entre la politique nationale belge et la législation européenne. Il est plus difficile de légiférer en matière d'économie du livre sur le plan national quand les affaires culturelles dépendent de chaque communauté linguistique, et quand, de plus, le marché du livre belge – où 80 % des articles vendus sont importés – est étroitement *lié aux marchés extérieurs* européens : la jurisprudence de la CEE interdisant actuellement l'im*position d'un prix fixe sur les* livres importés, la loi Suykerbuyk ne frapperait, en les défavorisant, que les éditeurs belges. D'où l'idée préconisée par l'ADEB et par les libraires, de la nécessité d'une concordance des lois européennes.

François Dubrulle, président de la Foire, déplore quant à lui que *« la Foire du livre se trouve ainsi prise en otage et que l'on exerce une pression au détriment d'un événement qui est un outil de promotion à la fois pour le livre et pour la francophonie »*. L'opération, qui a peu perturbé l'atmosphère de la Foire, ne restera cependant pas sans effet : alors que la FNAC, ayant démissionné de l'Association des libraires francophones, s'est lancée dans la campagne pour la liberté des prix, la *« prise en otage »* de la Foire aura au moins eu le mérite de relancer entre les autres libraires et les éditeurs de Belgique, dont les intérêts et les objectifs semblent en fait foncièrement convergents, un dialogue longtemps interrompu.

Marion Van Renterghem

(1) *Le Monde* du 23 mars.

Le Gruppo 63, trente ans après

La querelle autour de ce groupe d'avant-garde empoisonne toujours la vie littéraire en Italie

Au début avril, à Reggio-Emilia, un colloque ayant pour titre « 63/93, trente ans de recherche littéraire » a relancé une vieille polémique qui envenime la vie littéraire italienne depuis trois décennies : la querelle autour du Gruppo 63, mouvement d'avant-garde qui a dominé la scène littéraire de la *péninsule dans les* années 60 et dont le bilan critique reste très controversé. Les débats animés, qui ont rebondi dans les pages culturelles des journaux, où partisans et détracteurs du mouvement se sont affrontés à coups de déclarations fracassantes, sont destinés à se poursuivre au moins jusqu'au *mois d'octobre*, date anniversaire de la naissance de cette dernière incarnation de l'avant-garde littéraire.

C'est en effet en octobre 1963 que plusieurs jeunes intellectuels – dont Umberto Eco, Edoardo Sanguineti, Alberto Arbasino, Giorgio Manganelli, Nanni Balestrini, Antonio Porta, Elio Pagliarani etc., – *ont créé un* mouvement qui prônait une littérature entièrement rénovée, en *totale opposition avec les deux* grands courants de la tradition italienne de l'après-guerre : l'hermétisme et le néoréalisme. De plus, tout en s'appuyant sur l'héritage des avant-gardes du début du siècle ainsi que sur l'expérience du Groupe 47 allemand et du nouveau roman français, la *neoavanguardia* s'attaquait à *« l'establishment culturel »* qui, selon elle, avait étouffé et anesthésié la vie artistique du pays. Finalement, pour combattre les conventions de la littérature traditionnelle et le consensus mou qui l'entourait, les jeunes contestataires s'engagèrent dans une création qui se voulait ouverte, libre et provocatrice, sans ménager aucun effort pour rompre avec le passé et ses représentants.

L'action du Gruppo 63 occupa toute la décennie et provoqua une fracture profonde dans le monde intellectuel italien. Si elle contribua incontestablement au renouvellement du paysage culturel du pays, elle souleva aussi de vives controverses : à plusieurs reprises, ses ennemis lui reprochèrent la faiblesse des œuvres, les attitudes agressives et la volonté de s'installer dans *ce même système qu'elle com*battait. Déjà bien intégrés dans l'université, l'édition et les *médias, les rebelles* du mouvement deviendront, dans les années suivantes, grâce à de brillantes carrières, des mandarins ; à tel point que plusieurs d'entre eux se retrouvent aujourd'hui au sommet de la culture italienne – Eco n'étant que le cas le plus célèbre.

Depuis trente ans, chaque fois que l'on reparle du Gruppo 63, *la discussion s'emballe* et prend tout de suite l'allure d'un combat acharné. Même si les protagonistes de l'époque sont à présent bien loin de cette expérience, les blessures ouvertes dans les années 60 ne se sont pas encore *refermées. Ce qui non* seulement rend difficile un bilan véritablement pondéré, mais entrave aussi la reprise du débat autour des possibilités d'expérimentation en littérature.

Fabio Gambaro



Retour au Vietnam

*Raymond Depardon et Jean-*Claude Guillebaud sont revenus au Vietnam en 1992, vingt ans après leur ultime séjour là-bas comme correspondants de guerre. A *l'époque grand reporter à Sud-Ouest*, Guillebaud est de ceux qui *« ont commencé leur vie d'adulte avec un mot à la bouche : Vietnam »*. Revenir sur ses pas lui paraissait comme un indispensable *« retour sur soi »*. D'Hô Chi Minh-Ville (ex-Saïgon) à la baie d'Along, ses croquis disent avec acuité un *pays en pleine mue, dont il se* garde bien de théoriser l'avenir. *A contrario*, ses flash-back personnels et ses haut-le-cœur intimes – il souffre de *« tourista de l'âme »* – laissent plus perplexe. (*« A quoi sert-il d'être dans le vrai quand on y est seul? »*, écrit-il en se remémorant *ses faits et dires* d'il y a vingt ans. Seul, vraiment?) Les photos grand angle de Depardon, celui de la distance, évitent heureusement tout « rétro-mélo ». Elles expriment sèchement une vérité *simple, énoncée par Guillebaud au* terme de leur périple en commun : *« Le Vietnam est entré dans une histoire, celle de l'extrême Asie, qui n'est plus la nôtre. »*

B. L. G.

► **La Colline des Anges. *Retour au Vietnam, 1972-1992, de Raymond Depardon et Jean-Claude Guillebaud, Seuil, 192 p., 149 F.***

EN BREF

□ **Prix littéraires.** – Le prix Goncourt du premier roman a été décerné à Bernard Chambaz pour *l'Arbre de vie* (François Bourin). *L'ouvrage a* aussi été couronné par le « jury 1537 » qui regroupe des bibliothécaires, *libraires et acteurs culturels* de la ville de Blois. D'autre part, le premier grand prix RTL-*Lire*, qui succède *au prix RTL-grand public*, a *été* attribué à Michel del Castillo pour *le Crime des pères.*

□ **Salon de Genève.** – Le septième Salon international du livre et de la presse de Genève aura lieu du 4 au 9 mai. Un millier d'éditeurs devraient être représentés lors de cette manifestation qui avait attiré, en *1992*, quelque *130000* visiteurs.

□ ***Rencontre avec Claudio Magris.*** – La FNAC et « le Monde des livres » organisent une rencontre avec Claudio Magris, à l'occasion de la parution de son roman *Une autre mer* (L'Arpenteur) et de sa pièce *Stadelmann* (Scandéditions), rencontre qui aura lieu jeudi 6 mai à partir de 17 h 30 dans les locaux de la FNAC-Etoile, 26-30, avenue des Ternes, Paris-17e. Une autre rencontre avec Magris aura lieu le 4 mai à 18 h 30, à la Maison des écrivains, 53, rue de Verneuil, Paris-7e.

□ ***Fâcheuse homonymie.*** – *Un article paru dans « le Monde des livres » du 16 avril sous le titre « Le protocole de Chafarévitch »*, faisait mention des éditions Chapitre douze, qui viennent de publier un livre à caractère *antisémite. A la suite de cette* parution, Mme Monique Toussaint, libraire à Bruxelles, tient à faire savoir *que sa librairie, baptisée* Chapitre XII, n'a absolument rien de commun avec la maison d'édition homonyme, basée à Paris et à Bruxelles.

Le goût du doute

LE CRU ET LE SU
de Jean Pouillon.
Seuil, 170 p., 120 F.

Jean Pouillon est un homme discret et obstiné, qui a inlassablement œuvré à la circulation des idées. Proche de Jean-Paul Sartre et de Claude Lévi-Strauss, qui a suscité sa vocation d'ethnologue, il a toujours maintenu cette double fidélité à deux personnes et à deux pensées pourtant éloignées ainsi qu'aux revues que l'un et l'autre ont créées. Membre de l'équipe des *Temps modernes* depuis l'origine, secrétaire général de *l'Homme*, très actif également dans le comité de rédaction de la *Nouvelle Revue de psychanalyse*, il est de ceux, précieux, qui alimentent et animent la réflexion, aimant à faire connaître les travaux des autres autant, sinon plus, que les leurs. Question de temps ou de tempérament, lui-même s'exprime plus volontiers dans la vivacité concise des articles.

Sous un titre en forme de clin d'œil et d'hommage à un célèbre ouvrage de Claude Lévi-Strauss, il a ainsi réuni des textes écrits à des dates différentes, sur des sujets variés, dont le point commun est un goût affirmé pour le doute, une interrogation sur la croyance, y compris celle qui s'abrite sous le savoir ou sous la trompeuse évidence des mots. A commencer par le verbe croire qui, selon les usages, dans notre langage, peut affirmer à la fois une certitude et l'incertitude qui le ronge.


Jean Pouillon : une double fidélité à Sartre et à Lévi-Strauss.

PHILIPPE BACHELIER

A l'origine de ces réflexions, *« une attitude somme toute normale pour un ethnologue et qu'en tout cas il ne peut guère éviter, celle qui consiste à s'intéresser, chez ceux qu'il s'efforce de comprendre, à ce dont il ne croit pas un mot : religions, idéologies, mythologies... »*. La question de la vérité ou de la fausseté d'un mythe, pour lui, n'a pas de pertinence : ce qui importe et qu'il s'agit de dégager, c'est sa signification, autrement dit ce qui permet *la traduction. Pas de doute*, dira-t-on, sur l'analyse structurale du mythe. L'ethnologue serait donc censé comprendre ce que l'ethnologisé, lui, serait supposé croire. Mais comment le premier peut-il être certain que le second croit ? Toute la question est là. L'usage anthropologique de la notion de croyance serait un leurre, la projection d'une catégorie qui n'a de sens que pour nous, une catégorie équivoque de surcroît, et qui *« n'est rien de plus, ni rien de moins, qu'une singularité culturelle »* fondée sur la foi et le *credo* des religions révélées.

L'ethnologue, tournant son regard vers sa propre société, est bien obligé d'admettre qu'entre le croyant et l'incroyant, le plus convaincu des deux n'est pas toujours celui qu'on croit ! Il défait alors quelques certitudes en montrant, par exemple, que, en dépit de l'opposition courante entre sociétés « traditionnelles » et sociétés *« modernes »*, la tradition n'est pas un critère légitime pour les distinguer. Ou encore, en rappelant, contre toute tentation de naturalisation ou de réification, que la notion d'ethnie n'est pas le fondement mais le produit d'une classification.

Il constate, chemin faisant, que si la science tend, certes, à limiter la croyance, cette dernière la fait aussi avancer. C'est en effet toujours dans l'après-coup d'une his*toire du savoir que l'une est* démêlée de l'*autre – ainsi* Kepler fit-il ses découvertes en étant à la fois astronome et astrologue. Plus généralement, il constate, non sans amusement parfois, y compris à ses propres dépens, la force et la créativité de l'illusion.

Penser la croyance, c'est évidemment vouloir s'en déprendre, sans trop y croire évidemment. Le sceptique n'est pas dupe, il *« sait qu'il n'en a jamais fini de douter, parce qu'il n'en finit pas de débusquer des croyances dans tout discours, y compris le sien »*. Le goût du doute renvoie à la liberté de juger, et éventuellement de juger que l'on s'est trompé. *Car, nous* dit aussi Jean Pouillon, avec ironie là encore, la bêtise est *« le propre de l'homme »*, ce qui le distingue de la bête.

Nicole Lapierre

★ A signaler la réédition en poche de l'ouvrage de Jean Pouillon *Temps et roman*, Gallimard, coll. « Tel », 328 p., 60 F.

L'islam et ses nations

Avec Xavier de Planhol, la géographie permet de mieux comprendre religion et politique

LES NATIONS DU PROPHÈTE
Manuel géographique de politique musulmane
de Xavier de Planhol.
Fayard, 894 p., 295 F.

La géographie, comme on sait, a beaucoup d'appétit et ses anciennes frontières ont été, depuis quelques décennies, allégrement franchies vers des disciplines voisines, démographie, urbanisme, politiques régionales, aménagement du territoire... Xavier de Planhol s'attaque, lui, à la géographie du politique. On notera qu'il n'est pas allé jusqu'à la géopolitique. C'est qu'il se veut, depuis toujours, géographe et qu'il tient à l'exercice plein et entier de sa discipline, comme un soubassement obligé. Xavier de Planhol a déjà écrit bien des livres, et marquants. Pour m'en tenir à ceux qui traitent de l'un de ses sujets de prédilection, le monde musulman, je me demande d'abord si le présent ouvrage n'en recoupe pas deux autres : *le Monde islamique, essai de géographie religieuse* (PUF, 1959) et les *Fondements géographiques de l'histoire de l'islam* (Flammarion, 1968).

Mais non, ce livre-ci n'est pas une redite : le propos y est radicalement autre. C'est un « manuel », soit, mais imposant ; tablant sur les acquis, il resserre le propos et *le déborde. D'un côté, il* s'en tient aux pays qui constituèrent, d'abord et pour longtemps, l'essentiel du monde musulman : Arabes, Iraniens et Turcs. De l'autre, et à partir des données de la géographie historique, il ouvre sur une question immense et capitale, la trame même du livre : où trouver, dans l'aire considérée, des nations ?

Deux thèmes majeurs, dans la conscience collective, s'opposent ici à l'idée nationale telle que nous la vivons et pratiquons en Europe. D'un côté, le message coranique qui appelle à la communauté des croyants ; de l'autre, au sein de cette communauté et pour les Arabes, l'aspiration à se regrouper en un ensemble unique, de l'Irak au Maroc. A quoi il faudrait ajouter, presque partout, un autre obstacle, d'ordre interne cette fois : les différences ethniques, linguistiques, voire confessionnelles, à l'intérieur de frontières héritées, en bien des cas, de la colonisation, et partant souvent artificielles. Que devient alors un groupe humain soumis aux forces attractives de l'extérieur qui voudraient le diluer dans un ensemble plus vaste, et aux dissensions internes toujours prêtes à se manifester et à faire exploser la nation ?

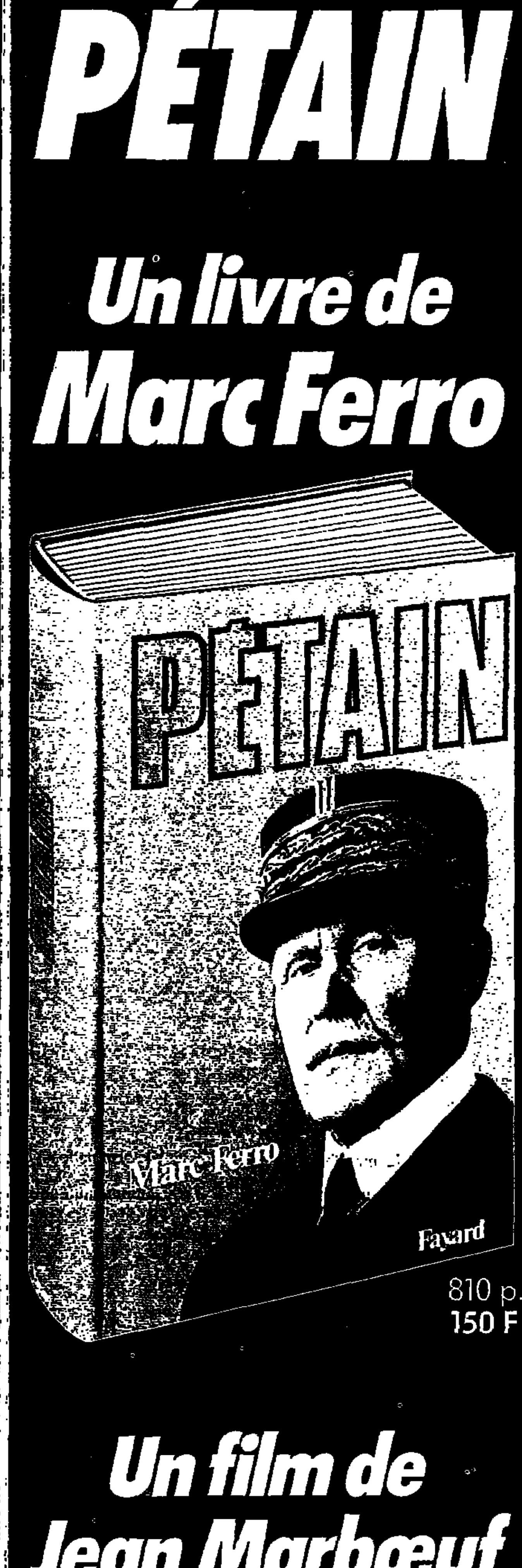
On ne s'étonnera pas que celle-ci se voie le plus clairement là même où ces facteurs sont le moins sensibles ou, à tout le moins, contrebalancés par d'autres, qui réduisent leur influence. Ainsi de la Tunisie, très homogène, appuyée à une vivace tradition citadine, méditerranéenne et bilingue ; de l'Egypte, forte de son passé, de ses élites, mais soumise aujourd'hui aux appels de l'intégrisme ; de l'Iran, où les nombreuses variations locales n'effacent pas un profond et ancien sentiment unitaire né d'une culture originale et de l'appartenance au chiisme vécu comme symbole d'une identité ; de la Turquie enfin, qui perdit un empire mais, sur la base du laïcisme kémaliste, se *retrouva nation*.

Ailleurs, du Maroc à l'Afghanistan et à l'Arabie, le tableau est, à volonté, plus nuancé ou contrasté, selon le rôle que jouent, ici et là, l'institution étatique, les rapports à la tradition, locale, musulmane, voire importée de l'Occident, l'adhésion plus ou moins forte à l'idéologie politique, les poids respectifs de telle ou telle communauté. Et puis, il faut faire intervenir, toujours, l'irruption de la modernité dans le discours officiel ou les pratiques de la gestion.

Après tant d'analyses, tant de regards embrassant le plus lointain passé comme l'actualité la plus récente, les terres et le climat, les habitudes des hommes et leurs aspirations, le géographe laisse, comme il se doit, son livre ouvert. A d'autres de s'interroger avec lui, à d'autres, qui nous suivront, de *donner les réponses aux questions* ouvertes par ce livre passionnant.

André Miquel

★ Signalons également l'essai du psychanalyste Jean-Michel Hirt, *le Miroir du prophète, psychanalyse et islam*. A partir de cas cliniques, l'auteur esquisse une psychanalyse de l'impact culturel de l'islam, principalement à travers la primauté du visuel (Grasset, 278 p., 115 F.)



Vocation : « serial killer »

Une enquête rondement menée par Stéphane Bourgoin sur les nouvelles « stars » du crime

SERIAL KILLERS
de Stéphane Bourgoin.
Grasset, 284 p., 110 F.

Dans *la Corde*, Alfred Hitchcock racontait l'histoire authentique de deux étudiants américains qui, subjugués par l'amoralisme tranquille de leur professeur de philosophie, et exaltés par la lecture de Nietzsche, étranglaient un de leurs condisciples, cherchant par la gratuité de leur acte et par la perfection de leur mise en scène à prouver qu'ils étaient dignes d'accéder à la qualité de surhommes. C'était là le type même du crime cérébral, esthétisant, qui devait beaucoup à l'essai de Thomas De Quincey : *De l'assassinat considéré comme un des beaux-arts* et à une culture philosophique encore fragile, car dès lors qu'elle s'approfondit, elle permet de mesurer le degré d'imposture de toute pensée et le mauvais goût qu'il y aurait à prendre trop au sérieux ou, pis encore, à vouloir transposer dans la réalité les paradoxes et les paroxysmes couchés sur le papier.

S'ils avaient médité sur *l'Unique et sa propriété*, les « serial killers », ces nouvelles « stars » du crime, pourraient se présenter comme des disciples, non de Nietzsche, trop élitaire et embarrassé de morale, mais de Max Stirner. Ce nihiliste plébéien, sans foi ni loi, se gaussait des philosophes qui, tout en se flattant d'avoir tué Dieu, prétendaient mettre l'humanité à sa place. A l'éthique du sacrifice, cette imposture, ou au culte du droit, cette superstition, il opposait une jouissance sans limite et sans entrave, ayant pour seule fin de se dépenser en se déployant.

Il eût goûté ce mot d'un « serial killer » : *« Si vous me retirez mon crime, vous me retirez mon univers. »* Il eût également été frappé par l'insatiable désir de célébrité qui tenaille, en cette fin de siècle, les grossistes du meurtre, chacun se livrant à une surenchère macabre du nombre de ses victimes dans le but de capter quelques secondes encore l'attention frivole d'un public gavé d'obscénités.

De ce point de vue, le calcul s'est d'ailleurs révélé payant : rares sont les « serial killers » n'ayant pas inspiré un réalisateur de cinéma, ces derniers s'étant pratiquement tous ralliés au fameux principe d'Hitchcock qui veut que plus le criminel est abject, plus le film est réussi. Du classique *Psychose* à l'implacable *Henry, Portrait of a Serial Killer* de John Mac Naughton, sans omettre le roublard *Silence des agneaux* de Jonathan Demme, ni l'émouvant *Badlands* de Terrence Malick, on ne compte plus les biographies, plus ou moins déguisées, de meurtriers en série.


NICOLAS GUILBERT

Et personne n'a oublié la rencontre mythique, dans le brouillard londonien, de Jack l'Eventreur et de Loulou dans le chef-d'œuvre de Pabst. C'est Louise Brook elle-même qui a le mieux décrit, et de la manière la plus glaciale, la scène finale au cours de laquelle Loulou sera poignardée : *« C'est la veille de Noël, et elle est sur le point de recevoir le cadeau dont elle a toujours rêvé depuis son enfance : mourir de la main d'un maniaque sexuel. »*

Familier de *Jack l'Eventreur* (1) et du *Cannibale de Milwaukee* (2), Stéphane Bourgoin a exploré l'univers des « serial killers ». Il s'est entretenu avec certains d'entre eux dans les prisons américaines ; il a interrogé des psychiatres et des criminologues ; il s'est intéressé de près aux enquêtes du FBI et aux méthodes mises au point pour cerner la personnalité de tueurs d'autant plus difficiles à identifier qu'ils n'ont aucun lien avec leurs victimes. Il en résulte un livre fascinant qui conjugue la précision de l'entomologiste découvrant une nouvelle espèce de criminels à la passion de comprendre comment des individus, souvent supérieurement intelligents, de milieu aisé, élevés par des familles « normales », en viennent, dans une quête permanente de plaisir, à assouvir leurs pulsions par tous les moyens, sans le moindre remords.

A cette question, un psychiatre désabusé répond : *« Prenez vingt experts, vous aurez vingt théories différentes. »* Sur un point au moins cependant, tous s'accordent : la distinction qu'il convient d'opérer entre le criminel psychotique, solitaire, angoissé, impuissant, souvent hanté, tel Norman Bates dans *Psychose*, par une mère ultra-possessive, et le psychopathe d'une habileté satanique dans l'art d'embobiner ses futures victimes avant de les anéantir. Les premiers se suicident souvent, les seconds jamais. *« Le psychopathe,* précise un psychiatre, *ne ressent aucune émotion envers sa victime, il la traite comme il le ferait d'un Kleenex. Couper un membre, il ne considère pas cela comme un acte violent : pour lui, l'être humain est un objet. »* Ce qu'exprime, de manière plus spirituelle, un « serial killer » tentant de justifier sa nécrophilie : *« L'aspect le plus attirant d'un charmant cadavre est l'absence de conversation futile après l'amour. »*

Devenir un meurtrier en série est souvent une vocation précoce : il y faut de l'acharnement, du cynisme, de la duplicité, de la cruauté, une volonté de puissance à toute épreuve et l'intime conviction que les autres ne sont là que pour satisfaire vos caprices, toutes qualités si répandues qu'on demeure confondu par le nombre relativement restreint de candidats : sans doute la plupart, plus prudents ou plus hypocrites, préfèrent-ils se tourner vers la politique ou les affaires.

Les récompenses du professeur Kemper

Jouer au chat et à la souris avec la police procure une jouissance délicate au « serial killer » : Edmund Kemper, qui a à son actif plusieurs meurtres et viols d'étudiantes, fréquentait les mêmes bars que les inspecteurs chargés de l'enquête, leur payait à boire, discutait avec eux de la psychologie du tueur et s'offrit même le luxe d'avoir une liaison avec la fille du chef de la brigade criminelle de Santa-Cruz, qui l'invita à plusieurs reprises à dîner, jugeant qu'il ferait un gendre tout à fait convenable.

Ce même Kemper se montrait ulcéré par la naïveté provocante des jeunes filles faisant de l'auto-stop. *« C'est comme si elles portaient une pancarte dans le dos signifiant clairement que je dois les tuer »*, confia-t-il à Stéphane Bourgoin. Il était non seulement un « serial killer », mais un « serial lover » : lorsque les auto-stoppeuses ne correspondaient pas à des critères minutieusement établis, il les épargnait.

Un vendredi de Pâques, il tua sa mère, lui coupa la tête et la posa sur une étagère. Il nia l'avoir utilisée comme cible pour un jeu de fléchettes, ainsi que le révéla la police, mais confessa qu'il avait passé le week-end pascal à lui hurler des injures : *« Je lui ai crié les choses que je voulais lui dire toute la vie et, pour la première fois, sans être interrompu »*, ce qui constitue une forme de thérapie inédite, mais certainement efficace.

Aujourd'hui, dans la prison de Vacaville, près de San-Francisco, Kemper enseigne l'informatique et participe activement à un programme de transcription en braille d'œuvres littéraires pour les aveugles, ce qui lui a valu de recevoir plusieurs récompenses de l'administration américaine. Il eût préféré être condamné à mort, assure-t-il. Mais le destin vous nargue parfois en vous réservant une fin édifiante. C'est ce qu'on appelle la loi de l'ironie.

Roland Jaccard

(1) Fleuve noir (1992).
(2) Fleuve noir (à paraître).

Les colères d'un juge

Yves Lemoine règle ses comptes avec les autres et avec lui-même

LE COMPLOT DES JUGES
Les politiques en accusation
d'Yves Lemoine.
Editions du Félin, 202 p., 98 F.

Yves Lemoine est un magistrat exigeant, ce qui l'amène à être un magistrat en colère. C'est peu de dire qu'il fut un « déçu du socialisme ». Il en avait d'ailleurs terminé depuis longtemps déjà avec l'illusion lyrique des temps anciens. *« Au mitan de* [sa] *vie de juge »*, il a éprouvé l'urgente nécessité de faire savoir ce qu'il a sur le cœur.

Pour autant, il ne faut pas trop se fier au titre de son dernier livre : *le Complot des juges*, accompagné de ce sous-tire : *les politiques en accusation*. L'ouvrage, certes, a çà et là, le souffle et sent le soufre du pamphlet. Il n'empêche que, sa lecture achevée, il laisse d'abord l'impression d'une sorte de confession réflexion sur ce métier ou cet état qui consiste à juger.

La réflexion ne peut aller sans la connaissance de l'époque, de ses drames, de ses misères, de ses inconsciences, surtout s'ils touchent au scandale, encore que ce soit là un mot à ne pas galvauder. Parce que *« le métier de juger n'est pas de ceux qui s'exercent derrière un guichet »*, voici, donc Yves Lemoine saisi de ce qu'il appelle une *« verve de la férocité »*. La verve est au rendez-vous. La férocité plus occasionnellement.

Les politiques en prennent pour leur grade, à commencer par *« le petit homme gris qui, après tant d'années de vicissitudes, déposait d'un geste emprunté une rose sur des tombeaux républicains »*. Le jugement est celui d'un procureur que notre auteur porte sur *« dix années de radicalisme appelé socialisme (au sens mitterrandien du terme) »*.

« Nous nous sommes tous trompés »

Pourtant, si ce procureur requiert, c'est aussi contre lui-même et contre bien d'autres qu'il représente, pour avoir le sentiment, aujourd'hui, de les incarner tous. Et voici lancé le *mea culpa* : *« Nous nous sommes tous trompés. Tous nous avons appelé de nos vœux la fin d'un pouvoir qui tournait au règne et d'une légitimité qui frisait l'arrogance. »* Ainsi enrage le citoyen et avec lui le magistrature. De quelle magistature rêve Yves Lemoine ? Serait-il de la descendance d'un Casamayor ? Bien des pages donnent à le penser. Bien des traits qui fusent çà et là : *« Pour être légitimes (...) les juges doivent rendre des décisions qui soient conformes au contrat implicite avec la « société civile » et explicite avec la société politique »*.

Cette magistrature, ces juges, portés, bon gré mal gré, sur le devant d'une scène où l'on attend d'eux qu'ils jouent le rôle obligé qu'entraîne tout scandale, parce que, aux yeux du public, il convient toujours que les méchants soient punis et les bons récompensés, ne savent plus trop bien, à l'heure qu'il est, quel pourrait être, de tous les maux dont ils se sentent accablés, celui qui serait à soigner en première urgence.

Yves Lemoine lui-même semble hésiter. Il ne pouvait manquer d'avoir son discours sur l'indépendance. Il fait grief aux politiques d'une kyrielle de *« palinodies »*, d' *« hypocrisies »*, de *« lâchetés »*, comme il épingle, sans mal et sans surprise, *« un pouvoir pas en mesure d'appliquer à lui-même ses propres lois »*. Que de remèdes ne faudrait-il pas ! Comment, pour commencer, *« réorganiser le judiciaire »* alors que le système souffre de maux qui tiennent à son âge autant qu'à l'incurie de ses médecins ? Yves Lemoine ne peut que constater.

Juger et pacifier

Dans son livre il y a une bonne vingtaine de pages où il n'est plus question des « affaires », des « scandales » au sens donné aujourd'hui à ces mots, mais des affaires de tous les jours, suivies d'autant, ou presque, de scandales quotidiens. Ce n'est plus le polémiste qui s'exprime. C'est un juge, c'est un homme, face aux réalités qui lui sont infligées. A l'instruction comme à l'audience, ce juge, cet homme, ne peut qu'être effrayé par l'ampleur des désastres dans lesquels se débattent ses semblables. Et pourtant il faut décider.

« Juger, écrit Yves Lemoine, *va de pair avec pacifier. »* Cela, c'est le principe, le rêve, l'ambition peut-être. La réalité, c'est ce rituel qui veut qu'un débat en suive un autre, si vite, que le sens même du mot « débat » en est perdu. Les jugements se succèdent après les ordonnances, avant les arrêts. Où est dans tout cela l'humanité, l'émotion ? Cahin-caha le système n'en perdure pas moins.

Mais ce juge des enfants, ce juge aux affaires matrimoniales, ce « parquetier » appelé au petit matin dans l'univers d'une banlieue où une overdose a tourné au tragique, tous ceux-là sont-ils des comploteurs. Rêveraient-ils d'un gouvernement des juges ? Oui, si juger c'est rechercher la paix sociale. Ce que la magistrature n'aime pas, c'est que les hommes de pouvoir tiennent, peut-être seulement par commodité, le juge pour un fonctionnaire comme un autre.

Yves Lemoine semble pourtant trouver dans la situation présente des raisons d'espérance. La rudesse même du présent chahut judiciaire, en raison des effets qu'il a produits sur les citoyens, lui laisse entrevoir des lendemains meilleurs. Les optimistes grognons méritent bien un détour.

Jean-Marc Théolleyre

★ Signalons par ailleurs l'essai d'Yves Lemoine sur la criminalité à Paris au XIX[e] siècle, *Paris-sur-Crime* (Ed. Jacques Bertoin, 168 p., 89 F.)

L'âme et le lifting

TROMPE-L'ŒIL
de Noëlle Châtelet.
Belfond, 295 p., 98 F.

Les pessimistes ont beau proclamer que nous vivons à l'ère du paraître, la fascination pour la beauté des corps n'est pas une invention de ce siècle. Les sculpteurs antiques taillaient dans le marbre des figures idéales, pour donner une forme humaine à leurs rêves de perfection physique. Notre époque a cependant innové en matière d'impérialisme de la chair ferme et du visage impeccable. L'invention de la chirurgie esthétique a rendu moins acceptables les accidents de terrain et les capitulations du corps. L'homme s'est offert la possibilité de devenir son propre Pygmalion, par l'intermédiaire d'un spécialiste et de son scalpel. Au point qu'avoir le crâne dégarni, le nez en virgule ou le ventre triste risque de devenir, plus qu'une simple disgrâce, une impolitesse. Et les discours sur la suprématie du cœur et de l'esprit, de simples consolations à l'usage des laids.

Universitaire, écrivain, comédienne et très rebelle à cette forme d'impérialisme, Noëlle Châtelet a décidé d'explorer la contrée mystérieuse et un rien terrifiante qu'elle baptise le *« pays de la chirurgie esthétique »*. *Trompe-l'œil* est le récit de cette excursion et d'un certain nombre de découvertes qui ont ébranlé l'auteur. Tout en demeurant allergique à la tyrannie de la beauté imposée, Noëlle Châtelet dévoile un univers extrêmement complexe, où la frivolité côtoie la souffrance et où le bistouri travaille parfois les corps jusqu'à l'âme.

Son livre n'a rien d'un traité ou d'une enquête sociologique, au sens classique du terme. Il s'agit plutôt d'une immersion, les yeux grands ouverts, dans le mal-être qui pousse des gens à s'offrir au *« couteau »* qui rectifiera un nez, un front, une poitrine. La *« promenade »* ne se prétend pas objective, encore moins détachée, simplement à l'abri des *a priori* que l'auteur dit avoir *« rangés dans la trousse de secours »*.

Cette démarche peut irriter, à certains moments, par quelques naïvetés ou par le regard angélique que l'auteur semble parfois porter sur ses interlocuteurs. Mais cet agacement est aussitôt balayé par l'acuité de l'analyse et par l'honnêteté de l'enquête. Surtout, l'empathie dont fait preuve Noëlle Châtelet, sa compassion – au sens premier du terme – lui permettent de susciter des dialogues passionnants avec les opérés, leurs médecins et les psychologues qui les entourent.

Outre quelques descriptions techniques d'interventions – âmes sensibles s'abstenir – *Trompe-l'œil* offre d'abord une étonnante galerie de portraits. Des masques tombent, le lecteur découvre les tourments enfouis derrière des apparences disgracieuses, ou supposées telles. Une toute jeune femme demande qu'on lui émonde le nez pour supprimer sa ressemblance avec un père mal-aimant, une autre tente de surmonter sa dépression en faisant retendre la peau de son ventre.

Il y a aussi l'histoire émouvante de ce monsieur d'un certain âge qui, souhaitant éliminer une calvitie, raconte le roman d'une vie parsemée d'étranges coïncidences. Le but officiel de son recours à la chirurgie est *« de ne pas prendre froid et éviter les rhumes »*. Mais derrière cette ahurissante explication, combien de douleurs et de rencontres avec la mort ! Le portrait brossé en est tendre, digne à soi seul d'une nouvelle.

Emouvante aussi la conversation de Noëlle Châtelet avec la belle Clarisse, son amie, qui envisage l'épreuve du lifting pour *« mourir en beauté »*. Chez tous ces patients, le cisaillement de la peau renvoie aux troubles de l'identité, à des carences d'amour, à la solitude, à l'assimilation entre vieillesse et laideur, entre laideur et impureté. L'auteur ne cache pas son trouble : faut-il recourir aux remèdes que peut proposer la chirurgie, ou bien se rebiffer contre *« ce piège insensé que la société nous tend, en érigeant la jeunesse comme une valeur »* ? Pour ce qui la concerne, son parti est pris. Elle veut prendre le chemin d'une *« vieillesse acceptée »*, refuser que le scalpel ne vienne *« gommer son histoire »*. Mais n'est-ce pas là le propos d'une femme belle, dont les rides elles-mêmes ne manqueront pas d'éclat ?

Raphaëlle Rérolle

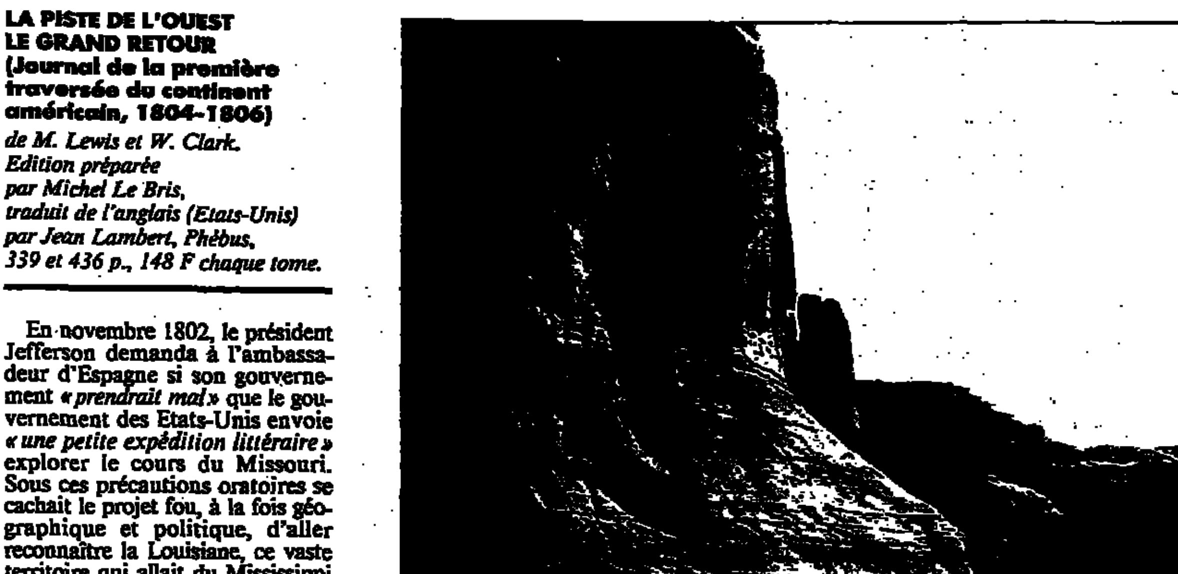


LETTRES AMERICAINES

L'Ouest avant le western

Trois ans de traversée du continent américain : comment une « petite expédition littéraire » est devenue une fabuleuse aventure scientifique et humaine

LA PISTE DE L'OUEST
LE GRAND RETOUR
(Journal de la première traversée du continent américain, 1804-1806)
de M. Lewis et W. Clark.
Edition préparée
par Michel Le Bris,
traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean Lambert, Phébus,
339 et 436 p., 148 F chaque tome.


EDWARD S. CURTIS

En novembre 1802, le président Jefferson demanda à l'ambassadeur d'Espagne si son gouvernement *« prendrait mal »* que le gouvernement des Etats-Unis envoie *« une petite expédition littéraire »* explorer le cours du Missouri. Sous ces précautions oratoires se cachait le projet fou, à la fois géographique et politique, d'aller reconnaître la Louisiane, ce vaste territoire qui allait du Mississippi aux montagnes Rocheuses et de l'Arkansas River jusqu'à la frontière canadienne et qui, cédé à l'Espagne en 1762, venait d'être rendu à la France par un traité signé en 1800.

Pas fou, le gouvernement espagnol fit répondre qu'il *« ne manquerait pas de prendre ombrage d'un tel projet »*. C'est que, pour toutes les monarchies européennes, Thomas Jefferson sentait déjà le soufre ; le rapport qu'il rédigea en 1774, *Aperçu sommaire des droits de l'Amérique britannique*, où il écrivait : *« Notre émigration dans ce pays ne donne pas plus de droits sur nous à l'Angleterre que l'émigration des Saxons et des Danois ne pouvait en conférer aux gouverneurs de ces pays sur l'Angleterre »*, lui valut, en Grande-Bretagne, la proscription et, en Amérique, l'honneur de rédiger, en 1776, la Déclaration d'indépendance.

Cet idéaliste humanitaire qui, en 1800, demandait déjà l'abolition de l'esclavage, était aussi un météorologue éminent, un botaniste disciple de Linné, un ami de Buffon, un ethnographe amateur fasciné par les Indiens depuis son enfance et un grand admirateur des encyclopédistes français.

Comment s'étonner que, sous son égide, la « petite expédition littéraire » se transforme en une fabuleuse aventure scientifique et humaine, une odyssée mythique au point que l'épisode du Grand Portage, qui vit des hommes recrus de fatigue franchir une montagne en portant bagages et bateaux sur leurs dos, est devenu l'une des grandes strophes de l'épopée américaine.

La destruction d'un monde

Confiée à deux militaires, les capitaines Lewis et Clark, l'expédition mit presque trois ans pour traverser le continent américain et en revenir. Elle recensa plus d'espèces animales qu'aucune autre dans l'histoire de l'humanité. Elle établit des cartes de régions inconnues. Elle établit aussi le contact avec les grandes tribus indiennes du Nord-Ouest et, alors qu'aucun de ses membres ne connaissait l'ethnographie, les observa avec une générosité et une pertinence étonnante et revint avec un océan de notes – plus de quatorze mille pages – si touffues que l'étude en était, jusqu'à présent, réservée aux spécialistes.

Réduire ces quatorze mille pages en deux tomes de quatre cents pages chacun est, en soi, une performance qui méritait d'être saluée. Mais parvenir à donner à une compilation de notes, de voyage et d'observations scientifiques la forme et la force d'un grand récit d'aventure révèle une passion et une endurance dignes de celles de Lewis et Clark eux-mêmes. Le travail de Michel Le Bris n'est pas seulement celui d'un bénédictin forcené, c'est surtout celui d'un créateur attentif à l'immense portée humaine de l'aventure. Entre ses mains se cisèle le destin de ces officiers et soldats, transformés par leur mission en humanistes attentifs, en émissaires d'une civilisation éclairée avide de connaître sans juger, de découvrir sans détruire.

Comme dans le plus parfait des romans, les personnages se transforment au fil de leurs expériences et de leurs souffrances et les héros du Grand Portage n'ont plus grand-chose de commun avec la troupe de mercenaires qui se sont embarqués à Saint-Louis. Derrière l'immense folie du pari se dessine *l'émouvante intelligence de* ces hommes qui avancent en eux-mêmes à mesure qu'ils découvrent le monde et qui inventent les instruments de la pensée à mesure qu'ils ont à rendre compte de l'inconnu. Le long voyage de Lewis et de Clark prend alors une surprenante dimension initiatique et, bien avant que le mot n'existe, écologique.

En alternant habilement les notes de Lewis et celles de Clark, Le Bris se paie même le luxe de nous dresser, à travers la différence de leurs styles, le portrait psychologique et littéraire des deux aventuriers. Rêveur *inquiet*, Lewis écrit comme un poète romantique, alors que le positivisme hardi de Clark se traduit en phrases courtes et précises qui font souvent l'économie des pronoms personnels ; *Lewis parle* souvent de lui, Clark, jamais.

Mais c'est surtout en restituant au voyage de Lewis et de Clark sa profondeur historique que Michel Le Bris fait œuvre de créateur. L'expédition porte en elle-même la destruction du monde qu'elle raconte. Elle est à la fois la première et la dernière description d'un territoire vierge qu'elle va livrer à la colonisation, à la sauvagerie du *profit* et au *génocide* des guerres indiennes. Plus rien ne sera jamais pareil. Lewis, le rêveur inquiet, miné par l'effondrement intérieur qui l'empêche même d'écrire, sombrera dans un *alcoolisme mortel*, *pendant* que Clark, surnommé Great Hair Chief par les indiens, deviendra superintendant des affaires Indiennes et tentera jusqu'à sa mort de protéger le Grand-Ouest du cauchemar final.

Il reste ces huit cents pages de rêve que Le Bris nous offre et deux noms de plus, ceux de Lewis et de Clark, à ranger au Parnasse *de nos immortels*.

Patrick Raynal

Le roman-télé de William Gaddis

L'écrivain montre ce qui arrive au rêve américain quand la communication tourne à vide et que la prolifération des mots devient cacophonie

J R
de William Gaddis.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marc Cholodenko,
Plon, 1 059 p., 159 F.

Moribonde depuis la fin des années 50, la littérature française n'émettrait plus, dit-on aux Etats-Unis, que des râles intimistes dont la traduction ne s'impose pas. Là-bas, en revanche, des géants du style aligneraient toujours les chefs-d'œuvre non sans avoir au préalable tué l'action, le personnage et l'auteur conformément aux instructions de nos propres universitaires. Au premier rang d'entre eux, William Gaddis. Or, deux de ses romans sur trois – le rescapé étant le dernier, *Gothique charpentier* (1), qui n'est pas le plus ambitieux – sont absents du catalogue des livres disponibles en langue anglaise et *a fortiori* des librairies. Donc, ce n'est peut-être pas que les Américains ont une trop haute idée de la littérature pour traduire nos « agonisants » mais simplement qu'ils ne savent plus reconnaître des écrivains quand ils en voient un, même chez eux.

Il a pourtant eu tout le temps de s'y faire apprécier, William Gaddis. Né en 1922, il a publié en 1955 un premier roman, admirable, *les Reconnaissances*, traduit chez Gallimard près de vingt ans plus tard. Le problème était à la fois qu'il comptait plus de mille pages et qu'il ne suivait pas la mode. Celle-ci était à Kerouac. Gaddis, lui, s'intéressait davantage aux romanciers européens des années 20. Son livre était un *Faust* contemporain sur le thème du génie sacrifié au talent et de l'originalité bradée au profit de la falsification et du pastiche. La critique américaine feuilleta, repéra quelques noms de théologiens médiévaux ou de peintres du Quattrocento et referma sur le verdict « érudit ». Gaddis savait qu'il ne s'en relèverait pas.

Il partit visiter l'Afrique du Nord, l'Espagne, la France – qui ne lui plut guère – et survécut en écrivant de la *« littérature utilitaire »* comme Wyatt, son personnage, peignait des faux. Revenu dans son pays, il s'attaqua à ce *J R*, qui obtint le National Book Award en 1976.

Il ne faut pas trop raconter la vie d'un homme rebelle aux interviews et qui s'écrie, dans l'une des rares qu'il ait données : *« Qu'est-ce qu'un artiste, sinon le rebut de son œuvre ? »* Bornons-nous à mentionner – et ceci parce qu'il s'attarde dans *les Reconnaissances* sur le jeune orphelin Wyatt, puis choisit pour personnage principal de *J R* un gamin de onze ans – que Gaddis eut une enfance malheureuse, sombre, maladive, presque abandonnée, même si elle se déroula en partie dans un riche pensionnat de Nouvelle-Angleterre.

J R, lui, perd son temps dans une école de la banlieue new-yorkaise dont le directeur n'a pas d'autre souci que de justifier ses subventions : *« Nous avons là trente deux mille six cent soixante-dix* [dollars] *pour goudronner le parking devant le studio de télé – c'est le seul devis qu'on a eu. Et il y a ce poste de douze mille dollars pour les livres – c'est censé être mille deux cents, douze mille devraient être pour les serviettes en papier... Utilisez-les pour acheter un portemanteau. On a besoin d'un portemanteau dans la bibliothèque. On ne sait jamais dans quoi on embarque avec les livres. »*

J R ne voit jamais sa mère, infirmière, qui rentre à n'importe quelle heure. Aussi le premier des nombreux problèmes qu'il a dans l'existence concerne-t-il les objets. Comment réparer d'une main crasseuse, un genou écorché au sol et un paquet de cheveux sales *dans* les yeux, des lacets de basket cassés – ils ne sont plus que nœuds – tout en évitant de répandre par terre le contenu de la vieille serviette qu'il traîne partout avec lui, bourrée de papiers, brochures, argumentaires divers, magazines, objets publicitaires donnés en prime, etc. ?

Car J R fait des affaires. Il en a contracté le virus au cours d'une sortie éducative à Wall Street, où sa classe, après s'être cotisée, a acheté *« une part d'Amérique »* sous la forme d'une action à vingt-deux dollars quatre-vingt-dix cents. Depuis, converti au capitalisme populaire, il achète et revend. Ainsi se procure-t-il neuf mille *fourchettes à pique-nique en bois* vendues par l'armée qui les préfère maintenant en plastique. Avec quel argent ? Celui que, dans une brochure publicitaire, une banque l'adjure d'accepter à titre de prêt. *La seule difficulté* est *d'apprendre* à signer les coupons réponse comme un adulte et, quand besoin est, de déguiser sa voix en fourrant un mouchoir sale dans le micro du téléphone.

Le paysage du désastre moderne

Des fourchettes il passe aux filatures puis, en quelques mois, au gaz naturel, à l'édition, à la brasserie, aux pompes funèbres. Il devient un potentat de la Bourse sans s'être évidemment jamais montré et sans avoir sorti un sou. *« C'est ça tout le truc Bast voyez ce n'est pas de l'argent de toute façon. c'est juste d'échanger ces actions genre cette fusion avec cette filiale X-L qu'elle vaut genre vingt fois plus que, vous savez ? Voyez (...) et ... non eh bien moi non plus pas vraiment mais c'est ce que Wiles a dit. »*

L'interlocuteur est l'un de ses professeurs, Edward Bast, devenu son fondé de pouvoir contre une rémunération modeste, moins modeste toutefois que s'il continuait à essayer de monter *l'Or du Rhin* avec ses élèves ou à composer de la musique zèbre pour un *film sur les safaris* en *imitant* le bruit des sabots du dik-dik (petite antilope africaine). Car J R, s'il est en train de ruiner des entreprises entières en investissant des millions de dollars théoriques pour les replacer ailleurs, est extrêmement près de ses sous dès qu'il s'agit d'argent réel, qu'on doit sortir de sa poche de culotte pour le donner à quelqu'un.

Comme il faut à Bast une adresse légale pour réceptionner son courrier, il le loge dans un taudis : les talons s'y enfoncent dans une pizza jadis congelée que personne n'a pu faire cuire car le four est plein de correspondances diverses et que, de toute façon, le gaz est coupé.

J R scrute impitoyablement les notes de frais de son *« croûtier en affaires »* tandis que Bast s'efforce vainement de faire taire à coups de balai un transistor atteint de logorrhée, dissimulé derrière une pile croulante de livres *(l'Abrégé statistique des Etats-Unis* et *la Cote Moody des valeurs industrielles*, ne rêvons pas !)

Des manœuvres financières dans lesquelles le jeune J R s'est lancé avec une parfaite amoralité (il obéit à la lettre de la loi et ne cherche pas à en comprendre l'esprit), des milliers de personnes, immorales, elles, puisque conscientes, sortiront ruinées. C'est ce qui arrive au rêve américain lorsque la communication tourne à vide et que le mot « valeur » ne désigne même plus du papier monnaie *mais des bips informatiques. La* prolifération des objets tend vers le chaos ultime et celle des mots vers la cacophonie. Pour raconter cette histoire, nul besoin de commentaires : les dialogues suffisent. Inutile de spécifier qui parle, le lecteur le devine tout seul.

Qu'il lise ce livre comme il regarderait un feuilleton à la télévision, – c'est l'auteur lui-même qui l'y invite –, le paysage du désastre moderne défilera devant lui, jonché de victimes non identifiables gisant au milieu d'un amoncellement de détritus, espèce de soupe où *organique* et *inorganique* se mêlent, dans le grésillement d'un transistor fou. Après quelques pages d'adaptation, grâce aux trouvailles du traducteur, il y arrivera *très bien et s'étouffera* même de rire. Il a tellement de talent, Gaddis : les Américains s'en apercevront peut-être un jour !

Elisabeth Gille

(1) Récemment réédité en 10/18.

هكذا من الأصل

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

EXOBIOGRAPHIE
de René de Obaldia.
Grasset, 400 p., 140 F.

Portrait de l'artiste en étranger

BIEN curieux Mémoires que ceux dans lesquels l'auteur ne dit rien sur lui-même, ou si peu. Il nous en prévient, il est vrai, dès le titre : *Exobiographie, et non autobiographie : l'ego ne* se niche pas au centre de cette toile, tirant les fils, se nourrissant des événements, se gonflant des vents de l'His*toire, disséquant aimablement ses états* d'âme, fouillant dans son petit tas de secrets pour nous en faire entrapercevoir les trésors. L'*ego* s'est posé au bord de la *toile, sur le cadre du tableau. Un écri*vain, René de Obaldia, rassemble divers éclats d'une existence dont le sens commun lui affirme qu'elle est la sienne, sans *qu'il puisse vraiment partager ce senti*ment de propriété. Il cite Kafka qui disait éprouver la sensation *« d'avoir à peine quelque chose de commun* avec [lui]-*même »*. *Obaldia est à lui-même son* métèque et son objet exotique : familier et pourtant étranger, il est en permanence une personne déplacée.

René de Obaldia tire le meilleur parti de cette sorte d'infirmité – ou d'encombrante lucidité. D'abord, cela lui évite – et nous évite – la lugubre litanie des confidences et des expositions de bobos *intimes. Dans un de ses romans, le Centenaire,* paru il y a trente ans, il vivait sa propre vieillesse par anticipation, sous les traits de M. Cordier, alias M. le comte : *« Tout, sauf un journal, M. le comte sait vivre ; jamais il n'infligerait au prochain sa thémogène, ses furoncles, ses repas, sa température, sa mésopotamie. »*

Aujourd'hui, à soixante-quinze ans, M. le comte de Obaldia sait toujours vivre et il conserve l'exquise politesse de nous épargner la contemplation narcissi*que de ses opinions, de ses grandeurs et* de ses petitesses, de ses amours et de ses soucis domestiques. Pas de potins mondains, pas de chronique sociale du *milieu littéraire*, pas de *« Paul Claudel m'a dit un jour... »*. Une seule exception à cette règle de conduite : un extraordinaire portrait de Michel Simon qu'Obaldia a amené une dernière fois sur une scène de théâtre pour *Du vent dans les branches de sassafras*, en 1965. Mais Michel Simon n'était pas vraiment un être réel : mais plutôt une fiction ambulante et grognante, un rêve de poète, une *matérialisation de l'incongru*.

LA ROCHEFOUCAULD affirmait que *« les Mémoires que les gens en place ou les gens de lettres, même ceux qui ont passé pour les plus modestes, laissent pour servir à l'histoire de leur vie, trahissent leur vanité secrète »*. Le cher duc aurait été bien en *peine de découvrir dans ceux de* M. le comte une once de vanité ; même de cette sorte particulière et pernicieuse qui se consume dans la flagellation de ses tares et dans la proclamation de son inanité. Si l'*écrivain est manifestement* heureux d'être lu et surtout d'être joué, s'il ne se montre pas insensible au succès et aux témoignages d'admiration, *c'est encore une manière de montrer* qu'il ne s'écarte pas en cela du commun des mortels. Cet étranger qu'il habite n'a pas mal réussi pour l'instant, voilà tout. Et Obaldia, qui croit à la Providence, se *contente de remercier* le *ciel, ce qui est* encore une manifestation de politesse.

Mais est-ce bien la peine, dans ces conditions, de publier un récit de sa vie ? Non, *dans l'immense majorité des cas* ; et les librairies s'asphyxient de l'épais bouchon que forment les autoportraits, avoués ou maquillés en biographies, d'hommes politiques, de vedettes de la *scène, d'industriels, de repris de justice* ou même d'écrivains qui nous assassinent des péripéties de leur curriculum vitae, de l'affirmation fébrile de leur singularité et de leur opinion originale sur le monde comme il ne va pas. Oui, si *vous êtes* René de Obaldia et si vous faites de ce récit une création, le meilleur peut-être de vos romans, en tout cas la *plus jolie démonstration, dans ce qui* passe pour la réalité, de ce que vous n'avez jamais cessé de clamer dans la fiction : la formidable ironie de l'Histoire, *l'humour féroce du destin, la folie ordi*naire, l'immensité des ailes dont est pourvu l'ange du bizarre, les fiançailles du rire et du désespoir, et l'étonnant *pouvoir que possèdent les mots pour* exprimer ce que la raison ne peut pas comprendre.

Ecrite par Obaldia, sa vie est donc la *plus exemplaire de ses œuvres*, la plus cocasse, la plus vouée aux jeux des mots et du hasard. Cela commence huit siècles avant son premier vagissement, par le *truchement du tome III d'un Dictionnaire onomastique et héraldique basque* qui parle de la lignée basco-navarraise des Obaldia qui prirent part, sous le commandement de Ferdinand III, dit *« le Saint »* à la conquête de l'Andalousie et y gagnèrent titres de noblesse, blason et châteaux ; et cela s'achève dans les étoiles lorsque l'auteur énumère les scé*narii éventuels de sa propre mort* et la découverte des prairies paradisiaques qui sont, à l'en croire, d'une beauté à vous couper le souffle. Entre les deux, le grand songe d'une vie, constitué de sou*venirs, d'archives, de lettres, de tous ces* matériaux que l'on dit vrais, mais aussi d'interviews imaginaires, de nouvelles, de fables, de poèmes, le tout unifié, *placé sous le même statut de vérité* par un égal et amoureux usage de la langue.

Du coup, ce livre qui masque avec tant de pudeur l'homme Obaldia en dit long sur l'écrivain et sur son particulier imagi*naire. Là où l'on ne voyait chez lui qu'hé*ritage du surréalisme repeint aux fraîches couleurs du théâtre de l'absurde, fantasmagories historiques, liberté débridée du langage, *percées naïves ou perverses vers le merveilleux et l'invisible* ou superbe gratuité des cauchemars, apparaît une logique : l'étrangeté du monde d'Obaldia est à l'image de l'étran*geté de sa vie*.

Le père panaméen – Panama, ça ne fait pas sérieux, – descendu d'un arbre généalogique surchargé de généraux, de présidents et fameux jurisconsultes et *qui, à peine débarqué comme consul à* Hongkong disparaît sans espoir de retour dans les bordels de Kowloon ou les maisons de jeux de Macao, laissant sur le quai sa jeune épouse française et ses *trois enfants* – dont le petit René âgé de quelques mois, – n'est pas une invention de Conrad ni de Groucho Marx. La mère, présumée veuve qui débarque sans le *sou à Marseille avec ses gamins sous le* bras et doit abandonner son petit dernier à ses parents, un ancien caissier principal des magasins du Printemps et son institutrice d'épouse enterrés dans les *brumes picardes de Boves, 1907 âmes*, ça ne se trouve ni dans Octave Mirbeau ni dans Marcel Aymé. Le mari de la Chine du Sud qui refait surface trente ans plus tard à l'occasion d'un coup d'Etat panaméen qui le propulse au ministère de l'intérieur et qui, quelques lettres et quel*ques mois plus tard, se redissout à* l'occasion d'un autre putsch, n'appartient ni à Ionesco ni à Garcia Marquez.

Inutile de lire Lacan ou Dolto pour *comprendre que le petit comte pana*méo-bovois natif de Hongkong a acquis une propension à considérer l'existence sous l'angle d'une certaine irréalité, sous *une lumière assez improbable, et que les* mots lui sont apparus, à tout prendre, moins infidèles que ce fantôme de vie que le sort lui attribuait.

UN coup de dés, le hasard d'une décision, et tout changeait. Que la veuve présumée du consul, plutôt *que de choisir la France, ait décidé de* retourner au Panama dans la famille de son mari prétendument défunt, et, *« Panaméen à jamais, je serais devenu exportateur de bananes, ou inspecteur de la flotte, avocat, banquier, ambassadeur ; voire, reprenant le flambeau de mes aïeux, président de la République du Panama, ce qui aurait donné lieu rapidement à son assassinat, me procurant ainsi la joie d'avoir ma statue érigée place Esmeralda, avec sa fontaine, son kiosque, entourée de palmiers criblés d'oiseaux criards... »*.

Comment voulez-vous après cela vous persuader que vous n'êtes pas, comme tout le reste, une illusion, le fruit d'une ivresse carabinée des dieux ? Et puisque *vous n'êtes en fin de compte, pour votre* bonheur ou pour votre malheur, peu importe, de nulle part, pourquoi ne pas profiter de cette situation pour vous installer *ailleurs précisément*, dans la fiction des romans ou, mieux encore, sur la scène d'un théâtre, ce no man's land où sont autorisées à s'incarner toutes les illusions, toutes les magies, toutes les *fantaisies, des plus tendres aux plus* cruelles. Il suffit pour cela des mots, à la seule condition qu'on les malmène avec assez d'énergie et d'invention pour qu'ils perdent *leur* fâcheuse prétention à expri*mer le réel et son sérieux*. Obaldia leur livre bataille en grand seigneur, intrépide et séducteur. Ici plutôt hussard, là évêque de cour ; bouffon shakespearien *ou polisseur d'aphorismes*, il arrive souvent qu'il parvienne au vertige, ce qui est encore une manière de se mettre hors de portée. Quitte parfois dans sa fougue à écorcher aussi la syntaxe qui mérite plus *de ménagements. Mais quoi, les mots* sont notre seul luxe ici-bas.

En 1940, le soldat Obaldia, du 41e régiment d'infanterie est pris en rase campagne sous le déluge du feu ennemi. Ses *camarades tombent autour de lui*. Il est à plat ventre, découvert ; soulevées par la mitraille, les gerbes de terre lui sautent au visage. *« Il me vient alors à l'esprit que le champ auquel je suis accolé est un* champ d'honneur ; *alors qu'une grêle de balles continue de pleuvoir, je souris au bonheur de l'expression ! Parfaite adéquation de la forme et du fond... »* Quand les voies de la Providence sont si tortueuses, il est réconfortant d'avoir des mots qui ne marchent pas droit.

La double gloire d'Oscar Wilde

Suite de la page 15

Quand Eliot affirme qu'un créateur est supérieur à un autre de même talent *« uniquement parce que ses facultés critiques sont supérieures »*, il est difficile de ne pas se souvenir du jeune théoricien de l'*Artiste critique* (3) qui s'écrie : *« Après tout, de quoi sommes-nous redevables aux Grecs, sinon du plus impeccable système de critique que le monde ait connu ? »* Et qui affirme qu'*« une époque créatrice qui ne fût en même temps de critique »* n'a jamais existé.

Et ainsi de suite. Combien de *phrases, glanées ici et là*, ne pourrait-on attribuer au cher Oscar ? D'Alphonse Allais : *« Impossible de vous dire mon âge. Il change tout le temps »* ; de Cocteau : *« Il est juste qu'on m'envisage après m'avoir dévisagé »* ; de Cioran : *« On se suicide toujours trop tard »* ; de Vialatte : *« Le génie démode l'avenir... »*

Son théâtre : sept œuvres achevées. Le public en a *retenu cinq* : *Une femme sans importance, l'Eventail de lady Windermere, Salome, qu'il écrivit en français et que la* musique de Richard Strauss a subtilement voilée ; *Un mari idéal* et, surtout, *l'Importance d'être constant*. D'habitude, les personnages des grands dramaturges auraient la faculté d'exister *indépendamment* des pièces qu'ils habitent, tant ils ont une vie à eux. En revanche, ceux de Wilde ne sont faits, *pour* ainsi dire, que de mots. C'est avec des mots et quelques détails qu'il les crée, et qu'il crée un monde qui est étonnant, non parce qu'il caricature à merveille la société anglaise de son époque, mais parce que, en la démasquant, il l'invente. A la limite, on pourrait dire que tous ses personnages ne sont qu'un seul, puisque, comme disait Borges, qui trouvait *« inépuisables »* ces comédies, ils sont tous très stupides, mais incroyablement ingénieux.

C'est que, hommes, femmes, *maîtres de maison ou domestiques*, tous parlent la langue de Wilde. Quel plaisir pour les acteurs de leur *fournir un corps adéquat et de leur* inventer une âme ! Un problème social, politique, voire un drame passionnel *sous-tend-il* la pièce ? Un feu d'artifice verbal irrésistible l'emporte.

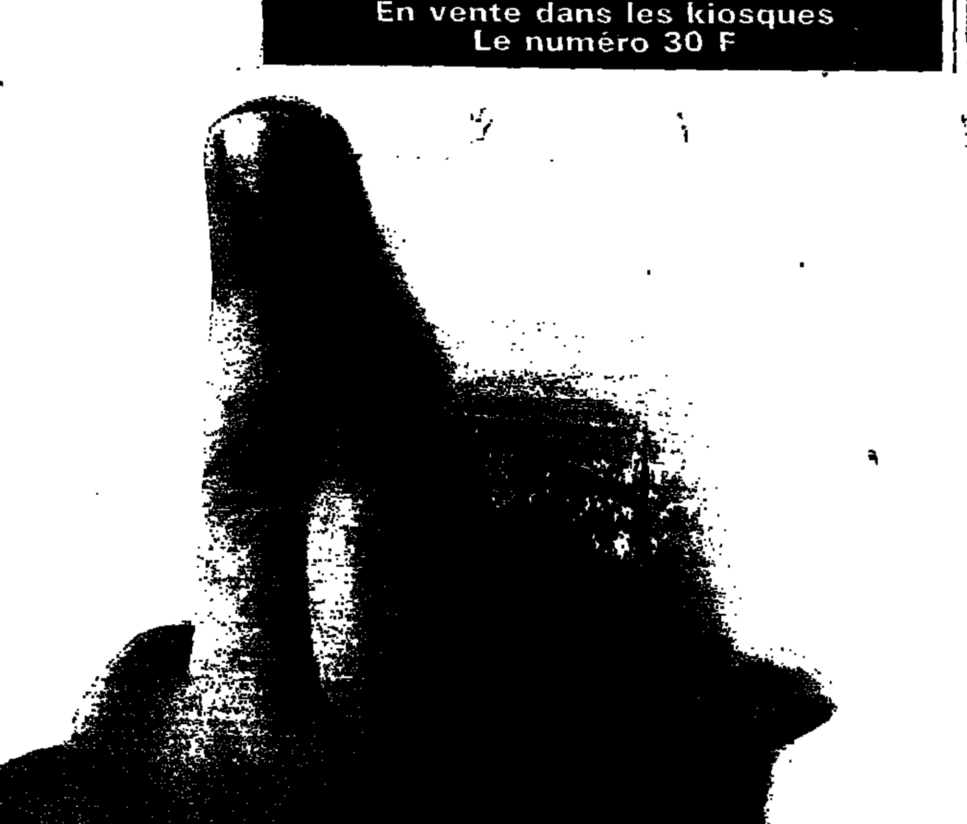
Certes, il faut être *attentif pour* y entendre, dans le tourbillon d'une sublime frivolité, la parole de ce *Socrate en paillettes sachant* dire que la musique nous ramène vers ce passé à nous que nous-mêmes nous ignorions ; qu'à chaque instant de notre vie nous sommes ce que nous allons être, non moins que ce que nous avons été ; que tout ce qui arrive à un autre nous arrive à nous-mêmes ; qu'après la venue du Christ – pour lui, le poète suprême, – l'histoire de tout individu est, ou peut devenir, l'histoire du monde. Ou – cela se trouve dans *Un mari idéal* – que *« nul homme est assez riche pour racheter son passé »*.

Mais le génie de Wilde, à l'état « chimiquement pur », on le trouve dans *l'Importance d'être constant* : rien que des mots, des paradoxes, des aphorismes. A lire quand on a *du vague-à-l'âme*.

Ah ! si, maintenant que l'on dispose d'une version intégrale, dans une si belle traduction, *Jacques* Lasalle et sa Comédie-Française nous en offraient la représentation...

Hector Bianciotti

(3) In *Intentions*. Préface d'Hubert Juin. « 10/18 ».



PHOTOGRAPHIE

Nuages sur deux fleurons de l'image fixe

Incertitudes pour le Centre national de la photographie, difficultés pour le Festival d'Arles

Accidents de parcours ou mal plus profond? Plusieurs signes indiquent que la photographie traverse une période difficile. Le Centre national de la photographie (CNP) et la Mission du patrimoine pourraient quitter le palais de Tokyo à Paris. Le Festival d'Arles se cherche un second souffle, puisque ses mécènes – en particulier Kodak, le plus important d'entre eux – revoient à la baisse leurs subventions.

Le palais de Tokyo était le lieu symbole de la percée de la photographie au début de la dernière décennie. En 1982, 1 500 mètres carrés ont été offerts à une forme d'expression qui, jusqu'ici, était confinée dans des galeries aussi battantes qu'exiguës. *«J'ai une passion pour cet espace,* confie Robert Delpire, directeur du CNP et donc maître des lieux depuis onze ans. *Il a une telle ampleur que toute exposition s'y trouve à son aise. John Szarkowski, l'ancien responsable de la photo au Musée d'art moderne de New-York, n'en croyait pas ses yeux quand je le lui ai fait visiter.»*

Le bâtiment devrait fermer ses portes en juin prochain pour deux ans de travaux. Un Palais de l'image devrait y être installé, entièrement consacré au cinéma, rebaptisé Palais Jean-Renoir. Pour la photo, le coup est rude. Car, outre le CNP, Tokyo abritait la Mission du patrimoine photographique, autre fleuron de l'image fixe, avec ses fonds Lartigue, Kertész, Harcourt ou Ronis.



Cette photographie de Larry Fink sera présentée dans le cadre des Rencontres d'Arles 1993.

LARRY FINK

Quels lieux trouver pour la photographie? Après des mois d'incertitude, le ministère de la culture avait donné une réponse, juste avant le deuxième tour des élections législatives de mars : puisque la cinémathèque et le musée du cinéma Henri-Langlois quitteront Chaillot pour le nouveau Palais de l'image dans deux ans, installons le CNP et la Mission du patrimoine à Chaillot ! Le projet est astucieux : les locaux sont vastes (2 500 m²), situés à deux pas du palais de Tokyo, mais nécessitent des travaux *«qu'il faudrait entreprendre rapidement»*, explique Robert Delpire. Reste un problème, de taille. Le Palais de l'image est le plus gros projet géré en direct par le ministère de la culture : 241 millions de francs. Alors que M. Balladur demande à ses ministres de faire des économies, M. Toubon va-t-il entreprendre les travaux et entériner le «troc» entre cinéma et photo? Sa réponse devrait intervenir rapidement, puisque le premier coup de pioche doit être lancé en juillet .

Deux ans de transition

En attendant la décision de la Rue de Valois, les deux institutions photographiques ont pris les devants. Que faire pendant les deux ans de travaux si travaux il y a? La Mission du patrimoine photographique n'a pas trouvé d'espace de transition, mais son directeur, Pierre Bonhomme, a passé des accords avec le Pavillon des arts et l'Espace Elektra pour fêter le centenaire de la naissance de Kertész et de celle de Lartigue, en 1994. *«Nous allons aussi profiter de ces deux ans pour créer une ambitieuse banque d'images informatisées»*, explique Pierre Bonhomme.

Le Centre national de la photographie, qui n'a pas de collections à gérer, devait trouver un nouvel abri. Ce sera l'Hôtel des arts de la rue Berryer à Paris (8e), géré par la Fondation Rothschild et par les ministères de la culture et de l'intérieur. Pour Robert Delpire, cette bizarre solution est un moindre mal. *«Il faudra surtout résoudre un problème de communication»*, et faire venir le public dans un espace jusqu'ici confidentiel. D'où une première exposition consacrée à l'histoire de la photo de mode, à la rentrée prochaine.

Mais Robert Delpire sera-t-il encore à la tête du CNP? Rien ne dit, pour le moment, que le ministère veuille se séparer de lui. L'intéressé, qui se déclare *«serein»*, ajoute : *«Je ne me sens pas usé et je serais enchanté de pouvoir continuer.»* Avec l'intention de faire entrer la photographie à la télévision et d'intensifier l'action dans les écoles. L'homme n'a jamais caché son admiration pour le travail de Jack Lang. Ce qui l'a conduit à publier, dans le cadre du CNP, un livre sur dix ans de «langisme» intitulé : *1981-1991, Vous avez dit culture?* Il n'est pas sûr que cette hagiographie, entièrement financée par le ministère, ait plu aux nouveaux occupants de la rue de Valois.

Mais comme le souligne François Barré, délégué aux arts plastiques au ministère de la culture : *«Il y a, en France, peu de personnalités d'envergure dans le domaine de la photographie – Jean-Luc Monterosso à la Ville de Paris et Robert Delpire au ministère en font partie.»* Ce dernier a présenté son bilan lors d'une conférence de presse, le 29 avril. Il y a dix ans, son objectif était de populariser la photographie. La collection «Photo-Poche», avec ses couvertures noires, consacrée aux grands maîtres, est un indéniable succès (15 000 exemplaires minimum par numéro) et des monographies consacrées à Arbus, Sander, Brandt, Penn ou Avedon sont encore à faire. En revanche, certains reprochent à Robert Delpire de n'avoir pas assez ouvert les expositions du CNP à la création contemporaine. *«Faux,* répond l'intéressé, *j'ai organisé cent vingt-cinq expositions en onze ans, et j'ai défendu des créateurs comme Appelt, Faïgenbaum, Tosani, Kern, Dibbets... Maintenant, je reconnais que Cindy Shermann m'ennuie et j'affirme qu'il n'y a pas eu grand-chose d'intéressant en couleur depuis quinze ans. Mais un responsable d'institution ne doit-il pas avoir des goûts affirmés?»*

«Si nous sortons de la crise...»

A écouter les intervenants qui ont présenté, le 28 avril, le programme des vingt-quatrièmes Rencontres internationales de la photographie d'Arles, on s'aperçoit que ce festival de réputation mondiale (6-10 juillet) traverse une passe difficile. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : trois soirées sont prévues au lieu de cinq (dont une déjà présentée à Nîmes au printemps), dix-huit expositions au lieu d'une trentaine, dix jours de stages au lieu de trois semaines, suppression des expositions thématiques. Le budget était de 9 millions en 1992. Il sera d'un peu plus de 6 millions cette année. Kodak, principal mécène, a ramené ses prestations de 3 millions à 1,5 million de francs. Et, hormis la ville d'Arles, l'ensemble des autres partenaires ont réduit leurs subventions.

Le thème de l'édition 1993 – «Visions d'artistes» – est suffisamment large pour que l'on puisse y intégrer des noms prestigieux : Louis Jammes, Richard Avedon, Larry Fink, Ernest Pignon-Ernest ou Harry Callahan. On peut néanmoins se demander comment, avec un budget de 6 millions de francs, le programme est aussi peu musclé? La réponse est encore dans les chiffres : sur les 6 millions, moins de 1 million est consacré à la création, affirme un proche de la direction des Rencontres. Le reste se perd dans les frais de fonctionnement. *«Dérive folle»*, jugent certains membres du conseil d'administration. Il est peu probable que le festival puisse continuer longtemps ainsi. D'autant que le vingt-cinquième anniversaire approche. Dans cette perspective, le remplacement de Louis Mesplé, le directeur artistique, est envisagé.

Kodak, par la voix d'un de ses responsables, Claude Genin, a lancé un avertissement aux Rencontres : *«Nous serons à vos côtés pour le vingt-cinquième anniversaire. Ensuite? Si c'est un succès, si le programme proposé est séduisant et si nous sortons de la crise, nous pourrions continuer.»* On ne dira jamais assez combien Kodak a «porté» la photographie dans les années 80 : rien que pour la France, 4 à 8 millions de francs de dons divers ont permis chaque année à des livres, des expositions et des festivals d'exister. Au plan mondial, ce mécénat se comptabilise en *«millions de dollars»*, rappelle Claude Genin. Ces chiffres ont été réduits de moitié cette année. Voilà pourquoi les acteurs de la photographie attendent, avec anxiété, les signes d'une hypothétique reprise économique.

MICHEL GUERRIN

► Le CNP propose une initiation à l'histoire de la photographie en vidéocassette : *Histoire de voir*, 145 F. Renseignements : 45-35-43-03.

ARTS

La mort du président du Centre Pompidou

M. Mitterrand rend hommage à Dominique Bozo

Décédé le 28 avril (*le Monde* du 29 avril), Dominique Bozo, le président du Centre Georges-Pompidou, à Paris, a reçu l'hommage du président de la République : *«Je tiens à saluer l'action exemplaire qu'il a développée tout au long de sa carrière au service du rayonnement culturel de la France»*, a indiqué le chef de l'Etat. M. Mitterrand a tenu à *«souligner tout particulièrement l'ampleur des réformes engagées à son initiative au sein du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou»*.

Le ministre de la culture, Jacques Toubon, a déclaré mercredi 28 avril *«ressentir douloureusement le départ d'un ami qui, pendant sa maladie, fit preuve d'un admirable courage. J'admirais profondément l'homme qui, au-delà de la présidence du Centre Georges-Pompidou, demeurera dans l'esprit de tous le défenseur acharné de l'art moderne»* .

Pour l'ancien ministre de la culture, Jack Lang, Dominique Bozo aura donné au Centre Pompidou *«un nouveau souffle. Sous son impulsion, nous avons imaginé un projet de réhabilitation et de rénovation de l'architecture du centre et de la place. Ce projet, aujourd'hui financé, verra le jour et portera sa marque personnelle»*.

Dominique Bozo a été inhumé dans l'intimité le vendredi 30 avril.

Le procès des amoureux de Doisneau

Il est arrivé au Palais de justice assailli par les caméras de télévision et les micros des reporters. Pendant trois heures, il a assisté à son procès, sans broncher, dans une ambiance surchauffée, assis sagement au premier rang de la première chambre du tribunal de grande instance de Paris. De temps en temps, il esquissait un sourire devant le énième bon mot d'avocat, la remarque assassine ou la louange excessive dont il était objet. Puis il est sorti, sourire aux lèvres, sous les projecteurs, face aux photographes. *«Un commentaire, M'sieur Doisneau !»*

Quand on saisit au vol la vie des gens depuis soixante ans, quand on est devenu un des photographes les plus célèbres de la planète, il faut s'attendre à ce genre de mésaventures. Car ce n'est pas la première fois que Robert Doisneau se voit réclamer de l'argent par ses «acteurs» plus ou moins complices du cliché, souvent des dizaines d'années après la prise de vue.

Ce 28 avril, la photo en cause était une des plus célèbres au monde. *Le Baiser de l'Hôtel de Ville*, où l'on voit un couple s'embrasser tendrement, est le symbole du bonheur retrouvé dans le Paris insouciant des années 50. Belle histoire photographique, cent fois publiée, cent fois racontée. Au cours de l'audience du 28 avril, elle est devenue une histoire de «fric». Un couple d'un côté (les époux Lavergne), une femme de l'autre (Françoise Bornet) affirment être les protagonistes du *Baiser* et ont assigné le photographe pour *«atteinte au droit à l'image»*. Le couple demandait 500 000 francs, Mme Bornet, 100 000 francs.

Rêve merveilleux

Les avocats des plaignants ont insisté sur l'exploitation commerciale de l'image : posters, cartes postales, puzzles. Me Courrégé, défenseur des *époux Lavergne, a donné le ton* en déroulant une housse de couette, de fort mauvais goût il est vrai, sur laquelle était imprimé le fameux cliché. Commentaire ironique : *«Des jeunes couples peuvent s'endormir heureux en ayant l'assurance, quarante ans plus tard, de s'aimer encore.»*

Les Lavergne écoutaient, main dans la main. Ils vivent dans un rêve merveilleux depuis qu'ils se sont reconnus sur le cliché, en 1988. Le rêve, semble-t-il, s'est brisé face aux arguments froids de la justice. Leur avocate a eu beau énumérer, avec verve, les *«signes du destin»* qui les ont transformés en amoureux de Doisneau, elle n'a pas apporté un début de commencement de preuve. Une seule fois, elle a touché juste : *«Quoi qu'il arrive, quoi que l'on puisse prouver, M. Doisneau est allé un peu loin avec mes clients.»* Car, si les Lavergne se sont auto-convaincus d'être le couple, le photographe est en partie responsable, entretenant un flou artistique sur l'identité de ses amoureux.

Les Lavergne ont toujours affirmé que le cliché est un instantané, pris à leur insu. *«Faux»*, répond Doisneau, c'est une photo posée avec des comédiens rémunérés. Pour preuve, sa défense a présenté au tribunal six clichés de format carré montrant les mêmes amoureux, dans des tenues différentes, s'embrassant de la même façon en des endroits différents de Paris. Clichés troublants, dont nous avions également présenté un tirage (*le Monde* daté 20-21 décembre 1992). Me Courrégé s'est alors lancé dans des suppositions aventureuses : et si Doisneau avait «copié» le *Baiser* des Lavergne avec d'autres couples? Rappelant qu'elle n'avait *«jamais pu voir les négatifs»*, elle a même effleuré la possibilité que les clichés aient pu être *«arrangés»*. Doisneau, faussaire? La réalité semble plus simple, et Me Jacques Marchand, l'avocat du photographe, l'a rappelé : *«Jamais Robert Doisneau n'a reconnu les époux Lavergne.»*

Loin du mythe

Il a en revanche reconnu Françoise Bornet comme étant la comédienne du baiser. Le personnage masculin s'appelle Jacques Carteaud, aujourd'hui viticulteur dans le Vaucluse. Ce dernier ne réclame rien à Doisneau et assure même avoir perçu, *«avec Françoise Bornet»*, 500 francs de l'époque pour la pose. Le débat photographique devient alors juridique : y avait-il contrat de travail entre Françoise Bornet et Robert Doisneau? Si oui, le litige ne doit-il pas être tranché aux prud'hommes? Qu'en est-il du droit de l'artiste interprète? Ce dernier peut-il percevoir une rémunération proportionnelle à l'exploitation commerciale d'une photographie?

Nous étions loin du mythe du Baiser de l'Hôtel de Ville. Il est vrai que les avocats, toutes parties confondues, étaient plus à leur affaire dans le débat juridique que photographique. Il fallait les voir, le nez penché sur le cliché fatidique, à la recherche du moindre indice, du moindre détail, comparer les couleurs de veste ou le dessin d'un sourcil, comme pour un vulgaire rapport de police. Pendant ce temps, les amoureux de papier continuent de s'embrasser, seuls au monde, depuis quarante-trois ans. Le miracle de la photographie, dirait Doisneau. Jugement le 2 juin prochain.

M. G.

CULTURE

DANSE

Variations sur le style Balanchine

Le ballet de l'Opéra de Paris reprend quatre œuvres du grand chorégraphe disparu il y a dix ans

Vous dirigez et composez des ballets? Vous souhaitez monter une des œuvres de Balanchine, cette année par exemple, à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort, partout célébré («le Monde Arts et spectacles» du 22 avril)? Sachez que vous aurez affaire au sourcilleux Georges Balanchine Trust SM qui non seulement discutera avec vous des droits financiers, mais vous fournira les *«normes d'exécution relevant du style Balanchine ainsi que de la technique Balanchine»*. A respecter scrupuleusement.

La toujours bellissime Suzanne Farrell, qui fut l'une des principales égéries du maître – elle a dansé soixante-quinze de ses ballets dont trente-trois en création, parmi lesquels vingt-trois furent spécialement conçus pour elle –, travaille pour le GBT. Elle est venue au Palais Garnier pour superviser la reprise de *Tsigane* et, avec John Clifford, lui aussi ex-vedette du New York City Ballet, celle de *Concerto barocco*. Clifford a veillé seul sur *le Fils prodigue* et *les Quatre tempéraments.*

Miss Farrel pourrait-elle définir le «style Balanchine»? Elle est d'abord évasive : *«Il y en a plusieurs, aussi différents que ses ballets!»* Mais encore? *«C'est une question d'épaulements, de ports de bras, de mouvements du cou... Une façon d'explorer toutes les possibilités du corps. Une question de vitesse aussi : si vous savez danser très vite, vous pourrez danser lentement, l'inverse n'est pas vrai. Et il y a également le travail des pointes : même s'il existait depuis un siècle, on peut dire que Balanchine l'a réinventé, raffiné à l'extrême...»*

Malgré la compétence et la dévotion de ses héritiers, les œuvres d'un chorégraphe peuvent-elles lui survivre sans que soient trahis, sinon la lettre relativement facile à conserver, mais l'esprit, cette volatile fragrance du style? On s'est posé la question devant *Concerto barocco*, créé en 1941 et remanié en 1951, entré au répertoire de l'Opéra de Paris en 1963. Une «visualisation» d'une partition musicale, genre dont Balanchine allait être le prophète; ici, celle du *Concerto pour deux violons et orchestre à cordes* en ré mineur de Bach : elle charma en son temps, elle paraît un peu désuète aujourd'hui où musique et danse ont pris leur indépendance.

Fanny Gaïda est divine. Mais fallait-il confier l'autre rôle principal à Elisabeth Maurin, experte ballerine certes, mais antithèse du physique balanchinien, lequel se compose, comme on sait, d'une minuscule tête d'infusoir sur jambes interminables. Pourquoi est-ce dans la salle, et non sur scène, que l'on pouvait voir Agnès Letestu et Delphine Moussin, longues beautés dont Balanchine se fût à coup sûr entiché? Le mystère des distributions n'est pas, depuis des lustres, le moins opaque de ceux qui flottent sur l'Opéra de Paris.

Lascives étreintes

Tsigane, sur la partition de Ravel, provoque une autre nostalgie. Taillé sur mesures pour Suzanne Farrell en 1975 par Balanchine, pygmalion amoureux de sa *«princesse d'albâtre»*, *Tsigane* ne jouait pas seulement sur les capacités physiques et techniques de sa créatrice mais sur la capiteuse ambiguïté de son apparente froideur et de son érotisme. Isabelle Guérin, aujourd'hui, le danse superbement, sans une once de vulgarité . Mais pour ceux qui ont vu Farrell, son fantôme plane, inoubliable.

Le fils prodigue a toujours été l'un des grands rôles de Charles Jude. A-t-il passé un pacte avec le diable? A l'automne paraît-il, de sa carrière, il y paraît plus jeune que jamais, d'une beauté plastique à damner un couvent de moniales, dans une interprétation dramatique encore plus fouillée, plus émouvante. Et *le Fils prodigue* créé en 1929 par les Ballets russes de Diaghilev échappe au taraudant problème du «style Balanchine» car le chorégraphe s'y montre plus moderne que dans maintes œuvres ultérieures, néo-classiques.

Les neuf compagnons au crâne rasé annoncent, trois ans auparavant, les diplomates de l'expressionniste *Table verte* de Kurt Jooss et l'on peut voir quelques prémonitions de Béjart dans les lascives étreintes de la Courtisane et du Fils, comme dans certaines diagonales, des sauts de crapaud que l'on reverra dans *le Sacre du printemps*. Elisabeth Platel en Courtisane : *«Froide, stricte et calculatrice»*, comme l'a souhaité le maître chorégraphe.

Créé en 1946 sur une partition commandée à Paul Hindemith, *les Quatre tempéraments* appartient à la meilleure veine de Balanchine, celle où elle enrichit le vocabulaire classique par des déhanchements, des projections du bassin en avant, des déséquilibres, des étirements dont saura s'inspirer un Forsyth. Mention spéciale, pour leur élégance et leur rigueur, à Muriel Hallé, Carole Arbo, Fanny Gaïda, Eric Quilleré, Jean-Yves Lormeau. Et derechef à Charles Jude dans la variation dite «flegmatique» où s'épanouit son côté félin, et à Isabelle Guérin, magistrale dans la variation «colérique» .

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Palais Garnier, jusqu'au 5 mai à 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 360 F.

MUSIQUES

La guitare comme religion

Roy Rogers reste fidèle aux sources du blues

ROY ROGERS AND THE DELTA RHYTHM KINGS
au Passage du Nord-Ouest

Roy Rogers, le bluesman, n'a pas grand-chose en commun avec son homonyme, le cow-boy chantant. C'est à peine si le grand feutre noir dont le guitariste ne se sépare jamais rappelle les plaines du Far West. Mais sur scène, le guitariste ne s'éloigne pas du delta du Mississippi. Roy Rogers joue le blues, même quand il s'en éloigne dans la forme. Le 28 avril, il a transformé le Passage du Nord-Ouest en *juke joint* sudiste, avec sa rythmique féroce, les Delta Rhythm Kings, et, surtout, sa guitare magique, fluide et hurlante. Qu'il reprenne Robert Johnson (ce soir-là il a donné une superbe version de *Terraplane Blues*) ou qu'il interprète ses compositions (*Mellow Apples*, prétexte à un étalage de virtuosité qui n'écrase pas la chanson), Roy Rogers ne s'éloigne jamais de la musique, comme des sentiments.

A la ville, on trouve sous le feutre un petit homme affable à la barbe blonde dont on ne devinerait pas le métier. L'état plutôt, car le blues, comme on le sait, relève plus des humeurs, du destin et d'autres considérations intangibles que du plan de carrière. Rogers, qui flirte aujourd'hui avec la quarantaine, a été marqué à vie par la réédition des enregistrements de Robert Johnson, au milieu des années 60. *«J'avais déjà pris des cours de guitare*, se souvient-il. *J'aimais Johnny Guitar Watson, Chuck Berry. Mais la découverte de la slide guitar, de l'open tuning a tout changé pour moi.»* Jouer en slide, c'est faire glisser un cylindre lisse, de métal ou de verre, sur les cordes. L'*open tuning*, c'est accorder la guitare en accord parfait. Voici la *slide guitar* selon Roy Rogers : *«C'est d'abord le chant en répons du delta du Mississippi, je chante, la guitare répond. C'est une voix qui monte et descend d'un seul trait, sans que l'on ait à identifier chaque note de la mélodie.»* Quand il évoque ses influences, le guitariste parle plus volontiers des *honkers* (le verbe *to honk* désignait le cri de l'oie sauvage avant de s'appliquer au klaxon des automobiles), ces grands saxophonistes qui jouaient entre jazz et rhythm'n'blues, à commencer par Illinois Jacquet.

Pendant des années, Roy Rogers a joué du blues pour le plaisir, sans en faire tout à fait un métier. Peu à peu sa réputation s'est répandue autour de la baie de San-Francisco, ville dont il est originaire. Il est venu pour la première fois à Paris en 1980. A l'époque, il jouait de la guitare rythmique derrière les vedettes du blues de la côte ouest. Et puis, en 1982, John Lee Hooker, qui s'était établi en Californie, lui a demandé de faire partie de son groupe, The Coast to Coast Band. *«Jouer avec John Lee Hooker, c'est d'abord apprendre à vivre, avant d'apprendre la musique. Si j'ai retenu une chose des années passées avec lui, c'est de s'avancer sans masque lorsqu'on fait de la musique»*.

En retour, Roy Rogers a beaucoup donné au vieux bluesman. C'est lui qui a produit les trois derniers albums de John Lee Hooker, qui ont tous été d'extraordinaires succès commerciaux, sans rien abdiquer des idiosyncrasies de Hooker. Aujourd'hui, Rogers a sauté le pas à son tour, il vient de publier son premier disque pour une grande compagnie (Liberty, l'un des labels américains du groupe EMI) après avoir enregistré trois albums pour le petit label Blind Pig. *«Le passage chez une major n'a rien changé à ma façon d'enregistrer un disque. Simplement, les gens devraient pouvoir le trouver sans trop d'efforts.»* On trouvera sur *Slide of Hand* (c'est le titre de cet album) tout ce qui fait le charme de Roy Rogers : son jeu électrique vigoureux, ses talents de compositeur qui ne cessent de s'affirmer, mais aussi des ballades acoustiques qui évoquent les deux albums qu'il a enregistrés avec l'harmoniciste Norton Buffalo.

C'est sur scène que Roy Rogers donne toute sa dimension. La plupart du temps il joue d'une guitare acoustique Martin amplifiée. *«Quand j'étais jeune j'ai vu Lightnin' Hopkins jouer comme ça. Et les bluesmen du Mississippi enregistraient avec des guitares amplifiées.»* Cette fidélité aux sources ne se double d'aucun sectarisme. C'est son inventivité, son esprit d'aventure qui ont permis à Roy Rogers de tenir son rang auprès des plus grands, et aujourd'hui de s'aventurer sans masque.

THOMAS SOTINEL

▶ Le 1er mai à 20 h 30 au Plan, avenue Aunette, Ris-Orangis (Essonne). Tél. : 69-43-03-03. Le 3 mai, le Cheval blanc, 23, rue Principale, Schiltigheim (Bas-Rhin). Tél. : 88-33-20-20. Le 4 mai au Globe, 63, quai Gillet, Lyon (Rhône). Tél. : 78-27-91-73. Le 5 mai à la Salle des Jacobins, Saint-Flour (Cantal). Tél. : 71-60-09-03.

Discographie : *Slide of Hand*, Liberty/EMI 0777-7-81097-2. *Travellin'Tracks* (avec Norton Buffalo), Blind Pig BPCD 50003, distribution Dixiefrog.

Mort de Josef Greindl

Grand wagnérien, le chanteur s'est éteint à Vienne jeudi 29 avril à l'âge de quatre-vingts ans

Pas grand, mais costaud, imposant. Un visage à la James Cagney, mobile, animé. Une voix noire comme la tombe, noire comme le cœur des Niebelungen, comme la nuit souterraine peinte par Wagner dans sa *Tétralogie*. Josef Greindl fut un pilier de Bayreuth, l'un des Hagen (*le Crépuscule des dieux*) les plus sombres de l'histoire. Ce Bavarois fut surtout l'un des représentants les plus marquants d'une certaine tradition du chant allemand aujourd'hui en voie de disparition : répertoire immense, passage patient des scènes de moyenne importance aux théâtres de premier plan, modestie gardée au sommet d'un itinéraire musicalement irréprochable, carrière parallèle consacrée au récital, école d'intelligence vocale, tribut donné enfin à l'enseignement, indispensable passage de relais.

Cette basse au timbre exceptionnellement délié aurait eu, selon la légende, 118 rôles à son répertoire. Il fit ses débuts à Munich, dans une représentation semi professionnelle du *Freischütz* de Weber, en 1935. Il est Hunding, dans les deux opéras de Berlin, successivement, pendant la seconde guerre mondiale. Le Bayreuth hitlérien de 1943 l'accueille dans le rôle de Pogner des *Maîtres chanteurs* sous la direction de Furtwangler, un enregistrement en témoigne (EMI-Classics). Mais le «nouveau Bayreuth» dénazifié lui fait pareillement fête. Il y apparaît à la grande époque de Wieland Wagner, enregistre avec Böhm, avec Sawallisch dans les années 60, après être entré, en 1956, dans la troupe de l'Opéra de Vienne.

Sa réputation passe les frontières germaniques. Il chante Wagner à Paris, dès 1955; *le Chevalier à la rose* de Strauss (rôle du Baron Ochs) à Marseille en 1964. En 1961, Josef Greindl assure le rôle parlé du prophète lors de la création du *Moïse et Aaron* de Schoenberg au Palais Garnier. Applaudi de New-York à Londres, de Buenos-Aires à Salzbourg, Josef Greindl participe en 1973 à la création du *De temporum fine comœdia* de Carl Orff, puis se consacre à l'enseignement dans la capitale autrichienne.

A. Ry.

CINÉMA

Vraie farce allemande, faux carnets

L'affaire du prétendu journal intime d'Adolf Hitler est portée à l'écran. Entre la comédie et le documentaire

SCHTONK
de Helmut Dietl

Peu nombreuses sont les comédies allemandes à franchir le Rhin, et c'est bien ainsi. Non que *«le peuple des poètes et des penseurs»* célébré par Goethe n'ait jamais cultivé, dans la période récente, en littérature, au théâtre ou au cinéma, l'humour tendre ou féroce avec finesse et doigté : Ernst Lubitsch, Kurt Tucholsky ou Billy Wilder ont commencé leur carrière en Allemagne, mais furent contraints, au début des années 30, pour des raisons indépendantes de leur volonté, d'aller faire reconnaître ailleurs qu'à Vienne ou Berlin leur grand talent.

Reste donc dans l'Allemagne unifiée d'Helmut Kohl un genre, la grosse farce teutonne, dont la production est strictement à usage interne, comme peut l'être le «porno soft» bavarois, gaudrioles en culottes de peau et chapeaux à plumet sur fond de montagnes et de vaches laitières.

Si *Schtonk*, le film de Helmut Dietl, appartient à ce genre – le titre est une onomatopée utilisée par Chaplin dans *le Dictateur*, référence qui confine à l'escroquerie, – il a quelque chose de plus qui justifie qu'on aille le voir sans honte. C'est un formidable documentaire sur une affaire qui fit grand bruit il y a dix ans : la publication, par l'hebdomadaire *Stern* du prétendu journal intime d'Adolf Hitler *«découvert»* par le journaliste d'investigation maison, Gerd Heidemann. Présenté comme le «scoop» du siècle, cette publication allait se révéler, quelques semaines plus tard, comme la plus grande escroquerie de presse de l'après-guerre.

Le scénario du film suit pas à pas la genèse et le développement de cette affaire. Le journaliste – incarné par Götz George, le commissaire Schimanski du feuilleton de télévision «Tatort» – est criblé de dettes, car il vient de renflouer un yacht ayant appartenu à Hermann Göring. Il est donc à l'affût d'un «coup» lui permettant de se refaire. Le hasard le met en contact avec un antiquaire-faussaire spécialisé en reliques militaires et bimbeloterie nazie. Il sait profiter de la naïveté des nostalgiques du Führer pour leur vendre des reliques hitlériennes fabriquées dans son atelier : portraits d'Eva Braun nue signés «A. H.», documents «autographes» laborieusements griffonnés à la plume sergent-major et autres attrape-gogos.

Les deux compères parviendront à soutirer près de 30 millions de francs au plus grand hebdomadaire illustré d'Allemagne *Stern* en lui faisant miroiter l'exclusivité mondiale de la publication du journal intime d'Adolf Hitler. Celui-ci aurait été récupéré par les Russes lorsque l'avion qui devait les mettre en lieu sûr s'était écrasé en Allemagne de l'Est. *«Tout un pan de l'histoire récente de l'Allemagne va devoir maintenant être réécrite!»*, s'était exclamé le rédacteur en chef de *Stern* lors de la présentation à la presse de ces fameux carnets.

Le bilan de l'opération, une fois passée l'expertise des laboratoires de la police criminelle, se traduira par le licenciement du rédacteur en chef – avec tout de même de juteuses indemnités –, six ans de prison pour le journaliste et le faussaire, et dix ans plus tard une bonne grosse comédie servie à la louche, ou la morale se trouve au fond de la gamelle.

LUC ROSENZWEIG

Un caprice de Barry Levinson

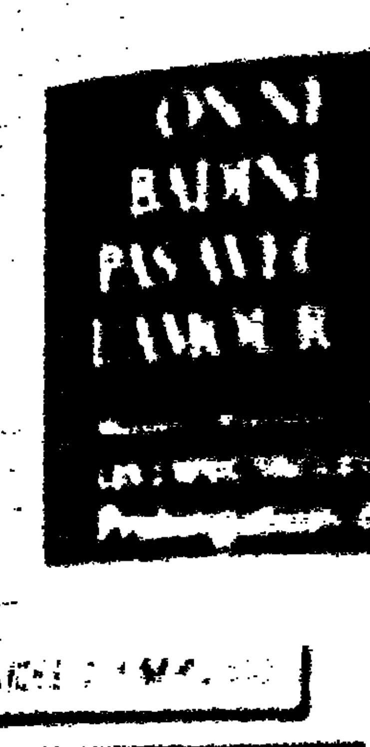
TOYS
de Barry Levinson

Le premier jouet de cette affaire, c'est le film. Barry Levinson, qui a le *curriculum vitae* nécessaire pour convaincre les producteurs (*Good Morning Vietnam, Rain Man*), s'est offert un caprice. Il a inventé un fabuleux décor, une usine à jouets où les machines ressemblent à des tableaux d'éveil pour nourrissons, où les ouvriers s'amusent comme des enfants. Ce monde clos est posé comme une gigantesque nursery au milieu de la prairie américaine. Mais, pour faire bouger même le plus beau des jouets, il faut un mode d'emploi, des piles... Au cinéma ce serait un scénario, une envie qui dépasse le caprice.

Sur son lit de mort, l'empereur du jouet laisse son usine à son frère militaire de carrière, dans le secret espoir que son rejeton irresponsable (Robin Williams) prendra enfin son destin en main. Le scénario est donc fini dès qu'énoncé et ne laisse que peu de réserves d'énergie. Pendant que Robin Williams poursuit avec conviction son processus de maturation à retardement, le méchant oncle transforme la boîte à joujoux en arsenal. Quand arrive le moment de la confrontation finale, les enfants se sont perdus dans l'enchevêtrement de métaphores plus ou moins pertinentes et les parents se sont désintéressés de personnages que le décor a depuis longtemps écrasés. Une mention honorable toutefois à Joan Cusack, qui joue la sœur de Robin Williams. Elle sait être aussi bizarre que charmante, renouvelant à sa manière le mythe d'Olympia.

T. S.

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis le mercredi 28 avril figure page 26, sauf dans notre édition Rhône-Alpes





CULTURE

CINÉMA

Un psy peut en cacher un autre

INTIMES CONFESSIONS
de Christopher Crowe

La psy brune (Annabella Sciorra) a des rêves érotiques recurrents. Elle en est contrariée. Il faut dire qu'une de ses patientes blondes (Deborah Unger en clone appliqué de Sharon Stone), très perturbée et exhibitionniste, lui raconte à longueur de séances les délicieux sévices que lui impose son amant. Pour tout compliquer, la psy brune a un autre client, peintre et délinquant qui brosse des toiles atroces où des femmes éviscérées – ressemblant comme des sœurs à la blonde analysée – sont victimes de pratiques sado-masochistes caractérisées (1). Ajoutons à cette galerie de zinzins sentencieux, un pilote d'avion qui drague la psy brune mais a été le petit ami de la patiente blonde (Jamey Sheridan), un flic qui aurait voulu être psy lui-aussi, mais s'est heureusement ravisé (Anthony La Paglia) et, malédiction, le confident de la psy brune, psy comme on l'aura deviné (Alan Alda)... Tout le monde transporte dans son cabas de complexes un lourd passé, les traîtres ont bonne allure et les innocents une sale gueule, rien de bien pimenté.

Entre honnête polar télé (le metteur en scène, Christopher Crowe est coutumier du genre) et porno soft pasteurisé, *Intimes confessions* n'aurait pas grand intérêt, s'il n'était porté avec un dévouement, un charme, une grâce dignes d'un meilleur sort par Annabella Sciorra. Elle joue comme pour elle-même, comme dans un autre film qui serait plus intelligent, plus utile que celui-ci. Un agneau noir digne et beau face à des loups de seconde catégorie.

D. H.

(1) A signaler, une paresse de sous-titrage assez inexpliquable. Le mot anglais *bondage* plusieurs fois prononcé par les protagonistes, en relation avec les ébats sado-masochistes évoqués, et qui – le plus modeste des dictionnaires Harrap's en fait foi – signifie «asservissement, esclavage», apparaît dans les sous-titres français sous le vocable inconnu ici de... «bondage».

Bluette « grunge »

SINGLES
de Cameron Crowe

« Etes-vous grunge ? » demandent les affiches de *Singles*. Etre «grunge», c'est avoir entre quinze et vingt-cinq ans aux Etats-Unis. Porter une chemise à carreaux dont les pans flottent au vent sous un blouson en jean, le tout complété par un short de cycliste. C'est écouter Nirvana, Pearl Jam ou – si l'on est authentiquement «grunge» – Mudhoney. C'est aussi flirter avec l'autodestruction, à l'image des musiciens de la scène de Seattle, ville dont est originaire le terme, se laisser aller, dériver, hurler de peur plus que de colère.

Ce rappel pour établir que, malgré les affiches, *Singles* n'a de «grunge» que la musique (un excellent CD, paru chez Sony). Pour le reste, Seattle et le rock restent à leur place : en toile de fond. Au premier plan, deux couples s'agitent. Le couple numéro un est composé de Campbell Scott et Kyra Sedgwick. Le couple numéro deux réunit Matt Dillon et Bridget Fonda. Les premiers cachent mal leur identité de yuppies sous des préoccupations écologiques (elle travaille pour le commandant Cousteau local, il essaie de convertir la municipalité de Seattle aux transports en commun) et la fréquentation de quelques bars mal famés. Ils ne sont pas très sexy, ordinaires quoi. Les seconds sont plus drôles : il est chanteur de rock, formidablement bête, et, du coup, d'une persévérance à toute épreuve. Elle est serveuse, très sensible, intelligente.

Malheureusement, Cameron Crowe, le réalisateur, a décidé de s'attacher aux pas des yuppies plus qu'à ceux des bohémiens, comme s'il avait peur de ce qui pourrait arriver entre deux jeunes gens libres, sans attaches. Le regret est d'autant plus vif que toutes les scènes qui réunissent Dillon et Fonda sont des merveilles de justesse, qui révèlent un tempérament comique insoupçonné chez Matt Dillon. Le reste du temps, la vivacité de la mise en scène, ses procédés amusants (cartons explicatifs, montage sauvage) empruntés à la nouvelle vague n'arrivent pas à masquer les limites du film. Sans exiger une débauche de réalisme sordide, l'absence des mauvais génies tutélaires de la génération «grunge» (le sida et la toxicomanie) finit par peser encore plus qu'une éventuelle présence. Reste à l'arrivée une comédie de situation aguichante qui ne tient pas toutes ses promesses.

T. S

Cahier des charges

LE CAHIER VOLÉ
de Christine Lipinska

Adapté d'un livre homonyme de Régine Deforges, voici l'histoire de l'éveil à l'amour (pour les garçons et les filles), à la sensualité, à la littérature et à la révolte d'une adolescente, sur fond de lendemain de guerre mondiale (la deuxième), de retour des camps, de conformisme de la petite et de la grande bourgeoisie provinciale (l'arrière-pays niçois).

Quand on ne sait plus quoi faire dire aux malheureux comédiens (seule Marie Rivière s'en tire à peu près en institutrice *«qui comprend la vie»*), il y a de la musique simili-classique pour couvrir les dialogues et c'est toujours ça de gagné. Il y a des promenades à bicyclette comme dans les chansons d'Yves Montand, des relents de *«quelle connerie la guerre»* à faire se retourner le pauvre Prévert dans sa tombe, des citations de poètes résistants pour meubler, des minijupes (en 1945!) et des phrases crues pour affrioler le chaland, des galipettes entre demoiselles (Elodie Bouchez et Edwige Navarro) comme dans un reportage sur un tournage de David Hamilton.

De la jalousie en tube, du désespoir en comprimé et de la trahison à la louche... Ah oui, un train tragique comme dans *Anna Karenine*, mais finalement le suicide se fera dans les toilettes de la gare, c'est moins chic, mais tellement plus authentique...

J.-M. F.

La tragédie des deux mondes

Un « Danse avec les loups » vénézuélien

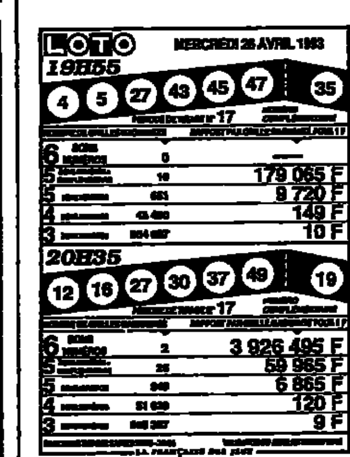
JERICO
d'Alberto Lamata

Dans son pays, le Venezuela, *Jerico* a été comparé à *Danse avec les loups*. La similitude de départ est évidente : ici aussi un Européen passe à l'ennemi, vire indigène. Sinon tout sépare les deux films. L'isthme de Panama et deux siècles, d'abord, puisque le personnage principal est ici un moine castillan, Santiago (Cosme Cortazar), parti de Cuba pour évangéliser les Indiens du continent, au quinzième siècle.

Surtout, on dirait qu'Alberto Lamata, jeune réalisateur qui signe ici son premier long-métrage, s'est évertué à s'éloigner de Hollywood. Il filme très violemment, à grands coups de caméra, avec des angles très biscornus, laissant le spectateur interloqué en route, à l'image de ces guides indiens qui se faufilent entre les lianes sans se soucier des conquistadors en armure qui les suivent. La méthode a ses inconvénients et l'on se doute bien par instants qu'elle sert aussi de cache-misère, financière et artistique. Le héros, d'autre part, n'en est pas un. C'est à peine un personnage, un emblème plutôt, qui parle peu à l'écran, l'essentiel du texte (le Journal du frère Santiago) étant lu par une voix féminine et *off*. Enfin Lamata ne rate pas une provocation, une horreur sanguinolente, sans que l'on puisse toujours faire la part du réalisme et du grand-guignol.

Et pourtant de ce chaos cinématographique émerge une image très nette de la rencontre des deux mondes. Lamata n'idéalise pas les Indiens, il se contente de montrer la cohérence, la solidité de leur société tant qu'elle reste à l'abri de l'Europe. Les meilleures scènes sont sans doute celles qui montrent les cérémonies initiatiques, les transes qui saisissent les hommes de la tribu après qu'ils ont inhalé une poudre mystérieuse. Mais sans jamais prétendre faire œuvre d'ethnologie. La présence de l'Européen transforme cette chronique en drame, en prélude au massacre. Ce sens de la tragédie insuffle une force étonnante à ce film plus qu'imparfait.

THOMAS SOTINEL





DEMANDES D'EMPLOI

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

F. 25 ans – Journaliste (mastère langue OESCP) – 2 ans expérience – anglais, allemand, hébreu – bonne connaissance univers Mac.
Recherche : poste stable ou piges – journalisme/traduction – tout type de support (Section BCO/JC 2435).
Ecrire ou téléphoner
Agence Nationale pour l'Emploi
12, rue Blanche – 75436 Paris cedex 09
Tél. : 42-85-44-40 poste 347

CADRE SUPÉRIEUR, EXPÉRIENCE CONFIRMÉE – Direction commerciale nationale et internationale société biens consommation forte valeur ajoutée, distribution sélective et spécialisée – anglais, espagnol courants.
SOUHAITE : mettre son expertise au service PME pour assurer dans la continuité transition management familial.
ACCEPTE : mission à durée limitée – très mobile, Paris, province, étranger. (Section BCO/AB 2436.)

H. 49 ans – Formation juridique et immobilière – diplôme études supérieures droit immobilier ICH – 15 ans expérience grandes et petites entreprises.
RECHERCHE : poste responsable service immobilier ou investissements secteurs immobilier, bancaire, assurances – Paris – R.P. (Section BCO/JC 2437.)

DIRECTRICE DE CLIENTÈLE spécialisée hors média et marketing direct.
PROPOSE : son expérience pour développer et gérer budgets en agence. (Section BCO/ON 2438.)

J.F. 41 ans – anglais, italien, espagnol – expérience direction établissement 460 P.
RECHERCHE : CDI poste comparable, secrétariat général PME, ou animation équipe services, responsabilité centre de profit unité de production ou CDD missions organisation et suivi de déménagements bureaux, transfert de site, événements ponctuels, salons, séminaires – Paris – R.P. – déplacements acceptés. (Section BCO/JC 2439.)

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde
L'IMMOBILIER

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-50

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e. PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-48-07, même le soir.

propriétés

VEND CAUSE SUCCESSION MONTARGIS à 60 mn Paris Direct A6 et gare SNCF. Orée forêt. Splendide CORPS DE FERME, caractère 400 m² BATIS, parfait état. 6 P., cheminée, grange, s/son
TERRAIN 5 HA
Prix total 590 000 F. Crédit 100 %. Taux 8,95 % Rembours. comme un loyer constant. Tél. 24 h/24 : (16) 38-85-22-92

locations non meublées offres

Paris

ALÉSIA/VERCINGÉTORIX 2 P. 37 m², 3 700 c.c., chauffage inclus. 40-51-06-07

L'AGENDA

Particuliers

(demandes)

Pr meubler MAIS. BOURG. rech. MEUBLES ANC. en acaj. et marquet. ; 2 gds LUSTRES à cristaux ; 3 gds TABLEAUX anc., même relig. à rest. Ap. 20 h : (16) 27-84-11-64

Artisans

RÉNOVATION
Tous corps d'Etat. Devis gratuit. TÉL. : (1) 48-06-02-15.

boxes - parking

Part. vd conces. parking Opéra-Bastille, fbles charg. 145 KF, soir. 43-45-46-54.

RUE DU FG ST-HONORÉ Park. sous-sol, 230 000 F SOMOGER : 46-21-15-63.



AGENDA

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

SPECTACLES NOUVEAUX

LE BANC. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim., lun.), 20h (28).

LES CHASSEURS EN EXIL. Blancs-Manteaux (48-87-15-84), mer., jeu., ven. et sam. 22 h 30 (28).

LA DESCENTE D'ORPHÉE. Vincennes (Théâtre Daniel-Sorano) (43-74-73-74), mer., jeu., ven., lun. 21 h et dim. 18 h (28).

LA FARCE DE MAITRE PATELIN. Interclub 17 (42-27-68-81), mer., jeu., ven. et mar. 20 h 30 (28).

IL Y A DES HOMMES OCÉANS. Neuilly-sur-Seine (L'Athlétic) (46-24-03-83), mer., jeu., ven. et sam. 20 h 45 (28).

LE TESTAMENT DE PANTALONE. Bateau-théâtre la Mare au diable-Rive gauche (40-46-90-72), mer., jeu., ven., sam., mar. 19 h 30 et dim. 19 h (28).

ENCORE UNE HEURE SI COURTE. Lierre-Théâtre (45-86-55-83), ven., sam. 20 h 30 et dim. 16 h (29).

LA RONDE. Rambouillet (Théâtre du Nickelodéon) (30-41-82-77), sam. 21 h et dim. 16 h (29).

DRAMEN OU DE L'AUBE A MINUIT. Choisy-le-Roi (Théâtre Paul-Eluard) (48-90-89-79), ven., sam., lun. 20 h 30 et dim. 15 h (30).

IZABELLE ET LA BÊTE DANS TOUT CHEZ MOI, L'HABITE. Movies (42-74-14-22), ven. et sam. 21 h (30).

TÉLÉRAMDAM. Espace Marais (48-04-91-55), ven. 21 h, sam., mar. 23 h et dim. 19 h (30).

BONJOUR L'AMBIANCE ! Movies (42-74-14-22), dim. et lun. 20 h (2).

FAIS UNE PAUSE, ON EST DIMANCHE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim.), 22h15 (3).

LE MARIN. Atalante (46-06-11-90), lun. et mar. 20 h 30 (3).

LE MOINDRE REGARD. Saint-Denis (Théâtre Gérard-Philipe) (42-43-17-17), lun., mar. 14 h et mar. 20 h 30 (3).

QUATRE PIÈCES EN UN ACTE. Petit Théâtre de Paris (48-74-25-37), lun. 20 h 30 (3).

L'ARBRE DES TROPIQUES. Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault (44-95-98-00), mar., mer. et jeu. 19 h (4).

C'EST PAS MOI, C'EST MA SŒUR. Movies (42-74-14-22), mar. 20 h (4).

LES CAPRICES DE MARIANNE. Courbevoie (Centre culturel) (43-33-63-52), mar. 14 h 30 (4).

ETIAM PECCATA (MÊME LES PÉCHÉS). Fondation Deutsch-de-la-Meurthe (45-57-44-11) (dim., lun.), 21h (4).

EUX SEULS LE SAVENT. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim., lun.), 19 h (4).

LES FIELLEUX. Espace Paris-Plaine (40-43-01-82) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 17 h (4).

JEUNES FILLES SEULES AVEC PEU D'EXPÉRIENCES.... Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai (48-05-67-89) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 17 h (4).

MÉMOIRE DE FEMMES 1914/1918. Centre Mandapa (45-89-01-60), mar., mer. et jeu. (dernière) 20 h 30 (4).

MERCEDES. Cartoucherie-Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 16 h (4).

LE PLACARD. Bateau-théâtre Ouragan (40-46-01-24) (dim. soir, lun.), 19h30 ; dim. 15 h (4).

RÉCITS D'UN PÈLERIN RUSSE. Crypte Saint-Sulpice (Eglise-Saint-Sulpice) (42-84-15-14), mar. 20 h 30 (4).

RENDEZ-VOUS RUE WATT. Bateau-théâtre Ouragan (40-46-01-24), mar. 20 h 30 (4).

STALINE. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 16 h (4).

TEMPÊTE SUR UNE TOILE CIRÉE. Marie-Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.), 22 h 30 (4).

TOUT VA BIEN. Nouveautés (47-70-52-76) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h (4).

LES TROIS SŒURS. Cartoucherie-Théâtre du Chaudron (43-28-97-04), mar., mer. et jeu. 21 h (4).

VILLA ESSELING MONDE. Montreuil (TJS) (48-59-93-93), mar. 20 h 30 et mer. 15 h (4).

LA VOIX HUMAINE. Théâtre Montorgueil (42-71-37-58), mar., mer. et jeu. (dernière) 20 h 30 (4).

YZZ-YZZ TOUT SHAKESPEARE. Malakoff (Théâtre 71) (46-55-43-45), mar., mer. 20 h 30 et jeu. 19 h 30 (4).

LES ZAPPEURS. Café de la gare (42-78-52-51), mar. 21 h 15 (4).

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Dérives sur un terrain vague : ven., sam. (dernière) 19 h. Les Epousées : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). *L'Amour foot : 20 h 45 ;* dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). D. E. S. I. R. : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h.

ATALANTE *(46-06-11-90). Le Marin :* lun., mar. 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Les Passions : ven. (dernière) 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET *(47-42-67-27). Salle C. Bérard. Sa lettre de* mariage : ven., mer., jeu. 20 h 30 ; mar. 18 h 30.

BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Love : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. La Saga HLM : mer., jeu., ven., sam. 22 h 30. Le Testament de Pantalone : mer., jeu., ven., sam., mar. 19 h 30 ; dim. 19 h.

BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-46-01-24). Salle Folie-Méricourt. Lenny Bruce : ven., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h. Le Placard : mar., mer., jeu. 19 h 30. Un monde fou : ven. (dernière) 22 h 30. Salle Mistral. Paris accords et à cris : mer., jeu., ven., sam. 21 h ; dim. 17 h. Rendez-vous rue Watt : *mar.* 20 h 30.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30. Dialogues insolents : sam., mer., jeu. 21 h 30.

BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). L'Homme qui : 20 h 30. Rel. sam., dim., lun.

BOUFFES PARISIENS *(42-96-60-24). Les* Monstres sacrés : ven., sam., mer., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-38-35-53). On a tué le joueur de blues : *19 h. Rel. dim., lun. Le Médecin malgré lui :* 21 h. Rel. dim., lun.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA GARE *(42-78-52-51). Le Gra*phique de Boscop : 21 h 15. Rel. dim., lun., mar. Les Astro-Balding : lun., mar. 21 h 30. Les comédons sont sortis : dim., lun. 20 h 30. Gare aux comiques : dim. 20 h. Laurent Violet : ven., sam. (dernière) 20 h. Les Zappeurs : mar. 21 h 15.

LE CARRÉ BLANC *(42-81-27-14). Novo*chnie, Novochnie, Novochnie : jeu., ven., mar. 19 h 45 ; sam. 17 h.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Le Roi Lear : ven., *sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ;* dim. 17 h. Deux histoires de Valletti : ven., sam., jeu. (dernière) 18 h 30.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Mercedes : *mar., mer.,* jeu. 20 h 30.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DU CHAUDRON (43-28-97-04). Les Trois Sœurs (en russe et français) : mar., mer., jeu. 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE *(42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... :* 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (44-07-01-18). La Foi, l'amour, l'espérance : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

CENTRE MANDAPA *(45-89-01-60).* Mémoire de femmes 1914/1918 : mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Le Château de *Barbe-bleue : ven. 19 h 30.*

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Bal du lieutenant Helt : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.

COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-78-50-00). La Grand'Route : 20 h 45 ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Les coqs se couchent à l'aube : 21 h. Rel. mer., dim., lun.

COMÉDIE DE PARIS *(42-81-00-11). Vol*taire-Rousseau : 21 h. Rel. sam., dim., lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 21 h : sam. 18 h. *Rel. dim.,* lun.

COMÉDIE-FRANÇAISE SALLE RICHELIEU (40-15-00-15). Le Faiseur : ven., mar. 20 h 30. Le Malade imaginaire : mer. 20 h 30. Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : dim., mer. 14 h ; lun. 20 h 30. La Serva amorosa : dim., jeu. 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE THÉATRE DU *VIEUX-COLOMBIER* *(42-22-79-22). Le* Silence ; Elle est là : 20 h 30 ; dim. 15 h. *Rel.* sam., dim. soir, lun.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Le Doux Baiser d'amour : 20 h ; dim. 14 h. Rel. dim. soir, lun. L'Epouse prudente : 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CRYPTE SAINT-SULPICE (EGLISE SAINT-SULPICE) (42-84-15-14). Récits *d'un pèlerin russe : mar. 20 h 30.*

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Cid : mer., ven. 18 h 15 ; sam., lun., mar. 20 h 30 ; dim. 17 h 30. La Lettre : mer., jeu. 21 h 15 ; sam., mar. 18 h 30 ; dim. 15 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., *dim. soir, lun.*

DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Cave du XIIe. *Branchés à la loupe* : ven. (dernière) 20 h 30. La Cabaret de la grand'peur : ven. (dernière) 21 h. Histoire d'ex : ven., sam. (dernière) 19 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Tonton, pourquoi tu tousses? : ven., *sam., mar., mer.,* jeu. (dernière) 21 h ; dim. 15 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE *(42-26-47-47).* Baptême ou la Renaissance : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). La Frousse : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ELDORADO (42-49-60-27). Une rose au petit déjeuner : 21 h ; sam. 18 h. Rel. mer., dim.

ESPACE JEMMAPES (48-03-33-22). Arlequin serviteur de deux maîtres : mer., ven., mar., jeu. 14 h ; ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 17 h. Les Couleurs du rire : lun. 19 h. Echecs et Mecs : ven., sam. (dernière) 19 h. L'Urgence d'aimer : mar., mer., jeu. 18 h 30.

ESPACE MARAIS *(48-04-91-55). Feu la* mère de madame : ven., sam., mar. 20 h ; dim. 18 h. L'île des esclaves : ven., sam. 19 h ; dim. 15 h ; mar. 17 h. Le Mariage de Figaro : dim. 16 h ; mar. 18 h. Le Mariage forcé : ven., sam. 18 h ; mar. 16 h. La Mouette : sam. 20 h ; mer. 21 h. Téléramdam : ven. 21 h ; sam., mar. 23 h ; dim. 19 h.

ESPACE PARIS-PLAINE *(40-43-01-82).* Les Fielleux : mar., mer., jeu. 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Dialogue avec une jeune fille morte : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (45-57-44-11). Etiam Peccata (Même les péchés) : mar., mer., jeu. 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

LE FUNAMBULE THÉATRE *(42-23-88-83). Le Palace : 21 h. Rel. dim.,* lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GRAND EDGAR (43-35-32-31). Une fille entre nous : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim., lun. Mignonne, allons voir si la rose : 22 h. Rel. dim.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Personne n'est parfait : 20 h 30. Rel. dim. La Chute : ven., sam. (dernière) 18 h 30. Eux seuls le savent : mar., mer., jeu. 19 h. Fais une pause, on est dimanche : lun., *mar., mer.,* jeu. 22 h 15. Histoire d'en chanter : ven., sam. (dernière) 22 h 15. *Qui rit le lundi, c'est toujours ça de* pris : lun. 19 h.

HÉBERTOT (43-87-23-23). Pygmalion : *20 h 45 ; sam. 18 h 30 ; dim. 15 h. Rel.* dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice *chauve : 19 h 30. Rel. dim.* La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. L'Augmentation : ven., sam., *lun., mar.,* mer., *jeu. (dernière)* 21 h 30.

INSTITUT FINLANDAIS (40-51-89-09). L'Histoire d'amour du siècle : ven., sam., mar., mer., jeu. 19 h ; dim. 16 h.

INTERCLUB 17 (42-27-68-81). La Farce de maître Pathelin : mer., jeu., ven., mar. 20 h 30.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). Encore *une heure si courte : ven., sam. 20 h 30 ;* dim. 16 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Salle Roger Blin. La Marelle ; Didascalies : ven., dim., jeu. 20 h. Théâtre noir. Le Petit *Prince :* 18 h 45. Rel. sam. L'Escalier : 20 h. Rel. sam. René Descartes, la passion d'un *exilé volontaire : 21 h 30. Rel. sam. Théâtre* rouge. Les Dix Commandements : 18 h. *Rel.* sam. Le Banc : 20 h. Rel. sam., lun. La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : 21 h 30. Rel. sam., lun. Diderot, le fils naturel ou les Epreuves de la vertu : lun. 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Atout cœur : *21 h ; dim. 15 h 30. Rel.* ven., *dim. soir,* lun.

***MAISON DE LA POÉSIE (TERRASSE DU* FORUM DES HALLES)** (42-36-27-53). Tristan Tzara et Dada : mar. 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : ven. (dernière) 21 h.

MARIE-STUART *(45-08-17-80). A Tri*bute to Eugène O'Neill (en anglais) : dim., lun. (dernière) 20 h 30. *Huis clos :* jeu., sam. 18 h 45. Je me tiens devant toi nue : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; sam. 16 h. Remords vivants : jeu. 20 h 30 ; ven. 19 h. Tempête sur une toile cirée : mar., mer., *jeu. 22 h 30.*

MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MARIGNY (SALLE POPESCO) (42-25-20-74). Suite royale : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : ven. (dernière) 20 h 30.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Méliès, le magicien de l'écran : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Sexe & jalousie : 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. *Rel. dim. soir, lun.*

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Partenaires : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR (48-78-04-04). Les Rustres : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : 21 h ; *sam. 18 h, 21 h 15. Rel. dim.,* lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Le Golem : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le roi se meurt : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Tout va *bien : mar., mer., jeu. 20 h 30.*

ŒUVRE (48-74-42-52). Roméo et Jeannette : mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (42-02-27-17). Bud dans tu t'es vu quand t'as ri : 21 h. Rel. dim., lun.

PALAIS OMNISPORTS PARIS-BERCY (43-46-12-21). Aïda : mer. 20 h.

***PAVILLON DU CHAROLAIS (PARC DE* LA VILLETTE)** (40-03-93-95). Instants de femmes : lun. 20 h 30.

PÉNICHE-OPÉRA (43-49-08-15). Le Toréador : lun., *mar., mer.,* jeu. 21 h.

PETIT THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Pastout and Co : 20 h 45. Rel. dim., lun. Quatre pièces en un acte : lun. 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h. *Rel. dim. soir, lun.*

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.

PROCRÉART (42-52-09-14). Un fils de notre temps : ven., mar., mer., jeu. 21 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Les mille et une nuits d'Alatiel : 18 h 30 ; dim. 20 h 30. Rel. lun. Les Enfants du silence : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

RENAISSANCE (42-08-18-50). *Pétaouchnok :* ven., sam., mer., mer., jeu. (dernière) *20 h 30.*

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). L'homme qui plantait des arbres : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. L'Homme et son double : 22 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SENTIER DES HALLES *(42-36-37-27). A* l'abordage : 20 h 30. Rel. dim., lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Gisèle et Robert : 20 h 30. *Rel.* dim., lun. Improvizafond : 22 h. *Rel.* dim., lun.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Fin d'été à la campagne : ven., sam., mer., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h.

THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). *Union libre :* 20 h 15. Rel. dim. Les Sacrés Monstres : 22 h. Rel. dim.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Les Meilleures de Guy Montagné : 20 h 30. Rel. dim., lun. Vous allez rire : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). L'Avare : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; jeu. 19 h.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. L'Aberration des étoiles fixes : 21 h ; dim. 17 h. *Rel.* dim. soir, lun. Dorotéla... ou la Nausée des trois veuves : ven. (dernière) 21 h. Jeunes Filles seules avec peu d'expériences... : mar., mer., jeu. 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Les Dessous de Labiche : jeu., ven., sam., lun. 22 h ; dim. 20 h 30.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). *Figaro divorce :* ven., *mar., mer., jeu.* 20 h 30.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-98-60). Le Passé confondu : ven., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 15 h.

THÉATRE DE NESLE *(46-34-61-04).* Satie rit jeune : 20 h 30. Rel. dim. Juste le temps *de vous embrasser : ven., sam. (dernière)* 19 h. On va faire la cocotte, Mais n'te promène donc pas toute nue : jeu., ven., sam. 22 h 15.

THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Coupeurs de virages : 21 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT *(44-95-98-00). Petite salle.* L'Arbre des tropiques : mar., mer., jeu. 19 h.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Les Rêveries du promeneur solitaire : 19 h ; dim. 17 h 15. Rel. dim. soir, lun. On ne badine pas avec l'amour : 20 h 45 ; *dim.* 15 h. Rel. *dim. soir,* lun.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Eric Thomas : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE JACQUES-COURIVAUD (42-06-59-91). Le Sauvage : ven. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Madame de Sade : 20 h. *Rel. dim., lun. Albedo-Solo : ven. (dernière)* 21 h.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-71-37-58). La Voix humaine : mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Jean Vilar. La Mégère apprivoisée : ven., mar., mer., *jeu. 20 h 30.*

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON *(44-41-36-36).* Grande salle. John Gabriel Borkman : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. sam., dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (44-41-36-36). Le Phénix *du Nouveau Monde : 18 h 30. Rel. sam.,* lun.

THÉATRE *NATIONAL* DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Staline : mar., mer., jeu. 21 h.

THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-31-10-96). Arlequin serviteur de deux *maîtres : 20 h ; dim. 18 h 30. Rel. dim.* soir, lun.

TOURTOUR (48-87-82-48). Récits de l'autre côté du réel : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h. Les Petites Femmes de Maupassant : ven., sam., *mar., mer.,* jeu. (dernière) 20 h 30. De la terre aux pavés : *ven., sam. (dernière) 22 h 15.*

TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-*FRÈRES* *(42-54-91-00). L'Orchestre :* ven., jeu. (dernière) 20 h 30.

LE TRIANON (46-06-63-66). *Dérapage sur* un clair de lune : 18 h 30 ; dim. 14 h 30. Rel. jeu., dim. soir, lun. Schubert, le voyageur de l'hiver : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Marc Jolivet : 21 h. Rel. dim.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : ven., sam. (dernière) 20 h 45.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Le *Ticket du pressing : 20 h 30. Rel. dim.*

RÉGION PARISIENNE

ANTONY (THÉATRE FIRMIN-GÉMIER) (48-66-02-74). Parades : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h.

BAGNOLET (THÉATRE DES MALASSIS) (43-63-51-71). Rackure : 21 h ; dim. 18 h. Rel. dim. soir, lun.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Petite salle. Sans titre : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

BONNEUIL-SUR-MARNE **(SALLE GÉRARD-PHILIPE)** (49-80-37-48). L'Illusion comique : ven. 20 h 30.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE (CC GÉRARD-PHILIPE) (60-84-38-68). Anne Roumanoff : ven. 21 h.

CHEVILLY-LARUE (CENTRE CULTUREL ANDRÉ-MALRAUX) (46-86-54-48). Aria di Roma : ven. 20 h 30.

CHOISY-LE-ROI (THÉATRE PAUL-ELUARD) (48-90-89-79). Dramen ou De l'aube à minuit : ven., sam., lun. 20 h 30 ; dim. 15 h.

COMBS-LA-VILLE (LE THÉATRE, L'ARÈNE) (64-88-69-11). L'Antichambre : mar. 20 h 45.

COURBEVOIE (CENTRE CULTUREL) (43-33-63-52). Les Caprices de Marianne : *mar. 14 h 30.*

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) *(49-80-18-88). Petite salle. La Seconde* Surprise de l'amour : ven., mar., mer., jeu. 20 h 30.

EVRY (AGORA) (64-97-22-99). Les Oiseaux maladroits : ven. (dernière) 20 h 30.

FONTENAY-AUX-ROSES (THÉATRE *DES SOURCES*) *(46-61-30-03). Enfin* seuls! : ven. 20 h 30.

JUVISY-SUR-ORGE (THÉATRE DE L'ECLIPSE) (69-21-60-34). Rencontre dans la forêt : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h.

MALAKOFF (THÉATRE 71) *(46-55-43-45).* Yzz-Yzz tout Shakespeare : jeu. 19 h 30 ; mar., mer. 20 h 30.

MASSY (CENTRE CULTUREL PAUL-BAILLIART) (69-20-57-04). Le Baiser de la veuve : ven. (dernière) 21 h.

MOISSY-CRAMAYEL (LA ROTONDE) (60-60-02-63). Les Aventures de Paco *Gollard :* ven. 20 h 45.

MONTREUIL (ESPACE REGGIANI) (44-93-07-43). Brûle, Clara froide : ven., lun., mer. (dernière) 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

MONTREUIL (TJS) *(48-59-93-93).* Villa Esseling Monde : mer. 15 h ; mar. 20 h 30.

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Salle polyvalente. Le Temps turbulent : 20 h 30. Rel. dim.

NANTERRE (THÉATRE PAR-LE-BAS) (47-78-70-88). Ravissement : 20 h 45. Rel. dim.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). *Il y a des hommes océans :* mer., jeu., ven., sam. 20 h 45.

***LE PERREUX (CENTRE CULTUREL DES* BORDS-DE-MARNE)** (43-24-54-28). Le Joueur : ven. 20 h 30.

POISSY (THÉATRE MUNICIPAL) (39-65-56-40). Les Fausses Confidences : ven. 20 h 30.

RAMBOUILLET (THÉATRE DU NICKELODÉON) (30-41-82-77). *La Ronde :* sam. 21 h ; dim. 16 h.

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-17-17). Le Moindre Regard : lun., mar. 14 h ; mer. 20 h 30.

SÈVRES (SEL) *(45-34-28-28).* Jean-Marie Bigard : ven. 20 h 45.

TRAPPES (LA MERISE) *(30-50-68-86).* La Contrebasse : ven. 20 h 30.

LE VÉSINET (CENTRE DES ARTS ET DES LOISIRS) (39-76-32-75). Sans rancune : ven. 21 h.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (43-74-73-74). La Descente d'Orphée : mer., jeu., ven., lun. 21 h ; dim. 18 h.

VITRY-SUR-SEINE (THÉATRE JEAN-VILAR) (46-82-83-88). *Les Acharniens :* ven., mer. 21 h ; dim. 15 h. Lysistrata : sam. *21 h ; dim. 17 h 30.*

PARIS EN VISITES

SAMEDI 1er MAI

« L'Académie française et l'Institut », 10 h 30, 23, quai de Conti (P.-Y. Jaslet).

« Les Puces à Saint-Ouen, le plus *important marché mondial d'antiquités. Conférence déposée* », 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« Le printemps des génies », 10 h 30, Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (M.-G. Leblanc).

« *Montmartre, quartier d'artistes et* de jardins, du Bateau-Lavoir au Lapin Agile », *11 heures et 14 h 30, métro* Abbesses (C. Merle).

« Les salons du ministère de la marine » (carte d'identité), 14 h 15, 2, rue Royale (I. Hauller).

« Sur les pas de Danton, Marat, Desmoulins, entre Odéon et Saint-André-des-Arts », 14 h 30, sortie métro Odéon, statue de Danton (D. Fleuriot).

« *Le quartier du cloître Notre-Dame.* Maisons des chanoines et chapelle *Saint-Aignan* », 14 h 30, parvis de Notre-Dame, statue de Charlemagne *(Sauvegarde du Paris historique).*

« Au Palais-Royal : trois siècles d'histoire de Paris », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

« Trois heures de promenade au Père-Lachaise : de Jules Vallès aux deux murs des Fédérés, souvenirs de la Commune de Paris », 14 h 30, sortie escalator, métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Mouffetard et ses secrets. De la *maison du Père Goriot aux convul*sionnaires de Saint-Médard et aux *arènes de Lutèce », 14 h 45 et* 17 h 15, métro Monge (Connaissance *d'ici et d'ailleurs).*

« La Salpêtrière, hôpital du grand enfermement », 15 heures, 47, boulevard de l'Hôpital (D. Bouchard).

« L'île de la Cité, naissance de Paris, vieilles maisons de chanoines », 15 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Ruelles et jardins du vieux Belleville », 14 h 30, sortie métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« Grandes heures des galeries du Palais-Royal », 15 heures, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Paris et son histoire).

« *La maison d'éducation de la* Légion-d'Honneur », 16 heures, 2, rue de la Légion-d'Honneur à Saint-Denis (Office de tourisme).

DIMANCHE 2 MAI

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 10 h 30, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

« Les vitraux de la Sainte-Chapelle », *11 heures, métro Cité* (E. Romann).

« *La montagne Sainte-Geneviève,* de Clovis à la construction du Panthéon », 11 h *15 et 15 h 30, métro* Cardinal-Lemoine (Connaissance de Paris).

« La cathédrale et les tombeaux royaux », 14 h 30, 2, rue de la Légion-d'Honneur, à Saint-Denis (Office de tourisme).

« L'île Saint-Louis et ses jardins mystérieux, de l'hôtel Lauzun à l'hôtel *Chénizot* », *14 h 30, métro* Pont-Marie (C. Merle).

Exposition : « Le printemps des génies », 14 h 30, hall d'entrée de la *Bibliothèque nationale (D. Fleuriot).*

« Promenade historique dans l'île de la Cité », *14 h 30, 1, quai* de l'Horloge (Connaissance de Paris).

« Le Jardin des plantes, sa vocation d'origine, ses hommes célèbres », 14 h 45, entrée, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (Paris, capitale historique).

« Les salons de l'ambassade de Pologne, hôtel de Sagan-Monaco », 15 heures, sortie métro Invalides, côté esplanade (D. Bouchard).

« L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des *hôpitaux parisiens, et la médecine* autrefois », 15 heures, entrée de *l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-*Dame (Paris autrefois).

« *L'ancienne cour des Miracles et la* rue Montorgueil », 15 heures, sortie *métro Sentier (Résurrection du* passé).

« *La cathédrale orthodoxe russe* », 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme *culturel).*

LUNDI 3 MAI

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 10 h 30, métro Abbesses (P.-Y. Jaslet).

Exposition : « Aménophis III », 11 h 30, Grand Palais, porte Clemenceau (Tourisme culturel).

« L'Opéra, *chef-d'œuvre de Charles* Garnier », 13 heures, hall d'entrée (E. Romann).

« L'incendie du Bazar de la Charité et la maison de François Ier », 14 h 30, 23, rue Jean-Goujon (S. Rojon-Kern).

« Appartements royaux du Louvre *et vie quotidienne de la Cour* », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, *devant le Louvre des Antiquaires* (Connaissance de Paris).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escaliers inconnus », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« *Des petites synagogues de la rue* des Rosiers à la grande synagogue de *la rue des Tournelles, histoire de la* communauté juive du Marais », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Monuments historiques).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 15 heures, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« *La Sorbonne. Histoire de l'univer*sité et du quartier Latin », 15 heures, *46, rue Saint-Jacques (Connaissance* d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 2 MAI

Palais des Congrès (salle Bleue), porte Maillot, 14 heures : « Rencontres pour la paix », avec la participation de nombreuses personnalités ainsi que de diplomates israéliens et arabes (Union des étudiants juifs de France. Renseignements au 43-31-29-46).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Promenade insolite autour du Palais-Royal », par B. Czarny ; « Lieux sacrés et maudits de Paris », par Natya (Conférences Natya).

11 bis, rue Keppler, 17 h 30 : « Réincarnation : un nouveau regard *sur la vie et la mort* ». *Entrée libre* (Loge unie des théosophes).

LUNDI 3 MAI

23, quai de Conti, 14 h 45 : « *Le message écrit et ses réceptions : du* codex à l'écran » par R. Chartier (Académie des sciences morales et politiques).

23, *quai de Conti (grande salle des* séances), 15 heures : « Croissance *cristalline et phyllotaxi* », par Y. Couder (Académie des sciences).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

LE CAHIER VOLÉ. *Film français de* Christine Lipinska : Publicis Saint-Ger*main, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont* Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88).

INTIMES CONFESSIONS. (*) Film américain de Christopher Crowe, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, *6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ;* Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

JERICO. Film vénézuélien de Luis Alberto Lamata, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

RAPID FIRE. Film américain de Dwight H. Little, v.o. : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; *Mistral, 14e (36-65-70-41) ;* UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SCHTONK ! Film allemand d'Helmut Dietl, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e *(46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-*Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

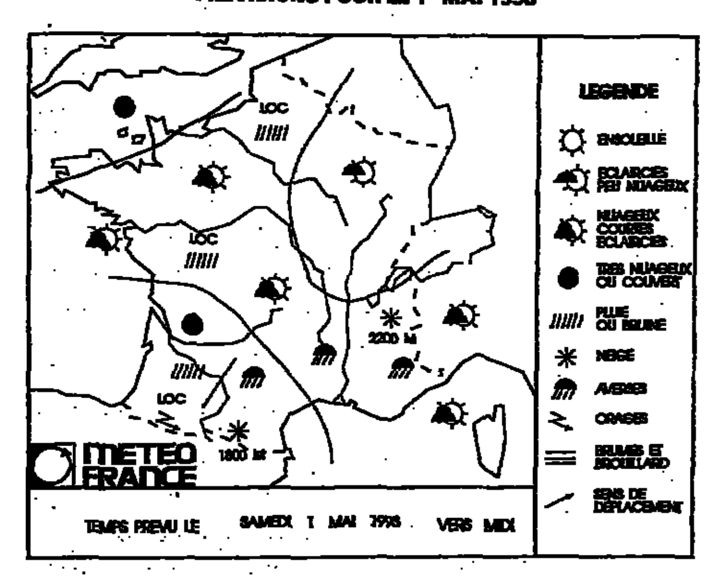
SINGLES. Film américain de Cameron Crowe, v.o. : Forum Horizon, 1er *(45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ;* 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; *UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-*65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e *(45-75-79-79) ; v.f. :* Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).

TOYS. *Film américain de Barry Levin*son, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30 AVRIL A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 1er MAI 1993



Samedi : encore des nuages, des orages et des éclaircies. – Les régions s'étendant de la Lorraine et de l'Alsace à la Bourgogne et au Jura seront favorisées avec toujours un temps bien ensoleillé et un petit risque d'orages isolés le soir.

Ailleurs, le temps sera nuageux à couvert avec des pluies orageuses. Le ciel sera très chargé des Pyrénées au Poitou avec des pluies orageuses se produisant tout au long de la journée, de la neige au-dessus de 1 800 mètres.

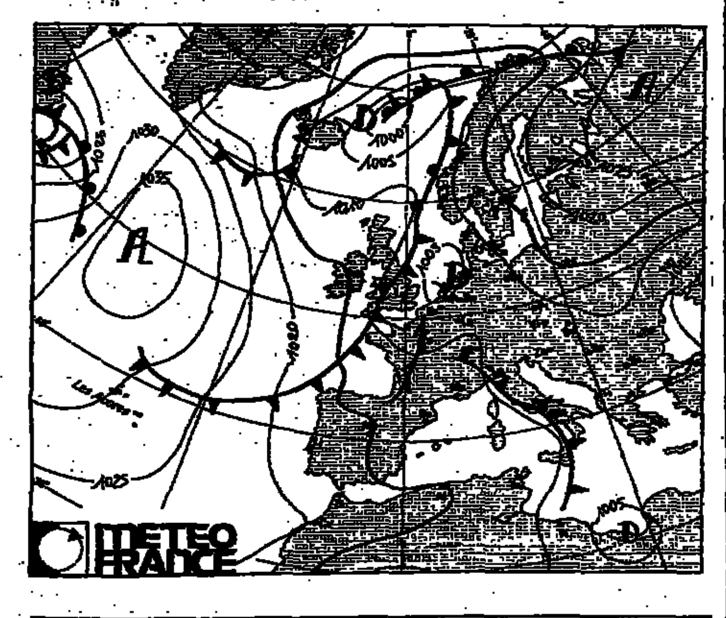
Sur les Alpes et du Nord à l'Ile-de-France et au Centre, la couverture nuageuse sera moins dense avec des ondées locales. La neige tombera à partir de 2 200 mètres.

Près de la Manche, le début de journée sera brumeux avec un ciel bas et localement des brouillards ; puis nuages et éclaircies alterneront avec du vent modéré d'ouest à nord-ouest.

Les températures minimales seront de 9 à 11 degrés dans les régions méditerranéennes, 8 à 10 en moitié nord, localement 6, 6 à 10 au sud, localement 5.

L'après-midi, on atteindra 18 à 20 degrés, localement 22 à 24 dans le nord-est, 13 à 16 près de la Manche et dans le sud-ouest, 16 à 19 ailleurs.

PRÉVISIONS POUR LE 2 MAI 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 30-4-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-4-1993 à 18 heures TUC et le 30-4-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	17	7	C
BIARRITZ	19	8	N
BORDEAUX	20	9	C
BOURGES	21	12	C
BREST	16	10	B
CAEN	18	9	B
CHERBOURG	18	7	N
CLERMONT-FER.	15	9	C
DIJON	21	10	C
GRENOBLE	17	10	C
LILLE	25	10	D
LIMOGES	17		C
LYON	19	10	C
MARSEILLE	17	12	C
NANCY	23	8	D
NANTES	18	8	C
NICE	16	12	C
PARIS-MONTS.	25	13	N
PAU	19	7	C
PERPIGNAN	17	10	C
POINTE-A-PITRE	29	23	N
RENNES	20	8	C
ST-ETIENNE	17	10	C
STRASBOURG	25	10	D
TOULOUSE	20	10	N
TOURS	20	11	O

ÉTRANGER			
ALGER	22	11	N
AMSTERDAM	27	12	D
ATHÈNES	21	15	D
BANGKOK	39	30	N
BARCELONE	9	10	C
BELGRADE	22	11	D
BERLIN	27	13	D
BRUXELLES	25	10	D
COPENHAGUE	19	8	D
DAKAR	25	20	N
GENÈVE	19	8	C
ISTANBUL	18	10	C
JÉRUSALEM	25	10	N
LE CAIRE	33	16	D
LISBONNE	17	12	C
LONDRES	21	8	B
LOS ANGELES	18	14	D
LUXEMBOURG	23	14	D
MADRID	14	6	C
MARRAKECH	22	12	N
MEXICO	25	–	–
MILAN	17	8	C
MONTRÉAL	20	4	C
MOSCOU	13	1	D
NAIROBI	29	15	C
NEW-DELHI	43	–	–
NEW-YORK	21	8	N
PALMA	18	13	O
PÉKIN	25	12	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	20	8	N
HONGKONG	28	20	N
SÉVILLE	19	9	N
SINGAPOUR	31	24	A
STOCKHOLM	17	2	D
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	10	9	P
TUNIS	23	13	N
VARSOVIE	24	10	D
VENISE	24	13	D
VIENNE	24	10	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

COMMUNICATION

La crise de la presse quotidienne

Les éditeurs de journaux parisiens dénoncent la grève «illicite et politique» de la Fédération du Livre CGT

Une grève des ouvriers du Livre CGT a empêché la majorité des journaux parisiens, dont *le Monde*, de paraître le jeudi 29 avril. Déclenché après l'intervention de la police dans une usine Sopalin, à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime), ce mouvement a suscité l'indignation des éditeurs qui font valoir que cette grève – *« illicite et politique »* – a eu lieu au moment où la presse quotidienne traverse une crise grave dont le dernier élément est la disparition, annoncée comme prochaine par son propriétaire, Philippe Tesson, du *Quotidien de Paris*.

La Fédération des industries du livre, du papier et de la communication (FILPAC-CGT) – qui regroupe les syndicats CGT des journaux, de l'industrie papetière, des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP), etc. – avait lancé le 28 avril un mot d'ordre *« d'arrêt de travail de vingt-quatre heures »*. Ainsi, le lendemain, seul *le Quotidien de Paris*, fabriqué dans une imprimerie de labeur, était-il présent dans les kiosques. La quasi-totalité des quotidiens régionaux et départementaux ont paru. Mais certains n'ont diffusé qu'une partie de leur tirage, comme *Ouest-France*, qui n'a pu fabriquer que six de ses trente-six éditions habituelles, tandis que d'autres ont paru en publiant un communiqué de la FILPAC, comme *les Dernières Nouvelles d'Alsace* (Strasbourg) ou *l'Alsace* (Mulhouse). La distribution des hebdomadaires paraissant le jeudi – *l'Evénement du jeudi*, *l'Express*, etc. – a également été perturbée.

La FILPAC, dont fait partie le Comité intersyndical du Livre parisien CGT, prédominant dans les journaux et imprimeries de la capitale, voulait ainsi protester contre l'intervention policière dans l'usine de Kimberly-Clark-Sopalin, occupée par une partie de son personnel depuis plusieurs semaines, mais aussi contre la mise en examen par le juge d'instruction de Bernay (Eure) de six des vingt-sept militants CGT mis en cause lors du saccage de l'imprimerie du groupe Méaulle à Bernay, en août 1992. Celle-ci avait accepté de fabriquer les journaux d'Alain Ayache, qui avait décidé de quitter une entreprise parisienne aux coûts jugés trop élevés (*le Monde* du 5 septembre 1992). Enfin, la CGT entendait aussi protester contre la mise en liquidation d'une entreprise de routage du Blanc-Mesnil, Postade 93, et l'intervention de la police.

Le communiqué du SPP

Jean Miot, président du Syndicat de la presse parisienne (SPP, qui regroupe la presque totalité des titres parisiens) et directeur délégué du *Figaro*, avait stigmatisé dès le 28 avril cette *«grève illicite et politique»* dans le communiqué suivant : *« Conséquences de la grève du 29 avril : place à l'audiovisuel ! L'écrit, dont certains secteurs sont dans une situation économique dramatique, sera privé de ses recettes de vente et de publicité. Les motifs de ce mouvement sont totalement étrangers à la presse quotidienne et encore plus à la presse quotidienne nationale, qui est la plus touchée par la crise. Une fois de plus – mais cette fois-ci une fois de trop, – les journaux sont pris en otage par le syndicat du Livre CGT. La grève est légitime lorsqu'elle a pour objectif d'appuyer des revendications professionnelle. Or, depuis des mois, dans la presse parisienne la concertation permanente a permis d'aboutir à un plan social et à des accords paritaires permettant d'éviter les problèmes sociaux : aucun licenciement. Les intérêts directs des ouvriers de la presse parisienne ne sont en aucun cas liés aux motifs de cette grève. Il s'agit en l'occurrence d'entreprises absolument étrangères à la presse quotidienne nationale. Il s'agit donc d'une grève illicite et politique. La FILPAC-CGT et le Livre parisien font preuve d'une irresponsabilité totale. Ils connaissent la réalité économique : les entreprises de la presse parisienne sont sinistrées ; la récession publicitaire est sans précédent. Déjà plusieurs titres sont menacés. C'est l'emploi de leurs propres adhérents qu'ils mettent en péril. »*

Georges Montaron, président du Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne (SPHP), et candidat comme M. Miot à la présidence de la Fédération nationale de la presse française (FNPF), en juin, proteste dans un communiqué publié le 29 avril contre *« la situation faite aux magazines paraissant le jeudi par les ouvriers des Messageries. Une nouvelle fois, les hebdomadaires et périodiques sont pris en otages dans un conflit qui ne les concerne nullement (...). Il s'agit d'un grave atteinte à la liberté de la presse »*.

Quelques personnalités politiques se sont aussi exprimées. Alain Carignon a *« regretté »* que *« dans la situation que connaît la presse, des menaces de handicap supplémentaires puissent compromettre l'existence »* de certains journaux. Le député RPR du Val-de-Marne Robert-André Vivien, rapporteur spécial du budget de la communication à la commission des finances de l'Assemblée nationale, a jugé *« indécente et inadmissible »* la grève du Livre CGT, *« venant de travailleurs dont les salaires et les horaires en font des privilégiés, au moment où la majorité des Français accepte l'effort que le gouvernement leur demande »*. Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire de la fédération de Paris du Parti socialiste et auteur d'un rapport récent sur la publicité, a indiqué pour sa part : *« L'action du syndicat du Livre nous plonge dans la consternation (...). Le Livre doit comprendre que rien ne justifie la prise en otage d'une de nos libertés, celle d'être informé, notamment sur les conflits sociaux. La situation de la presse ne peut rester en l'état. Chacun des acteurs devra prendre ses responsabilités. »*

Le Livre CGT devait rencontrer le SPP le vendredi 30 avril, à la *« convocation »* de ce dernier.

« Nous sommes satisfaits de cette rencontre, nous a confié Roland Bingler, secrétaire général du Livre CGT. *Ce n'est pas le changement de gouvernement qui fait qu'il n'y a plus de problèmes dans la presse. La seule réponse du gouvernement est-elle l'intervention de la police et la relance des poursuites contre des militants de la CGT, alors que la plainte de M. Ayache a été retirée ? Le sens de cette grève est de montrer qu'il y a toujours des problèmes. Il faut que le gouvernement prenne une initiative dans le domaine de la presse, donne des moyens aux journaux de poursuivre leur modernisation. On n'y répond pas en attaquant les statuts ou le rôle de nos bureaux d'embauches qui sont plutôt aujourd'hui des bureaux de débauche... »*

Prochaine disparition du «Quotidien de Paris» ?

A l'issue de cette réunion, le SPP a publié, vendredi en fin de matinée, un communiqué dans lequel il indique avoir *« réaffirmé le caractère « illicite » d'une grève dont les motifs ne sont pas liés à la presse parisienne et qui a empêché la parution de l'ensemble de la presse quotidienne nationale pendant vingt-quatre heures »*.

« A l'heure, ajoute le SPP, *où des titres vont disparaître, la poursuite de telles actions conduirait inéluctablement à la disparition des garanties individuelles des ouvriers du Livre et à une remise en cause du rôle des institutions professionnelles ainsi que des relations contractuelles qui ont jusqu'à ce jour prévalu. »*

Le SPP en a appelé *« à un comportement responsable du Syndicat du Livre CGT »*.

Deux exemples illustrent, à des degrés divers, les difficultés de la presse écrite, ceux de *Libération* et du *Quotidien de Paris*. En assemblée générale le mardi 27 avril, la rédaction de *Libération* avait alors décidé à une forte majorité (113 voix pour, 76 contre, 14 blancs ou nuls sur 203 votants) de se mettre en grève le... 29 avril, sans savoir que le journal serait, de toute façon, empêché de paraître par la grève nationale de la CGT. Ces salariés, (emmenés par la CFDT et la CGT qui représentent 71 % des voix à la rédaction) demandent le reclassement d'une partie de l'équipe de *Lyon-Libération* – une douzaine de journalistes sur vingt- sept – licenciée après l'arrêt du titre lyonnais (*le Monde* du 11 décembre 1992). Ils demandent l'assignation de la direction à date fixe. Le Syndicat national des journalistes (SNJ autonome) s'est opposé à la grève, estimant que la procédure juridique choisie par la CGT et la CFDT aboutirait à pénaliser les journalistes parisiens récemment embauchés et que le cas lyonnais sert aussi de *« prétexte »* à une remise en cause de la direction, et au malaise né des échecs récents de *Libération* (abandon du projet de magazine de fin de semaine, report de mai à septembre du spécial *« vingt ans de Libération »*, etc.).

Le directeur de *Libération*, Serge July, a catégoriquement refusé toute *« renégociation »*, compte tenu des difficultés actuelles du titre et doit s'adresser à l'ensemble du personnel le lundi 3 mai. Un nouveau préavis de grève a été déposé pour le 4 mai, qui doit être entériné, la veille, par les salariés.

Plus dramatique est la situation du *Quotidien de Paris*. Le journal, fondé en 1974 par Philippe Tesson, a vécu une journée paradoxale jeudi 29 avril. Grâce à une imprimerie de labeur, il a été le seul à paraître parmi les quotidiens parisiens. Mais c'était pour annoncer sa mort prochaine, faute de capitaux. Le journal, qui diffuse environ vingt-cinq mille exemplaires (six mille cinq cents exemplaires à Paris, au premier trimestre, selon les NMPP) a un besoin urgent de 80 millions de francs. Or la récession publicitairexempêche le groupe de presse médicale de Marie-Claude Tesson-Millet, épouse du directeur du *Quotidien*, de continuer à jouer les mécènes.

Philippe Tesson pouvait compter, il y a quelques jours, sur un apport personnel de 40 millions de francs, sur un engagement ferme du GAN d'entrer dans le capital à hauteur de 20 %, ainsi que sur *« quelques-unes des plus grandes entreprises qui m'avaient permis de boucler mon tour de table »*, nous a-t-il déclaré. Mais ces ultimes sauveteurs se sont récusés, ce qui, au sein de la rédaction du journal, est interprété comme un *« lâchage »*. Faute de réactions de la part d'investisseurs, M. Tesson pourrait annoncer le 3 mai la suspension du *Quotidien de Paris*. C'est-à-dire sa mort.

YVES-MARIE LABÉ

Aveuglement

Le Monde s'associe pleinement à la protestation vigoureuse du Syndicat de la presse parisienne contre la grève du Syndicat du Livre CGT qui a empêché la parution des quotidiens nationaux le jeudi 29 avril.

Cette grève, déclenchée sans le moindre motif professionnel, a privé d'informations écrites des millions de lecteurs. Elle contribue à fragiliser encore plus un secteur d'activité qui fait face, en 1993, à des difficultés sans précédent dans son histoire. Ceux qui l'ont suivie mettent en danger la pérennité de leurs emplois. On reste confondu devant un tel aveuglement.

J. L.

Cinq mois de guerre de tranchées chez Sopalin

Depuis le 17 avril, les préavis de licenciement des salariés de l'usine Kimberly-Clark-Sopalin à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime) étaient achevés, mais l'occupation, décidée par la CGT et commencée en février, se poursuivait. Au petit matin du 28 avril, les forces de l'ordre ont procédé, sans incident, à l'évacuation des 70 grévistes présents, en application de deux jugements rendus le 1er mars et le 21 avril.

Le conflit Sopalin débute le 19 novembre 1992 quand la direction annonce un plan de restructuration qui doit entraîner la suppression de 312 emplois sur 465. Avec leur syndicat, les salariés s'opposent à une décision qui, pour les actionnaires américains de Kimberly-Clark, s'intègre dans la nouvelle stratégie industrielle européenne du groupe. Les deux parties ne parviendront pas à négocier, malgré la mission de conciliation lancée le 8 avril par le ministère du travail. Le plan social est au point mort et 150 ouvriers de plus de quarante-sept ans sont licenciés, 80 d'entre eux ne bénéficiant pas de la préretraite (« le Monde de Economie » du 27 avril).

Plan social, hausse de l'audience et recettes publicitaires exceptionnelles

France 2 et France 3 ont été bénéficiaires en 1992

Hervé Bourges, président de France Télévision, a rendu publics, jeudi 29 avril, les résultats des chaînes publiques de télévision, France 2 et France 3, en 1992. France 2 a enregistré un résultat net comptable de 75,5 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 4,4 milliards de francs. C'est la première fois depuis 1987 que France 2 affiche des bénéfices. France 3, pour un chiffre d'affaires équivalent, a obtenu un résultat de 48,3 millions de francs, positif pour la première fois depuis 1990.

Pour M. Bourges, ces bons résultats sont dus à l'application du plan social, qui s'est traduit par plusieurs centaines de suppressions de postes, mais aussi à deux événements exceptionnels : les Jeux olympiques d'hiver et d'été ainsi que la disparition de La Cinq. Le premier de ces deux événements a permis à France Télévision d'engranger des recettes publicitaires exceptionnelles, le second d'accroître son audience. Entre le premier trimestre 1992 et le premier trimestre 1993, l'audience respective de France 2 et de France 3 a augmenté de 4,2 points pour la première et de 3,7 points pour la seconde.

Pour 1993, M. Bourges estime que les objectifs seront difficiles à tenir. Le budget prévisionnel de France 2 table sur une hausse des recettes publicitaires de 200 millions de francs, alors qu'en 1992 les Jeux olympiques n'ont procuré à la deuxième chaîne que 60 millions de francs de surplus. C'est France 3 qui a le mieux profité des J. O. puisque le surcroît de recettes publicitaires a été légèrement inférieur à 200 millions. Au plan financier, France 3 présente aussi un meilleur équilibre que France 2, cette dernière chaîne ayant un besoin de recapitalisation structurel de l'ordre de 200 millions de francs environ. Les résultats 1993 devraient néanmoins être équilibrés.

Y. M.

Lire page 36 : « M. Carignon veut redéfinir les missions de la télévision publique », par Alain Rollat.

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

Les rapports de la télévision avec la justice

Des magistrats jugent « Témoin n° 1 »

Critiquée lors de la première émission de *« Témoin n° 1 »* pour le sensationnalisme de ses reconstitutions, TF 1 avait manifestement tenu lors de la seconde à se montrer plus sobre. La part de la fiction et de la réalité était clairement indiquée : les séquences filmées pour les caméras de « Témoin n° 1 » étaient signalées par le mot *« reconstitution »*, tandis que les témoignages recueillis lors des enquêtes judiciaires portaient la mention *« témoin réel »*.

Sur le fond, cette émission a néanmoins justifié certaines des craintes exprimées ces dernières semaines par une partie du monde judiciaire. Alors que TF 1 s'était engagée à ne pas évoquer de dossiers dans lesquels existaient des suspects afin de ne pas transformer ces appels à témoins en chasse à l'homme, cette seconde émission a parfois malmené la présomption d'innocence. L'évocation du meurtre, en 1986, du PDG de Black et Decker, Kenneth Marston, a ainsi donné lieu à une discussion sur une piste *« interne à l'entreprise »* qui désignait indirectement trois des cadres de la société.

« Graves soupçons »

Accusés d'avoir exporté vers l'étranger du matériel Black et Decker indûment *« déclassé »* en catégorie obsolète, ces anciens cadres doivent être jugés le 10 juin prochain par le tribunal correctionnel de Lyon. Le meurtre du PDG était-il lié à ce trafic ? L'instruction n'a pu établir le moindre rapport entre ces deux affaires, mais cette piste a été très longuement évoquée au cours de l'émission. *« Malgré l'absence de tout élément matériel, ces reportages font peser une très lourde suspicion sur les épaules des cadres inculpés*, note le secrétaire général du Syndicat de la magistrature, Alain Vogelweith. *Ce soupçon sur une éventuelle participation au meurtre est d'autant plus grave que les cadres visés n'ont pas encore été jugés pour l'escroquerie. »*

Cette seconde édition a aussi permis de mieux mesurer l'extrême difficulté d'une émission qui consiste à susciter des témoignages au sujet de dossiers anciens pour lesquels le juge ne dispose que de très peu d'indices. Le meurtre du PDG de Black et Decker a eu lieu il y a sept ans, le 25 avril 1986, et les témoignages recueillis à l'époque se contentaient de faire état, après le meurtre, du démarrage d'une voiture type R5 de couleur sombre dotée d'une immatriculation inconnue. Peut-on retrouver sept ans après les faits un passant qui se souvienne avoir aperçu une voiture dont la description est aussi floue ? Bien des magistrats en doutent, mais Georges Fennech, premier juge d'instruction à Lyon, tenait, lui, à essayer. *« Certains témoins ont observé des choses importantes, mais ils renoncent parfois à contacter la police ou la justice parce qu'ils croient que leurs renseignements sont trop fragiles ou que l'enquête est terminée*, souligne-t-il. *Cette émission nous permet de dire que l'instruction se poursuit et que nous attendons leurs témoignages. Il y a un an, la femme de M. Marston a d'ailleurs lancé un appel à témoins dans la presse locale et une personne qui avait aperçu cette voiture au moment du meurtre s'est manifestée. »*

Le juge Fennech, qui avait avisé les parquets de Lyon et de Paris de cette démarche *« exceptionnelle »*, avait tenu à faire de cet appel à témoins *« un véritable acte d'instruction »* en se rendant sur le plateau avec une greffière chargée de rédiger un procès-verbal de transport et en délivrant une commission rogatoire à un inspecteur lyonnais présent au standard de TF 1. Le Syndicat de la magistrature, qui a été reçu lundi 27 avril par le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel en compagnie de l'association « les Pieds dans le PAF » afin de demander la suspension de l'émission, estime cependant que ces garanties ne suffisent pas. *« Malgré l'importance des moyens mis en œuvre, ces appels sont si flous et ils concernent des faits si anciens qu'ils ont très peu de chances d'aboutir*, observe M. Vogelweith. *Le principe de la proportionnalité entre les mesures de contrainte et l'efficacité n'est donc pas respecté. On ne peut pas se donner le droit d'utiliser l'arsenal répressif français, qui est très lourd, pour un résultat aussi hypothétique. »*

ANNE CHEMIN

Communications 93 aura lieu en mai à Montréal

Une conférence au Québec sur l'impact des technologies

Montréal accueille pour la deuxième fois, du 26 au 28 mai, la Conférence internationale sur les communications, la culture et les technologies, Communications 93. Cette manifestation est proposée par la revue québécoise *Qui fait quoi* (Productions 93) et le CREPAC d'Aquitaine (Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente), organisateur de l'université d'été de la communication de Carcans-Maubuisson et d'une manifestation similaire à Prague. Communications 93 sera centrée sur les évolutions que connaît aujourd'hui le monde de la communication et particulièrement de l'audiovisuel, soumis à l'influence permanente des avancées technologiques qui augure d'une *« ère des multiples médias »*. Evolutions des moyens, des compétences, des politiques, des financements, des marchés : autant de sujets de débats avec des participants nord-américains et européens. Ces derniers pourront d'autre part profiter d'une série de visites d'entreprises du secteur de la communication.

▶ **Renseignements : CREPAC d'Aquitaine ; tél. : 56-29-04-09. Communications 93 : (19) 1-514-842-5333.**

PHILATELIE

Cours constitutionnelles européennes

La Poste mettra en vente générale, lundi 10 mai, un timbre à 2,50 F à l'occasion de la IX[e] Conférence des cours constitutionnelles européennes.

Depuis 1972, cette conférence réunit tous les trois ans les juridictions constitutionnelles des pays d'Europe. Le Conseil constitutionnel français accueille cette année, du 10 au 13 mai, la IX[e] Conférence – sur le thème « Protection constitutionnelle et protection internationale des droits de l'homme : concurrence ou complémentarité ? » – qui réunira vingt-sept cours nationales et trois cours européennes.

Le timbre représente une carte de l'Europe et le sceau adopté en France, depuis 1848, par la République. Au format horizontal 36×22 mm, dessiné et gravé par Pierre Forget, il est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

▶ **Vente anticipée à Paris, les 8 et 9 mai, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert dans le hall d'entrée du Conseil constitutionnel, 2, rue de Montpensier, Paris (1[er]).**

En filigrane

● **Le premier métro.** – Le Laos a émis, le 9 janvier, une série de six timbres et un bloc-feuillet pour le cent trentième anniversaire du premier métro. Sont notamment représentés les métros de Moscou, New-York, Londres et Paris.

ໄປສະນີລາວ 100ກ

● **Le plus beau timbre de 1992.** – Premier prix, un voyage en Italie d'une valeur de 14 000 F... Le concours organisé par le Service national des timbres-poste (SNTP) autour de l'élection du timbre de l'année 1992 se muscle par rapport aux éditions précédentes. Réservé aux près de sept cent mille abonnés au service philatélique et réservataires aux guichets de La Poste, ce concours (clôturé le 15 mai) permet à ceux qui auront sélectionné le timbre élu comme le meilleur par la majorité de participer à un tirage au sort doté de cinq cents prix (SNTP, BP 156, tour Montparnasse, 75755 Paris Cedex 15).

● **Au Musée du timbre du Luc-en-Provence.** – Le Musée régional du timbre et de la philatélie du Luc-en-Provence (Var) a été doté d'un nouveau cachet utilisé concurremment avec le cachet illustré du « Point-philatélie » à l'effigie de Marianne. Le musée a réalisé une centaine de « premier jour » de ce nouveau cachet petit modèle (2 janvier 1993) sur enveloppes illustrées (10 F + port). Le musée est à l'origine également de l'édition d'un carnet de timbres privé (six cent cinquante exemplaires), à l'occasion de la mise en service de la flamme permanente de Gonfaron (10 F + port). Commandes : Musée régional du timbre, le château, BP 51, 83340 Le Luc (tél. : 94-47-96-16).

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex ; téléphone : (1) 49-60-33-28, télécopie : (1) 49-60-33-29. Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6030

HORIZONTALEMENT

I. Aime entendre le nom du « canon ». – II. Qui ne fait pas avancer. Apparu. – III. Symbole. Travailleur étranger. – IV. Une sorte de bras. – V. Dans le vent. Un vieux récipient. – VI. Un mot repoussant. Pas loin de Paris. – VII. Un homme de marbre mais qui ne cache rien. – VIII. Plaça. « Poussière » venue de l'étranger. – IX. Comme un fruit parfois. Symbole. Abréviation amenant une explication. – X. Agir comme celui qui est dérangé. – XI. Victime d'une tromperie. Rivière.

VERTICALEMENT

1. Quand il sonne, c'est que ça va mal. Sujet de gravures. – 2. Sur une côte bretonne. Qui feront mauvais effet. – 3. En France. Procédera à une inscription. – 4. Peuvent se faire traiter de punaises. Article. – 5. Un poison pour les rats. Conjonction. – 6. Où la femme reste chez elle. – 7. Loué comme une vedette. Qui a pu nous enrichir. – 8. Point de départ. Pronom. Faire l'innocent. – 9. N'est pas toujours demandé par celui qui file. Mesure pour l'essence.

Solution du problème n° 6029

Horizontalement

I. Vibratile. – II. Eclaireur. – III. Gaur. On. – IV. Ereintant. – V. Têts. Oô. – VI. Spéos. – VII. Ravier. El. – VIII. Itami. Ami. – IX. EO. Enclos. – X. Nurse. Osé. – XI. Tu. Soie.

Verticalement

1. Végétarien. – 2. Icare. Atout. – 3. Bluet. Va. Ru. – 4. Rarissimes. – 5. Aï. Peines. – 6. Trotter. – 7. Iéna. Aloi. – 8. Lu. Nosémose. – 9. Erato. Lise.

GUY BROUTY

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt du 15-04-92, la 4[e] ch. de la C.A. de Paris a confirmé le jugement de la 3[e] ch. du T.G.I. de Paris du 14-02-90 condamnant la Sté RITZ HÔTEL Ltd à rétablir la signature de l'artiste C. KAZAN, défendu par M[e] Joffre, avocat à la cour, sur son œuvre « LA MOSAIQUE AUX DEUX SIRÈNES » située au fond de la piscine du HEALTH CLUB de l'HÔTEL RITZ.

La cour a liquidé l'astreinte d'exécution, ordonnée par les premiers juges du fait de la résistance abusive de la Sté RITZ HÔTEL Ltd.

Réformant le jugement, la cour a condamné la Sté RITZ HÔTEL Ltd à payer à l'artiste C. KAZAN des dommages et intérêts pour ses préjudices moral et matériel.

La cour a rappelé que l'art. 65, al. 2, de la loi du 11-03 1957 donnait aux organismes de défense professionnels (en l'espèce SNAP et ADAGP) qualité pour agir dans l'intérêt de leurs membres. La Sté RITZ HÔTEL Ltd a été condamnée à payer 2 000 F à chacun des organismes au titre des frais engagés.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros.
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTPASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

301 MON 01 — PP.Paris RP

Durée choisie :

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______

Adresse : ______

______ Code postal : ______

Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ÉCONOMIE

Enfin la désescalade des taux

La décrue des taux d'intérêt à court terme, tant attendue, se produit enfin. Jeudi 29 avril, la Banque de France, pour la troisième fois en dix jours, a abaissé d'un quart de point ses taux directeurs, les ramenant de 8,50 à 8,25 % pour les appels d'offres et de 9,50 à 9,25 % pour les pensions à cinq-dix jours. Aussitôt, les banques commerciales ont diminué, pour la troisième fois également, leur taux de base qui passe de 9,50 à 9,25 %. Jamais, depuis très longtemps, une désescalade ne s'était effectuée à un rythme aussi rapide, puisqu'elle atteint 1,60 point pour la Banque de France et trois quarts de point pour les banques depuis le 19 avril.

Le loyer de l'argent à court terme dans notre pays retrouve donc son niveau du début de l'été 1989, il y a presque trois ans, avec la perspective de nouvelles baisses d'ici à la fin de l'année, si *la Banque fédérale d'Allemagne* continue d'assouplir sa politique. Cette dernière vient, en cinq semaines, de ramener de 8 % à 7,25 % son taux d'escompte et, surtout, d'abaisser spectaculairement le taux de ses pensions à court terme, devenu officiellement «directeur». Mercredi 28 avril, la Bundesbank, un peu par surprise, a ramené ce taux de 8,09 % à 7,75 % et entraîné dans son sillage la *Banque de France mais également* les instituts d'émission autrichien, suédois et norvégien qui ont baissé d'un quart de point leurs taux directeurs.

Le président de la Bundesbank, Helmut Schlesinger, avait déclaré, au début de la semaine, que *«les faucons devenaient des colombes et que ce n'était pas nous qui avions changé mais les circonstances»*, à savoir la récession qui frappe l'économie allemande. Il *vient toutefois de* rectifier un peu le tir en précisant qu'*«une baisse trop agressive des taux d'intérêt pourrait affecter la tenue du mark et le rendement des emprunts obligataires»*. Ces derniers viennent en effet d'augmenter un peu à Francfort, ce qui s'est répercuté à Paris, où les rendements des emprunts d'Etat viennent de remonter assez sensiblement, tandis que leurs cours baissaient assez brutalement sur le MATIF.

Si la Bundesbank observait une pause dans l'assouplissement de sa politique, il ne serait pas exclu de voir les taux français à court terme poursuivre leur désescalade, rejoignant les taux allemands qui leur sont encore inférieurs, et passant même au-dessous. C'est l'opinion de Hans Tietmeyer, vice-président de la Bundesbank, pour qui la situation de l'économie française autorise un tel processus. La bonne tenue du franc, en tout cas, le permettrait largement : à Paris, le cours du mark est retombé à 3,37 francs, au plus bas depuis le début de l'été dernier. C'est de bon augure pour la suite des opérations.

FRANÇOIS RENARD

Le commerce extérieur a dégagé un excédent de 3,1 milliards de francs en janvier

Publiés avec beaucoup de retard du fait de la mise en œuvre du marché unique, les résultats du commerce extérieur français pour le mois de janvier font apparaître un excédent de 3,13 milliards de francs (chiffre corrigé des variations saisonnières) pour des exportations de 89,74 milliards et des importations de 86,61 milliards. L'agroalimentaire a dégagé un solde positif de 3,4 milliards de francs et les produits industriels et militaires de 1,5 milliard. Si les échanges avec la CEE ont été excédentaires de 1,7 milliard, en revanche, ils ont été négatifs vis-à-vis de l'Allemagne (– 519 millions), tout comme avec le Japon et les Etats-Unis.

La mise en œuvre du plan gouvernemental

La contribution sociale généralisée pourrait être portée de 1,1 % à 2,1 %

Paradoxalement, c'est un instrument fiscal mis au point mais laissé en jachère par les socialistes que le gouvernement d'Edouard Balladur a choisi d'utiliser pour assurer la plus grande part du rééquilibrage de la Sécurité sociale. Plutôt impopulaire – mais a-t-on jamais vu un impôt populaire? – bien que plus équitable que les cotisations pesant sur les seuls revenus du travail, la contribution sociale généralisée (CSG) tient sa revanche. Elle devrait être *portée, peut-être à compter du* 1er juin, de 1,1 % aujourd'hui à au moins 2,1 % sur l'ensemble des revenus.

Si elle apparaît comme la *«solution la moins mauvaise»* face au gouffre de la «Sécu» (100 milliards de francs de déficit cumulé fin 1993 et sans doute 80 milliards pour le seul exercice 1994), la redécouverte de la CSG n'est pas, sur le plan politique, la voie la moins risquée. D'ores et déjà, le débat sur sa déductibilité du revenu imposable *s'annonce comme le premier* sujet de controverse entre le gouvernement et la majorité RPR-UDF élue en mars. Sans compter que, devant l'étendue du déficit, le gouvernement ne pourra pas éviter de sérieuses mesures d'économies sur les dépenses de santé et, peut-être, sur les retraites.

Proposée vainement en 1983 par Jacques Delors, alors ministre de l'économie, l'idée d'un prélèvement sur l'ensemble des revenus pour financer les régimes sociaux n'a vu le jour que fin 1990. Après une *longue gestation, la CSG avait été* adoptée malgré l'hostilité quasi générale des partenaires sociaux et le rejet d'extrême justesse d'une motion de censure votée par la droite et le Parti communiste contre le gouvernement de Michel Rocard. Au printemps 1991, la première décision d'Edith Cresson et de Pierre Bérégovoy, son ministre des finances, consistera néanmoins à augmenter... la cotisation salariale d'assurance-maladie.

La non-déductibilité en question

La principale critique formulée par l'opposition de l'époque à l'encontre de ce nouvel outil fiscal, entré en application le 1er février 1991, visait sa non-déductibilité. En clair, elle ne peut être retranchée du revenu imposable : le contribuable paye donc un impôt sur l'impôt. Cependant, en raison du caractère très progressif et de l'assiette limitée (près d'un foyer sur deux en est exonéré) de l'impôt sur le revenu, la déductibilité de la CSG avantagerait les détenteurs de revenus moyens et supérieurs qui, voyant leur imposition réduite, pourraient récupérer une partie de la contribution sociale généralisée.

Aujourd'hui, l'ancienne opposition se trouve confrontée à ces mêmes contradictions. Après avoir éliminé le recours à une hausse de la TVA, préjudiciable à la stabilité des prix et, potentiellement, à la *bonne tenue du franc, le gouvernement* n'a pas davantage retenu une revalorisation des cotisations, qui aurait pesé exclusivement sur les revenus du travail. Un «coup de pouce», notamment sur la taxe intérieure sur les produits pétroliers, aura bien lieu, mais il ne *devrait guère rapporter* qu'une douzaine de milliards.

Restait donc la CSG, socialement plus juste (elle frappe les salaires comme les revenus du capital ou de la propriété et les retraités, à condition qu'ils soient imposables), mais aussi beaucoup plus productive que les autres prélèvements. Au taux de 1,1 %, elle a rapporté l'an dernier 40,3 milliards de francs. L'augmenter d'un point, ce serait engendrer 37 milliards de recettes supplémentaires en année pleine au profit de la Sécurité sociale. *Toutefois, déduire* la CSG du revenu imposable ferait perdre 6 à 7 milliards de francs de rentrées fiscales à l'Etat. Deux fois plus si l'on prend pour base 2 points de CSG.

Mesures d'économies

Philippe Auberger, rapporteur (RPR) de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a prévenu le gouvernement. *«Le RPR n'avalera pas une augmentation de la CSG»* sans déductibilité. Il est vrai que si, depuis 1991, la CSG a été équilibrée par la suppression d'un prélèvement de 0,4 % et une baisse de la cotisation d'assurance-vieillesse (ce qui a permis aux ménages dont le revenu mensuel n'excède pas 15 000-18 000 francs par mois de sortir gagnants), aucune compensation n'est cette fois prévue. La non-déductibilité supplémentaire serait alors particulièrement mal accueillie par les titulaires de rémunérations supérieures à la moyenne. A l'opposé, une déductibilité intégrale aboutirait à ce que le smicard s'acquitte de la CSG sans contrepartie alors que le cadre, lui, bénéficiera d'un abattement fiscal.

Le gouvernement, dans le collectif budgétaire qu'il présentera le 5 mai en conseil des ministres, ne prévoira pas de déductibilité en 1993 pour les contribuables. En revanche, un compromis pourrait être négocié dans le cadre de la loi de finances 1994. Ainsi, Jean-Yves Chamard, député de la Vienne et délégué du RPR pour les affaires sociales, propose un abattement forfaitaire. Une telle modification, que proposent également des centristes, le Parti socialiste et la CFDT, réduirait sensiblement les recettes espérées par la «Sécu». Autre éventualité, évoquée par le centriste Jacques Barrot, président de la commission des finances à l'Assemblée nationale : ne déduire des impôts que la hausse de la contribution, ce qui introduirait davantage de complexité dans un mécanisme qui n'en manque déjà pas.

Outre l'augmentation des recettes, la remise à flot des comptes sociaux réserve d'autres désagréments. Alors que la majorité entend *«geler» le passif* antérieur à son arrivée au pouvoir (40 milliards pour la Sécurité sociale) – il faudra des avances substantielles du budget ou un emprunt pour soulager la trésorerie, – la CSG et la hausse des taxes seront loin d'être suffisantes pour apurer le déficit prévu pour l'exercice 1993 (55 à 60 milliards de francs) comme celui (près de 80 milliards) qui se dessine pour l'année suivante, aucun signe de reprise n'apparaissant du côté de l'activité ou de l'emploi. Dans ces *conditions, des mesures d'économies* – quelques milliards de francs en 1993 mais une vingtaine de milliards en 1994 – sont d'autant plus prévisibles que M. Balladur a clairement prévenu qu'il ne se contenterait pas d'une action sur les recettes.

Pour limiter la croissance des dépenses d'assurance-maladie (en hausse de 7,1 % en 1992), un plan d'économies est en préparation mais il ne sera probablement pas bouclé le 5 mai. Cependant, un objectif d'évolution des dépenses pour 1994 sera affiché. Il pourrait s'agir de relever le forfait hospitalier acquitté par les malades et de réduire certains remboursements (on réfléchit, une fois de plus, à un forfait non remboursable de quelques francs par ordonnance). De même, *le dérapage continu* des budgets des hôpitaux publics pourrait accélérer la suppression de lits inoccupés. Ensuite s'engageront des discussions avec les syndicats de médecins libéraux, dans le cadre de la loi adoptée en janvier sur la maîtrise des dépenses de santé. Des discussions que Mme Veil, qui entend équilibrer les efforts entre les assurés et le monde médical, abordera avec la volonté d'obtenir rapidement des engagements fermes.

Enfin, Matignon envisage, dans le cadre de la loi pluriannuelle sur la Sécurité sociale annoncée par M. Balladur, de se pencher sur la réforme des retraites en reprenant certaines propositions contenues dans le Livre blanc élaboré en 1991 par le gouvernement Rocard. Certes, celles-ci (*allongement de la* durée de cotisation, modification de la base de calcul de la pension, notamment) ne rapporteraient pas plus de 1 milliard de francs en 1994, mais un calendrier serait annoncé. Cependant, le premier ministre estime que son action ne peut se limiter à colmater les brèches et qu'il lui faut mettre en œuvre des mesures structurelles. A cet égard, M. Balladur, qui a remarqué que les partenaires sociaux n'ont pas émis de protestations lors du tour d'horizon qu'il a *réalisé avec eux le 23 avril*, pourrait être tenté de considérer que les esprits sont mûrs. Reste à savoir si la majorité, à commencer par le RPR, permettra au gouvernement d'aller aussi loin.

JEAN-MICHEL NORMAND

Les droits de succession des propriétaires devraient être allégés

Le plan de relance du bâtiment qui doit être présenté mercredi 5 mai, dans le cadre du collectif budgétaire, prévoit deux mesures en faveur des propriétaires bailleurs et – sous certaines conditions précises – une disposition d'exonération des droits de succession concernant les logements neufs. Il rétablirait la possibilité de déduire les déficits fonciers de l'ensemble des revenus jusqu'à 50 000 francs et ferait passer de 8 à 10 % la déduction forfaitaire sur ces revenus fonciers. Sauf changement de dernière minute.

«Reconstituer une nouvelle génération de bailleurs privés.» Le nouveau ministre du logement, Hervé de Charette, n'avait pas caché ses ambitions lors de ses premiers contacts avec la presse, il y a quelques jours. Mais, en période d'arbitrages interministériels, il n'avait pu dévoiler les moyens qu'il comptait mettre en œuvre pour parvenir à ses fins.

Une disposition est tout particulièrement réclamée par les professionnels : la possibilité de déduire de l'ensemble des revenus les déficits fonciers (excédent des charges sur les rentrées) subis par les bailleurs. Cette possibilité avait été supprimée en 1977 et remplacée par un dispositif nettement moins avantageux : *la déduction des déficits des seuls* revenus fonciers, pendant une période de cinq ans. Seule la loi Malraux avait maintenu le système antérieur, en l'encadrant sévèrement.

En effet, cette mesure est particulièrement mal vue de l'administration fiscale, qui la considère comme une source de fraude. Jusqu'ici, elle avait réussi à se faire entendre des divers gouvernements. Ce n'est apparemment plus le cas puisque, selon nos informations et sauf changement de dernière minute, la déduction des déficits *fonciers de l'ensemble des revenus* figure en bonne place dans le plan de relance que le gouvernement annoncera le 5 mai. Avec, toutefois, un bémol : un plafond de 50 000 francs. Cette possibilité sera toutefois limitée aux seuls déficits occasionnés par des travaux (*le Monde daté 25-26 avril*), à l'exclusion des intérêts que les bailleurs paieront s'ils s'endettent pour acheter un logement destiné à être loué.

Des voix s'élèveront pour déplorer le plafond de 50 000 francs mais il convient de tempérer ces objections. Le récent rapport du Conseil des impôts (*le Monde* du 17 novembre 1992) montre en effet que le flux des déficits atteint 5,7 milliards de francs environ (1) pour 211 100 foyers, soit 27 014 francs par ménage. Certes, il ne s'agit que d'une moyenne et le caractère dis*suasif du système en vigueur mino*rait le montant des déficits fonciers, les bailleurs évitant de faire des travaux. Mais aussi imparfait soit-il, ce chiffre donne un ordre de grandeur. La disposition, qui n'aura pas d'effet rétroactif, coûtera entre 1 et 1,5 milliard de francs à l'Etat. Mais, plaident les professionnels, par la relance de l'activité qu'elle entraînera, elle se traduira par des rentrées fiscales diverses (notamment de la TVA) qui atténueront la facture.

Les bailleurs demandaient une deuxième mesure en faveur du logement locatif : l'accroissement de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers qui couvre l'amortissement, les assurances, les *frais de gestion*. En 1990, elle avait été abaissée de 15 à 10 %, puis de 10 à 8 % en 1991, occasionnant un vif mécontentement chez eux. En raison de son caractère coûteux (330 millions de francs par point de baisse), le gouvernement a exclu la possibilité *de remonter à 15 % et n'aurait* retenu que le chiffre de 10 %. Ce qui est déjà un mieux.

Une augmentation des PLA

Une mesure concernerait les droits de succession. Les logements neufs achetés pendant une période limitée, probablement un an, bénéficieraient d'une exonération des droits de succession si le logement est transmis à titre gratuit (descendant en ligne directe ou colatérale) après avoir été habité pendant une période assez longue (probablement cinq ans) par le donateur. L'exonération serait limitée et ne porterait que sur une somme de 300 000 francs par part. Ainsi, entre le 1er juillet 1993 et le 1er juillet 1994, par exemple, un couple pourrait acheter un logement neuf et le transmettre à un enfant après l'avoir habité à titre de résidence principale jusqu'en 1998 et en exonération de droits de succession pour 600 000 francs. Le régime de taxation des plus-values immobilières ne serait en revanche pas modifié.

Reste à savoir si ces dispositions – qui ne constituent qu'un des aspects du plan de 4 à 5 milliards concocté par Hervé de Charette – suffiront à créer un choc psychologique suffisamment fort chez les bailleurs pour enrayer l'inquiétante réduction du parc locatif privé : selon les estimations, ses effectifs se réduisent chaque année de 35 000 (dernier recensement) à 100 000 unités par an (enquête logement de l'INSEE de 1988) depuis une dizaine d'années. Avec des effets dommageables pour l'ensemble du logement en France.

Le programme d'action de M. de Charette prévoirait entre 5 000 et 10 000 PLA (prêts locatifs aidés) supplémentaires et abaisserait également à 8 % le taux des PAP (prêts aidés à la propriété), dont le nombre *serait porté de 15 000 à 25 000. En* revanche, le plafond des PAP ne serait pas modifié dans l'immédiat. Enfin, l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) recevrait 300 millions de francs de plus, et une augmentation des primes à l'amélioration de l'habitat (*PAH, destinées aux propriétaires* occupants ayant des ressources modestes) serait prévue.

FRANÇOISE VAYSSE

(1) Sur la base des revenus de 1984 réactualisés en francs 1990.

Selon la commission Raynaud

La dégradation des comptes publics se confirme

C'est le lundi 3 mai que la commission, officiellement installée le 9 avril par M. Balladur et présidée par Jean Raynaud, procureur général près la Cour des comptes, rendra publique la première partie de son audit consacré aux déficits budgétaires et aux déficits sociaux.

Il est très peu probable que la trentaine de pages du rapport Raynaud contienne des révélations. A plusieurs reprises, M. Balladur avait déclaré qu'il attendait les conclusions du travail entrepris avant d'arrêter ses décisions de politique économique. En réalité, le premier ministre n'ignorait rien, depuis déjà quelque temps, de l'ampleur des déficits qui, pour être dissimulés par l'ancien gouvernement, n'en étaient pas moins progressivement connus.

Alors qu'il était encore dans l'opposition et travaillait à la mise au point *des mesures les plus urgentes* à prendre au cas où les chemins de Matignon lui seraient ouverts, l'ancien conseiller de M. Pompidou avait été informé par les hauts fonctionnaires qui le conseillaient. La presse avait de son côté publié dès le début de l'année, des chiffres qui se sont par la suite révélés justes (*le Monde* du 17 février), même s'ils étaient un peu au-dessous d'une réalité qui n'a cessé de se dégrader.

Alors qu'il avait été fixé à 165,4 milliards de francs dans la loi de finances initiale pour 1993, le déficit du budget de l'Etat pourrait atteindre 330 milliards de francs cette année avec une incertitude de plus ou moins 20 milliards de francs, tenant notamment aux rentrées de TVA et de l'impôt sur les sociétés. Sur sa lancée actuelle, le déficit des comptes de la Sécurité sociale atteindrait quant à lui une soixantaine de milliards de francs. A quoi il convient d'ajouter une douzaine de milliards pour l'Unedic plus une dizaine de milliards pour les collectivités locales. Au total, entre 410 et 430 milliards de francs en 1993, l'équivalent de 6 % du PIB.

L'opinion publique à témoin

Si rien n'était fait, le déficit total des comptes publics atteindrait probable*ment 520 à 530 milliards de* francs en 1994 (80 milliards pour la seule Sécurité sociale), soit plus de 7 % du PIB. A ce niveau de déséquilibre financier, la France ferait plus mal que l'Allemagne et aussi mal que la Grande-Bretagne. Un chiffre incite à la réflexion : en 1995, le poids des intérêts de la dette publique représenterait entre 20 % et 25 % des dépenses du budget de l'Etat.

Comment en est-on arrivé là? Le rapport Raynaud confirme que la plupart des facteurs qui déterminent le niveau du déficit public auront joué négativement.

La conjoncture a freiné et freine gravement les rentrées fiscales : l'Etat aura engrangé moins d'impôts en 1992 qu'en 1991. Cette année la production nationale devrait complètement stagner, probablement même baisser de 0,5 % alors *qu'une croissance de 2,6 %* avait été prévue. Mais la conjoncture n'est pas seule en cause. Pour faire bonne mesure devant le Parlement à la fin de l'année dernière et ne pas alerter les marchés, les recettes du budget de 1993 avaient été volontairement surestimées alors que les dépenses étaient tout aussi volontairement sous-estimées. Depuis 1988, les estimations de recettes sont davantage faites au niveau politique (le cabinet du ministre du budget) que technique (la direction du budget).

Au total, une bonne centaine de milliards de francs devraient manquer en recettes par rapport aux prévisions tandis que les dépenses supplémentaires (dette, emploi, opérations militaires à l'étranger...), atteindraient plus de 60 milliards de francs. Le déficit 1993 fixé à 165,4 milliards de francs à la fin de l'année dernière lors du vote du Parlement atteindrait donc 330 milliards de francs. Quant à la Sécurité sociale dont les comptes ne peuvent théoriquement souffrir aucun déséquilibre, son déficit s'explique par une *croissance des dépenses* (6 % à 7 % l'an) beaucoup plus forte que celle des recettes (2,5 % l'an).

Si pour la Sécurité sociale, des réformes en profondeur concernant notamment les régimes maladie et retraite peuvent à l'évidence – pour peu qu'elles soient prises – infléchir durablement le rythme des dépenses, le retour à des déficits budgétaires raisonnables (de l'ordre de 2,5 % du PIB) impliquera de très durs et longs efforts. Malgré les bonnes résolutions prises par le nouveau gouvernement, il sera pratiquement impossible de ramener la croissance des dépenses publiques au rythme de la hausse des prix, c'est-à-dire stabiliser en volume ces dépenses. Sur moyen terme, et compte tenu de leur composition (le poids des traitements de la fonction publique y occupe une place prépondérante), les charges publiques continueront d'augmenter plus vite que l'inflation, d'au moins un demi-point. Encore un pareil résultat représenterait-il des économies draconiennes.

Dans la mesure où les recettes fiscales croissent quant à elles un peu moins vite que le PIB, le déficit ne pourra se réduire progressivement que si la croissance réelle est forte et la progression des dépenses faible dans un contexte de faible inflation. Beaucoup de conditions à remplir avant de revenir à une meilleure situation budgétaire, même si le produit des privatisations vient un peu artificiellement faciliter les choses au cours des mois à venir.

M. Balladur va évidemment prendre l'opinion *publique* à *témoin de la mau*vaise situation actuelle pour justifier les hausses de taxes et de cotisations qu'il annoncera le 5 mai. On pourrait difficilement lui reprocher de ne pas se servir d'aussi bons arguments. Le procédé a toutefois ses limites. A trop insister sur la dégradation des comptes publics du pays, des comptes maintenant plus détériorés que ceux des Etats-Unis qu'on a si souvent critiqués pour leur laxisme, le premier ministre prendrait un risque important : celui d'alerter les marchés des changes, ce qui risquerait de stopper la détente des taux d'intérêt. C'est donc probablement la pédale douce que choisira de mettre M. Balladur lorsqu'il commentera le rapport Raynaud.

ALAIN VERNHOLES

ÉCONOMIE

BANQUE

A propos de la gestion commerciale de sa clientèle

Le Crédit agricole de la Dordogne se fait rappeler à l'ordre par la Commission « informatique et libertés »

La caisse régionale du Crédit agricole de la Dordogne vient de se faire rappeler à l'ordre par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), à propos de la gestion commerciale de sa clientèle (*le Monde* du 23 décembre 1992). La banque, qui avait mis en œuvre un traitement automatisé d'informations nominatives pour cerner avec davantage de précision le comportement des titulaires de comptes, en a pris acte, et s'est engagée à transmettre à la CNIL le nouveau descriptif retenu pour caractériser le profil de ses clients.

PÉRIGUEUX

de notre correspondant

A l'image de nombreuses autres banques, le Crédit agricole de la Dordogne a recours à la technique dite de *« segmentation comportementale »*. On classe les gens en fonction de leur pouvoir d'achat, du sérieux avec lequel ils gèrent leurs revenus, de leurs capacités à mettre de l'argent de côté, des précédents qu'ils ont pu connaître...

L'été dernier, un étudiant en stage à l'agence sarladaise de la banque avait découvert que l'ordinateur de la caisse régionale usait d'un vocabulaire bien particulier pour qualifier les différents types de clientèle. Il séparait notamment les *« modestes »* des *« au-dessus de leurs moyens »*, établissait un distinguo entre les *« laxistes »* et les *« modernistes »*, et cela afin de faciliter le travail des commerciaux.

La délibération de la CNIL ne remet pas en cause la technique de la *« segmentation comportementale »*. Elle conteste simplement la déviation dont s'est rendu coupable le Crédit agricole de la Dordogne. En effet, l'article 2, alinéa 2, de la loi du 6 janvier 1978, prévoit qu'aucune décision administrative ou privée impliquant une appréciation sur un comportement humain ne peut avoir pour seul fondement un traitement automatisé d'informations donnant une définition du profil ou de la personnalité de l'intéressé.

« Dans ces conditions, relève la CNIL, *la définition ou la description des segments ne doit pas être formulée de telle façon qu'il en résulterait des décisions inéluctables à l'égard des personnes concernées ou des instructions tendant à l'exclusion systématique de tous les membres d'un même segment... La segmentation ne doit pas reposer sur des informations dont la collecte est interdite, ou qui seraient complètement étrangères aux activités de l'entreprise, notamment dans la mesure où elles concerneraient des éléments de la vie privée qu'elle n'a pas à connaître. »*

La CNIL rappelle aussi au Crédit agricole de la Dordogne que le droit d'accès à ces données existe : les personnes concernées doivent pouvoir avoir connaissance des mentions relatives à la segmentation figurant dans le fichier en cause, et en obtenir la signification, sans qu'il y ait lieu de rechercher si des décisions ou des résultats leur ont été opposés sur la base de ces informations. L'entreprise ne peut pas non plus mettre en avant le secret des affaires, voire l'intérêt économique et commercial de l'entreprise. Quant au droit de rectification, toujours selon la CNIL, il ne peut porter principalement que sur des données de base, à moins que l'affectation de l'intéressé à l'un des segments ne soit manifestement erronée.

DOMINIQUE RICHARD

FISCALITÉ

La leçon particulière du Trésor public pour payer moins d'impôt

RENNES

de notre correspondant

Etablissements financiers, *conseillers* fiscaux et autres experts en placements, qui, théoriquement, doivent davantage *rapporter* à l'épargnant qu'à l'Etat, vont désormais avoir l'obligation de tenir compte d'une redoutable concurrence en matière de crédit ou de baisse d'impôt : celle du Trésor public. *Surprenant* : celui-là même auprès duquel les contribuables heureusement fortunés ont satisfait au prélèvement obligatoire de 1 % sur les revenus fonciers et mobiliers (intérêts perçus sur l'argent placé) vient de leur adresser un courrier personnalisé pour expliquer comment il est possible d'échapper à cet impôt.

Dans une missive, alléchante adressée à tous les assujettis au 1 %, le comptable du Trésor d'un département de l'Ouest vient de faire la proposition suivante : *« Si vous avez des revenus mobiliers, consultez-nous. Nous vous conseillerons pour éviter ce prélèvement obligatoire, et en même temps diminuer votre impôt sur le revenu. »*

Le Trésor public se proposant d'expliquer comment payer moins d'impôt, c'est le monde à l'envers. La lettre du comptable du Trésor se termine par un post-scriptum : *« Pour tout renseignement, veuillez apporter votre feuille d'impôt »*. Comme si le comptable du Trésor – jusqu'alors en charge de collecter l'impôt et *non d'informer* sur les moyens de l'éluder – ne connaissait pas le degré d'imposition des clients potentiels à ce dégrèvement très officiel. Les temps changent !

CHRISTIAN TUAL

ÉCONOMIE

SOCIAL

Avec 42 400 demandeurs d'emploi supplémentaires

Forte augmentation du chômage en mars

Une grave augmentation du chômage s'est produite en mars avec une hausse de 42 400 en un mois (+1,4 %), en données corrigées, selon les chiffres publiés jeudi 29 avril par le ministère du travail.

Conteau pendant des mois au-dessous de la barre fatidique des trois millions de demandeurs d'emploi, le chômage est désormais ancré à ce niveau élevé, jamais atteint depuis les chocs pétroliers. Les chiffres de mars, rendus publics par le ministère du travail jeudi 29 avril, font plus que confirmer la tendance. Ils l'aggravent dangereusement. A la fin du mois, en données corrigées, on comptait 3 066 400 chômeurs, soit 42 400 de plus qu'en février. De 1,4 %, la *hausse mensuelle est la plus importante* depuis février et juillet 1991 (de +7 % en un an).

En augmentation d'un point aussi, pour la deuxième fois consécutive, le taux de chômage par rapport à la population active s'établit à 10,7 % selon les critères du BIT (Bureau international du travail), qui, pour sa part, recense 2 689 600 demandeurs d'emploi au sens strict, en progression de 1,3 % en un *mois et de 6,6 % en un an.*

En données brutes, l'habituelle décélération saisonnière est plus faible que d'ordinaire. Avec 3 078 300 personnes inscrites à l'ANPE, la baisse se limite à 0,6 % *en un mois (+7 % en un an).*

Pour expliquer une si brutale détérioration, un seul constat suffirait presque. Toutes les causes s'enchaînent et agissent selon un *effet cumulatif. C'est vrai des nouvelles* entrées au chômage, qui se sont accrues de 7,8 % en un mois en données brutes (+6,1 % en un an) à cause de 51 839 licenciements économiques lesquels ont bondi de 12,3 % (+20,7 % en un an) et surtout des 98 804 arrivées à l'ANPE à la fin d'un contrat à durée déterminée, en progression de 10,2 %. Cela l'est également des sorties du chômage, qui se ralentissent gravement.

Conjoncture et attentisme électoral

Sur un an, elles ont baissé de 12,2 % en données brutes, de 11,5 % en données corrigées, et, en un mois, de 3,9 %. Les retours dans un emploi régressent (−16,7 % en un an) ainsi que les radiations à la suite d'un contrôle (−17,8 %), que l'on assimile pour partie à eux. Enfin, cela l'est aussi du volume des offres d'emploi déposées en cours de mois auprès de l'ANPE. Avec 78 400 propositions, elles diminuent de 6,8 % en un mois et de 10,5 % en un an alors que figurent, parmi elles, 17 % de contrats emploi solidarité (CES), successeurs des TUC.

Clairement, la conjoncture économique, peut-être amplifiée par un attentisme électoral, est à l'origine d'une telle débâcle. On le voit à plusieurs signes. Les réductions d'effectifs interviennent dans l'industrie et sur les postes qualifiés. Ce qui pénalise les hommes plus que les femmes, la croissance du chômage étant forte pour les moins de 25 ans (+11,7 % en un an) et plus encore pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+16,4 % en un an). Autre indice, les ouvriers qualifiés (+15,9 % en un an), les agents de maîtrise ou techniciens (+25,8 % en un an) et les cadres (+22,6 %) sont les plus touchés. Enfin ce sont les régions économiquement les plus puissantes qui font les frais de la *récession, dans l'ordre, l'Alsace,* Rhône-Alpes et l'Ile-de-France.

Tandis qu'augmente le chômage de longue durée, qui concerne à nouveau 916 000 personnes inscrites depuis plus d'un an, il ne reste plus que le traitement social pour tenter d'endiguer le mouvement. Mais celui-ci, qui fonctionne à plein, commence à plafonner. Sous l'effet de la conjoncture, les exonérations de charges pour les jeunes donnent des résultats en chute.

Quant aux fameux CES, on sait que beaucoup viennent à échéance au cours du deuxième trimestre, et qu'il faudra vite trouver des solutions, financières et techniques, pour que leur rôle d'amortisseur se poursuive. Sinon, ce sera la catastrophe et le chômage, qui dépassera longtemps encore les trois millions, explosera.

ALAIN LEBAUBE

COMMERCE INTERNATIONAL

La réunion à Washington des ministres des finances des grands pays industrialisés

Les Sept s'inquiètent de la « volatilité excessive » des taux de change

Les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés (1) se sont réunis jeudi 29 avril à Washington, à la veille de la réunion bi-annuelle du comité intérimaire du Fonds monétaire international (FMI). Choisissant de parler un langage uni plutôt que d'aviver leurs différends, ils se sont inquiétés de la volatilité des taux de change et ont fait ressortir leurs préoccupations communes, notamment la montée du chômage et du protectionnisme.

WASHINGTON

de nos envoyés spéciaux

Quelques heures avant de retrouver leurs homologues du G7, les représentants allemands avaient averti leurs partenaires : *« L'Allemagne n'a pas adopté une stratégie de baisse agressive de ses taux d'intérêt »*, avait indiqué à Washington le président de la Bundesbank, Helmut Schlesinger, au cours d'une conférence de presse, tandis que le ministre allemand des finances, Theo Waigel, ajoutait que son pays, encore *« empêtré »* dans ses problèmes, *« n'avait à rougir ni de sa politique monétaire ni de l'aide apportée à la Russie »*. Ces avertissements auront été entendus : le communiqué final ne comporte aucun nouvel appel pressant adressé à l'Allemagne pour qu'elle procède à *« une baisse substantielle »* de ses taux d'intérêt, ainsi que le réclamait deux jours plus tôt Michel Camdessus, le directeur général du FMI. Le document se contente de constater qu'en Europe, *« les taux d'intérêt, dans la plupart des pays, ont diminué à partir d'un niveau élevé »* et que *« la mise en place de politiques de consolidation budgétaire à moyen terme et le contrôle des coûts salariaux et des pressions inflationnistes, permettront la poursuite de la baisse des taux d'intérêt »*.

Même scénario à propos du Japon. Depuis plusieurs mois déjà, les autorités nippones avaient engagé le fer avec Washington, accusé de ne rien faire pour freiner la hausse du yen, lequel a grimpé de plus de 12 % par rapport au mois de février vis-à-vis du dollar, qui tombait à son plus bas niveau de l'après-guerre. Pour Tokyo, il était clair que ce brusque raffermissement de la monnaie nippone était conforme aux desseins des Américains, obsédés par la réduction de leur déficit commercial avec le Japon.

Pour calmer le jeu, deux jours avant la réunion des sept pays les plus industrialisés, la Réserve fédérale intervenait pour faire baisser (un peu) le yen, et le secrétaire américain au Trésor, Lloyd Bentsen, démentait fermement toute velléité *« de manipuler les taux de change »* prêtée aux Etats-Unis. Là aussi, les Japonais ont obtenu gain de cause, à en juger par le communiqué final. Selon le texte, qui ne mentionne pas nommément le cas du yen, *« une volatilité excessive des taux de change* [qui devraient refléter les données économiques fondamentales] *n'est pas souhaitable »*, et les participants au G7 s'engagent *« à coopérer étroitement sur les marchés des changes »*. Le ministre japonais des finances, Yoshiro Hayashi, ne cachait pas sa satisfaction.

Mais la partie n'est pas définitivement gagnée pour Tokyo. Lors de la conférence de presse qui a suivi la réunion du G7, M. Bentsen a tenu à rappeler – par écrit – que l'excédent commercial japonais *« demeurait un frein à la croissance »*. Invoquant les statistiques relatives à la croissance américaine au premier trimestre 1993, connues dans la journée (elles reflètent un taux ramené à 1,8 % contre 4,7 % au dernier trimestre de 1992), le secrétaire au Trésor a indiqué que la baisse des exportations américaines constatée au premier trimestre a représenté à elle seule près d'un point de croissance du produit intérieur (PIB) américain. D'où *« la volonté des Etats-Unis d'accélérer la croissance économique dans les autres pays, cela à un moment où la croissance économique en Europe et au Japon est plus lente »*. Une dialectique caractéristique de l'administration Clinton : la coopération internationale est bonne dans la mesure où elle a des retombées directes et visibles aux Etats-Unis.

« Retour à la convergence »

Des retombées directes, les Sept les cherchent aussi à travers leur objectif de *« croissance durable et non inflationniste »* qui devrait *« permettre de donner du travail à un plus grand nombre de nos concitoyens et créer les ressources nécessaires à la satisfaction des besoins sociaux pressants »*. Sur ce chapitre, les responsables économiques considèrent que les deux objectifs visés (*« renforcer le potentiel de croissance à long terme de nos économies »* et *« faire diminuer le chômage »*) supposent *« une large gamme de réformes structurelles »*. Et de citer les réformes du marché du travail, des mesures pour accroître l'épargne et l'investissement, la limitation des dépenses de santé et la prise en compte du vieillissement des populations... Autant de thèmes contenus dans le rapport sur les réformes structurelles visant à réduire le chômage, demandé lors du sommet de *Munich, en juillet 1992 et qui* devrait être présenté en juillet aux chefs d'Etat et de gouvernement présents au sommet de Tokyo.

Le texte final constitue, selon l'un des principaux participants, *« un retour à la convergence »*. Les réunions précédentes avaient été, il est vrai, plus conflictuelles. Les Sept ont tenu à consacrer quelques lignes à la Russie – sans grande nouveauté – et surtout aux négociations commerciales, actuellement sources de vives tensions entre les Etats-Unis, l'Europe et le Japon. Comme à leur habitude, ils se prononcent *« pour une conclusion rapide et adéquate de la négociation de l'Uruguay Round »* (entamée il y a près de sept ans). Ils ajoutent cependant, preuve de la montée des inquiétudes, que *« le protectionnisme ralentit la croissance et doit être combattu »*. Norman Lamont, chancelier de l'Echiquier britannique, a même évoqué un *« nouveau rideau de fer »* qui barre les exportations de l'Europe centrale et orientale vers la CEE.

Le ministre français de l'économie, Edmond Alphandéry, s'est pour sa part déclaré *« ragaillardi »* par les propos entendus tout au long de la journée. Il a surtout dû être satisfait de la nouvelle baisse des taux annoncée le même jour à Paris.

FRANÇOISE LAZARE et SERGE MARTI

(1) Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Japon.

La célébration de la Fête du travail

Un sage 1er mai syndical

Une fois de plus, seule la CGT a décidé de maintenir systématiquement la tradition du défilé du 1er mai. Fidèle au rendez-vous, le premier syndicat français appelle à une manifestation samedi à 15 heures dans la capitale, de la République à l'Opéra, et organisera plusieurs cortèges dans les régions avec, à l'occasion, l'appui d'autres organisations représentatives des salariés. Les autres confédérations sont, depuis quelques années, de moins en moins tentées par ce genre d'initiative. Elles cherchent donc à innover.

La CFDT célébrera le 1er mai en Lorraine, sur les terres de Nicole Notat, sa secrétaire générale. Une *« grande journée de débats, de spectacles, de concerts »* aura lieu. André Rossinot, ministre de la fonction publique et maire de la ville, participera à une table ronde sur *« les relations sociales en mouvement »*.

Pour sa part, Force ouvrière organisera un débat à l'Arche de la Fraternité, à la Défense, entre des jeunes de moins de vingt-cinq ans appartenant à diverses unions départementales et des membres du bureau confédéral, dont son secrétaire général Marc Blondel. Quant à la CFTC, elle a laissé carte blanche à ses structures départementales. Enfin, les Verts d'Ile-de-France tiendront une rencontre-débat à Paris, sur le thème du *« Partage du travail et des revenus »*.

INDUSTRIE

Le débat sur l'avenir de France Telecom

Vers une filialisation du radiotéléphone

Les activités radiotéléphone de France Télécom prochainement filialisées ? Ce qui n'était jusqu'à présent qu'une simple idée en l'air, défendue par certains conseillers de Gérard Longuet, ministre de l'industrie, du commerce extérieur et des postes et *télécommunications, a été exprimée* de façon plus formelle et plus pressante par la tutelle, jeudi 29 avril. L'un des représentants du gouvernement a en effet invité le conseil d'administration de l'opérateur public à engager une *« réflexion »* sur ce thème.

Cette requête a provoqué une réaction immédiate des représentants salariés, qui craignent que derrière cette filialisation ne se profile une *« privatisation des activités concurrentielles »* de France Télécom. Dans un communiqué publié à l'issue de la réunion, les trois administrateurs CFDT ont qualifié de *« provocation »* et de *« déclaration de guerre »* les propos tenus par le représentant de l'Etat au conseil d'administration.

Au ministère de l'industrie, les commentaires, jeudi soir, se voulaient apaisants. Et tentaient de minimiser l'importance de l'affaire. D'autant qu'involontairement le ministère allemand de l'économie, rapportant dans un communiqué le déplacement qu'avait *effectué dans la journée* M. Longuet à Bonn, rajoutait un peu d'huile sur le feu, en précisant que le ministre français s'était entretenu avec son homologue allemand des possibles privatisations de France Télécom et Deutsche Bundestelekom. Propos de circonstances, laissait-on entendre, de façon embarrassée, à Paris. Privatiser France Télécom ? *Il* n'en est pas question. Pas, en tout cas, sous la forme d'une opération directe, à l'instar de ce qui pourrait être réalisé pour Rhône-Poulenc, Pechiney, ou Renault. Le statut de l'opérateur public devrait être transformé au préalable, France Télécom devenant une société anonyme.

A ces problèmes techniques, s'ajoutent des difficultés politiques. D'où l'extrême prudence du cabinet Longuet sur ce sujet. Dans ce cas de figure, la filialisation, officellement destinée à *« clarifier les comptes »*, dans une optique *« d'égalité de concurrence »*, peut également être un moyen d'insuffler progressivement *« de la souplesse »* dans les structures.

CAROLINE MONNOT

AGRICULTURE

En application de la clause de sauvegarde des accords de Lomé

La France est autorisée à contrôler les importations de bananes

Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, a qualifié, jeudi 29 avril, de *« rare »* et d'*« exceptionnelle »* la décision prise, le même jour, par la Commission de Bruxelles d'autoriser la France à contrôler l'importation sur son territoire de bananes en provenance des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) en vertu de la clause de sauvegarde prévue dans les accords de Lomé et de l'article 115 du traité de Rome, désormais étendu aux pays de l'ACP.

Paris avait saisi Bruxelles afin de protéger le secteur de la banane antillaise dont les prix ont chuté ces dernières semaines de 30 % à 40 % en raison de la nouvelle concurrence imposée par les pays ACP sur le marché communautaire. L'effondrement des cours avait conduit, en novembre 1992, les producteurs de bananes de la Martininique et de la Guadeloupe à bloquer les axes routiers de ces deux départements en signe de protestation. Quelques jours après avoir pris ses fonctions, M. Perben avait jugé *« catastrophique »* la situation de ce secteur dont dépendent aux Antilles quinze mille emplois directs et trente mille emplois indirects.

Le prix des terres agricoles a encore baissé en 1992

Le prix des terres agricoles a continué à baisser en 1992 : – 4,5 % en francs constants. Depuis 1978 (41 800 francs l'hectare en valeur 1992), la terre ne cesse de perdre sa valeur patrimoniale et le prix moyen actuel (18 600 francs) équivaut à celui de 1957, a indiqué jeudi 29 avril la Fédération nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (FNSAFER). Les prix restent élevés dans le bassin parisien, le Sud-Est, le Nord, l'Alsace, mais c'est en Loire-Atlantique, dans le Centre et en Bourgogne-Franche-Comté qu'ils sont les plus bas. Le volume des transactions, en légère baisse, reste cependant actif : l'an dernier 432 000 hectares ont changé de propriétaires.

Parmi les éléments qui expliquent cette baisse figure la préretraite des agriculteurs âgés, avec pour conséquence l'augmentation de l'offre des terrains libérés et convoités par des exploitants plus jeunes pour s'agrandir : début mars, 240 000 hectares ont ainsi été libérés par les préretraités.

La FNSAFER note que les acheteurs étrangers ont sensiblement réduit leurs acquisitions (– 27 %).

A la FNSAFER, on indique que le marché foncier a été *« déboussolé »*, à cause des taux d'intérêt élevés et de l'attentisme des agriculteurs, dans l'expectative, en termes de surfaces à exploiter, en raison de la réforme de la politique agricole commune entrée en application en 1993.

Enfin en Europe, la France, l'Espagne et le nord du Royaume-Uni, sont les moins chers. En revanche, en Grèce, en Italie, aux Pays-Bas et dans l'ouest et le sud de l'Allemagne, les prix sont souvent deux à quatre fois supérieurs.

ÉTRANGER

Pour obtenir des hausses de salaires

Les métallurgistes de l'est de l'Allemagne se mettront en grève lundi

FRANCFORT

de notre correspondant

La grève de la rancœur. Consultés en début de semaine, les métallurgistes de Saxe et du Mecklembourg-Poméranie *occidentale*, d'une part, et les sidérurgistes de toutes les régions de l'est de l'Allemagne, d'autre part, ont voté à plus de 80 % pour la grève. Fort de cette victoire, le syndicat IG Metall a décidé d'organiser les premiers mouvements dès lundi 3 mai dans 50 entreprises particulièrement choisies.

Il s'agit de la première grève dans cette région depuis soixante ans puisqu'elles avaient été interdites par les nazis, puis par les communistes. IG Metall exige que les accords d'égalisation rapide des salaires de l'Est sur ceux de l'Ouest, conclus en 1991 avec le *patronat, soient appliqués. Ils prévoyaient* une hausse cette année de 26 %, ce qui devait porter le niveau de l'Est à 80 % de l'Ouest. Les employeurs ont dénoncé ce contrat à cause des difficultés économiques et de la trop faible productivité à l'Est. Ils proposent 9 % de hausse. IG Metall dénonce cette rupture unilatérale et parle *« d'atteinte à la démocratie »* (*le Monde* du 21 avril).

Toutes les tractations ont jusqu'ici échoué. Les deux parties en restent à leurs logiques opposées. *Le patronat estime qu'au moins* 750 000 emplois sont menacés à l'Est par cette stratégie du rattrapage trop rapide des salaires. IG Metall refuse que l'Est demeure durablement une zone de bas *salaires permettant de maintenir* ceux de l'Ouest sous pression.

Un compromis n'est toutefois pas impossible, aucun des deux partenaires n'ayant intérêt à bloquer une économie de l'Est déjà mal en point.

E. L. B.

INDICATEURS

ETATS-UNIS

● **Produit intérieur brut : + 1,8 % au premier trimestre.** – *Le produit intérieur brut (PIB) n'a progressé que de 1,8 %* en rythme annuel au premier trimestre aux Etats-Unis alors qu'il s'était accru de 4,7 % au cours des trois derniers mois de 1992 et de 2,1 % sur l'ensemble de l'année écoulée. Les analystes tablaient généralement sur une progression de 2,2 % au premier trimestre. *Le ralentissement de la croissance au premier trimestre 1993 est* principalement attribué à une chute de 25,5 % (18,8 milliards de dollars) des dépenses du gouvernement fédéral dans le secteur de la défense, après une première diminution de 3,5 % au quatrième trimestre 1992. Une baisse des dépenses de consommation individuelle, à *l'exclusion des services, a également freiné la croissance.*

VIE DES ENTREPRISES

La maison d'assurances londonienne à l'heure du « big bang »

La réforme du Lloyd's ouvre le marché aux grands investisseurs institutionnels

Le célèbre marché de l'assurance londonien, Lloyd's of London, tire définitivement un trait sur son passé et ses coutumes plus que tricentenaires ! L'ouverture du capital aux sociétés commerciales, par le plan de redressement crucial rendu public le 29 avril, marque une brèche historique dans le sacro-saint principe de responsabilité illimitée de ses membres.

LONDRES

correspondance

La réforme du Lloyd's, dont la préparation aura mobilisé toute l'énergie du nouveau directeur général, Peter Middleton, s'appuie pour l'essentiel sur l'ouverture du marché aux grands investisseurs institutionnels, son fonds de pension, ou unit trusts, voire aux sociétés commerciales, une mesure destinée à renflouer la capacité fortement réduite du numéro un mondial de l'assurance. Rappelons que jusqu'à présent seuls les particuliers – les fameux *« noms » (names)* – justifiant une certaine surface financière pouvaient adhérer à ce « club » unique au monde, fondé sur la responsabilité individuelle et le partage des risques. Mais alors que les membres-associés continueront, comme dans le passé, à s'engager avec leurs biens propres pour garantir les contrats d'assurance, les compagnies adhérentes bénéficieront d'exemptions à ce principe sacro-saint de totale responsabilité financière. De surcroît, un régime spécial doit les protéger des pertes potentielles provenant de mauvais contrats conclus dans le passé.

De l'avis général, c'est la survie même du Lloyd's, une institution nationale que l'Angleterre considère comme l'une des dernières perles de sa couronne, qui est en jeu. Sa capacité financière, qui s'élève aujourd'hui à 8,75 milliards de livres, a fondu de 40 % en termes réels par rapport à 1988. Le marché ne compte plus que deux cent trente *« syndicats »* (groupes d'assurances) contre plus de quatre cents souscripteurs il y a deux ans. Une partie des quelque 20 000 membres (32 000 en 1988), acculés aujourd'hui à de très graves difficultés financières, refusent de payer leurs dettes et ont saisi les tribunaux. Un événement sans précédent, dans la mesure où selon l'usage chaque *« nom »* est censé payer ses dettes sans ciller.

Selon les experts, le Lloyd's, rentable jusqu'en 1987, devrait annoncer prochainement des pertes de 2,9 *milliards de livres pour 1990*. Au Lloyd's, les résultats sont publiés avec trois ans de retard pour permettre le traitement des demandes d'indemnités. Cette mauvaise performance est la conséquence des multiples catastrophes de ces dernières années (cyclone Andrew, incendie de la plate-forme Piper Alpha...), de la récession économique en Occident et de graves erreurs de gestion commises par la direction précédente.

Cette révolution structurelle doit s'accompagner de compressions de personnel en vue de réduire les frais généraux. De surcroît, de gros investissements seront consentis dans un nouvel outil informatique, en vue d'accélérer le remboursement des dommages. Malgré le développement spectaculaire des transactions, le Lloyd's n'est encore qu'une entreprise artisanale aux moyens limités et insuffisamment équipée pour pouvoir résister à la concurrence. Ainsi, sur le marché-clé de la réassurance, où un assureur se fait garantir par ses confrères une partie des risques qu'il a accepté de couvrir, son hégémonie est contestée par les mastodontes helvétiques ou américains. D'autres centres d'assurances, comme les Bermudes, s'activent sur des créneaux spécialisés.

Enfin, à l'heure du grand marché européen, le Lloyd's continue de tirer la plupart de ses bénéfices du monde anglo-saxon, à commencer par l'Amérique du Nord. L'état-major veut développer son implantation dans le reste de l'Europe. *« Fidentia »* (confiance) proclame la devise du Lloyd's. Reste à savoir si l'onde de choc de ce formidable « big bang » qui va frapper la vénérable maison va permettre de rendre confiance à ses membres et... à la City.

MARC ROCHE

Les prévisions pour 1993 du premier groupe hôtelier mondial

Accor croit en sa bonne étoile

« Nous sommes confiants pour 1993, et enthousiastes pour les années à venir », a déclaré, mercredi 28 avril, Gérard Pélisson, coprésident d'Accor, le premier groupe hôtelier mondial. Dans le concert de morosité actuelle, cette note d'optimisme tranche. Présents dans six métiers (hôtellerie, restauration, titres de services, ferroviaire, agences de voyages et location de voiture), Accor *« est devenu incontournable en Europe »*, a *constaté Paul Dubrule*, l'autre coprésident. Pour la première fois, les résultats de l'exercice 1992 du groupe Accor intégraient les comptes de la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme (CIWLT), acquise il y a dix-huit mois. Le bénéfice net (part du groupe) de 802 millions de francs en 1992, en baisse de 15 % par rapport à 1991, traduit cette absorption. La justice belge a en effet condamné en août 1992 les dirigeants d'Accor à rallonger le prix de leur OPA sur la Compagnie belge des wagons-lits (*le Monde* du 8 août 1992).

Mais pour le tandem Dubrule-Pélisson les faits significatifs ne sont pas là. Ils sont dans l'annonce de *« résultats conformes aux prévisions »*. Le chiffre d'affaires a doublé, passant de 14,5 milliards de francs en 1991 à 30,5 milliards en 1992. La marge brute d'autofinancement dépasse les 2,7 milliards de francs, en progression de 28 % par rapport à l'année précédente. Le ratio d'endettement (fonds propres sur capitaux propres) est passé de 40,5 % en 1991 à 47,4 % en 1992.

Accor envisage surtout *« l'avenir avec sérénité »*. *« Les synergies entre Accor et les Wagons-lits »* devraient permettre de dégager des bénéfices. L'année 1993 sera aussi marquée par le renforcement des deux métiers de base du groupe Accor (l'hôtellerie et la restauration) qui représentent à eux deux 70 % du chiffre d'affaires du groupe. Le *développement des* Formule 1 (250 motels créés en 7 ans) sera poursuivi et étendu à l'étranger avec comme cible privilégiée l'Allemagne et les pays du Benelux. Accor compte aussi faire le ménage dans la demi-douzaine de marques hôtelières qu'elle exploite dans le monde. Les hôtels Pullman (quatre *étoiles) passeront sous enseigne* Sofitel, Altéa (trois étoiles) disparaîtra au profit de Mercure. Quant aux hôtels Arcade (deux étoiles), certains prendront la marque Ibis, d'autres l'enseigne Mercure.

A. B.-M.

Face aux critiques croissantes des usagers de la SNCF

« Socrate » sous surveillance

Depuis son entrée en service, « Socrate », le système de réservation informatisée de la SNCF, est la bête noire des associations des usagers des transports publics. Soutenu par la plupart de ces associations, le mouvement de grève lancé jeudi 29 avril par les guichetiers de la SNCF n'a pas été très suivi, mais l'incompréhension gagne entre la direction de la SNCF, ses employés et surtout ses usagers. Pour calmer le jeu, Jacques Fournier, président de la SNCF, et Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, ont annoncé des initiatives.

M. Bosson a chargé le conseil général des Ponts et Chaussées d'une enquête sur les conditions de fonctionnement du nouveau système de réservation « Socrate ». Les résultats de cette enquête devront être communiqués à M. Bosson avant la fin mai. Sont notamment mises en avant les critiques qui concernent *« l'impossibilité de délivrer certains billets, la durée excessive des opérations de vente ou les remboursements et échanges devenus trop difficiles »*.

De son côté, Jacques Fournier a confirmé que la SNCF préparait pour septembre un billet *« plus lisible »* (*le Monde* du 2 avril). Ce « nouveau billet » *sera mis en place en concertation* avec les associations d'usagers. Il donnera le *« détail de la prestation fournie et des réductions accordées »*, ajoute M. Fournier. Jusqu'à présent, le billet délivré par Socrate n'affichait qu'un prix global, résultat de l'addition du prix du trajet et des montants éventuels de la réservation et du supplément. Commentant sur France-Inter la mise en place par Bernard Bosson d'une mission d'enquête sur le fonctionnement du système « Socrate », le président de la SNCF a estimé que cette enquête ne remet pas en cause l'existence du système. *« C'est une période de rodage dont on est en train de sortir progressivement. Les choses s'améliorent »*, a-t-il ajouté.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

STRATÉGIES

□ **Hoover-Europe : le nouveau PDG *« s'informe »* sur l'usine de Dijon.** – Le groupe d'électroménager américain Maytag va repenser l'ensemble de la stratégie de sa filiale Hoover en Europe. Celle-ci a perdu 67,1 millions de dollars (355,6 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 501,9 millions de dollars l'an dernier, après inscription d'une provision pour restructuration de 55 millions. *« Il sera peut-être nécessaire d'abandonner des gammes entières de produits là où les pertes sont irréparables »*, a écrit à tous les salariés du groupe Gerald Kamman, nommé en mars président de Hoover-Europe en remplacement de William Fost, licencié après le fiasco d'une campagne de promotion en Grande-Bretagne. Dans ce cadre, M. Kamman a indiqué, vendredi 29 avril au *Financial Times*, qu'il ne se sentait pas lié par la décision de son prédécesseur de transférer l'activité de l'usine de Dijon à Cambuslang (Ecosse). *« Il s'informe »*, précise le groupe et donnera son opinion définitive au conseil d'administration de Maytag, dans une quinzaine de jours.

□ **Rupture des négociations entre les AGF et l'espagnol Banesto.** – Le groupe bancaire espagnol Banesto et les Assurances générales de France (AGF) ont rompu leurs négociations en vue de la fusion de leurs filiales Union y el Fenix (UFE) et AGF Seguros. Le 31 mars, les deux groupes avaient annoncé la mise en œuvre d'un *« plan stratégique de rapprochement dans le cadre du partenariat d'ensemble des deux groupes »*. Dans le cadre d'un accord conclu en 1991, Banesto et AGF contrôlent 52,62 % de UFE à travers la compagnie hollandaise *Corporacion* Banesto International dont ils *détiennement respectivement* 55 % et 45 % du capital. Par ailleurs, UFE a pris 14 % d'AGF Seguros aux côtés d'AGF International (86 %). *Les* AGF qui ont investi 2,5 milliards de francs cherchent à obtenir le contrôle de l'UFE. Mais Banesto semble vouloir faire monter les enchères.

OPA

□ **Le sort de l'OCP n'est toujours pas réglé.** – Le Conseil des Bourses de valeurs (CBV), réuni mercredi 28 avril, a reporté sa décision sur la recevabilité de l'offre publique d'achat de la Coopération pharmaceutique française (Cooper) sur l'Office commercial pharmaceutique (*le Monde* du 28 avril). Le CBV a désormais jusqu'au mardi 4 mai pour faire savoir si l'offre de la Cooper est valable ou non. Pour l'allemand Gehe, initiateur de la première OPA annulée par la Cour d'appel mardi 27 avril, l'offre de la Cooper sur l'OCP est *« assortie de conventions particulières qui semblent loin de respecter les principes de transparence et d'égalité de traitement entre actionnaires »*.

AIDES

□ **Bruxelles rejette le plan de soutien au conglomérat sidérurgique est-allemand Eko-Stahl.** – La Commission européenne n'a pas accepté les aides d'État que le gouvernement allemand envisage de verser pour aider à la restructuration de l'entreprise sidérurgique Eko-Stahl à Eisenhuttenstadt (ex-Allemagne de l'Est), a indiqué, mercredi 28 avril, le commissaire européen *chargé de la concurrence*, Karel Van Miert. La Commission a refusé son accord du fait de l'augmentation des capacités de production de produits finis laminés à chaud, déjà fortement excédentaires dans la Communauté, qui résulterait de cette restructuration accompagnée d'aides d'État de l'ordre de 1 milliard d'écus (6,6 milliards de francs). Il appartient au conseil des ministres de l'industrie des Douze de prendre une décision finale à ce sujet, et le dossier lui sera transmis dès le 4 mai prochain.

□ **Le recours de Matra à propos de l'usine Ford-Volkswagen au Portugal estimé non fondé.** – L'avocat général de la Cour de Justice à Luxembourg a déclaré, mercredi 28 avril, *« recevable mais non fondé »* le recours introduit par Matra qui demandait l'annulation des aides publiques accordées à Ford et Volkswagen pour la fabrication de véhicules monospaces, concurrents de l'Espace. Le jugement dans cette affaire devrait être rendu dans les prochains mois. Ford et Volkswagen se sont associés dans la construction d'une usine à Setubal (Portugal) d'où devraient sortir 190 000 véhicules monospaces par an. La CEE a accordé à ce projet, plus de 700 millions de dollars d'aide au titre du développement régional et de la formation. Matra garde un deuxième fer au feu : une autre plainte du groupe français est en effet en cours d'instruction à la Cour européenne, portant sur le respect des règles de concurrence. Selon Matra, il n'est pas normal que deux constructeurs aussi puissants que Ford et Volkswagen soient autorisés par la Commission à s'entendre pour conquérir un marché.

ACQUISITION

□ **Reprise par des managers américains du fabricant tchèque de camions Tatra.** – Gerald Greenwald, ancien collaborateur de Lee Iaccoca à la tête de Chrysler, David T. Shelby et Jack D. Rutherford, *ex-responsables* chez Ford, vont acquérir 15 % du capital du fabricant tchèque de camions tout terrain Tatra et prendre la direction de l'entreprise au bord de la faillite. Le gouvernement tchèque a approuvé, mercredi 28 avril, l'opération approuvée par les huit fonds d'investissement qui détiennent 70 % des actions et le Fonds du patrimoine national qui gère provisoirement le reste des actions acquises dans le cadre de la privatisation par coupons par des actionnaires individuels. Les managers américains ont proposé un *plan d'assainissement* des finances de l'entreprise Tatra située à Koprivnice (Moravie du Nord), endettée à hauteur de 3,7 milliards de couronnes (700 millions de francs), la valeur de la société n'étant que de 900 millions de francs. Tatra, qui fabriquait avant 1989 plus de 15 000 camions par an et employait près de 16 000 personnes, n'a produit en 1992 *que 4 100 camions* et au premier trimestre 1993, 560 camions destinés à Pékin. *Les effectifs* sont passés entre temps à 10 500 salariés et 1 700 d'entre eux seront licenciés avant l'été. – *(Corresp.)*

RÉSULTATS

□ **Exxon Chemical annonce une perte nette consolidée en hausse, à 379 millions de francs, pour 1992.** – Exxon Chemical, filiale française *du groupe pétrolier américain* Exxon, a enregistré en 1992 une *perte nette consolidée* (hors intérêts minoritaires) de 379 millions de francs, supérieure à celle de *1991* (293 millions de francs). Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 10 %, passant de 5,9 milliards de francs en 1991 à 6,5 milliards de francs en 1992. Le conseil d'administration propose de ne pas distribuer de dividende.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 30 avril ↑ Incertaine

Séance sans relief et indécise vendredi 30 avril à la Bourse de *Paris* qui, dans des volumes de transactions faibles, était en légère *hausse à la mi-journée*. Après avoir ouvert en repli de *0,37 %, l'indice CAC 40* se reprenait ensuite pour progresser légèrement de 0,16 % en début d'après-midi à 1 923,66 points.

La hausse de Londres et de Francfort, les conclusions du dernier G7 et l'annonce d'un excédent commercial de la France en janvier n'ont guère eu d'impact sur le marché. L'attentisme domine car si la baisse des *taux en France* soutient la cote, la récession dans laquelle *l'économie française semble s'enfoncer* et la crainte d'une multiplication des augmentations de capital avant que le gouvernement ne mette en œuvre son programme de privatisations gèlent toute initiative. D'autant plus que les boursiers attendent enfin de connaître le détail des mesures *que* Matignon compte adopter le 5 mai dans le cadre du collectif budgétaire.

Enfin la pression des vendeurs étrangers continue à peser sur la tendance. « La bonne tenue du franc pousse maintenant les investisseurs *étrangers* à se repositionner sur la monnaie française, et de ce fait ils revendent leurs contrats optionnels sur indice CAC 40 », explique un opérateur.

Du côté des valeurs, Carrefour, qui prévoit une progression de 15 à 20 % de son résultat en 1992, est stable. Michelin continue d'être attaqué et perd 2,7 % alors que certains analystes n'excluent pas des pertes au premier semestre. *Bolloré* Technologie, qui a annoncé de fortes pertes, recule de 2,2 %. Enfin, Moulinex gagne 1,3 %.

NEW-YORK, 29 avril ↑ Sans conviction

Wall Street a fini *in extremis* sur une petite hausse jeudi 29 avril à la suite d'achats sur programmes informatiques. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit en clôture à 3 425,12 points, en hausse de 11,62 points (+ 0,34 %) après avoir évolué toute la journée en baisse après l'annonce d'une faible progression *du produit intérieur brut* (PIB) américain au premier trimestre. L'activité a *été modérée avec quelque 244* millions d'actions échangées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : 1 011 contre 881.

La Bourse américaine a mal accueilli l'annonce d'une progression de seulement 1,8 % du PIB au premier trimestre de l'année contre 4,7 % au 4e trimestre 1992. Les experts tablaient sur une *hausse de 2,2 %. De leur côté*, les demandes d'allocations de chômage ont reculé de 7 000, alors que les experts prévoyaient une baisse de 9 000. Ses performances montrent que *« l'économie américaine continue à connaître sa plus faible reprise depuis la fin de la seconde guerre mondiale »*, selon John Lonski, chef des services économiques de la firme de notation financière Moody's. *Ce manque* de tonus s'explique, selon lui, par la poursuite du mouvement de restructuration des entreprises, qui continuent à tailler dans leur coûts d'exploitation au détriment *de leurs effectifs*, et par les effets de la contraction du budget de la défense.

VALEURS	Cours du 28 avril	Cours du 29 avril
Alcoa	65 1/4	66
ATT	58 7/8	58 1/8
Boeing	37 3/8	38
Chase Manhattan Bank	30 1/8	30
Du Pont de Nemours	53	53
Eastman Kodak	47 1/2	48 3/8
Exxon	65 7/8	66
Ford	54 1/4	54 3/4
General Electric	90 1/4	91 5/8
General Motors	42 3/8	40 7/8
Goodyear	74 1/4	74 5/8
IBM	48 1/2	48 3/4
ITT	79 3/4	81 7/8
Mobil Oil	69 1/8	70 3/4
Pfizer	68 1/4	67 3/8
Schlumberger	64 1/8	63 7/8
Texaco	64 5/8	64 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	145 1/2	140 5/8
Union Carbide	20 3/8	19 1/2
United Tech.	48 1/8	49
Westinghouse	15 3/8	15 1/2
Xerox Corp.	76 7/8	75 3/8

LONDRES, 29 avril ↓ Nouvelle baisse

Les valeurs ont clôturé en baisse, jeudi 29 *avril*, au Stock Exchange à Londres. Ce nouveau repli est intervenu malgré un redressement partiel de la tendance dans l'après-midi sous l'influence du marché à terme qui avait déprimé la cote mercredi et jeudi matin. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 10,5 points, soit 0,4 %, à 2 786,8 points, après avoir perdu plus d'une vingtaine de points. Les échanges ont porté sur 538,8 millions d'actions contre 698,6 millions la veille.

Les opérateurs ont indiqué que, malgré les bons indicateurs économiques des *derniers jours, le marché était nerveux* et manquait d'une direction technique *solide*.

La tour du Stock Exchange a été évacuée pendant plus de deux heures jeudi matin après une alerte à la bombe, mais l'incident n'a pas affecté les transactions.

La plupart des secteurs ont reculé, à l'exception des chimiques, des *médias*, des supermarchés et de la construction *mécanique*.

VALEURS	Cours du 28 avril	Cours du 29 avril
Allied Lyons	5,77	5,68
B.P.	2,81	2,85
B.T.R.	5,98	5,93
Cadbury	4,67	4,63
De Beers	11,13	11,13
Glaxo	5,87	5,85
G.U.S.	29,13	29,13
I.C.I.	12,40	12,76
Reuters	12,68	12,55
RTZ	6,48	6,45
Shell	5,56	5,50
Unilever	10,80	10,79

TOKYO, 30 avril ↑ Au plus haut

La Bourse de Tokyo continue sur sa lancée et s'est à nouveau inscrite en forte hausse vendredi 30 avril en fin de *séance*. L'indice Nikkei a gagné 464,61 points, soit 2,3 %, à 20 919,18 points et se retrouve ainsi à son plus haut niveau de l'année.

Le ralentissement de la hausse du yen, après la publication du communiqué du G7 qui appelle à la stabilité du marché des changes, a encouragé les investisseurs à se placer sur les valeurs vedettes de la cote. Les investisseurs étrangers commencent également à revenir sur le marché. Mais le Kabuto cho reste toutefois peu actif, la séance coïncidant avec le milieu des vacances de la « Semaine d'or ».

VALEURS	Cours du 28 avril	Cours du 30 avril
Ajinomoto	1 360	1 390
Bridgestone	1 380	1 430
Canon	1 520	1 550
Fuji Bank	2 060	2 080
Honda Motors	1 430	1 430
Matsushita Electric	1 370	1 400
Mitsubishi Heavy	688	709
Sony Corp.	4 990	5 000
Toyota Motors	1 720	1 750

CHANGES

Dollar : 5,3235 F ↑

Le deutschemark est inchangé à 3,3700 francs, vendredi 30 avril, au cours des échanges entre banques, au lendemain de la nouvelle baisse des taux directeurs de la Banque de France. Le dollar est en légère hausse à 5,3235 francs, contre 5,3120 francs jeudi soir.

FRANCFORT	29 avril	30 avril
Dollar (en DM)	1,5768	1,5802

TOKYO	29 avril	30 avril
Dollar (en yens)	Clos	111,10

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (30 avril) ...... 8 7/16 - 8 9/16 %

New-York (29 avril) ...... 3 %

BOURSES

	28 avril	29 avril
(SBF, base 100 : 31-12-81) Indice général CAC	526,28	525,78
(SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40	1 942,51	1 920,55

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	28 avril	29 avril
Industrielles	3 413,50	3 425,12

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	28 avril	29 avril
100 valeurs	2 797,30	2 786,80
30 valeurs	2 208,30	2 200,29
Mines d'or	141,28	153,30
Fonds d'État	95,42	94,59

FRANCFORT

	28 avril	29 avril
Dax	1 628,87	1 623,94

TOKYO

	29 avril	30 avril
Nikkei Dow Jones	Clos	20 919,18
Indice général	Clos	1 620,79

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3300	5,3310	5,3935	5,3975
Yen (100)	4,7987	4,7960	4,8473	4,8556
Ecu	6,5830	6,5870	6,5723	6,5810
Deutschemark	3,3722	3,3727	3,3733	3,3761
Franc suisse	3,7390	3,7424	3,7641	3,7703
Lire italienne (1000)	3,5550	3,5600	3,5245	3,5326
Livre sterling	8,3650	3,3700	8,4014	8,4128
Peseta (100)	4,6019	4,6141	4,5165	4,5387

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4
Ecu	8 1/2	8 5/8	8 5/16	8 7/16	8 1/8	8 1/4
Deutschemark	7 11/16	7 13/16	7 9/16	7 11/16	7 1/4	7 3/8
Franc suisse	5 1/8	5 1/4	5	5 1/8	4 3/4	4 7/8
Lire italienne (1000)	11 1/16	11 7/16	11	11 3/8	11	11 3/8
Livre sterling	5 15/16	6 1/16	6 1/16	6 3/16	6 7/8	6 1/4
Peseta (100)	15 1/4	17	14 3/8	15 5/8	13 1/4	14 1/4
Franc français	8 1/16	8 5/16	7 15/16	8 1/16	7 5/8	7 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 30 AVRIL

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nominal	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 29/4

VALEURS	Émission Frais inc.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 30/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 319	....	5 1	5 6
Ecu	6 589	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 110	....	327	347
Belgique (100 F)	16 390	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 050	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 618	....	3 3	3 8
Danemark (100 krd)	87 610	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 218	....	7 8	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 373	....	8	8 8
Grèce (100 drachmes)	2 483	....	2 5	3 1
Suisse (100 f)	372 310	....	359	379
Suède (100 krs)	73 450	....	69	78
Norvège (100 k)	79 770	....	75	84
Autriche (100 sch)	47 915	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 605	....	4 3	4 9
Portugal (100 esc)	3 640	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 187	....	4	4 4
Japon (100 yens)	4 785	....	4 6	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/4
Or fin (kilo en barre)	60600	60500
Or fin (en lingot)	60900	60750
Napoléon (20f)	348	352
Pièce Fr (10 f)	384	.....
Pièce Suisse (20 f)	351	347
Pièce Latine (20 f)	351	347
Souverain	443	443
Pièce 20 dollars	2270	2295
Pièce 10 dollars	1180	1180
Pièce 5 dollars	660	.....
Pièce 50 pesos	2280	2295
Pièce 10 florins	382	356

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 29 avril 1993

NOTIONNEL 10 % Nombre de contrats estimés : 194 081			
COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	116,96	116,84	116,46
Précédent	117,42	117,32	116,98

CAC 40 A TERME Volume : 37 778			
COURS	Avril 93	Mai 93	Juin 93
Dernier	1 919	1 927	1 914,50
Précédent	1 938	1 951	1 935

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الأصل

CARNET DU Monde

Naissances

Alice,

petite sœur d'Amandine,
est née le 26 avril 1993, à Paris, pour la joie de ses parents
Dominique et Olivier WEIL,
et de ses grands-parents,
Mme Mary TABONE
(Paris),
M. et Mme Jean WEIL
(Strasbourg).

– Juillet 1990, avril 1993.

Mme Raymond ARON
est heureuse d'annoncer la naissance de ses deux arrière-petits-fils

Valentin et Timothée,

fils de
Alain SCHNAPPER
et
Claudine IZORCE.

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage de

Mme Serge AVENET,
née Amélie de Crépy,
avec
M. Patrick ALEXIS,

célébré dans l'intimité, le 24 avril 1993, en la chapelle du château de Serres, à Saint-Pée-sur-Nivelle (Pyrénées-Atlantiques).

Décès

– Sylvette et Maxime Anselme
et leurs enfants,
Catherine Foret,
sa compagne,
Emmanuel Lancrerot,
Ses amis
Et ses proches,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Michel ANSELME,

survenu à Marseille, le 29 avril 1993.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, rue Curiol,
13001 Marseille.

– L'équipe du CERFISE (Centre d'études de recherche de formations institutionnelles du Sud-Est,
a la tristesse de faire part du décès de

Michel ANSELME.

– Le président du conseil d'administration du centre hospitalier Sainte-Anne à Paris,
Le président de la commission médicale d'établissement,
Le directeur,
Les équipes du centre R.-Garcin et de l'unité de l'INSERM 97,
très attristés par le décès du

docteur Jean BANCAUD,

s'associent au deuil des communautés scientifiques.

Né en 1921 à Bourganeuf, engagé volontaire de la Résistance (1940-1945), Jean Bancaud se consacra à la médecine et à la neurophysiologie clinique. Aux côtés du professeur Jean Talairach, neurochirurgien au CHSA, il conçut une méthode pionnière dans l'exploitation stéréotaxique des épilepsies, le SEEG, qui marqua un progrès décisif dans la recherche de l'INSERM. Jean Bancaud est l'auteur d'une œuvre inestimable, en particulier dans la définition des symptômes et l'origine anatomique des épilepsies. L'impact international de cette œuvre assure aujourd'hui le renom de l'épileptologie française.

– Le président Jacques Machizand,
Et les membres du conseil de surveillance,
Le docteur Edouard Sakiz,
président du directoire,
Et les membres du directoire,
Les directeurs
Et les collaborateurs
de Roussel-Uclaf,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Armand GIUDICELLI,
HEC 1932,
licencié en droit,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
ancien secrétaire général
de Roussel-Uclaf,

La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 30 avril 1993, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e.

– Mme Rolande Belaïche,
son épouse,
M. et Mme Michel Davy,
née Charlotte Belaïche,
M. et Mme José Belaïche,
ses enfants,
Stéphane, Frédéric et Grégory Belaïche,
ses petits-enfants,
Charles Helbronner,
Agnès et David Caffin,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel BELAÏCHE,
né à Alger, le 3 juillet 1903,
dernier élu français en Algérie,
docteur en droit,
ancien avocat du barreau d'Alger,
engagé volontaire (guerre 1939-1945),
légionnaire honoraire de 1re classe,
médaille militaire,
croix de guerre avec palmes,
compagnon du 8 novembre 1942,
ancien président du conseil général
du département d'Alger,
ancien vice-président
de l'Association nationale
des présidents
des conseils généraux de France,
ancien vice-président
de l'Assemblée algérienne,
ancien membre du conseil supérieur
du gouvernement,

décédé à Alger, le 17 avril 1993.

L'inhumation a eu lieu lundi 19 avril, dans le carré familial du cimetière israélite de Sainte-Eugénie, à Alger.

17, rue Monseigneur-Leynaud,
Elbiar. Alger.
18, rue d'Aumale,
75009 Paris.

– M. Joseph Kutin,
Mlle Irène Kutin,
son époux, sa fille,
Toute la famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme KUTIN,
née Marguerite Gelmpel-Levitzky,

survenu le 28 avril 1993, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

– Mme Julienne Leboucher,
sa mère,
Nicole, Anne et Xavier,
ses enfants,
Claire Briançon,
sa sœur,
et Joël
et leurs enfants,
Hélène Leboucher,
sa sœur
et son fils Enzo,
ont la douleur de faire part *du décès de*

M. Georges LEBOUCHER,

survenu dans sa cinquante-neuvième année.

Ses obsèques civiles auront lieu le lundi 3 mai 1993, à la Salvetat-sur-Agout (Hérault), dans la plus stricte intimité.

– Mme Georges Lefebvre d'Hellencourt
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges
LEFEBVRE d'HELLENCOURT,

survenu le 25 avril 1993, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 29 avril, à Mézerolles.

La Bastille,
Mézerolles,
80600 Doullens.

– M. et Mme Maurice Letulle,
leurs enfants et leur petite-fille,
Mlle Jacqueline Letulle,
M. et Mme Pierre Antoine Joly
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert LETULLE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
président honoraire
du Conseil supérieur du notariat,
notaire honoraire,

survenu dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, le 25 avril 1993, en son domicile à Neuilly-sur-Seine.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale.

16, rue de l'Elysée,
75008 Paris.
5, cité Médicis,
78100 Saint-Germain-en-Laye.
2, rue du Cirque,
75008 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Sa famille
Et ses proches,
font part du décès, le 28 avril 1993, de

Dominique BOZO.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

Un hommage public lui sera rendu ultérieurement.

31, rue Saint-Guillaume,
75007 Paris.

– Jacques Toubon,
ministre de la culture et de la francophonie,
L'ensemble du personnel du ministère,
ont la tristesse de faire part du décès de

Dominique BOZO,
président du Centre national
d'art et de culture Georges-Pompidou,

survenu le mercredi 28 avril 1993.

– Le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou,
L'ensemble du personnel,
Le directeur du Musée national d'art moderne-Centre de création industrielle,
Germain Viatte,
Le directeur du département du développement culturel,
Daniel Soutif,
Le directeur de la Bibliothèque publique d'information,
Martine Blanc-Montmayeur,
Le directeur de l'Institut de coordination acoustique musique,
Laurent Bayle,
Le directeur général,
Bruno Ory-Lavollée,
L'administrateur général,
Marion Julien,
Les directeurs
Et les chefs de service,
ont la tristesse de faire part du décès d leur président

Dominique BOZO,
conservateur général du patrimoine,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Arts et Lettres,

survenu à Paris, le mercredi 28 avril 1993.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Un registre est ouvert au Centre Georges-Pompidou, à l'entrée principale du Musée national d'art moderne (4e étage).

Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou,
75191 Paris Cedex 04.

– La direction des Musées de France
a la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Dominique BOZO,
conservateur général du patrimoine,
conservateur honoraire
du Musée Picasso,
ancien directeur
du Musée national d'art moderne,
président du conseil du patrimoine
muséographique du XXe siècle,

survenu le 28 avril 1993, à l'âge de cinquante-huit ans,

et s'associe à la douleur de sa famille.

– *François Barre,*
délégué aux arts plastiques,
ministère de la culture et de la francophonie,
Tout le personnel,
Ses amis de la délégation aux arts plastiques et du Centre national des arts plastiques,
ont la douleur de faire part du décès de

Dominique BOZO,
président du Centre national d'art
et de culture Georges-Pompidou.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte *intimité.*

– Les conseillers pour les arts plastiques du ministère de la culture et de la francophonie,
ont la douleur de faire part du décès de

Dominique BOZO.

– Le conseil d'administration
Et la galerie nationale du Jeu de paume
ont le regret de faire part du décès de

Dominique BOZO,

qui tint un rôle essentiel dans la naissance de cette nouvelle institution culturelle.

– Les membres du conseil d'administration de l'Association pour l'animation de l'atelier Calder,
ont la douleur de faire part du décès de leur président,

M. Dominique BOZO.

(*Le Monde* du 29 mai et lire page 23.)

– *Miliana. Saverne. Voisines.*

Les familles Ortscheit, Grossetête,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve MARTIN,
née Jeanne Boissier,

le 27 avril 1993, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

– Mme Jacques Pérotin,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques PÉROTIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

rappelé à Dieu le 29 avril 1993, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Ses obsèques auront lieu le lundi 3 mai, à 14 h 30, en *l'église Sainte-Clotilde* du Bouscat (Gironde).

12, rue Pasteur,
33110 Le Bouscat.

– *Le conseil d'administration,*
La direction,
Et le personnel de la banque Trad-Crédit Lyonnais (France) SA Paris,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Nicolas Michel TRAD,
membre du conseil d'administration,

survenu à Paris, le 27 avril 1993, dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Dimitri, Mar Mitr-Achrafieh, Beyrouth (Liban), le vendredi 7 mai, à 12 heures.

38, avenue de l'Opéra,
75002 Paris.

– *On nous prie d'annoncer le décès,* à Paris, dans sa quatre-vingt-cinquième année, de

Marcelle TRILLAT,
officier de la *Légion d'honneur,*
ancienne directrice du Service social
d'aide aux émigrants.

De la part de
Françoise Trillat-Varet,
Georges Trillat
et son fils,
Janelou et Marcel Lemonde
et leurs enfants,
Geneviève et Hubert Blond
et leurs enfants,
ses frères et sœurs,
Bruno et Françoise Varet
et leurs enfants,
Jacques et Catherine Varet
et leurs enfants,
Elizabeth Ali-Varet,
Emmanuel et Christine Varet
et leurs enfants,
ses neveux et nièces,
Des familles Monod, Trillat, Monnier, Chavannes, Fortier, Plat, Pasquier, Doneaud, Léonhardt.

Un service d'action de grâce sera célébré le vendredi 7 mai 1993, à 18 heures, en l'église réformée de Paris-Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e, sa paroisse.

Condoléances sur registres.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

Ils rappellent à votre souvenir, ses frères,

Roger TRILLAT,
mort le 20 mai 1945 en Silésie,

et le

professeur Albert TRILLAT,
mort le 1er avril 1988, à Lyon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Falconet,
92310 Sèvres.

– Le conseil d'administration,
La direction
Et le personnel du Service social d'aide aux émigrants,
ont le profond regret d'annoncer le décès de

Mlle Marcelle TRILLAT,
officier de la Légion d'honneur,
directrice du SSAE de 1945 à 1975,

survenu le 23 avril 1993.

SSAE,
72, rue Régnault,
75640 Paris Cedex 13.

[Née à Lyon le 28 août 1908, assistante sociale de l'enfance en danger moral à partir de 1934, Marcelle Trillat entre au Service social d'aide aux émigrants (SSAE) en 1939. Ayant fondé une délégation de cet organisme à Lyon en juin 1940, elle aide à cacher et à faire parvenir en Suisse de nombreux enfants juifs, ainsi que des travailleurs étrangers recherchés. Arrêtée pour cette raison par la Gestapo en juin 1944, elle est emprisonnée *au fort de Montluc jusqu'à l'arrivée des troupes* alliées, en juin 1944. Marcelle Trillat dirige de 1945 à 1975 le SSAE, *qui, sous son impulsion, se* spécialise dans l'accueil, l'information et l'aide sociale aux immigrés et aux réfugiés, et multiplie les actions internationales, en particulier européennes.]

Remerciements

– M. Jacques Foccart
remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie lors du décès de sa sœur

Mme Paul LAMARRE,

survenu à Basse-Terre (Guadeloupe), le 22 avril 1993.

Avis de messes

– Trente-neuvième anniversaire de Diên-Biên-Phu, messe pour les morts et disparus en Indochine.

Pour le trente-neuvième anniversaire de la fin des combats à Diên-Biên-Phu, le vendredi 7 mai 1993, à 18 h 15, en l'église Saint-Louis des Invalides,

l'Association des combattants
de l'union française
l'Amicale des anciens
de Diên-Biên-Phu,

feront célébrer une messe solennelle à la mémoire de tous les morts et disparus du corps expéditionnaire français en Indochine de 1945 à 1954.

Messes anniversaires

– Le Musée de l'armée *communique :* la messe traditionnelle à la mémoire de

l'empereur NAPOLÉON Ier,

et des soldats morts pour la France

sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le mercredi 5 mai 1993, à 18 heures, en présence de LL.AA.II. le prince et la princesse Napoléon.

Entrée libre.

Des places seront réservées aux membres des associations.

Les portes seront fermées à 17 h 45 précises.

Anniversaires

– 16 août 1950-1er mai 1977,

M. Jean AMEYE,
ingénieur à EDF.

Ceux qui ont apprécié cet être merveilleux, son sourire, son regard limpide, prient pour Anne-Laure.

« Heureux les cœurs purs ! »

– Il y a deux ans disparaissait

Eliane BOLLÉ.

En ce jour, nous pensons particulièrement à elle.

– Il y a sept ans,

Sophie

nous quittait avec

Tina.

Merci à tous ceux qui en gardent vivant l'affectueux souvenir.

– Il y a trente-cinq ans, le 29 avril 1958, mourait pour la France en Algérie,

Gérard POINSO,
sous-lieutenant au 9e RCP,
diplômé HEC,
licencié en droit.

Ceux qui l'ont connu et aimé ne l'oublient pas.

Il aurait eu soixante ans le 20 août 1992.

– Il y a cinquante ans, mourut à Auschwitz

Ernst REICHENBERGER,
né en 1879 à Karlsruhe.

Sa sœur,

Henriette REICHENBERGER,
née en 1881 à Karlsruhe,

internée en octobre 1940 à Gurs, transférée *au camp de Noë puis à Récébé*dou, envoyée à Drancy, fut déportée à *Auschwitz où elle disparut* en 1942.

– *Simonne Tortech*
Et ses enfants,
rappellent le souvenir de

Jacques Robert TORTECH,

décédé le 30 avril 1983.

– Il y a dix ans,

Charles VALENTIN

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé pensent à *lui.*

WEEK-END D'UN CHINEUR

Les étains au plus plat

Moulés puis tournés par un potier, les étains se sont imposés au fil des siècles grâce à leur prix de revient modique. Après plusieurs générations d'usage, leurs propriétaires les faisaient fondre pour obtenir de la vaisselle neuve, coutume qui explique la grande rareté des pièces antérieures au dix-septième siècle.

Une centaine d'entre eux, échelonnés entre les dix-septième et dix-neuvième siècles, seront dispersés le dimanche 2 mai à Bayeux (Calvados). *Réunis par un collectionneur exigeant, ils présentent tous* les critères qui plaisent aux amateurs : un métal à teneur en plomb réduite qui le rend sonnant, léger, et lui donne une belle patine claire, un parfait état de conservation, et un poinçonnage le plus complet possible, bien lisible, qui permet une datation et une localisation précises. *Le plus ancien objet de cet ensemble* est une assiette cardinale armoriée du milieu du dix-septième siècle, estimée à 5 000-7 000 francs. En vedette, une aiguière en casque du début du dix-huitième siècle, un travail lyonnais attribué à Claude Laubraux, estimée à 22 000-24 000 francs. Toujours parmi les pièces du dix-huitième siècle, les pichets, très appréciés, se vendent à partir de 4 000 francs, et on pourra aussi trouver de charmantes écuelles couvertes entre 2 000 et 5 000 francs. *Les prix baissent énormé*ment pour les pièces du dix-neuvième siècle, nombreuses entre 500 et 1 000 francs : 800 francs pour une écuelle début dix-neuvième, 900 francs pour un bassin de trente-deux centimètres de diamètre.

En stagnation depuis plusieurs années, les étains sont actuellement intéressants à l'achat et méritent mieux que leurs prix actuels.

CATHERINE BEDEL

Ici et là

Ile-de-France

• Samedi 1er mai :

Le Raincy : mobilier, objets d'art.

• Dimanche 2 mai :

Provins : 14 heures : armes anciennes. **Saint-Germain-en-Laye :** 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes. *Versailles* (Chevau-Légers) : 14 h 15 : tableaux et sculptures modernes.

Plus loin

• Samedi 1er mai :

Châteauneuf-en-Thymerais : 14 heures : mobilier, vaisselle. **Marseille (Jean Martin) :** 14 h 30 : flacons de parfum et alambics. **Marseille (Cantini) :** 14 heures : mobilier, objets d'art.

• Dimanche 2 mai :

Bayeux : 14 heures : étains, *ferronnerie.* **Cannes :** 15 heures : tableaux modernes. **Douai :** 14 heures : Extrême-Orient. **Granville :** 14 h 30 : marine. **Honfleur :** 14 h 30 : *mobilier régional,* objets d'art. **Le Crotoy :** 14 h 30 : mobilier, tableaux. **Morlaix :** *11 heures* et 14 heures : cartes postales. **Soissons :** 14 h 30 : mobilier, tableaux.

Foires et Salons

• **Paris** (Batignolles), **Paris** (Parc floral), **Paris** (gare d'Auteuil), *Montpellier,* **Troyes, Mougins, Fontainebleau, Rambouillet,** Le **Chesnay, Vélizy, La Ferté-Saint-Aubin.**

□ **28e Salon du tourisme.** – *Dans le* cadre de la Foire de Paris, qui se tient jusqu'au 9 mai au Parc des expositions de la porte de Versailles (bâtiment 1), à Paris, a lieu *le 28e Salon du tourisme. En* 15 000 m² et 230 exposants (offices de tourisme, transporteurs, hôteliers, voyagistes et agences de voyages), ce Salon donne l'occasion de préparer ses vacances en France et à l'étranger, avec plus de *1 000 destinations à découvrir,* et permet de réserver ou d'acheter sur place. En vedette, la qualité de *l'accueil et de l'environnement,* démarche illustrée notamment par la diffusion d'un « kid des vacances », sélection de stations touristiques offrant toutes les *garanties pour* les vacances des enfants. En marge de ce Salon, une vingtaine de pays (dont plusieurs pays de l'Est, la Chine, le Pakistan, le Pérou et le Vietnam)) présenteront leurs ressources économiques, sociales et culturelles. De 10 à *19 heures et jusqu'à* 22 heures les 30 avril, 4 et 7 mai. Entrée : 40 F, *20 F* pour les moins de quinze ans.

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Deborah Lou, enfant reine

A LA fin du « 20 Heures », PPDA nous fit part de la naissance de Deborah Lou, *« fille de Ruth Elkrief et de son mari Claude. »* Car Ruth Elkrief, chef du service politique de TF 1, n'est pas seulement une journaliste. Elle est un membre de la famille quasiprincière de la télévision et, partant, appartient un peu à chacun d'entre nous. Épiloguer sur les aléas de la cohabitation ou interviewer le président de la République ne sont que ses fonctions apparentes, officielles. Son véritable rôle social, comme celui de tous les visages familiers de l'antenne, journalistes, présentatrices de la météo, animateurs de jeux, consiste à s'offrir régulièrement à nos regards, dans cette transposition des derbys et des matches de polo que sont ces émissions où la noblesse de toutes les chaînes se reçoit entre soi. Leurs joies nous appartiennent, leurs peines aussi : on se souvient de la longue séquence que TF 1, à la fin de son journal, consacra voici quelques mois à Patrick Roy, un de ses animateurs brutalement disparu.

Qu'il y ait du Windsor et du Grimaldi, à TF 1, comment ne pas en être frappé ? Des roturières, par la grâce d'un beau matin, s'y trouvent propulsées au cœur du conte de fées du « 20 Heures ». L'argent y ruisselle, ostensible, avec l'éclat tranquille de l'évidence. Qu'une poignée de duchesses méritantes, Catherine Jentile, Marine Jacquemin et quelques autres, quittent les fastes des palais pour aller se pencher sur tous les miséreux du Commonwealth, ne dissuade pas la cour de valser, de ces valses enjouées et solennelles à la fois dont les blondes ondulations de Claire Chazal semblent être la représentation capillaire.

Mais surtout, les fresques écervelées des altesses, leur révélation tonitruante et leurs conséquences calamiteuses y mobilisent pareillement les *paparazzi et l'attention publique.* Quand Patrick Le Lay reçoit PPDA après l'affaire Botton, n'entend-on pas dans son sermon les mêmes vibrations inquiètes que dans les remontrances de la reine à Charles et Diana ? Allons, mes enfants, pensez un peu aux intérêts supérieurs en jeu ! Mais il faut tout de même expier. Et voici la reine acculée à payer des impôts. Et voilà PPDA traînant la patte dans les couloirs du palais de justice de Lyon. L'étonnant, finalement, est que les princesses n'accouchent pas en public, comme Mme de Longueville dans le *Louis, enfant roi* de Planchon pour marquer le soutien de la noblesse au parlement de Paris. L'époque ne s'y prête sans doute plus, ou pas encore. Parions que cela reviendra.

Vendredi 30 avril

TF 1

20.45 Magazine : Mystères. Présenté par Alexandre Baloud. La transcommunication avec l'au-delà ; Le maléfice ; Nuit de novembre ; Le visage de Mars.
22.55 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Trilogie polynésienne. 1. L'air. La patrouille Ecureuil, de Pierre Kaufmann ; Bush Pilot, de Bruno Cusa ; Des cerfs-volants à Lanzarote, de Philippe Lallet ; Vol au-dessus de Moorea, de Bernard Guerrini.
0.00 Divertissement : Sexy Dingo.
0.35 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.

FRANCE 2

20.50 Téléfilm : Tous les hommes de Sara. De Gianpaolo Tescari.
22.20 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. *Pétain-Laval*, à propos de *Pétain*, film de Jean Marbœuf. *Invités :* Jacques Dufilho, interprète du rôle de Pétain ; Jean Marbœuf ; Jacques Kirsner, producteur ; Marc Ferro, historien *(Pétain)* ; le général Le Groignec, président de l'Association de défense du maréchal Pétain ; Yves-Frédéric Joffré, avocat de Pierre Laval ; Helmut Dietl, réalisateur du film *Schtonk*.
23.40 Journal et Météo.
0.00 Cinéma : Senso. ■■■ Film italien de Luchino Visconti (1954).

FRANCE 3

20.45 Magazine : Thalassa. Le Grand Bazar, de Philippe Lespinasse et Patrick Boileau.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Yves Simon. Italie : sur l'air du traîale, de Régis Michel et Yvon Bodin ; Japon : *le chant des cygnes*, de Gilbert Loreaux et Violaine Labrusse ; Inde : le plus petit métro du monde, de Jean-Pierre Bozon et Jean-Marc Surcin.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Magazine : Le Divan. Invité : Josy Eisenberg, rabbin, responsable des émissions religieuses sur France 2.
23.40 Série : Les Incorruptibles.
0.30 Court métrage : Libre court. Une vie rêvée, d'Ida Palomba.

CANAL PLUS

20.35 Téléfilm : Au-delà du désespoir. De John Erman.
22.05 Divertissement : Ce soir avec les Nouveaux.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Double Impact. □ Film américain de Sheldon Lettich (1991).
0.45 Cinéma : Revenge. □ Film américain de Tony Scott (1989) (v.o.).

ARTE

20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Spécial Moscou. Des familles commentent les petits et les grands événements de la semaine ; Revue de presse ; Documentaires, etc.
22.10 ► Magazine : Macadam. Chet Baker, l'ange aux ailes brisées, de Peter Sommer.
23.05 Magazine : Lire et écrire. Animé par Pierre Dumayet. Gustave Flaubert.
0.05 Musique : Montreux Jazz Festival

M 6

20.45 Téléfilm : Un flic à abattre. De Dick Lowry.
22.25 Série : Mission impossible.
23.25 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Présenté par Emmanuel Chain. La télévision, combien ça coûte ?
23.50 Magazine : Emotions.
0.20 Informations : Six minutes première heure.
0.30 Magazine : Rapline. Apache Indian, Run DMC, Paris.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Le cantique de Giraudoux.
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Musique : Black and Blue. L'argot des musiciens.
22.40 Les Nuits magnétiques. La trilogie amoureuse. 4. La Mère coupable.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Jean-Claude Emion.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (en direct de Leipzig) : Un survivant de Varsovie op. 46 pour récitant, chœur et orchestre, de Schoenberg ; Symphonie nº 9 en ré mineur op. 125, de Beethoven, par le Chœur et l'Orchestre symphonique des MDR, dir. Daniel Nazareth ; sol. : Renate Behle, soprano, Kerstin Will, alto, Heinz Kruse, ténor, Elke Wim Schulte, basse.
23.09 Jazz club Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Sentier des Halles à Paris ; Teca Calazans, chanteuse avec Mauricio Carrilho, guitare, Pedro Amorim, cavaquinho et bandolins, et Paolo Sergio Dos Santos, saxophone, clarinette et flûte.
1.05 Papillons de nuit. Par Renaud Machart. Nuits blanches, éthers et autres bleus aimables.

Samedi 1er mai

TF 1

14.10 La Une est à vous.
17.25 Magazine : Trente millions d'amis.
17.55 Divertissement : Les Roucasseries.
18.25 Divertissement : Vidéo gag.
18.55 Série : Beverly Hills.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Trafic infos.
20.45 Divertissement : Les Grosses Têtes.
22.40 Téléfilm : Rapt diabolique. De Tom Holland.
0.20 Magazine : Formule sport.

FRANCE 2

SAMEDI • 13H25
Géopolis
Chômage : Faites du travail

14.15 Magazine : Animalia.
15.10 Magazine : Sport passion. A 15.15, Tiercé, en direct de Saint-Cloud ; A 15.25, Magazine du rugby ; A 16.10, Voile : Trophée des multicoques à la Trinité-sur-Mer ; A 16.25, cyclisme ; A 17.25, Judo : championnats d'Europe, en direct d'Athènes.
18.05 Série : Matt Houston.
18.55 INC.
19.00 Magazine : Frou-frou.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Divertissement : Surprise sur prise.
22.25 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Invité : Gilbert Bécaud.
23.50 Journal et Météo.
0.05 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. L'Assassin, de Christopher Olgiati (v.o.).

FRANCE 3

14.50 Documentaire : L'Autoroute bleue. Le canal reliant le Rhin au Danube.
15.45 Documentaire : Tournage de *Germinal*. Le film de Claude Berri, tourné dans le pays minier.
16.15 Magazine : Iktus. La pêche.
16.45 Variétés : Sur un air d'accordéon.
17.40 Magazine : Montagne. Sherpani, de Claude Andrieux ; invitée : Christine Janin.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Les Ruines de Paris*, de Jacques Réda.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : Yacapa.
20.45 Téléfilm : Le Monde de Ludovic. De Jean-Pierre de Decker.
22.25 Journal et Météo.
22.50 Magazine : Repères. Présenté par Jean-Pierre Elkabbach. Invité : le prince Sadruddin Aga Khan ; François-Bernard Michel, ergologue ; Françoise Sampermans ; Pierre Sansot *(Jardins publics)*.
23.45 Magazine : Musiques sans frontière. Spécial Hongrie : Budapest Blues.
0.30 Continentales Club. Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

14.05 Téléfilm : Témoin à tuer. De Robert Mandel.
15.45 Les Superstars du catch.
16.40 Sport : Basket-ball américain.
— En clair jusqu'à 20.30 —
18.00 Dessin animé : Les Razmoket.
18.25 Décode pas Bunny.
19.20 Animaux superstars. Yéti.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
20.30 Téléfilm : Tchernobyl, dernier avertissement. D'Anthony Page.
22.05 Flash d'informations.
22.10 Sport : Boxe. Spécial Marvin Hagler.
23.00 Magazine : Jour de foot.
23.30 Sport : Football. Les meilleurs moments du championnat du monde junior en Australie.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —
17.00 Magazine : Transit. De Daniel Leconte (rediff.).
19.00 Magazine : Via Regio. Les régions européennes. La Flandre.
19.30 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités japonaises et américaines de la semaine du 1er mai 1943.
20.20 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Le Kosovo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ► Le Tombeau d'Alexandre. Documentaire : de Ch. Marker.
22.40 Série : Histoires russes. L'Enfant du désert, de Victor Titov *(v.o.)*.
23.45 Montreux Jazz Festival. Du blues au rythm and blues.
0.20 Série : Monty Python's Flying Circus (rediff.)

M 6

14.50 Série : Les Champions.
15.40 Série : Amicalement vôtre.
16.40 Magazine : Culture rock. La saga des Who.
17.10 Série : Le Saint.
18.15 Série : Brigade de nuit.
19.05 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Divertissement : Tranche de rire.
20.45 Téléfilm : Queenie, la force d'un destin. De Larry Peerce.
0.15 Série : L'Exilé. Cavalier seul.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Agnès B., styliste.
20.45 Dramatique. Décor : *néant*, de Rezvani.
22.35 Musique : Opus. Philippe Herreweghe, un chef d'orchestre moderne.
0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Pierre Brossat, professeur de philosophie.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Soirée lyrique.
A 20.00, opéra (en direct du Concertgebouw d'Amsterdam) : Le Prince Igor, opéra en un prologue et quatre actes, de Borodine, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de l'Opéra Kirov, dir. Valery Gergiev ; sol. : Serghei Leiferkus, baryton, Galina Gorchakova, soprano, Geagam Grigorian, ténor, Alexander Morozov, Bulat Minzhilkiev, basses, Olga Borodina, mezzo-soprano, Valery Lebed, ténor, Evgeny Fedotov, basse, Nikolaï Gassiev, Evgenia Perlassova, Tatyana Kravtsova, sopranos.
0.30 Cabaret. Par David Jisse. Ricet Barrier.
1.02 Maestro. Charles Dutoit, par David Jisse.

Dimanche 2 mai

TF 1

11.05 Magazine : Téléfoot. Championnat de France ; Pour le plaisir ; Top buts ; Présentation de la Coupe d'Europe.
11.50 Jeu : ► Millionnaire.
12.18 Météo.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo, Trafic infos et Journal.
13.20 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Série : Perry Mason.
16.55 Disney Parade.
18.00 Des millions de copains. Avec la série : Alerte à Malibu.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Présenté par Anne Sinclair. Invités : Françoise Giroud, Bernard-Henri Lévy *(les Hommes et les Femmes)*.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Cinéma : Pour Sacha. □ Film français d'Alexandre Arcady (1990).
22.45 Magazine : Ciné dimanche.
22.55 Cinéma : Le Ruffian. ■ Film français de José Giovanni (1983).
0.50 Journal et Météo.
0.55 Magazine : Le Vidéo Club.

FRANCE 2

11.00 Messe. Célébrée en direct de l'église Sainte-Bernadette à Versailles (Yvelines).
11.50 Série : La Colombe et le Serpent. De Michel Farin. 3. La Reconnaissance de l'étranger.

DIMANCHE • 12H
Michel-Edouard Leclerc
à l'Heure de Vérité.

12.00 Magazine : L'Heure de vérité. Invité : Michel-Edouard Leclerc.
12.59 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin. Le monde est à vous, avec Michèle Torr.
14.50 Série : Mission casse-cou.
15.45 Dimanche Martin (suite).
17.20 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau. Le butin de Pergame sauvé des eaux.
18.25 Magazine : Stade 2 Football : championnats de France de divisions 1 et 2 ; Rugby : championnat de France ; Basket-ball : championnat de France ; Tennis : finale du Tournoi de Monte-Carlo ; Judo : championnat d'Europe ; Escalade : championnat du monde ; Alpinisme : les sœurs Trécort ; Hockey sur glace : championnat du monde ; Jeu à XIII : championnat de France.
19.25 Série : Maguy.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : L'Année du dragon. ■■ Film américain de Michael Cimino (1985).
23.05 Cinéma : Rue Barbare. ■■ Film français de Gilles Béhat (1983).
0.50 Journal et Météo.

FRANCE 3

11.00 Magazine : Musicales. Présenté par Alain Duault. Aïda à Bercy : les derniers préparatifs et les premières images de la mise en scène de Vittorio Rossi, avec Wilhelmenia Fernandez, Alain Fondary.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Expression directe. CGT ; FNSEA.
13.20 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.50 Série : La croisière s'amuse.
14.40 Magazine : Sport 3 dimanche. Judo : championnats d'Europe masculins-féminins séniors, en direct d'Athènes ; A 15.10, Tiercé à Longchamp ; A 15.30, Basket ; A 16.10, mi-temps et trophée des multicoques en directde La Trinité.
18.00 Magazine : Jamais sans mon livre. Présenté par Bernard Rapp. Invités : Jacques Doillon ; Philippe Lejeune *(le Moi des demoiselles)* ; Gérard Lefort, journaliste à *Libération*, à propos d'*Une poire pour la soif*, de James Ross, *Moi, Orson Welles*, d'Orson Welles et Peter Bogdanovich, *Amour de perdition*, de Camilo Castello Branco ; Véronique Soulé, bibliothécaire et journaliste à Radio-Aligre, à propos de littérature pour la jeunesse.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.30, le journal de la région. Invitée Emmanuelle Laborit.
20.05 Divertissement : Yacapa.
20.45 Spectacle : Le Grand Cirque du Bolchoï. Présenté par Sergio (3e partie).
22.00 Magazine : A vos amours. Présenté par Caroline Tresca. Invité : Jacques Lanzmann.
22.45 Journal et Météo.
23.10 Cinéma : La Tragédie impériale. ■ Film français de Marcel L'Herbier (1938).

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 14.00 —
12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Télés dimanche. Présenté par Michel Denisot.
13.30 Divertissement : La Semaine des Guignols.
14.00 Sport : Escrime. Les Masters au Cirque d'Hiver, en direct.
15.00 Sport : Rugby. Agen-Castres.
17.05 Divertissement : Ce soir avec les Nouveaux (rediff.).
18.00 Cinéma : Moonwalker. ■ Film américain de Colin Chilvers et Jerry Kramer (1988).
— En clair jusqu'à 20.35 —
19.25 Flash d'informations.
19.30 Ça cartoon. Présenté par Philippe Dana.
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 Cinéma : Céline. ■■■ Film français de Jean-Claude Brisseau (1992).
21.55 Flash d'informations.
22.05 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled. Football. Boxe.
0.35 Cinéma : Passion criminelle. □ Film américano-canadien de James Kaufman (1990).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —
17.00 Documentaire : Un siècle de danse. De Sonia Schoonejans. 5. La danse contemporaine, l'explosion (rediff.).
18.00 Documentaire : Terra X. Les îles de la forêt tropicale. 2. A la recherche des sauriens, de Volker Arzt (rediff.).
19.00 Série : Trois étoiles. D'Antoni Janes (12e épisode).
19.30 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier. James Brown, Maceo Parker & the Roots Revisited, les Très Fâchés, N'Sanga Lubangu, Spike Jones & the City Slickers, Sugar.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : In vino veritas. Soirée réalisée par Guy Seligman et préparée par Michel Guillard et Christophe Jorg.
20.41 Reportage : Les Crus disparus. De Michel Guillard et Guy Seligman.
20.45 Reportage : Buvons, mes chers amis ! Buvons. De Michel Guillard et Guy Seligman. Suivi de : le beaujolais ; Vin et cinéma, de Dominique Rabourdin.
21.00 Téléfilm : Mon oncle le vigneron. De Peter Fleischmann.
22.00 Reportages. Rare Romanée ; Les Bordelais boivent du bourgogne ; Fête de la fleur à Bordeaux ; Comment fait-on le vin ? A 22.45 Un vin d'exception : le château-yquem ; D'un château l'autre, de Guy Seligman. A 23.00, A propos de l'ivresse, par Jean Laplanche, viticulteur et psychanalyste.
23.10 Cinéma : La Chute des feuilles. ■■ Film soviétique d'Otar Iosseliani (1967) (90 min).

M 6

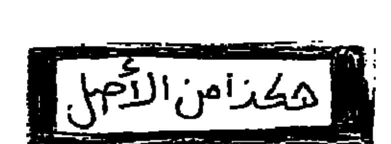
11.50 Série : Mariés, deux enfants.
12.20 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 Série : O'Hara.
13.50 Série : Cosmos 1999.
14.45 Série : Soko, brigade des stups.
15.40 Magazine : Fréquenstar. Spécial Printemps de Bourges.
16.35 Magazine : Flashback. Spécial pianos et claviers.
17.05 Série : Airport unité spéciale.
18.00 Série : Clair de lune.
19.00 Série : Tonnerre mécanique.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Sport 6.
20.50 Magazine : Zone interdite. Présenté par Patrick de Carolis. Peur sur l'école, d'Emmanuelle Machtou et Olivier Galy-Nadal. Bédouins : les enfants de la honte, d'Hubert Dubois et Serge Kovacs. L'Italie : le grand nettoyage, de Pierre-Marie Bernoux et Pietro Del Re. Manolo el Cordobes : au nom du père, de Dominique Pipat. Chirurgie esthétique : au risque de plaire, de Sylvie Ramir et Raoul Theven.
22.20 Magazine : Culture pub. D'Anne Magnien et Christian Blachas. L'Inde, pays de l'image.
22.50 Téléfilm : Magique Emmanuelle. De Francis Leroi.
0.25 Six minutes première heure.
0.35 Magazine : Nouba.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Trois pièces musicales composées pour la scène et la radio.
22.25 Poésie sur parole.
22.35 Musique : Le Concert (donné au Festival de Lille, le 14 novembre 1992). La nuit indienne : le groupe britannique Shiva Nova.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert (donné le 30 avril au Théâtre du Châtelet) : Le Château de Barbe-Bleue, de Bartok, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit ; sol. : Eva Marton, soprano, Csaba Airizer, baryton.
21.35 Bartok et l'identité nationale hongroise. Par Yann Queffelec. A 22.00, Bartok et le quatuor. A 22.30, Feuilleton, de Martine Cadieu (5e épisode : *Musique de nuit*). A 22.36, Portrait de Bela Bartok par ceux qui l'ont connu. A 23.35, L'héritage de Bartok. A 0.30, Feuilleton, de Martine Cadieu (6e épisode : *Les sources les plus claires*). A 0.35, Bartok et ses propres recherches sur les musiques extra-européennes.



Le Monde

Les projets du ministre de la communication

M. Carignon veut redéfinir les missions de la télévision publique

Pour la première fois depuis sa nomination, le ministre de la communication a exposé, jeudi matin 29 avril, à huis clos, devant la commission des affaires culturelles du Sénat présidée par M. Maurice Schumann (RPR, Nord), les orientations sur lesquelles il se propose de fonder sa politique. Alain Carignon souhaite en particulier que s'engage une réflexion sur les missions du service public de la télévision.

Son audition par la commission des affaires culturelles du Sénat survenant au moment où la plupart des journaux quotidiens se trouvaient dans l'impossibilité de paraître, *à la suite de la grève décidée* par la fédération du Livre CGT, Alain Carignon s'est déclaré conscient de *«la gravité de la crise de la presse écrite»*, caractérisée notamment par *«l'érosion de la diffusion et la baisse des recettes publicitaires»*. Il a affirmé que la réflexion du gouvernement *«devra se porter en priorité sur les moyens à mettre en œuvre pour garantir la spécificité de la presse écrite, instrument de réflexion et de pluralisme au service de la démocratie»*. *«Il ne faut pas que la mauvaise situation économique de la presse (...) se traduise par la disparition de titres et fasse par là même subir à notre pays un déficit de démocratie*, a-t-il déclaré. *En premier lieu, le soutien financier à la presse – 6,2 milliards de francs, soit 10 % du chiffre d'affaires en 1992 – doit être maintenu comme une ardente priorité, en limitant autant que possible les effets de la régulation budgétaire sur un secteur fragile et en crise.*

» En second lieu, une réflexion doit être envisagée en étroite concertation avec la profession pour une meilleure adaptation de la politique des aides publiques afin de remédier à certains défauts structurels en amont comme en aval.» *«Il est plus que jamais du devoir de l'Etat*, a-t-il ajouté, *d'être aux côtés des entreprises de presse pour leur permettre de s'adapter aux exigences du marché européen et de faire face ainsi à la concurrence de la presse des pays voisins.»*

Le ministre de la communication a toutefois consacré l'essentiel de son propos à l'avenir de la télévision publique en reprenant à son compte les réserves généralement exprimées à l'intérieur de la nouvelle majorité parlementaire, y compris par le premier ministre, sur l'évolution, jugée trop «commerciale», du contenu des programmes de France 2 et France 3, réunies sous la présidence commune d'Hervé Bourges. M. Carignon l'a fait en posant sur le PAF (paysage audiovisuel français) un regard qui n'était pas exempt d'une certaine visée polémique à l'encontre des *«belles promesses»* faites par *«les gouvernements successifs»* et démenties à ses yeux par les réalités, en particulier par l'augmentation de la part des recettes publicitaires dans les ressources du secteur public de l'audiovisuel : *«Nous ne pouvons que constater les tentations de suivisme et des risques de dérive vers un paysage télévisuel de moins en moins visible et lisible pour le téléspectateur. Est-il encore temps*, s'est-il demandé, *de faire porter à la privatisation de TF 1 le poids de nos erreurs passées sur les orientations du secteur public?»*

Le soutien de Jean-Louis Debré

Contestant, sans jamais le citer, le plaidoyer *pro domo* développé en sens inverse par M. Bourges, le ministre a poursuivi en ajoutant notamment : *«Nous ne pouvons que constater que jamais la télévision publique n'a coûté aussi cher et que dans le même temps jamais la production audiovisuelle française n'a été autant en danger. (...) Indépendamment des polémiques de circonstance tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître que les programmes de nos chaînes nationales de télévision ressemblent à s'y méprendre à ceux de leur principale concurrente privée* [TF 1]. *Cette situation n'est pas saine car, si l'Etat conserve une télévision publique, celle-ci puise précisément sa légitimité en offrant au téléspectateur ce que l'initiative privée ne lui apporte pas.»*

M. Carignon a estimé que *«les pistes d'une redéfinition des missions du service public – sans pour autant tomber dans un pseudo-élitisme aux effets pervers – sont nombreuses et méritent d'être soigneusement explorées»*, en précisant qu'il s'y attacherait, *«dans les mois qui viennent»*, en s'*«entourant des avis les plus précieux»*. Parallèlement, le ministre de la communication pense qu'un *«allègement significatif»* des contraintes réglementaires *«est devenu urgent»*, et il proposera *«rapidement un plan d'action dans ce domaine, aussi bien pour la radio que pour la télévision»*. Le tout *«dans la perspective d'un renforcement des pouvoirs de régulation du Conseil supérieur de l'audiovisuel.»*

Si les sénateurs qui appartiennent à la majorité parlementaire ont trouvé M. Carignon *«très objectif»*, les élus socialistes, en revanche, l'ont jugé *«assez sévère pour l'audiovisuel public et assez complaisant pour l'audiovisuel privé»*, selon l'avis exprimé par *Roger Quilliot, sénateur du Puy*-de-Dôme. Les questions de ces derniers ont ainsi conduit le ministre à convenir que la meilleure façon d'éviter les dérives commerciales dans les programmes des chaînes de télévision publiques consisterait à compenser un éventuel plafonnement de leurs ressources publicitaires par une augmentation des financements publics et, à ce sujet, M. Carignon *s'est déclaré* partisan d'un plan quinquennal (dans l'après-midi, à l'hôtel Matignon, le premier ministre en personne s'est d'ailleurs exprimé à peu près dans les mêmes termes devant un groupe de journalistes, tout en admettant que *«c'est là que le problème se complique»* compte tenu de l'état des finances nationales).

Après avoir affirmé sa volonté d'agir *«sans dogmatisme ni passion excessive»*, M. Carignon s'est défendu, au passage, de nourrir la moindre animosité personnelle à l'égard de M. Bourges. Il a souligné que son constat voulait mettre en évidence *«un problème d'institutions et non pas un problème d'hommes»*. M. Schumann a abondé en ce sens.

Le ministre en dira un peu plus, sans doute, le mardi 11 mai, devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, que préside Michel Péricard, député RPR des Yvelines, au cours d'une audition qui, cette fois, sera publique. Il devrait y confirmer, notamment, qu'il envisage de confier à un *comité composé* de parlementaires, d'experts, de professionnels et de personnalités indépendantes le soin d'engager une réflexion sur la mission de la *télévision publique* et de formuler des propositions à l'automne.

Dans l'immédiat, M. Carignon veut surtout éviter de tomber dans *le piège du sectarisme et il a reçu*, le même jour, le renfort du nouveau secrétaire général adjoint du RPR, Jean-Louis Debré, député de l'Eure, *qui s'est démarqué de la* campagne menée par M. Péricard contre la gestion de M. Bourges (*le Monde* du 29 avril) en disant au «Grand Jury O'FM-*la Croix*» : *«Michel Péricard a exprimé un point de vue qui n'est pas le mien. Moi, je ne suis pas pour la chasse aux sorcières. Je suis pour que nous fassions la politique autrement. La politique autrement, c'est justement être tolérant et respectueux d'un certain nombre de choses.»* En privé, M. Carignon a fait savoir que, pour sa part, il n'entendait pas commettre la même erreur... que Paul Quilès au congrès du PS à Valence, en octobre 1981, quand celui-ci avait reçu le sobriquet de *«Robespaul»* après avoir fâcheusement exhorté la nouvelle majorité socialiste à «couper des têtes» chez ses adversaires.

ALAIN ROLLAT

Comme tous ses confrères de la presse écrite, le Monde *ne paraît pas le samedi 1er mai.*

M. Jacques Chirac invité du «Grand Jury RTL-*le Monde*»

M. Jacques Chirac, président du RPR, maire de Paris, sera l'invité de l'émission hebdomadaire «Le grand jury RTL-*le Monde*» dimanche 2 mai de 18 h 30 à 19 h 30.

L'ancien premier ministre répondra aux questions de *Thomas Ferenczi* et de Olivier Biffaud et de Richard Arzt et de Paul Joly de RTL, le débat étant dirigé par Jean-Pierre Defrain.

EN BREF

□ **La cote d'Edouard Balladur en hausse, selon BVA.** – Selon une enquête de BVA réalisée du 15 au 20 avril auprès de 963 personnes et publiée dans *Paris-Match* du 29 mai, la cote de popularité d'Edouard Balladur enregistre une hausse de trois points avec 61 % de bonnes opinions (contre 12 % de mauvaises), au lieu de 58 % au début du mois d'avril. La popularité du premier ministre ne profite pas à François Mitterrand, qui perd un point avec 40 % de bonnes opinions (contre 52 % de mauvaises) au lieu de 41 %, ni à Jacques Chirac : 41 % des personnes interrogées déclarent faire confiance au président du RPR, contre 48 % qui sont d'un avis contraire.

□ **Michel Noir a comparu, vendredi 30 avril, devant le juge Courroye.** – Michel Noir, entouré de ses avocats, s'est présenté, vendredi 30 avril à 9 h 30, au palais de justice de Lyon sur convocation du juge Philippe-Courroye chargé du dossier Botton, qui devait procéder à son premier interrogatoire sur le fond.

□ **Près de quarante morts en Turquie dans une «avalanche de détritus».** – Une explosion de méthane dans un dépôt d'ordures de Hekimbasi, ville de la côte asiatique en Turquie, a provoqué une «avalanche de détritus» qui a enseveli, mercredi 28 avril, une quarantaine de personnes, essentiellement des femmes et des enfants, dans le quartier jouxtant cette colline d'ordures.

Le plus ancien journal dominical du monde conserve son autonomie

«The Guardian» achète «The Observer»

Le groupe Lonhro a annoncé, jeudi 29 avril, avoir accepté une offre d'achat du *Guardian* pour la vente de l'hebdomadaire The *Observer* dont il est propriétaire. Cette cession préserve l'existence du titre mais sera accompagnée d'une compression des effectifs.

LONDRES

de notre correspondant

Le plus ancien journal dominical du monde, *The Observer*, est né l'année où Louis XVI fut arrêté à Varennes et où Mozart composait *la Flûte enchantée*... Son premier éditorial, le 4 décembre 1791, proclamait l'engagement de ses fondateurs envers *«la libre communication de la vérité»*. Cette fière devise ne va pas disparaître : l'*Observer* continuera une existence journalistique autonome, en dépit de son rachat par *The Guardian*. Telle est la principale conséquence de la vente prochaine, par le groupe Lonhro (propriétaire du journal depuis 1981), du troisième tirage de la presse dominicale britannique dite «de qualité».

Contrairement au groupe Newspaper Publishing, propriétaire de *The Independent*, et qui avait annoncé son intention, en cas d'acceptation de son offre d'achat (*le Monde* du 28 avril), de fusionner l'*Observer* avec son propre journal du dimanche, *The Independent on Sunday*, l'acquisition du groupe The Guardian and Manchester News (qui contrôle *The Guardian*) préserve l'existence de ce titre vieux de plus de deux siècles. Le bref communiqué rendu public, jeudi 29 avril, ne précise pas à quelles conditions s'est effectuée la vente du journal, mais le prix payé par le *Guardian* est estimé à près de 25 millions de livres (environ 155 millions de francs), soit un montant inférieur à l'offre de *The Independent*.

Cette transaction devra être entérinée par le conseil de direction de l'*Observer*, ainsi que par la commission des fusions et monopoles, laquelle devra vérifier si la vente a bien lieu dans *«l'intérêt public»*. L'annonce du rachat de l'*Observer* a été accueillie avec des réactions de soulagement par les journalistes de l'hebdomadaire, qui craignaient plus que tout la disparition du titre. Il semble cependant ne pas faire de doute que la décision de Tiny Rowlands, l'homme d'affaires qui dirige le groupe Lonhro (mines, hôtels, pétrole et transport), s'accompagnera d'un certain nombre de licenciements au sein de la rédaction de l'*Observer*.

La «guerre des tirages»

Ce rachat est cependant logique s'agissant de la ligne éditoriale des deux journaux (centre gauche), ainsi que sur le plan commercial : le *Guardian* ne disposait pas de numéro de fin de semaine, et il va pouvoir, d'autre part, mieux rentabiliser son imprimerie. L'*Observer* est imprimé – selon un accord arrivant à échéance en janvier 1995 – par le groupe Pearson, qui édite le *Financial Times*.

L'hebdomadaire a enregistré une baisse sensible de son tirage ces dernières années, passant de 900 000 exemplaires en 1979 à 533 000 aujourd'hui. Ses pertes, qui étaient d'environ 15 millions de livres l'année dernière, devraient atteindre environ 9 millions de livres cette année. Cette vente était, d'autre part, devenue quasi inévitable pour le groupe Lonhro, dont les bénéfices ont chuté de 61 % l'année dernière.

Le rachat de l'*Observer* va sans aucun doute relancer la «guerre des tirages» entre les quatre principaux titres de la presse dominicale, le *Sunday Times* (1,21 million d'exemplaires), le *Sunday Telegraph* (575 000), l'*Observer* (533 000) et *The Independant on Sunday* (387 000).

LAURENT ZECCHINI

SOMMAIRE

DÉBATS

Un entretien avec Jeannine Augé, grande maitresse de la Grande Loge féminine de France. Société : «Recréer une vraie ville», par Patrick Devedjian 2

ÉTRANGER

Bosnie : le sommet de la dernière chance à Athènes 3
Russie : le projet de réforme de la Constitution 4
Les négociations israélo-arabes à Washington 5
Paraguay : l'armée fait planer la menace d'un coup d'Etat 6
La France n'appliquera pas l'accord de Schengen en 1993 7

POLITIQUE

La politique de la ville 8
M. Balladur : premier bilan 9
Les socialistes entament la procédure de leurs «états généraux» .. 9

SOCIÉTÉ

Un entretien avec Pierre Méhaignerie, ministre de la justice 12
M. Bayrou veut simplifier la réforme du lycée 13
Défense : M. Léotard plaide pour un second porte-avions et des avions-radars américains 14
«Quelle histoire !», par Claude Sarraute : «Cave sur rue» 14
Sports : l'équipe de France de football en bonne voie pour une qualification au Mondial américain 14

LE MONDE DES LIVRES

● Claude Lévi-Strauss : sonate pour mythologie et violon ● La double gloire d'Oscar Wilde ● Histoires littéraires, par François Bott : «Le clochard céleste» ● D'autres mondes, par Nicole Zand : «La langue assassinée» ● La «main gauche» de Quignard ● Le feuilleton de Pierre Lepape ..... 15 à 22

CULTURE

Nuages sur la photographie 23
Le procès des amoureux de Doisneau 23
Musiques : mort du chanteur Josef Greindl ; Roy Rogers, fidèle au blues 24
Danse : variations sur le style Balanchine 24

ÉCONOMIE

La mise en œuvre du plan gouvernemental 29
La hausse du chômage 31
La réunion du G7 à Washington.. 31
La réforme du Lloyd's ouvre le marché aux grands investisseurs institutionnels 32

COMMUNICATION

La crise de la presse quotidienne et la grève de la Fédération du Livre CGT 27
France 2 et France 3 ont été bénéficiaires en 1992 27

Services

Abonnements 28
Annonces classées 25
Carnet 34
Loto 25
Marchés financiers .... 32 et 33
Météorologie 27
Mots croisés 28
Philatélie 28
Radio-télévision 35
Week-end d'un chineur 34
Spectacles 26

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde des livres» folioté 15 à 22 et un cahier «Radio-télévision»

Le numéro du «Monde» daté 29 avril 1993 a été tiré à 486 975 exemplaires.